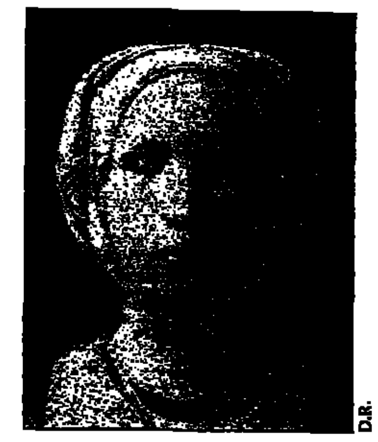
Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16387 – 7,50 F — SAMEDI 4 OCTOBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



D.R.

La Tour en pleine lumière

ON SAIT PEU DE CHOSE de la vie de Georges de La Tour (1593-1652), « peintre ordinaire » de Louis XIII, maître du clair-obscur. Et ce mystère ajoute à la curiosité qui l'entoure. Longtemps oubliée, redécouverte à la fin XIXe siècle, son œuvre a atteint des cotes exorbitantes qui ajoutent au mythe. 350 000 visiteurs se précipitèrent à sa première rétrospective, à l'Orangerie, en 1972. On en attend davantage cette année à l'exposition du Grand Palais, tout à la fois sobre, rigoureuse et démonstrative, loin du spectaculaire.

Lire page 31

L'ouverture des négociations sociales

- Le CNPF conteste le diagnostic du gouvernement sur la situation économique
- Dopées par la reprise, les grandes entreprises augmentent leurs profits
- Dans toute l'Europe, les patrons se plaignent du manque de flexibilité du marché du travail

MARTINE AUBRY, ministre de l'emploi, et Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, devaient réunir le patronat et les syndicats, vendredi 3 octobre, pour débattre du « diagnostic » économique et social établi par les experts du gouvernement. Cette « préconférence » a pour objectif d'étudier l'évolution, depuis dix ou quinze ans, des paramètres économiques qui expliquent que la France a l'un des taux de chômage les plus élevés des pays industrialisés. Elle doit préparer la conférence nationale sur l'emploi qui se tiendra à Matignon le 10 octobre. *Ses travaux seront ouverts* par le premier ministre.

Le CNPF devait contester, vendredi, certains aspects du document gouvernemental, notamment le partage, entre salaires et profits, de la richesse produite. Ce partage ne serait pas, selon le patronat, aussi favorable au capital que le dit le gouvernement. Jeudi 2 octobre, la réunion des ministres autour de Lionel Jospin a été, pour l'essentiel, consacrée à la réduction du temps de travail. Le gouvernement entend *« tenir compte de la situation différenciée des entreprises »*.



- La flexibilité de l'emploi au cœur du débat européen. Les exemples allemand et britannique — p. 2
- L'argumentaire du CNPF contre le gouvernement — p. 6
- Douce euphorie dans les grandes entreprises qui augmentent leurs profits — p. 22
- Portrait de Nicole Notat : la passion du possible — p. 17
- Notre éditorial — p. 20

Depuis avril, les grandes entreprises enregistrent une hausse notable de l'activité : chiffres d'affaires, carnets de commandes et stocks sont en augmentation. Toutes ou presque enregistrent une nette amélioration de leur chiffre d'affaires et de leurs bénéfices semestriels. Les analystes boursiers révisent leurs prévisions de résultats des grands groupes pour 1997.

En Europe, la persistance du chômage de masse, associée à une *croissance trop faible*, fait peser une hypothèque sur la réussite de l'euro. Divisés sur les remèdes à ce fléau, les analystes soulignent cependant que le manque de flexibilité du marché de l'emploi en Europe est une entrave importante au dynamisme de l'économie. Le Royaume-Uni a fait baisser le chômage au prix d'une plus grande précarité de l'emploi. En Allemagne, les syndicats commencent à accepter des assouplissements aux conventions collectives.

SCIENCES

Comment El Niño a provoqué un désastre écologique en Indonésie

LES GIGANTESQUES incendies qui ravagent la Malaisie et l'Indonésie depuis plusieurs semaines ont été favorisés par l'une des plus graves sécheresses qu'ait connues la région depuis cinquante ans. Pour les scientifiques, le coupable de ce déficit en précipitations a un nom : El Niño, phénomène océanique qui perturbe le Pacifique et les climats d'une bonne partie de la planète. *L'une des composantes de ce phé*nomène est une énorme bulle d'eau chaude de quelques milliers de kilomètres de long, qui traverse l'océan d'ouest en est. Le cru 1997 est précoce et puissant. Il pourrait battre le record du Niño de 1982-1983, qui avait indirectement causé la mort de milliers de personnes et provoqué des dommages évalués à l'époque à 13 milliards de dollars.

Lire page 27 et nos informations page 4

La COB accable Pallas Stern

Après deux ans d'enquête, la COB a remis un rapport accablant à la justice sur l'information financière diffusée par la Banque Pallas Stern. p. 23

Les archives de Vichy

Dans une circulaire publiée au *Journal officiel*, Lionel Jospin demande aux administrations de favoriser l'ouverture des archives de l'Etat français aux chercheurs. p. 7

Le pape doute

En route vers le Brésil, Jean Paul II a relevé que c'est *« toujours le pape et l'Eglise catholique qui doivent demander pardon »*. *« Mais c'est peut-être juste »*, a-t-il ajouté. p. 36

Lyon-Turin en TGV

Au sommet de Chambéry, la France et l'Italie ont réaffirmé l'absolue nécessité d'une liaison transalpine à grande vitesse. p. 16

« Le Monde » et « L'Express »

Jean-Marie Colombani fait le point des discussions sur l'achat éventuel de *L'Express* par *Le Monde*. p. 24

Contre Elton John

Deux points de vue sur le mariage débilitant de la musique rock et des bons sentiments. p. 18 et 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1004 - 7,50 F

Les Anglais vont assouplir leur politique d'immigration pour chiens et chats

LONDRES
de notre correspondant

Favori des électeurs, le Parti travailliste britannique se veut aussi l'ami des animaux. *Jeudi 2 octobre, au cours de son congrès à* Brighton, le discours de Jack Cunningham, ministre de l'agriculture, a ainsi éclipsé pour beaucoup les déclarations du secrétaire au Foreign Office sur la politique étrangère et celles du ministre de l'intérieur sur la lutte contre la criminalité. M. Cunningham a en effet annoncé une mesure qui pourrait remettre en cause l'un des piliers de l'empire et l'un des derniers vestiges de son insularité : une commission d'enquête va être chargée d'étudier d'ici l'an prochain l'abolition de la quarantaine imposée aux chats et aux chiens importés au Royaume-Uni.

Cette mesure, imposée en 1901, l'année de la mort de la reine Victoria, avait pour objet d'empêcher que la rage qui sévissait sur le continent ne franchisse le Channel. Strictement appliquée, elle oblige depuis lors tout propriétaire d'animaux domestiques à les faire enfermer pendant six longs mois dans un chenil agréé avant de pouvoir les garder. Le traumatisme est fort pour la pauvre bête – parfois maltraitée – comme pour le maître, *qui doit débourser en outre environ* 10 000 francs. Sur les 160 000 animaux mis en quarantaine en vingt-cinq ans, 2 500 sont morts derrière les barreaux. Mais la mesure a été efficace puisque, au cours de la même période, seul un cas de rage a été dépisté : en 1996, une chauve-souris a mordu une femme du Sussex.

Longtemps, les politiciens, les amis des bêtes et l'opinion ont soutenu cette mesure pourtant jugée inhumaine. Pensez donc, de l'autre côté de la Manche, dans ces pays à l'hygiène douteuse, la rage rôdait. Un roi, George V, n'a-t-il pas dit : *« Don't go abroad, it's an horrible place »* (*« N'allez pas à l'étranger, c'est un endroit horrible »*). Et, pendant la construction du tunnel sous la Manche, toutes les précautions ont été prises pour empêcher qu'un chien français ait l'outrecuidance de franchir la frontière. Ces craintes semblent désormais dépassées, car même la société protectrice des animaux locale – la RSPCA – approuve l'initiative de M. Cunningham.

Si la commission rend un verdict favorable et autorise l'admission des chiens et chats dûment vaccinés, munis d'une puce – d'identité bien sûr – et d'un passeport spécial, le Royaume-Uni perdra encore un petit peu de son originalité. Certes, tout n'est pas décidé et des oppositions demeurent. Celle des propriétaires de chenils, qui risquent la faillite, par exemple. Mais le bon sens devrait prévaloir, d'autant qu'il devient de plus en plus difficile de contrôler l'émigration clandestine d'animaux domestiques.

Les premiers à s'en réjouir seront Whisky et Soda, les chiens de Chris Patten – l'ancien gouverneur de Hongkong – qui attendent dans la propriété du Tarn de leur maître que le gouvernement Blair mette fin à cette règle obsolète.

Patrice de Beer

Les « privés » de l'hôpital public

DANS SON RAPPORT an*nuel sur la Sécurité sociale*, la Cour des comptes dénonce vivement les anomalies du « secteur privé » dans les hôpitaux. La possibilité pour les praticiens hospitaliers d'avoir une activité privée au sein du secteur public a généré de nombreux abus. *« Les dispositions actuelles n'assurent pas la transparence de l'activité libérale à l'hôpital »*, estime la Cour, qui note des *« errements »* dans l'information des patients, des rémunérations abusives et l'insuffisance des contrôles. La Cour dénonce également la gabegie régnant dans le système de remboursement des prothèses chirurgicales.

Lire page 10

L'Amérique, quatrième Rome ?

AU DÉBUT DU XVIe SIÈCLE, Basile III, grand prince de Moscou, reçut du starets Philothée, moine de la ville de Pskov dont il venait de s'emparer, une série d'épîtres le pressant de faire de sa capitale la *« troisième Rome »*. La première étant tombée aux mains des *« hérétiques »* papistes et la deuxième, Constantinople, ayant été conquise par les *« infidèles »* musulmans, c'est au souverain russe qu'il appartenait désormais de faire prévaloir sur la terre le message du Christ et l'autorité de l'Eglise orthodoxe. L'invitation a été entendue : en se proclamant *« tsar »*, le fils de Basile, Ivan le Terrible, entendait clairement marquer qu'il prenait la relève des *« césars »* romains ou byzantins.

Comme l'a très bien montré, entre autres, Léon Poliakov, dans *Moscou, troisième Rome*, ce mythe a directement inspiré le puissant courant *« slavophile »* qui s'est développé au XIXe siècle en réaction contre l'*« occidentalisme »* inauguré par Pierre le Grand, et relayé par l'impact des guerres napoléoniennes. *« Tout ce qui vit sur la terre*, n'hésitait pas à écrire Gogol dans ses *Ames mortes*, *fuit et disparaît, et les autres peuples, les autres empires s'écartent et te laissent la place, Sainte Russie ! »* Dostoïevski soutenait de son côté que le peuple russe était le seul *« porteur de Dieu »* et que le *« second avènement »* aurait lieu en Russie.

Quitte à faire redescendre le paradis sur terre et à confier au prolétariat mondial le rôle du nouveau Messie chargé d'y conduire l'humanité, la révolution d'octobre 1917 a repris à son compte l'héritage de la *« troisième Rome »*. A tel point que Nicolas Berdiaev pourra constater *« une sorte d'identification du messianisme russe avec le messianisme prolétarien »*, le bolchevisme étant en fin de compte, selon lui, la *« synthèse d'Ivan le Terrible et de Marx »* (*Les Sources et le Sens du communisme russe*, Gallimard, 1951). Ces temps-là sont finis : s'il est une ambition à laquelle la dislocation de l'empire soviétique a mis fin, c'est bien celle d'aller s'occuper de libérer les autres. L'idéologie du moment, face à une conjoncture économique et morale extrêmement difficile, est manifestement celle de l'égoïsme sacré. La *« troisième Rome »* n'est plus.

André Fontaine

Lire la suite page 20

La religion du corps



HUSSEIN CHALAYAN

LONDRES lance, avant Milan et Paris, la saison du prêt-à-porter pour l'été 1998. Hussein Chalayan, âgé de vingt-sept ans et d'origine chypriote, une nouvelle signature au style fluide et épuré, n'hésite pas, avec une séquence de mannequins voilées de tchadors de plus en plus courts, à passer de la provocation esthétique à une prise de position politique.

Lire page 29

International	2	Finances/marchés	25
France	6	Aujourd'hui	27
Société	10	Météorologie-Jeux	30
Régions	16	Culture	31
Horizons	17	Guide	33
Carnet	21	Abonnements	34
Entreprises	22	Kiosque	34
Communication	24	Radio-Télévision	35

EUROPE La persistance du chômage de masse en Europe, associée à une croissance trop faible, assombrit l'avenir et fait notamment peser une hypothèque sur la réussite de l'euro. Divisés sur l'analyse des remèdes à ce fléau, les analystes soulignent cependant que le manque de flexibilité du marché de l'emploi, en Europe continentale, est une entrave importante au dynamisme de l'économie. ● LE ROYAUME-UNI fait baisser le chômage au prix d'une plus grande précarité de l'emploi. En Allemagne, les syndicats commencent à accepter des assouplissements aux conventions collectives en cours. ● LE GOUVERNEMENT DE BONN, favorable à plus de libéralisme sur le marché du travail, a engagé des réformes qui ne portent pas encore leurs fruits. Les partis de la coalition au pouvoir se sont par ailleurs entendus, jeudi 2 octobre, sur une baisse de l'impôt de solidarité consacré aux Länder de l'Est.

La flexibilité de l'emploi est au cœur du débat économique européen

Pour en finir avec le chômage, les économistes libéraux préconisent de mieux adapter la main-d'œuvre aux besoins des entreprises. Mais la remise en cause du modèle social européen n'a pas réponse à tout

COMMENT expliquer le déficit de croissance ainsi que le maintien d'un chômage élevé en Europe ? Les pays du continent présentent un triste profil par rapport à

ANALYSE

Les rigidités du marché du travail en Europe sont montrées du doigt

d'autres zones du monde plus dynamiques, à commencer par les pays anglo-saxons (Royaume-Uni, Etats-Unis) et l'Asie hors Japon. La reprise qui se dessine en France comme en Allemagne est encore trop timide pour parler d'un véritable tournant. L'investissement productif tarde à revenir. On ne voit pas, du coup, comment le chômage extrêmement élevé qui touche le cœur des pays de l'Union européenne (18 millions de personnes concernées à l'échelle des Quinze) pourrait se résorber significativement à court ou moyen terme.

Pour expliquer cette anomalie, la majorité des analystes invoque le poids de l'Etat dans les économies continentales, ainsi que les rigidités du marché du travail. Ce dernier point, tout particulièrement, est au cœur du débat. Quand on pense aux secousses sociales qu'il peut déclencher, on comprend que le thème de la flexibilité du travail soit devenu un enjeu de société fondamental partout en Europe. En finir avec le chômage, donc avec la sécurité de l'emploi ? A l'approche de la monnaie unique, l'avertissement des économistes se fait de plus en plus pressant : *« Quand les ajustements ne se font plus par la monnaie, il faut qu'ils passent ailleurs, par les salaires et les avantages sociaux »*, déclarait le vice-président de Goldman Sachs aux *Echos* le 30 septembre. *« Des réformes fondamentales du marché du travail sont essentielles pour rétablir des performances économiques satisfaisantes »*, indiquait tout récemment, à propos de la France et de l'Allemagne, le rapport de conjoncture du FMI, rendu public à l'occasion de l'assemblée annuelle du Fonds à Hongkong (*Le Monde* du 19 septembre).

Comment imaginer question politique plus sensible que celle qui consiste à réfléchir à la meilleure « incitation » possible au travail ? Les demandeurs d'emploi seraient en quelque sorte « responsables » de leur chômage, et le déficit de croissance s'expliquerait essentiellement par un problème d'offre de main-d'œuvre : un point de vue qui mérite d'être largement discuté.

Diverses mesures ont été prises dans les rares pays d'Europe qui ont réussi à abaisser le niveau de leur chômage structurel au cours des dernières années. D'après un récent bilan de l'OCDE, ceux-ci sont au nombre de trois : les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Irlande. Sans provoquer une hausse de l'inflation et des déficits publics, ces derniers ont privilégié, précisément, l'adaptation du marché de l'emploi. La stratégie des Pays-Bas ou de l'Irlande, par exemple, a consisté à réduire le niveau ou la durée effective de l'indemnisation de chômage. Au Royaume-Uni, mais aussi en Allemagne, des mesures ont été prises pour reculer l'âge de la retraite.



Il n'est pas question, en Europe continentale, de se lancer dans la baisse des salaires réels : *« Cet aspect du débat n'a pas vraiment lieu d'être : nous ne voulons pas adopter un modèle à l'anglo-saxonne »*, explique Christian de Boissieu, professeur d'économie à l'université Paris-I. Il s'agit plutôt de limiter les hausses de salaires et le niveau de prélèvements (fiscaux et sociaux) sur les salaires, notamment sur les plus bas d'entre eux. Autrement dit, réduire sensiblement l'écart entre salaire brut et salaire net. Il semble que tout le monde soit désormais d'accord là-dessus, en France mais également en Allemagne, où la CDU et le SPD partagent fondamentalement ce diagnostic.

Mais le débat porte aussi sur une meilleure adaptation du salaire minimum à la productivité, ce qui entraîne une polémique beaucoup plus vive. Supprimer le SMIC ? Du moins s'agit-il, selon l'OCDE, d'élargir l'éventail des salaires. Aux Pays-Bas, par exemple, le salaire minimum légal a été réduit.

La flexibilité des salaires n'est qu'un aspect du dossier : un autre concerne l'adaptabilité du temps de travail. Contre l'idée d'une réduction uniforme du temps de travail (qui sauvegarde la main-d'œuvre existante plus qu'elle n'en crée de nouvelle), une majorité d'économistes pense qu'on créera plus d'emplois en assouplissant au maximum les horaires. Difficile cependant, dans nos vieux pays chrétiens, d'évoquer le travail du dimanche, notamment en Allemagne, où le tabou est encore plus fort qu'en France. Est-il rétrograde ou futuriste de parler, comme les Britanniques le font, d'une *« société non stop »*, fonctionnant 24 heures sur 24 ? Les Européens sont appelés à trancher ce débat.

Les coûts de transaction sur le marché du travail, autrement dit le prix réel ou supposé de l'embauche et du licenciement, sont un autre aspect déterminant de la question. En France, beaucoup de mesures ont été prises pour assouplir et déréglementer en la matière (comme avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement). Mais apparemment, on peut aller plus loin, à en croire les dernières recommandations de l'OCDE, qui cite les exemples de l'Espagne et du Portugal sur le raccourcissement des délais de préavis.

Ces mesures ont-elles réellement un impact fondamental ? *« Personne n'est capable de mesurer ce type de coûts. On tombe très vite dans des discussions du type café du commerce dès qu'on aborde ce type de questions »*, souligne Gérard Cornilleau, économiste spécialiste de l'emploi à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques).

ABSENCE DE MOBILITÉ

Un autre aspect, lui, est beaucoup plus important : l'absence de mobilité des salariés d'un pays à l'autre de l'Europe à cause de la barrière des langues. La zone euro ne sera jamais, de ce point de vue, aussi apte que les Etats-Unis à encaisser les chocs conjoncturels sans avoir recours à des transferts publics (on imagine déjà les empoignades futures entre pays du nord et du sud de l'Union européenne sur cette question). Mais après tout, la mobilité au sein d'un pays comme l'Allemagne n'est pas très importante, ce qui n'empêche pas ce pays d'avoir une monnaie unique, le deutschemark.

Au fond, on se rend compte qu'il est très insuffisant de s'interroger sur le manque de flexibilité du marché du travail en Europe. Il faut aussi s'interroger sur le manque de flexibilité d'autres marchés, à commencer par celui des biens, là où se créent véritablement les richesses et où les corporatismes et les monopoles sont excessivement puissants. Si on choisit de renforcer la concurrence et la responsabilité des acteurs, ce ne peut être qu'à tous les niveaux.

Lucas Delattre

Le Royaume-Uni de Tony Blair crée des emplois précaires

LONDRES
de notre correspondant

« La flexibilité, mais avec fair-play » : cette petite phrase, prononcée le 30 septembre par Tony Blair au congrès travailliste de Brighton, est considérée comme le leitmotiv de la nouvelle équipe au pouvoir à Londres en matière de législation du marché du travail. En dépit de quelques réformes, le Labour n'entend pas revenir, en effet, sur les grands principes d'un marché du travail flexible qui réagit plus rapidement aux variations des cycles économiques.

Fair-play ? Le rétablissement du salaire minimum, aboli par les tories au nom du libéralisme économique, la reconnaissance des syndicats dans les entreprises où la moitié de la main-d'œuvre le souhaite, le programme de réinsertion des jeunes chômeurs, une meilleure protection juridique des employés et la signature de la Charte sociale européenne : toutes ces mesures prises par le gouvernement de gauche faisaient partie des engagements électoraux de Tony Blair. Mais, pour l'essentiel, comme le confie l'un de ses conseillers, *« nous en ferons le moins possible afin de pas nous immiscer dans les lois du marché et dans l'organisation particulièrement flexible de l'entreprise »*.

Impossible de nier les chiffres ! La baisse régulière du chômage *sans trop de pression inflationniste* atteste à première vue le lien entre flexibilité et plein emploi. Le chômage britannique se situe désormais autour de 5,9 % (certains analystes disent plutôt 7 %). De l'avis général, les facilités d'embauche et de licenciement offertes à l'employeur, l'allongement des périodes d'essai jusqu'à deux ans, le recours aux contrats à durée déterminée et aux emplois intérimaires sans restriction et la réduction du pouvoir syndical expliquent pour beaucoup cette santé économique insolente. Pour autant, la *Grande-Bretagne ne constitue pas* un « modèle » en matière de création d'emplois sûrs et stables.

Tout d'abord, si le taux de chômage a effectivement diminué, c'est aussi le résultat de la chute du nombre de demandeurs d'emploi, *conséquence de la baisse de la po*pulation active. Ensuite, les nouveaux emplois sont le plus souvent à temps partagé, mal rémunérés et occupés soit par des femmes dont l'époux travaille, soit par des étudiants ou des pré retraités.

INÉGALITÉS RÉGIONALES

Résultat : le profil du chômeur en Grande-Bretagne est plutôt mâle et adulte, contrairement à la France où il est plutôt féminin et jeune. La plupart des nouveaux postes sont créés dans le secteur tertiaire – distribution, finance, hôtellerie ou loisirs – plutôt que dans l'industrie, où l'emploi stagne. Ainsi, les recrutements réalisés dans l'industrie d'extraction ou l'ingénierie compensent à peine les licenciements entrepris par les compagnies de distribution d'eau, de gaz et d'électricité ainsi que par les géants des télécommunications.

Or l'absence de loyauté du personnel, conséquence des bas salaires et de la précarité, a des retombées négatives sur la performance à long terme des entreprises, au plan du service à la clientèle ou des problèmes de sécurité. *Quant à la durée moyenne* du travail, relevant du domaine contractuel, elle est de 44 heures par semaine – un record – et plus *de 1,3 million de personnes oc*cupent deux emplois. Seuls 22 % des salariés ont droit à cinq semaines réglementaires de congés payés, contre 72 % en France.

Enfin, la flexibilité est tenue pour responsable de l'accroissement des inégalités sociales, mais aussi régionales. En 1996, le salaire moyen brut hebdomadaire d'un adulte à temps plein se situait à 352 livres. Mais la rémunération était de 408 livres à Londres, en raison de « l'effet City », contre 313 livres au Pays de Galles.

Marc Roche

Lire aussi le point de vue de Gordon Brown page 19

Le patronat allemand veut réduire la portée des accords de branche

BONN
de notre correspondant

Comment créer des emplois dans un pays qui en a détruit 3 millions en quelques années et où le chômage frappe 4,4 millions de personnes, soit 11,4 % de la population active ? En apparence, le débat allemand porte encore sur la durée du temps de travail. Klaus Zwickel, président de l'IG Metall, le tout-puissant syndicat de la métallurgie, veut partager le travail et réclame depuis le mois d'avril le passage à la semaine de 32 heures sans baisse de salaire. Hans Peter Stihl, président des chambres de commerce et d'industrie allemandes (DIHT), rétorque qu'il faut, au contraire, revenir à la semaine de 40 heures sans hausse de salaire, pour abaisser le coût de la main-d'œuvre et inciter les entreprises à embaucher.

En réalité, le débat porte sur la flexibilité de l'emploi. Les patrons allemands reconnaissent que l'expérience de Volkswagen, qui a sauvé 30 000 emplois en réduisant depuis 1993 le temps de travail à *28,8* heures, tout en opérant un redressement spectaculaire, a été un succès. Mais Volkswagen, qui a fait des gains de productivité considérables, serait un cas à part qui ne saurait être copié. Les chefs d'entreprise souhaitent trouver des solutions adaptées à chaque entreprise, notamment au niveau des PME, et demandent une plus grande souplesse des accords syndicaux.

Les négociations tarifaires allemandes ont, selon le patronat, l'inconvénient de traiter de la même manière des entreprises très différentes. Ce qui est bon pour Mercedes ne l'est pas nécessairement pour une PME de la métallurgie. Or toutes deux sont soumises aux conventions négociées avec l'IG Metall, qui s'appliquent d'abord à un *Land* pilote puis à l'ensemble du pays (sauf l'ex-RDA). Les chefs d'entreprise cherchent désormais à signer des accords *moins détaillés, dont l'application est négociée* entreprise par entreprise.

Ainsi Gesamtmetall, la fédération patronale de la métallurgie, a-t-elle obtenu, le 28 septembre, que l'accord sur le financement des départs en préretraite signé avec la section IG Metall du Nord-Bade-Wurtemberg (*Le Monde* du 30 septembre) soit facultatif, ce qui constitue une petite révolution dans la métallurgie. En pratique, les PME qui n'auront pas les moyens de financer le départ en préretraite de leurs salariés âgés ne seront pas concernés par cet accord.

RENDRE ATTRACTIF LE RETOUR AU TRAVAIL

Les entreprises réclament aussi plus de liberté pour s'organiser. Elles veulent que la durée du temps de travail ne soit pas imposée et corresponde aux besoins de l'entreprise. Un accord de branche signé avec le syndicat de la chimie permet désormais aux entreprises de faire travailler leurs salariés, dont l'horaire hebdomadaire est de 37,5 heures, entre 35 et 40 heures selon les besoins, sans avoir à payer de bonus dus aux heures supplémentaires. L'IG Metall de la Ruhr veut appliquer des horaires et salaires *« spécialement étudiés »* pour créer de l'emploi. De plus en plus d'entreprises signent des accords rallongeant la durée du travail sans hausse de salaire, en échange d'une garantie contre les licenciements et d'une participation aux bénéfices, à l'image du sous-traitant automobile Progress Werk (Bade-Wurtemberg).

Les syndicats font preuve de souplesse pour éviter la rupture avec les dirigeants d'entreprise. IBM avait claqué la porte de la confédération de la métallurgie en 1992 pour ne plus être soumis à ses accords. De nombreuses PME, qui considèrent qu'elles ne peuvent plus *se plier aux conventions en cours, menacent de* suivre son exemple.

Le gouvernement d'Helmut Kohl a apporté sa contribution à la « flexibilisation » du marché du travail allemand sans grand succès sur l'emploi pour l'instant. La loi qui protège les salariés contre le licenciement ne s'applique que pour les entreprises employant plus de 10 salariés, contre 5 auparavant. Les entreprises peuvent recourir à des contrats à durée déterminée d'une durée de deux ans, renouvelables trois fois. Le travail du samedi n'est plus un tabou, puisque 40 % des salariés ont travaillé occasionnellement ce jour-là en 1996, contre 37,5 % trois ans plus tôt.

Mais un problème essentiel, selon le patronat, est le manque de flexibilité (à la baisse) des salaires. Le chômage, notamment des personnes non qualifiées, serait dû au coût trop élevé de la main-d'œuvre. La solution consisterait à élargir l'échelle des salaires, qui s'est complètement resserrée au fil des ans. *« Il faut recréer en Allemagne un segment de bas salaires, entre 20 % et 30 % de moins que ce qu'accordent aujourd'hui les conventions collectives »*, propose Klaus Peren, économiste auprès du patronat allemand. Survient alors un nouveau problème : le niveau de l'aide sociale est tel que beaucoup de chômeurs préfèrent, selon le patronat, ne pas accepter ces petits emplois mal payés. Le patronat propose d'instaurer un *« salaire combiné »* : le chômeur qui accepterait un nouveau travail recevrait une aide supplémentaire de l'Etat, pour rendre financièrement attractif son retour au travail.

Arnaud Leparmentier

Bonn use d'un artifice pour pouvoir baisser les impôts

BONN
de notre correspondant

Baisser les impôts sans augmenter les déficits comptables pour respecter les critères de Maastricht : c'est le tour de passe-passe auquel est parvenue la coalition du chancelier Kohl dans la nuit de mercredi à jeudi 2 octobre. Le gouvernement va baisser de 7,5 % à 5,5 % l'*impôt de solidarité*, qui frappe l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés et sert à financer la reconstruction en Allemagne *de l'Est. Cette baisse représente un* manque à gagner de 7,1 milliards de marks, soit 0,2 % du PIB. Comment trouver les sommes manquantes quand on ne veut ni réduire les dépenses publiques, ni *laisser filer les déficits publics* à quinze mois de la monnaie unique ? Compenser la baisse d'un impôt par la hausse d'un autre aurait été un non-sens. Le gouvernement a eu l'idée de génie d'aller piocher dans la caisse de la structure qui gère les dettes de l'ancienne Allemagne de l'Est (325 milliards de marks fin 1996). Au lieu de rembourser 9 milliards de marks de dettes comme prévu en 1998, il n'en *remboursera que 4 milliards*.

Le ministère des finances, qui se défend de pratiquer des manipulations, affirme qu'il remboursera moins en 1998 parce qu'il a remboursé plus que prévu en 1997. Il ne s'agirait donc que de la perte d'une avance prise dans le remboursement. Concrètement, le chancelier Kohl relance l'économie et satisfait les électeurs sans que cela aggrave ses déficits comptables. Les sociaux-démocrates et les écologistes ne se sont pourtant pas privés de *dénoncer la « combine comptable »* du gouvernement, rappelant au passage l'échec du projet de réévaluation du stock d'or de la Bundes*bank*, orchestré au printemps par le ministre des finances Theo Waigel.

La baisse d'un impôt, quel qu'il soit, était devenue un enjeu politique essentiel pour Helmut Kohl, qui n'est pas parvenu à imposer sa réforme fiscale (*Le Monde* du 28 septembre). Il s'agissait d'un objectif crucial pour le Parti libéral (FDP), dont le seul programme est la baisse des impôts. Le FDP aurait eu du mal à retourner devant les électeurs les mains vides. Avantage ultime, cette baisse de l'impôt de solidarité n'a pas besoin, contrairement à la réforme fiscale, d'être approuvée par le Bundesrat, qui représente les Länder et qui est dominé par l'opposition sociale-démocrate.

Ar. Le.

هكذا من الإصل

Le revenu moyen des ménages américains a augmenté de 1,2 % en 1996

NEW YORK
de notre correspondante

Est-ce la lumière au bout du tunnel ? Alors que la stagnation des salaires continue d'intriguer les experts, apparaissant comme l'une des principales caractéristiques du cycle actuel de croissance économique aux Etats-Unis, des statistiques officielles rendues publiques cette semaine révèlent que, pour la seconde année consécutive, le revenu moyen des ménages américains a augmenté de 1,2 % en 1996.

Le président Clinton s'est aussitôt félicité de ces chiffres, qui émanent du bureau du recensement : *« Après des années et des années de stagnation des revenus familiaux*, a-t-il déclaré, *la classe moyenne américaine, trop longtemps oubliée, est en pleine ascension. »* Autre bonne nouvelle : en examinant de plus près les chiffres d'augmentation du revenu moyen des ménages, on constate que le fossé entre les revenus des femmes et ceux des hommes continue de se rétrécir, le revenu moyen des femmes travaillant à temps plein ayant augmenté de 2,4 %, tandis que celui des hommes baissait de 0,9 %.

L'envers de la médaille, moins commenté à la Maison Blanche, concerne les catégories inférieures de revenus. Le niveau de vie des familles les plus démunies (le seuil de pauvreté est situé à 16 036 dollars par an pour une famille de quatre personnes, soit environ 96 000 francs) ne s'est pas amélioré et le nombre de pauvres est resté relativement stable en 1996 : 36,5 millions, soit 13,7 % de la population.

Les « très pauvres » sont de plus en plus nombreux

La catégorie des *« très pauvres »*, qui vivent avec un revenu inférieur à la moitié du seuil de pauvreté, a même augmenté, passant de 13,9 millions en 1995 à 14,4 millions en 1996. Parallèlement, le nombre de gens non couverts par une assurance-maladie a augmenté de 1,1 million, pour atteindre 41,7 millions d'Américains.

La tendance à la hausse du revenu moyen des ménages, en outre, ne permet pas encore de rattraper le niveau de 1989, antérieur à la récession ; il lui est encore inférieur de 2,7 %. Mais surtout, les inégalités de revenus, bien qu'elles aient cessé de se creuser, ne s'atténuent toujours pas. C'est ce qui explique qu'en dépit de l'augmentation du revenu moyen la pauvreté persiste : un cinquième de la population continue de s'approprier 49 % des revenus des ménages – un niveau comparable à celui de 1995 – et ses revenus se sont accrus davantage (+ 2,2 %) que ceux des classes moyennes (+ 1,1 %) et du cinquième inférieur (– 1,8 %).

Certains experts cependant contestent la méthodologie utilisée par le bureau du recensement dans ses calculs sur la pauvreté car ces statistiques tiennent compte uniquement des revenus en argent, à l'exclusion des allocations sociales accordées par l'Etat aux catégories défavorisées.

Parmi les minorités ethniques, ce sont les revenus des ménages hispaniques qui ont connu la plus forte augmentation (en hausse de 5,8 %). Les Asiatiques ont continué d'améliorer leur niveau de vie puisque dans le découpage ethnique, ce sont eux qui parviennent au revenu moyen annuel le plus élevé : 43 276 dollars contre 37 171 dollars pour les Blancs, 24 906 dollars pour les Hispaniques et 23 482 dollars pour les Noirs.

Une autre étude statistique, réalisée par le centre d'études sur le logement de la Kennedy School of Government de Harvard, et publiée cette semaine, révèle d'ailleurs une forte hausse des achats de logement par les membres des minorités ethniques : cette hausse a été de 38 % entre 1985 et 1995, alors que le nombre de propriétaires blancs n'augmentait que de 9 % durant la même période.

Sylvie Kauffmann

Un avocat turc a été condamné à 23 ans de prison pour délit d'opinion

L'article 8 de la loi antiterroriste est abondamment critiqué

Dans son discours de rentrée parlementaire, le président Suleyman Demirel a évoqué, mercredi 1er octobre, ses priorités en soulignant notamment la nécessité d'*« effacer la hore »* des abus contre les droits de l'homme, au *moment où la condamnation d'un avocat illustre parfaitement* l'incohérence du système judiciaire turc.

LES PRISONS turques, Esber Yamugdereli, cinquante-deux ans, les connaît bien pour y avoir laissé treize années de sa vie, entre 1978 et 1991. Cet avocat aveugle, qui a défendu des dizaines de victimes de la répression en Turquie, s'attend à être arrêté *« d'une minute à l'autre »*. Il vient en effet d'apprendre la confirmation, par la cour d'appel d'Ankara, de sa condamnation à une peine de vingt-trois ans d'incarcération pour délit d'opinion.

L'absurdité de son cas illustre parfaitement l'incohérence du système judiciaire turc. Le premier ministre, Mesut Yilmaz, a d'ailleurs reconnu, dans un entretien paru dans le journal allemand *Bild* du 22 septembre, que ce système entravait l'entrée de son pays dans l'Union européenne et qu'il devait faire l'objet d'une *« véritable perestroïka »*.

Incarcéré en 1978 pour ses *« liens avec une organisation illégale »*, Esber Yamugdereli est alors condamné à cinq ans de prison. Peu après le coup d'Etat militaire de 1980, son dossier est rouvert, sa condamnation commuée en peine de mort puis en réclusion à perpétuité soit trente-sept ans incompressibles. Après avoir purgé treize ans de sa peine, il bénéficie, en 1991, d'une mise en liberté conditionnelle.

UNE « LOI HONTEUSE »

Mais ses incessantes prises de position publiques en faveur d'une solution pacifique dans le sud-est du pays, où une guerre oppose depuis 1984 l'armée régulière d'Ankara aux séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), lui valent une nouvelle condamnation à dix mois, en vertu de l'article 8 de la loi antiterroriste. C'est cette dernière condamnation qui vient d'être confirmée en dernière instance par la cour d'appel d'Ankara. A ces dix mois viennent en outre s'ajouter les vingt-trois ans résiduels de la condamnation de 1982. *« C'est sans doute le prix à payer pour construire l'avenir de ce pays »*, dit Esber Yamugdereli, mi-placide, mi-caustique.

Ce militant des droits de l'homme, ami de l'écrivain Yasar Kemal, a exclu de demander une grâce présidentielle pour un verdict prononcé par un tribunal d'exception à l'époque du coup d'Etat militaire. Il demande, en revanche, l'abrogation de l'article 8 de la loi antiterroriste, par lequel près d'une centaine d'intellectuels turcs croupissent actuellement derrière des barreaux pour leurs opinions.

Clé de voûte de l'appareil répressif en Turquie, l'article 8 sanctionne la *« propagande séparatiste »*. Son abrogation, réclamée par les parlementaires européens à la veille de la signature de l'accord d'union douanière, n'avait abouti qu'à son léger toilettage en octobre 1995. Mais à la veille de l'ouverture, mercredi 1er octobre, de la session d'automne de la Grande Assemblée nationale, Esber Yamugdereli compte sur les députés pour relancer le thème de l'abrogation de l'article 8. Il a le soutien des députés du Parti républicain du peuple (CHP) de Deniz Baykal (minoritaires) et de quelques sociaux-démocrates du parti de Bulent Ecevit, le vice-premier ministre.

Le ministre des affaires étrangères, Ismail Cem, vient de qualifier la loi antiterroriste de *« loi honteuse »*, dans un article paru lundi 29 septembre dans le quotidien *Sabah*, et le premier ministre, Mesut Yilmaz, vient de reconnaître que la Turquie devait *« conformer son bilan en matière de droits de l'homme aux standards occidentaux »*. Mais le problème, rappelle Esber Yamugdereli, *« c'est qu'en Turquie le gouvernement n'est qu'une force parmi d'autres et, malgré de bonnes intentions affichées, ne décide pas de grand-chose »*.

Marie Jégo

Un espion polonais au service des Américains est réhabilité

VARSOVIE
de notre correspondant

Un officier se tient debout auprès du maréchal Dimitri Oustinov, ministre soviétique de la défense, en train de signer un document au cours d'une réunion du pacte de Varsovie, le 4 décembre 1979. Quelques mois plus tard, le même officier, cette fois à côté du général Jaruzelski, regarde par-dessus l'épaule de son chef. Près de vingt ans après, ces photos choquent encore une partie de la population : l'officier, Ryszard Kuklinski, colonel de l'armée polonaise, était un espion.

Membre de l'état-major polonais, chargé tout particulièrement des relations avec le pacte de Varsovie, il était dans le saint des saints, et a transmis, des années durant, 30 000 documents secrets à la CIA. « Exfiltré » de Pologne vers les Etats-Unis, avec sa femme et ses deux fils, en novembre 1981, condamné à mort par contumace en 1984, il vient d'être définitivement blanchi : le parquet militaire de Varsovie a classé l'affaire, estimant que le colonel avait agi *« dans l'intérêt supérieur de la Pologne »*.

Cette décision, prise début septembre, a été rendue publique au lendemain des élections législatives polonaises. Ce qui veut dire que le colonel a été innocenté sous une majorité encore « post-communiste », lui que les premiers gouvernements de Solidarité, et Lech Walesa lui-même, avaient refusé de réhabiliter totalement. Ils craignaient de choquer les officiers toujours aux commandes de l'armée, qui avaient servi non seulement le régime, mais, croyaient-ils, leur pays. Des officiers pour lesquels, quelles que soient les circonstances et les motivations, un traître est un traître. Certains, d'ailleurs – ses supérieurs de l'époque, ou le procureur qui avait requis la peine de mort contre lui –, le pensent toujours, et le disent.

Quels furent les motifs de Kuklinski, qui affirme avoir pris contact avec les Américains en 1972, au cours d'une opération originale (une croisière en voilier le long des côtes hollandaises) imaginée par lui dans ce but ? Indigné par la répression des grèves de Gdansk et de Szczecin par l'armée en décembre 1970, il aurait été convaincu d'agir quand il prit connaissance des détails de la doctrine militaire du pacte de Varsovie, délibérément offensive, et qui faisait de l'armée polonaise et de ses soldats de simples instruments dans les mains des dirigeants du Kremlin (l'armée polonaise était supposée attaquer le Danemark, et l'installation de fusées nucléaires sur le territoire polonais vouait, en cas de conflit, le pays à la destruction).

Son heure de « gloire » sonna cependant beaucoup plus tard, en 1980, quand, quelques mois après le triomphe provisoire de Solidarité, Moscou envisagea très sérieusement une intervention militaire : les informations qu'il transmit alors convainquirent l'Amérique de Reagan de mettre très clairement en garde le Kremlin contre tout passage à l'acte. Mais l'année suivante, alors que le général Jaruzelski préparait soigneusement la proclamation de l'état de guerre, les Américains à nouveau, par Kuklinski interposé, savaient tout. Et ne dirent rien. Ni eux, ni lui, ne prévinrent les dirigeants de Solidarité.

ÉVITER LE MASSACRE

Lorsque, bien des années plus tard, et la Pologne toujours sous régime communiste, l'affaire éclata au grand jour, c'est sur ce point que la propagande du régime insista, à l'intention d'une opposition alors particulièrement démoralisée : les Américains savaient, et ils n'ont rien fait pour vous aider. Mais Kuklinski avait été le premier à supplier Washington de ne pas donner l'alerte. Les dés étaient jetés, l'opération aurait, croyait-il, eu lieu en tout état de cause, et si les ouvriers des grandes entreprises avaient été prévenus et mobilisés, le seul résultat aurait été un grand massacre.

Les amis polonais de Kuklinski et d'anciens hauts responsables américains prennent tous sa défense sur ce point. Comme sur les autres, à savoir son parfait désintéressement matériel et son patriotisme : lorsqu'un ancien ambassadeur américain à Varsovie entreprit de mener campagne au Congrès pour que la candidature de la Pologne à l'OTAN ne soit pas examinée tant que Kuklinski n'aurait pas été blanchi, lui-même exigea qu'il renonce à cette tactique, pour ne pas retarder l'adhésion de son pays.

Le colonel devrait pouvoir revenir en Pologne, au moins pour une brève visite. Les seize années qu'il a passées aux Etats-Unis n'ont pas été faciles : victime lui-même de deux tentatives d'enlèvement, il a perdu ses deux fils, morts l'un et l'autre dans d'étranges circonstances.

Jan Krauze

Le Canada dénonce l'utilisation de faux passeports par le Mossad

Ottawa a rappelé son ambassadeur en Israël

LE CANADA a rappelé pour consultation, jeudi 2 octobre, son ambassadeur en Israël et est déterminé à faire toute la lumière sur l'affaire des faux passeports canadiens, utilisés par des agents présumés des services secrets israéliens, pour tenter d'assassiner en Jordanie un intégriste palestinien.

Deux suspects, arrêtés une semaine plus tôt à Amman, après un attentat contre Khaled Mechaal, le chef du bureau politique du Mouvement de la résistance islamique palestinien Hamas, et agents présumés du Mossad, ont été trouvés en possession de passeports canadiens. L'affaire a commencé à faire des vagues quand le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a fait libérer, mercredi, le guide spirituel du Hamas, cheikh Ahmed Yassine, pour apaiser le roi Hussein (*Le Monde* du 3 octobre).

Le gouvernement canadien a confirmé que les deux passeports canadiens saisis la semaine dernière étaient des faux. Le Canada prend cette affaire *« très au sérieux »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui a pris soin de ne pas critiquer directement le gouvernement israélien, confirmant ainsi l'embarras dans lequel cette affaire plonge les autorités d'Ottawa.

Celles-ci ont le sentiment *« qu'on s'est servi d'elles »* à leur insu, a affirmé M. Axworthy. Mais à un journaliste qui lui demandait si c'était par Israël, il s'est borné à répondre : *« Par qui que ce soit. »* Les autorités canadiennes n'ont pas eu accès aux suspects, *« qui refusent d'avoir une quelconque communication »* avec elles, a-t-il dit. Selon lui, il *« pourrait y avoir d'autre personnes impliquées »* dans cette affaire. Israël *« regrette »* la décision du Canada de rappeler son ambassadeur *« et souligne sa volonté de poursuivre ses liens d'amitié »* avec ce pays, a déclaré le porte parole du ministère israélien des affaires étrangères, Aviv Shiron. M. Shiron est néanmoins convaincu que *« la solidité des relations entre les deux pays contribuera à résoudre les problèmes »*.

Cette affaire est *« très probablement à ce jour le gâchis le plus retentissant de l'histoire du Mossad. Tout simplement parce que cette opération n'aurait jamais dû avoir lieu »*, estime Benny Morris, coauteur israélien d'un ouvrage sur le fonctionnement des services secrets de l'Etat juif. Mal préparée, cette opération, a-t-il déclaré à l'agence Reuter, est aussi une grave erreur diplomatique, car la Jordanie, qui a signé un traité de paix avec Israël en 1994, était le seul véritable *« allié »* arabe de M. Nétanyahou.

Des responsables de la sécurité, cités par la radio publique, ont réclamé une commission d'enquête pour *« déterminer qui a donné l'ordre »* de l'opération – en principe le premier ministre. Elle devra aussi voir *« si tous les risques ont bien été pesés »*. De hauts responsables gouvernementaux, sous le couvert de l'anonymat, ont fait part de leur consternation. Le chef de l'opposition travailliste Ehoud Barak a déclaré qu'il *« aurait souhaité que cette libération eût lieu dans des conditions différentes »*. Le dirigeant du parti de gauche Meretz, Yossi Sarid, a estimé que *« même quand Nétanyahou fait quelque chose de positif, il le fait de travers »*. – (AFP, Reuter.)

هكذا من الأصل



La facture des feux de forêts indonésiens s'annonce lourde pour l'Asie du Sud-Est

Le nuage de pollution commence à se dissiper

Une nouvelle collision mortelle entre deux bateaux, qui a coûté la vie à sept enfants à Sumatra (Indonésie), vient d'illustrer la gravité des nuisances écologiques causées par les feux de forêts indonésiens. Alors que le nuage de pollution semble se dissiper, les pays d'Asie du Sud-Est commencent à évaluer la facture des dégâts. L'image de la région auprès des investisseurs étrangers risque aussi de souffrir. (*Lire également page 27*)

KUALA LUMPUR
de notre envoyé spécial

La note promet d'être salée. Alors que les incendies se poursuivent dans plusieurs régions de l'Indonésie, les premières projections sont plutôt pessimistes : une partie de l'Asie du Sud-Est risque de payer cher ce désastre écologique dont l'ampleur aurait pu être réduite par des mesures préventives. Selon Djakarta, près de 80 000 hectares de plantations d'hévéas et de palmiers à huile ont été réduits en cendres ou brûlent à Sumatra, à Kalimantan et à Sulawesi (Célèbes). Les exportations d'huile de palme, qui devaient s'élever à 5,3 millions de tonnes en 1997 (contre 4,5 millions en 1996), ont déjà été révisées à la baisse. En raison de la sécheresse, la récolte de riz devrait atteindre 50,5 millions de tonnes, contre les 52 millions de tonnes envisagées.

On ignore encore les effets conjugués des fumées et de la sécheresse sur la qualité du cacao ou du café, mais les acheteurs y regarderaient déjà de près. En Malaisie, où le nuage de fumée a été dissipé ces derniers jours par des pluies et un changement des vents, les exportateurs de cacao font grise mine. En Indonésie, l'étendue des feux pose également des problèmes aux transporteurs.

L'impact des images devrait affecter en priorité le tourisme, qui a rapporté 26 milliards de dollars à la région en 1996. Au Sarawak, Etat malaisien situé sur l'île de Bornéo et où un état d'urgence a été imposé pendant dix jours fin septembre, un temps clair est revenu ces derniers jours. Les hôteliers s'attendent, cependant, à une chute de 50 % des visiteurs. Avant le déclenchement des incendies, Singapour, où la visibilité s'est encore réduite jeudi, s'attendait à une augmentation de 3 % à 5 % du nombre de ses visiteurs cette année (par rapport aux 7,2 millions accueillis en 1996). Mais ce pourcentage devrait également être réduit à la baisse.

L'imprévision, alors que la région a connu des précédents, et la lenteur de la réaction des autorités indonésiennes laissent perplexes des investisseurs étrangers déjà échaudés par les difficultés financières de la région. Le ralentissement momentané des activités semble moins les impressionner que cette difficulté des économies émergentes asiatiques à gérer un développement plus équilibré.

La chape de plomb qui s'est abattue sur la région, provoquant un effet de serre, semble toutefois s'être relâchée ces derniers jours, sans que l'on sache encore s'il s'agit seulement d'un répit provoqué par les premières pluies et une réorientation des vents. Djakarta pense que le pire est passé mais, à Kuala Lumpur, des météorologues, plus prudents, n'excluent pas que les nuages polluants se reforment dans les jours qui viennent, y compris loin des centres de feux.

Quant à l'extinction des incendies, elle demeure toujours aussi problématique, les feux circulant parfois sous terre. Si la Malaisie pense avoir circonscrit des feux qui se sont déclenchés dans l'Est péninsulaire, des foyers d'incendies se sont propagés à Java et, malgré un interdit indonésien, des paysans et des planteurs continuent de dégager leurs champs ou des terres en friche en les incendiant. Dans d'autres cas, l'accès aux foyers demeure très difficile, sinon impossible.

Jean-Claude Pomonti

Nouvelle collision maritime

Sept enfants ont été tués dans une collision entre deux bateaux qui s'est produite, mercredi 1er octobre, sur le fleuve Musi, dans l'île de Sumatra, en raison d'un manque de visibilité provoqué par la fumée des incendies, a annoncé la police vendredi. Une cinquantaine de personnes se trouvaient à bord de l'embarcation, qui a été heurtée par un cargo indonésien. Selon la police, la fumée était très épaisse dans cette région et la visibilité réduite à 10 mètres lorsqu'est survenu l'accident, la deuxième collision maritime mortelle en une semaine. – (AFP.)

Emeutes anti-chinoises au Xinjiang

URUMQI. Neuf représentants gouvernementaux et parlementaires ont été tués au cours d'émeutes anti-Pékin dans la province de Xinjiang (nord-ouest) et la Mongolie intérieure voisine, rapporte vendredi 3 octobre le quotidien hongkongais de langue chinoise *Oriental Daily News* citant des « *sources dignes de foi* ». Ces attaques, qui visaient le gouvernement local et le Congrès national du peuple – le Parlement chinois – ont eu lieu dans la deuxième quinzaine de septembre. Le quotidien précise que plusieurs officiels et civils ont été blessés, tandis que nombre de bâtiments ont été endommagés. La province musulmane du Xinjiang (Turkestan chinois) est en proie à une agitation séparatiste anti-chinoise. – *(AFP.)*

Le président biélorusse est interdit de séjour en Russie

MOSCOU. « *Qu'il libère d'abord Cheremet* », a déclaré jeudi 2 octobre Boris Eltsine à la presse, lors d'une tournée à Nijni-Novgorod. Le président russe a endossé ainsi l'interdiction faite la veille à l'autoritaire président de Biélorussie Alexandre Loukachenko de se rendre en visite dans la région russe de Lipetsk, dont le gouverneur avait argué de problèmes techniques pour lui refuser l'accès de son aéroport. L'arrestation en Biélorussie, au mois de juillet, du journaliste biélorusse Pavel Cheremet, correspondant de la chaîne de télévision russe ORT lors d'un reportage montrant la porosité de la frontière entre la Biélorussie et la Lituanie, avait refroidi les relations entre le Kremlin et M. Loukachenko. Depuis cette affaire, Boris Eltsine tend à s'aligner sur les libéraux russes, hostiles à l'« union », fort théorique, russo-biélorusse. – *(Corresp.)*

Essai de laser anti-satellite aux Etats-Unis

WASHINGTON. Le Pentagone a prévu de mener prochainement une expérience, à partir du sol, de tir au laser contre un satellite. Cette expérience, très controversée depuis plusieurs mois aux Etats-Unis, a été baptisée Miracl (mid infrared advanced chemical laser). Elle consiste à illuminer grâce à un laser chimique, depuis la base de White Sands, au Nouveau-Mexique, un satellite de l'armée de l'air américaine en orbite à 456 kilomètres d'altitude, qui sert à des études infra-rouges de la terre et qui approche de la fin de son temps opérationnel. Destinés à vérifier la vulnérabilité et la résistance du satellite, afin de mettre au point les moyens de le protéger, un premier tir doit illuminer l'engin pendant moins d'une seconde, et un second pendant moins de dix secondes sans le détruire, ni l'endommager. Selon le Pentagone, cette expérience ne viole aucune loi internationale sur l'utilisation de l'espace. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BULGARIE : cinquante et une grandes entreprises** bulgares seront privatisées par le gouvernement (centre droit) qui fera appel pour cela à des consultants étrangers, a déclaré, jeudi 2 octobre, le directeur exécutif de l'agence de la privatisation Alexandr Sabotinv. Parmi elles figure la Compagnie nationale électrique, dont 15 %, au plus, des actions seront offertes à la privatisation. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : sur proposition du gouvernement** de Mesut Yilmaz, le Parlement turc a levé, jeudi 2 octobre, « *de façon unanime* », l'état d'urgence dans trois provinces (Batman, Bingol, Bitlis) à majorité kurde au sud-est du pays. L'état d'urgence, instauré en 1987, est maintenu dans six autres provinces, principalement aux frontières avec l'Irak et l'Iran. – *(AFP.)*

■ **Le gouvernement** turc a indiqué, jeudi 2 octobre, qu'il allait demander au Parlement la levée de l'immunité de l'ancien premier ministre Tansu Ciller, principal adversaire politique du premier ministre Mesut Yilmaz, afin qu'elle soit jugée pour insulte à l'armée. Au cours d'un discours la semaine dernière, Mme Ciller a traité M. Yilmaz de « *caporal déshonoré* » et l'a accusé d'être à la solde de la puissante armée turque. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE : un accord** a été obtenu entre la famille d'Yvonne Gilford, l'infirmière australienne assassinée en Arabie saoudite en décembre 1996 et la justice saoudienne. Le pardon – le « prix du sang » selon la loi islamique – a été accordé par la famille contre une somme de 1,2 million de dollars. la coupable présummée, Deborah Parry, une infirmière britannique, a ainsi échappé à la peine de mort, mais elle risque d'être condamnée à une peine de cinq ans de prison. Une troisième infirmière britannique, Lucille Maclaughlan, accusée de complicité, a été condamnée à huit ans de prison et 500 coups de fouet. – *(AFP.)*

■ ***ÉGYPTE* : Bill Clinton** a nommé Charles Kurtzer au poste d'ambassadeur des Etats-Unis. M. Kurtzer est un spécialiste du Proche-Orient : chargé des affaires politiques à l'ambassade américaine au Caire, puis directeur adjoint pour les affaires égyptiennes, il a été également secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires proche-orientales. – *(AFP.)*

■ ***GAZA* : le docteur Haidar Abdel Chafi**, soixante-dix-huit ans, a annoncé, jeudi 2 octobre, sa démission du Conseil législatif palestinien. M. Chafi, qui avait conduit la délégation palestinienne à la Conférence de paix à Madrid en 1991, a protesté contre l'absence de démocratie dans les territoires gérés par l'Autorité palestinienne. – *(AFP.)*

■ **IRAK : trois nouveaux incidents** ont opposé les autorités de Bagdad à l'Unscom, la commission de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak. Les inspecteurs de l'Unscom ont été empêchés d'entrer dans trois sites soupçonnés de cacher des armes. – *(AFP.)*

■ **IRAN : la première organisation indépendante de journalistes** a *été créée mercredi 1er octobre à Téhéran. Le nouveau président* Mohammad Khatami, élu en mai, s'est prononcé en faveur de la liberté d'expression et a promis de coopérer avec l'association en vue de protéger légalement écrivains et journalistes. – *(AFP.)*

Bill Clinton veut renforcer les contrôles sur les aliments importés

WASHINGTON. Bill Clinton a annoncé, jeudi 2 octobre, qu'il va transmettre au Congrès un projet de loi visant à renforcer les contrôles sanitaires sur les fruits et légumes importés de l'étranger. Ce projet donnera à la Food and Drugs Administration « *le pouvoir et l'obligation d'interdire les importations de fruits, de légumes et d'autres aliments en provenance de pays dont les contrôles sanitaires ne sont pas à la hauteurs des normes américaines* ». Des normes sanitaires « *spécifiques* » aux fruits et légumes vont être élaborées. « *Je ne veux pas que cela complique l'atmosphère en matière commerciale, mais le commerce de choses qui vont rendre malades les Américains ne m'intéresse pas* », a répondu M. Clinton. Une récente affaire d'intoxication aux Etats-Unis par des fraises mexicaines avait été utilisée par les adversaires de la libéralisation des échanges pour attaquer l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain, qui regroupe Canada, Etats-Unis et Mexique). – *(AFP.)*

Le gouvernement indien peine à imposer sa politique de rigueur budgétaire

Les milieux d'affaires s'alarment d'une hausse des salaires dans la fonction publique

La politique de rigueur budgétaire adoptée par New Delhi vient de connaître ses premiers *ratés* avec la décision d'augmenter massivement les salaires des fonctionnaires et de revenir sur un *projet de privatiser les assurances. Six mois seu*lement après sa présentation, l'objectif de Palaniappan Chidambaram, le très libéral ministre *des finances, de réduire le déficit budgétaire à* 4,5 % du PIB risque ainsi d'être remis en cause.

NEW DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

Six mois après sa présentation, saluée quasi unanimement comme « *historique* », le budget de « *rêve* », du très libéral ministre indien des finances, Palaniappan Chidambaram, est sérieusement remis en cause, et les espoirs d'une poursuite soutenue de l'ouverture économique se heurtent aux réalités politiques et sociales du pays.

Préoccupé par sa survie, le gouvernement de coalition de quatorze partis, mené par Inder Kumar Gujral, a cédé au Parlement, comme aux syndicats, pour ne pas risquer de batailles aux issues incertaines. Contrairement à son programme minimum commun, le gouvernement a récemment retiré du Parlement le projet de loi visant à *ouvrir* au secteur privé le domaine des assurances et a cédé devant une menace de grève des syndicats de fonctionnaires, acceptant une hausse de 40 % des traitements. Deux mesures contraires à l'esprit et à la lettre du budget, qui prévoyait notamment de réduire le déficit budgétaire à 4,5 % du PIB.

« SUICIDE FISCAL » ?

L'augmentation des salaires des fonctionnaires – qui va coûter quelque 70 milliards de roupies supplémentaires (1 roupie vaut environ 6 francs) – a sonné l'alarme dans les milieux d'affaires, amenant même un économiste à parler de « *suicide fiscal* ». Si pour l'instant seuls sont concernés les quelque 4 millions de fonctionnaires d'échelon moyen de l'Union, les fonctionnaires des Etats commencent à revendiquer la même hausse, et plusieurs premiers ministres réclament que le gouvernement central assure le fardeau. Celui-ci, suivant les recommandations de la commission des finances, doit déjà payer un surplus imprévu de 50 milliards de roupies aux Etats.

Pour tenter de combler ce trou de plus de 120 milliards de roupies, soit 1,2 % du PIB, à mi-année, le ministre des finances vient d'annoncer une sorte de collectif budgétaire qui, selon les prévisions, devrait rapporter 70 milliards de roupies, laissant de toute façon un déficit supplémentaire de 50 milliards. Pour ce faire, M. Chidambaram en revient toutefois aux vieilles recettes, qui marquent un retour en arrière par rapport à la politique d'ouverture et de libéralisation qui caractérisait son budget. Le collectif prévoit une hausse de 3 % des tarifs douaniers, une hausse sur les taxes à l'exportation, une réduction des dépenses d'investissement et l'augmentation du nombre de compagnies publiques, dans lesquelles le gouvernement est prêt à céder des parts.

Cette dernière mesure laisse sceptiques la plupart des économistes, qui constatent déjà le manque de volonté politique de seulement suivre les recommandations de la commission dite de désinvestissement – c'est-à-dire de désengagement de l'Etat. « *On voit mal*, souligne un économiste, *comment le gouvernement qui n'a pas avancé sur ce point pourrait obtenir avant mars 1998* (fin de l'année fiscale) *70 milliards de roupies* (48 prévus par le budget, plus 22 programmés dans le collectif) *en cédant quelques-unes de ses parts dans les entreprises publiques.* » La timidité et la prudence avec lesquelles opère l'Etat dans ce domaine amènent à des aberrations, comme la récente décision d'interdire l'entrée dans le transport aérien de capitaux étrangers. « *De plus*, affirme ce même économiste, *tant que l'Etat restera majoritaire, il n'y a pas de garantie de saine gestion ou d'opérations financières claires, et les investisseurs potentiels se montrent donc plus réservés.* »

Si l'augmentation des dépenses est évidente, il semble tout aussi clair que le pari de M. Chidambaram d'obtenir de meilleures recettes en diminuant le volume des taxes semble loin d'être gagné. « *Pour que les choses fonctionnent, il aurait fallu une très forte croissance de l'économie, or celle-ci stagne car l'Etat emprunte trop*, affirme un expert. *Le gouvernement finance le déficit par l'emprunt, rendant l'argent trop cher pour le privé.* »

Les réformes à faire aujourd'hui – diminution du secteur public, restructuration des subventions (14 % du PIB) – restent les plus difficiles à mettre en œuvre en termes sociaux, et cela d'autant que le gouvernement, désuni, n'est pas en mesure d'imposer des décisions impopulaires. M. Chidambaram avoue lui-même que « *si le consensus existe sur la nécessité de réformes, il n'existe plus quand on en vient aux décisions concrètes* ».

Le gouvernement a, par exemple, refusé de réduire de 30 % sur dix ans les effectifs de la fonction publique et de prendre des mesures pour assurer une meilleure productivité. De la même façon, rien n'a été fait après le remarquable travail de la commission gouvernementale sur les subventions. L'étude montre que ces subventions sont mal orientées et ne profitent pas en fait aux couches les plus défavorisées de la population.

« *Sans approfondissement des réformes structurelles, il sera difficile à l'Inde de maintenir un taux de croissance de 6 % ou 7 %* » (taux qu'elle connaît depuis environ trois ans), estime un expert. En attendant, c'est un travail de persuasion que s'efforce d'entreprendre M. Chidambaram, qui a récemment demandé aux éditorialistes de la presse locale de l'aider à faire passer le message de la nécessité absolue des réformes.

Françoise Chipaux

Suspension des échanges à la Bourse de Bombay

Les échanges ont été suspendus, vendredi 3 octobre dans la matinée, à la Bourse de Bombay, le principal marché des valeurs en Inde, en raison de problèmes sur un satellite de communications indien. Les cambistes comptent sur ce satellite, l'Insat-2D, lancé en juin par la fusée Ariane, pour les transactions électroniques. L'Insat-2D a dû être désactivé, jeudi, en raison de problèmes d'alimentation électrique. De source officielle, on annonçait que l'Insat-2D serait réactivé sans tarder. Les opérations de la Bourse de Bombay, où sont enregistrées 1 500 compagnies, se montent à 500 millions de dollars par jour.

Djibouti : les principaux chefs de l'opposition ont été arrêtés

Le mouvement afar est victime des négociations régionales

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

L'opposition afar djiboutienne semble décapitée, après l'arrestation de ses principaux chefs dans les pays de la région. Deux semaines après l'arrestation d'Ahmed Dini, le président du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD, mouvement rebelle afar) au Yémen, au moins sept autres responsables de l'opposition ont été arrêtés en Ethiopie le 26 septembre et extradés vers Djibouti. Selon l'opposition djiboutienne figurent parmi eux Ali Maki, le commandant militaire de l'aile radicale du FRUD, Mohamed Kadami (représentant du FRUD en Europe) et son épouse Aïcha Dabale, responsable d'une organisation humanitaire.

Un commando éthiopien a investi leur résidence dans la banlieue nord d'Addis Abeba et, selon des sympathisants du FRUD, les opposants ont été mis dans un train à destination de Djibouti. Selon ces sources, un autre militant a été interpellé à Eli Daar, une localité de la région afar d'Ethiopie où vivent la majorité des 18 000 réfugiés djiboutiens chassés par la guerre civile qui a éclaté en 1991 entre les rebelles afars et le pouvoir, dominé par les Issas. Fin 1994, une faction du FRUD avait signé un accord de paix, l'autre se repliant dans les montagnes. Le ministre de l'agriculture djiboutien, Ougoureh Kifleh (ex-rebelle signataire de l'accord de 1994), a déclaré que « *les malfaiteurs, aujourd'hui sous les verrous, auront à répondre des crimes et des assassinats commis* ».

M. Kifleh fait allusion à l'attaque du 1er septembre contre une patrouille de l'armée djiboutienne, revendiquée par les radicaux du FRUD, qui a fait 11 morts, 16 blessés et 3 disparus, selon la radio nationale. Affaiblis par la défection de plusieurs responsables, les derniers irréductibles du FRUD étaient quasi inactifs depuis deux ans et demi, jusqu'à cet accrochage.

Selon des opposants afars, « *quelques jours avant la rafle, Ismaël Omar Guellech* [chef de cabinet et neveu du président de la République de Djibouti, Hassan Gouled] *s'est rendu à Addis Abeba* ». Celui-ci aurait effectué la même démarche mi-septembre auprès du gouvernement yéménite, peu de temps avant que Sanaa expulse le président du FRUD, réfugié au Yémen depuis 1995.

L'extradition des opposants djiboutiens apparaît comme un échange de services entre le gouvernement d'Addis Abeba et celui de Djibouti qui, en 1996, a extradé un opposant afar éthiopien, Muhyadin Maftan, secrétaire général de l'Arduf (Front uni démocratique révolutionnaire afar). Ce mouvement, qui affronte les dirigeants de la région administrative afar, proches du pouvoir éthiopien, est d'autant plus surveillé que certains de ses membres sont alliés aux rebelles somalis de l'ONLF (Front national de libération de l'Ogaden), en lutte contre le régime du premier ministre, Meles Zenawi.

L'Ethiopie, l'Erythrée et Djibouti, qui se partagent le territoire traditionnel des Afars, tentent de briser ces mouvements d'opposition plus ou moins organisés.

Jean Hélène

EMPLOI La « pré-conférence » sur l'emploi, chargée d'étudier l'évolution de l'économie française, devait se réunir, vendredi 3 octobre, dans l'après-midi, autour de Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn. ● LE CNPF conteste certaines conclusions du *« diagnostic »* élaboré par les experts du gouvernement, notamment le niveau des capacités d'investissement des entreprises. ● LES EXPERTS s'accordent avec le gouvernement pour estimer à près de 3 % (2,9 %) la croissance économique prévisible en 1998. Certains d'entre eux s'interrogent, cependant, sur le niveau de la consommation. ● LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ne fait pas toujours l'unanimité chez les salariés, surtout lorsqu'ils se situent au bas de l'échelle et que leurs salaires sont réduits. *(Lire notre éditorial page 20.)*



Controverse sur le « diagnostic » avant la conférence salariale

La réunion préparatoire animée par Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn, une semaine avant le sommet salaires-emploi-temps de travail de Matignon, devait être marquée par la contestation du patronat sur le constat économique établi par le gouvernement

AVANT LA CONFÉRENCE, la « préconférence » ! Le patronat et les syndicats devaient se retrouver, vendredi 3 octobre, autour des ministres de l'emploi et des finances, *Martine Aubry et Dominique* Strauss-Kahn, pour examiner le diagnostic économique et social de la France établi par les experts de l'Insee, de la direction de la prévision et de la direction des études du ministère de l'emploi (Dares) (*Le Monde* daté 28-29 septembre).

Les responsables des questions économiques des confédérations patronales et syndicales devaient se prononcer sur un document qui servira de toile de fond à la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, le 10 octobre. Celle-ci se tiendra finalement à Matignon et sera ouverte, le matin, par Lionel Jospin.

Le gouvernement cherche-t-il un consensus, notamment, avec le CNPF, sur des thèmes aussi peu consensuels que le coût du travail, le partage salaires-profits au sein des entreprises, la revalorisation progressive des rémunérations ou la durée du travail ? Il n'est pas certain que cette « préconférence » *permette de déminer le terrain.* Les huit fiches-diagnostic remises il y a quelques jours aux partenaires sociaux comportent, certes, des données peu contestables, notamment sur le différentiel de taux de chômage entre la France et les pays de l'OCDE (5,2 points).

« POTENTIEL DE REBOND »

En revanche, la note de synthèse rédigée par le conseiller économique de Mme Aubry, Olivier Davanne, fait un diagnostic que le patronat est loin de partager dans tous ses aspects, en particulier sur les capacités d'investissement des entreprises *(lire ci-dessous)*. S'appuyant sur des données pourtant peu contestables, la note gouvernementale souligne que *« les ressources humaines et en capital de notre pays sont aujourd'hui anormalement peu utilisées »*. Ainsi, l'Insee et la direction de la prévision jugent que l'activité économique est *« inférieure de 4 % à 5 % à son potentiel »*, et que l'économie française dispose d'*« un fort potentiel de rebond »*, à travers la consommation des ménages, insuffisante, et l'investissement des entreprises, toujours très réduit.

Or, les entreprises ont, selon la note, des capacités d'investissement importantes. *« Les indicateurs d'ensemble sont ainsi sans équivoque sur la situation globale des sociétés françaises »*, même si, par taille (PME) ou par secteur (bâtiment), certaines sont dans une situation financière très tendue, précise le texte remis aux partenaires sociaux. *« Les contraintes financières ont été desserrées et les décisions d'investissement des entreprises sont dictées principalement par leurs perspectives de débouchés. »*

Les excédents records du commerce extérieur français montrent que la demande étrangère reste très soutenue. Les débouchés reposent donc, selon la note, sur une reprise de la consommation et de l'investissement, qui suppose un retour à la confiance des ménages et des chefs d'entreprise. Mais ce retour de la confiance dépend lui-même du recul du chômage, analyse-t-on chez Mme Aubry, où l'on défend le principe d'une loi-cadre sur les 35 heures, qui montrerait ainsi la volonté du gouvernement de créer des emplois.

Le premier ministre a réuni, jeudi, l'ensemble de son gouvernement pour débattre de la conférence sur l'emploi, sans pour autant dévoiler la ligne qu'il annoncera, le 10 octobre, aux partenaires sociaux. Alors que la réforme de l'Etat était aussi au menu de cette séance de travail mensuelle, celle-ci a porté presque exclusivement sur la semaine de 35 heures, la loi de financement de la Sécurité sociale, et le bilan de la circulation alternée imposée à Paris mercredi dernier faisant aussi l'objet de quelques interventions. *« Ce qui a été beaucoup souligné, c'est le fait de tenir compte de la situation différenciée des entreprises*, a déclaré Catherine Trautmann, porte-parole du gouvernement, au terme de la réunion. *C'est un des points qui ressort très fortement. »*

« UN TEST DÉCISIF »

Un des participants, cité anonymement par l'agence Reuter, évoque l'idée d'un rendez-vous entre les partenaires sociaux et le gouvernement dans quelques mois, afin de faire le point sur l'état d'avancement des négociations sur la réduction du temps de travail. *« L'idée de base,* a-t-il dit, *c'est plutôt : on discute secteur par secteur, firme par firme : on se donne rendez-vous dans dix-huit mois, et on donne une prime à ceux qui ont avancé, parce que sinon, les gars vont attendre paisiblement de voir ce qui se passe. »*

A une semaine de la conférence sur l'emploi, les divergences ne sont pas gommées, mais les esprits se sont en apparence calmés. Après les gesticulations du patronat, qui menaçait de boycotter la conférence, le président du CNPF, Jean Gandois, a été rassuré par les propos apaisants tenus mardi par le premier ministre sur TF 1 : *« Bien sûr, on ira à la conférence »*, a-t-il affirmé, mercredi, sur Europe 1. Cette conférence est importante, même si aucun accord de type Matignon 1936 ou Grenelle 1968 n'y sera signé. Le PS étant placé devant ses électeurs, les syndicats devant les salariés et le patronat face à ses mandants, ce sera *« un test décisif pour un éventuel renouveau des relations sociales en France »*, estime Jacques Delors dans une chronique publiée par *Le Nouvel Observateur.*

Jean-Michel Bezat

Le CNPF récuse l'argumentation du gouvernement

LE PATRONAT se proposait de réfuter, vendredi 3 octobre, lors de la réunion présidée par Martine Aubry, le diagnostic économique formulé par le gouvernement dans sa note de synthèse *(lire ci-dessus)*.

Celle-ci, selon le CNPF, repose sur le sentiment fallacieux que les entreprises disposeraient de capacités de financement inemployées, résultant d'un partage de la valeur ajoutée défavorable aux salariés, et qu'il serait urgent de rééquilibrer pour stimuler la consommation.

● **Le partage de la valeur ajoutée.** Les experts patronaux affirment qu'après une nette amélioration, dans les années 80, en faveur du capital, la part du travail dans le surplus distribuable de valeur ajoutée nationale a progressé, à partir de 1991, de 0,9 %, quand celle du capital reculait de 0,5 %. Deux causes expliqueraient cette évolution : l'alourdissement de la fiscalité sur les facteurs de production (taxe professionnelle, taxes sur les produits pétroliers, taxes sur les salaires et la main-d'œuvre, taxes sur les véhicules), qui a augmenté en francs constants de 29 % de 1989 à 1996, selon le CNPF, alors que la valeur ajoutée gagnait 16 % seulement ; dans le même temps, les rémunérations ont progressé toujours en francs constants de 17 % et la marge brute des entreprises de 10 %.

Le CNPF affirme qu'il n'y a pas de liaison directe entre partage de la valeur ajoutée et croissance économique : à part identique des rémunérations, le produit intérieur brut a augmenté deux fois moins vite en 1986 et 1987 que de 1970 à 1973 ; de même, *« à partage inchangé »*, la croissance a été très forte de 1988 à 1990 et très faible de 1991 à 1996, affirment les experts patronaux.

● **Les capacités de financement des entreprises.** Le CNPF estime que la *« prétendue aisance retrouvée »* des entreprises repose sur un investissement contraint à la baisse par l'atonie de la demande et par l'augmentation des prélèvements obligatoires, mais aussi qu'elle résulte d'une *« pure convention comptable »*. Selon lui, leur capacité de financement est passée, dans les comptes de la nation, d'un solde négatif de 138 milliards de francs, en 1990, à un solde positif de 104 milliards en 1996 (149 milliards et 134 milliards, selon les documents officiels) surtout en raison de l'augmentation massive (65 milliards de francs selon le CNPF, 13 milliards selon les documents officiels) du poste *« autres transferts en capital »*, qui traduit les défaillances d'entreprise et les ajustements bancaires. L'organisation patronale affirme même que *« la capacité de financement "effective", loin de s'être améliorée depuis 1990, n'a cessé de se réduire pour devenir négative en 1996 »*.

ERREUR DE PERSPECTIVE

Le CNPF estime que le gouvernement commet une erreur de perspective lorsqu'il fait état de l'incontestable amélioration des marges des entreprises françaises. Ce n'est pas à la situation d'hier qu'il faut comparer ces marges plus importantes, mais à celle de leurs concurrents américains et européens, dont la rentabilité des fonds propres est deux fois supérieure à celle des entreprises françaises.

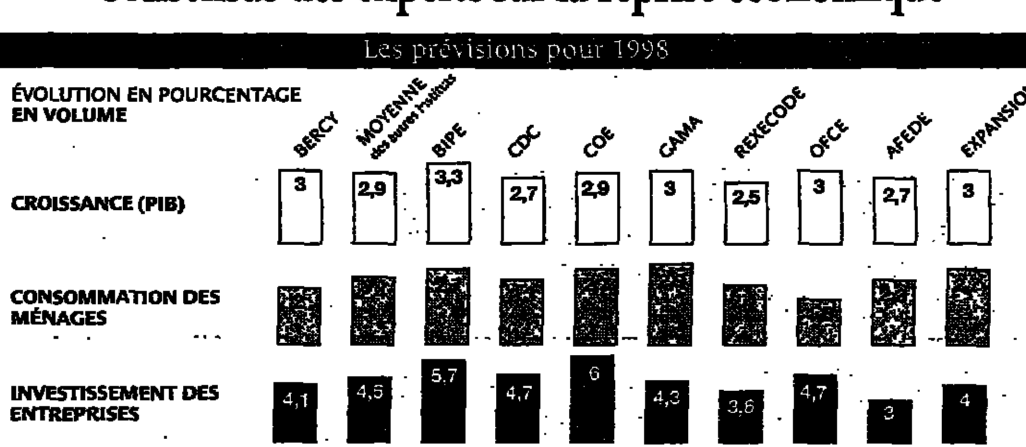
● **L'explication de la panne de croissance.** Les analystes de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie s'étonnent que la note sur la croissance *insuffisante* ne fasse à aucun moment état du problème des déficits publics. Les rédacteurs gouvernementaux expliquent le bon exemple des Pays-Bas par le développement du temps partiel, alors que, d'après les responsables du CNPF, les partenaires sociaux et le gouvernement néerlandais y ont contribué fortement en *« rééquilibrant la situation en faveur du secteur marchand et en arbitrant entre les salaires et l'emploi au profit de ce dernier »*.

● **Le temps de travail.** C'est avec une satisfaction évidente que les membres du CNPF ont lu que, selon la direction de la prévision du ministère de l'économie, la France est, au sein de l'OCDE, l'un des pays où les salariés travaillent le moins entre quinze et soixante-dix ans, soit 49 507 heures de travail effectif contre 71 123 au Japon, 61 343 aux Etats-Unis, 56 918 en Grande-Bretagne, mais 44 501 en Italie, 43 974 en Espagne ou 43 737 en Belgique. Ils se trouvent confortés par ces chiffres dans leur conviction que *« le travail n'est pas à répartir, mais à multiplier »*.

La délégation patronale qui participait à la réunion dite de « diagnostic » devait être composée de deux vice-présidents du CNPF, Denis Kessler, le responsable de la commission économique, et Martine Clément, la responsable des PME, accompagnés du directeur général chargé des affaires économiques, Jacques Creyssel.

Alain Faujas

Consensus des experts sur la reprise économique



IL ARRIVE, comme ce fut le cas à l'automne 1992, que l'opposition reproche au gouvernement d'avoir construit son budget sur des hypothèses économiques irréalistes. Cette année, le gouvernement devrait échapper à cette controverse. C'est du moins ce que laissent transparaître les travaux de la Commission des comptes de la nation, qui s'est réunie jeudi 2 octobre (*Le Monde* du 3 octobre). Ceux-ci mettent en évidence une très grande convergence de vues entre les experts du ministère des finances et ceux des instituts de conjoncture.

Pour 1997, c'est normal : à ce stade de l'année, les erreurs de prévision sont réduites, et tout le monde s'accorde à penser que la croissance atteindra 2,2 %. Mais c'est également le cas pour 1998 : alors que le gouvernement espère une croissance de 3 %, la prévision moyenne des huit instituts est de 2,9 %. Mieux que cela, les instituts partagent la conviction du gouvernement sur un point décisif du scénario économique : la reprise a d'autant plus de chances de se consolider que la demande intérieure viendra progressivement prendre le relais de la demande étrangère. Pour les deux indicateurs décisifs que sont la consommation des ménages et l'investissement des entreprises, les conjoncturistes avancent même des estimations supérieures à celles de Matignon.

Dans ces prévisions consensuelles, une seule fausse note : l'institut Rexécode, proche des milieux patronaux, se montre un peu moins optimiste que ses confrères pour l'investissement des entreprises et, donc, pour la croissance. Que cette prudence soit ou non justifiée, elle a au moins le mérite de souligner l'aléa principal qui affecte toutes ces simulations.

Il ne fait, certes, pas de doute que l'économie française est entrée dans une phase de reprise. Compte tenu, notamment, du niveau du dollar, les exportations françaises progressent vivement, comme en témoigne le nouveau record établi en juillet par le commerce extérieur (22,3 milliards de francs). C'est donc, effectivement, la demande étrangère adressée à la France qui constitue le moteur principal de la croissance.

Pour que les prévisions optimistes se confirment, il importe cependant que la demande intérieure prenne progressivement le relais. Qu'en est-il ? Indéniablement, le climat économique s'améliore. Les dernières enquêtes de l'Insee attestent que le moral des ménages comme celui des chefs d'entreprise se redresse. Pour l'anecdote, on peut aussi relever certains indicateurs sectoriels très symboliques : dans la presse, les petites annonces de recrutement des cadres sont en hausse sensible (près de 15 % pour *Le Monde* en septembre) ; les ventes de carton ondulé (souvent considérées comme un « indicateur avancé », car si les industriels augmentent leurs achats de produits de conditionnement, c'est qu'ils anticipent une hausse de leurs ventes) devraient progresser de près de 4,5 % en 1997...

Pour autant, si l'horizon s'éclaircit, l'Insee n'a pas encore confirmé que l'investissement avait redémarré. Il ne faut pas en déduire qu'après avoir prédit une reprise des dépenses d'équipement depuis trois ans – ce qui ne s'est jamais vérifié – la plupart des instituts risquent de nouveau de se tromper, car, cette fois, le contexte est autrement plus favorable, compte tenu notamment du bas niveau des taux d'intérêt. La remarque a seulement valeur de mise en garde : pour l'heure, la demande intérieure est toujours très faible...

Laurent Mauduit

Chez Pechiney-emballages, 32 heures sans joie

LIBOURNE (Gironde)
de notre envoyée spéciale

« On a signé contraints et forcés. Sinon, c'était 63 licenciements », confie Jean-Pierre Vincent, secrétaire (CGT) du comité d'entreprise de Pechiney, emballages alimentaires, près de Libourne, en Gironde. L'usine, qui emploie 340 personnes, fabrique des capsules de surbouchage pour les vins et alcools ; elle a été touchée de plein fouet en 1991 par une loi américaine interdisant l'usage du plomb comme matière première. Elle a dû adopter l'étain, dix fois plus coûteux, et l'aluminium, d'où une forte réduction des marges sur un marché déjà en crise.

REPORTAGE

« Les gens, ici, gagnent des 5 500, 6 000 francs par mois ; alors, une perte de salaire de 300 francs, ça compte... »

Depuis, les plans sociaux se sont succédé : en 1993, puis en 1995, mais sans licenciements secs. En 1996, face à un carnet de commandes atone pour 1997, un troisième plan social s'impose. L'usine, qui emploie à l'époque 354 personnes, doit réduire ses charges de personnel : 82 licenciements sont envisagés ; 13 personnes se portent volontaires pour des aides au reclassement, tandis que 6 bénéficient de mesures d'âge. Restent 63 personnes. La direction de l'usine négocie avec les syndicats une réduction du temps de travail. La discussion sera favorisée par la loi Robien en juin 1996. L'accord signé en novembre par la CGT, FO et CFDT prévoit une réduction du temps de travail de 20 %, avec redistribution intégrale aux salariés de tous les avantages financiers qu'accordera la loi.

Désormais, 307 personnes dans l'usine travaillent 32 heures, à raison de quatre jours par semaine. Le temps de travail est donc réduit de 16 %, tandis que les salaires les plus faibles ont diminué de 2 %, et les plus élevés, de 6 % à 8 %. Les neuf cadres, qui ne sont pas concernés par l'accord, ainsi que certains agents de maîtrise sont les seuls à demeurer à temps complet. Ce qui ne va pas sans rancœur. Les agents de maîtrise ne comprennent pas pourquoi ils travaillent 32 heures : jusque-là, ils se sentaient plutôt faire partie des cadres. *« Du jour au lendemain, on m'a dit : "Non, toi, tu ne travailles pas le vendredi, tu joues dans l'autre camp." Je suis en quelque sorte privé de travail »*, témoigne l'un d'entre eux, proche de la retraite.

La durée du travail peut théoriquement varier de zéro à 44 heures par semaine mais, en fait, elle reste constante. *« On fait nos 32 heures sur quatre jours. Quelques-uns travaillent un vendredi par mois, mais c'est rare »*, expliquent les ouvriers. A côté de sa machine, une ouvrière le reconnaît : *« Je suis contre les 32 heures, mais, maintenant que j'ai mon vendredi libre, je me le garde ! »*

Le personnel de l'usine, pourtant, est plus que mitigé. Tous insistent sur la perte de salaire : limitée pour les plus bas revenus à environ 130 francs par mois, celle-ci peut monter jusqu'à 800 francs pour un agent de maîtrise. De plus, dès 1998, la compensation, liée aux avantages dégressifs de la loi Robien, devrait diminuer.

La décomposition du salaire en deux parties n'arrange pas les choses : le salaire mensuel est versé pour 32 heures hebdomadaires, d'où une diminution sensible et, tous les six mois, un complément est versé, par avance, sous forme de prime. *« Ce système nous permet de bénéficier de l'exonération des charges sur les bas salaires, qui est redistribuée aux salariés »*, explique Richard Poyol, directeur du site. Les salariés ont tendance à ne prendre en compte dans leurs estimations que leur salaire qui a baissé, oubliant le complément semestriel de 5 000 francs environ, pour les plus bas salaires. *« Les gens, ici, sont à peine au-dessus du SMIC, ils gagnent des 5 500, 6 000 francs par mois ; alors vous imaginez bien qu'une perte de salaire de 300 francs, ça compte... »*, commente le secrétaire du comité d'entreprise.

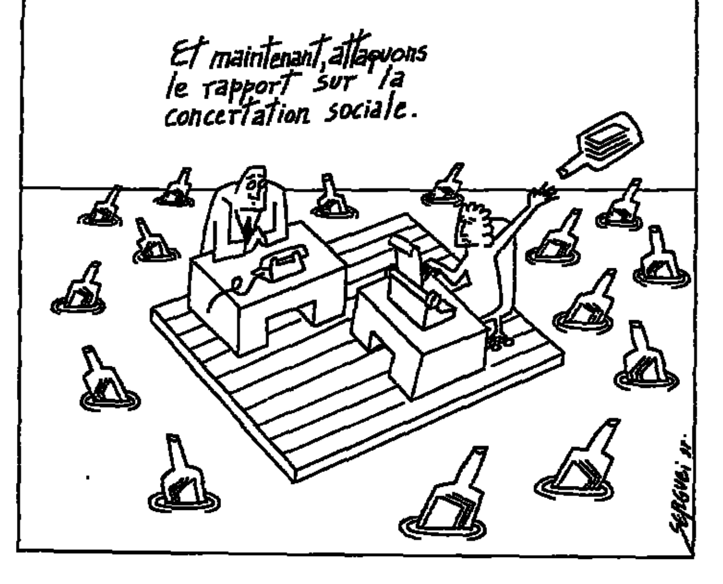
Si, selon la direction, certains ouvriers profitent de leur temps libre pour travailler dans les vignes, une ouvrière reconnaît avoir essayé de trouver des petits boulots le vendredi, mais sans succès. Elle aussi, elle préférerait, sans hésiter, revenir aux 39 heures.

Delphine Aggoun

Le commissariat général du Plan est réduit au chômage technique

L'organisme, dirigé par un « séguiniste », est mis sur la touche

La préparation de la conférence *salaires-emploi-temps* de travail aurait, en d'autres temps, mobilisé le Commissariat général du Plan. Il n'en a rien été. Dirigés *par Henri Guaino, proche de Philippe Séguin et de* Charles Pasqua, les cent quarante fonctionnaires et chercheurs du Plan s'ennuient.



LE COMMISSARIAT général du Plan sert-il encore à quelque chose ? La logique aurait voulu qu'il soit largement associé à la préparation de la conférence sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail, puisque sa mission traditionnelle est d'éclairer le gouvernement sur les grands défis de moyen et de long termes et de constituer l'un des lieux où les partenaires sociaux se rencontrent et débattent. Or, cette fois, pas le moindre rapport ne lui a été commandé pour fixer les enjeux de la réduction du temps de travail ou du partage de la valeur ajoutée ; pas le moindre débat n'y a été organisé : le commissariat a clairement été mis sur la touche.

Délibéré ou non, ce choix est révélateur de la crise larvée que traverse cette institution. Déjà, à l'époque du gouvernement d'Edouard Balladur, le Plan avait perdu de son lustre d'antan. Tout *juste avait-il fait* beaucoup parler de lui lors de la publication d'un rapport fameux, réalisé sous la houlette d'Alain Minc, dans lequel l'ancien premier ministre avait puisé de nombreux thèmes de sa campagne présidentielle. Puis, avec Alain Juppé, la mise à l'écart du Plan s'était accentuée. En guerre ouverte avec le nouveau commissaire, Henri Guaino, proche de Philippe Séguin et de Charles Pasqua, *M. Juppé n'avait pas confié la* moindre mission au Plan. A une seule exception près : il lui avait demandé de faire une expertise de la proposition de réduction du temps de travail avancée par Michel Rocard, mais son rapport avait été, ensuite, interdit de publication.

Arrivant à l'hôtel Matignon, Lionel Jospin a donc été confronté à un choix délicat. Pouvait-il évincer M. Guaino sans prendre le risque de susciter le courroux présidentiel ? Même si certains ont intrigué en faveur de cette solution, le premier ministre a finalement choisi de ne pas suivre ces recommandations *intéressées. Cependant, dans* le même temps, le Plan a encore plus été relégué, si bien qu'il règne dans cette maison, qui compte cent quarante personnes, dont une quarantaine de chargés de mission de haut niveau, une atmosphère délétère.

Les symptômes de cette paralysie sont multiples. En conflit avec *le commissaire, le commissaire-ad*joint, Jean-Philippe Gaudemet, qui assure la coordination des travaux inter-services, est parti en mai et n'a toujours pas été remplacé. De*puis le départ, en juin, de Pierre Jo*ly, le service économique, financier et international n'a pas, non plus, de responsable. En outre, une situation conflictuelle entre le commissaire et le chef du service social nuit aux travaux de recherche dans ce domaine.

EN VASE CLOS

Le paradoxe, c'est que le commissariat continue de travailler, mais en vase clos. Le commissariat a remis ainsi, en juin, au gouvernement, une étude importante, sorte d'anatomie du chômage, que lui avait commandée M. Juppé. Or, *cette étude, qui aurait pu nourrir la* réflexion des partenaires sociaux à la veille de la conférence nationale, n'a fait l'objet d'aucune publication. Haut fonctionnaire républicain, M. Guaino, qui n'a pas que des amitiés à droite, semblait disposé à travailler avec le nouveau gouvernement. Méfiant, ce dernier n'a guère été enclin à lui en donner les moyens, mais, cohabitation oblige, n'a pas voulu faire de vagues. Soumis à l'obligation de réserve, de nombreux membres de cette maison ne cachent donc pas, *en privé, leur amertume et* parlent de gâchis. Secrétaire général du syndicat FO, majoritaire, Gilles Denizet a demandé audience à l'Hôtel Matignon pour que des directives claires soient données au Plan, mais n'a toujours pas reçu de réponse.

Par ricochet, un autre organisme réputé, rattaché au commissariat, le Centre d'études, de prospective et d'informations internationale (Cepii), fait les frais de la situation. Depuis le départ de Jean Pisani-Ferry, devenu conseiller économique de Dominique Strauss-Kahn, le poste de directeur n'a pas *été pourvu.*

L. M.

Une circulaire du premier ministre vise à faciliter l'accès aux archives de Vichy

Publié entre la « déclaration de repentance » des évêques et l'ouverture du procès Papon, un texte de Lionel Jospin assouplit les règles de consultation des documents relatifs à la période 1940-1945

LE GESTE de Lionel Jospin est à la fois symbolique et politique. Entre la « déclaration de repentance » des évêques de France pour le silence de l'Eglise catholique sur les persécutions antijuives pendant la guerre, à Drancy, et l'ouverture du procès de Maurice Papon, le 8 octobre, à Bordeaux, le premier ministre a fait publier au *Journal officiel* du vendredi 3 octobre une circulaire relative à l'accès des archives publiques de la période 1940-1945.

Ce texte est un encouragement donné aux administrations pour qu'elles facilitent la consultation de ces archives autant en poursuivant leur classement qu'en réduisant les délais pour y accéder. M. Jospin s'y était engagé lors du 55e anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv, en juillet, en attendant le dépôt d'un projet de loi, dont la circulaire confirme la préparation, *« à partir des propositions contenues dans le rapport de M. Guy Braibant sur les archives de France »* remis au précédent chef du gouvernement, en mai 1996.

« C'est un devoir de la République que de perpétuer la mémoire des événements qui se déroulèrent dans notre pays entre 1940 et 1945 », assure la circulaire dans son premier alinéa. Ce principe posé, M. Jospin souligne l'importance de la recherche historique : *« Les travaux et les publications des chercheurs constituent une arme efficace pour lutter contre l'oubli, les déformations de l'histoire et l'altération de la mémoire. Ils contribuent ainsi à ce que le souvenir de cette période soit vivace et fidèle. »* L'objet de la circulaire est donc de définir, *« dans le respect de la législation applicable »*, comment faciliter l'accès des archives aux chercheurs.

Comme le soulignait M. Braibant dans *Le Monde* du 22 juin 1996, en vertu de la loi du 3 janvier 1979, la totalité des archives sur Vichy ne sera accessible qu'en 2004. Aussi proposait-il de réduire de dix ans le délai spécial de soixante ans (informations susceptibles de porter atteinte à la vie privée, intéressant la sûreté de l'Etat ou la défense nationale) et de cinq ans le délai ordinaire de trente ans. En attendant une nouvelle loi, M. Jospin estime qu'*« il convient de faire le meilleur usage des possibilités de dérogations, générales ou individuelles »*.

DÉROGATIONS

Ces dérogations sont déjà ouvertes par la loi de 1979, cependant le premier ministre note que *« la faculté d'accorder des dérogations générales n'a pas, à ce jour, été suffisamment exploitée par les administrations »*, excepté par le ministère de l'intérieur qui, depuis juillet 1983, autorise la consultation de documents parmi lesquels figurent notamment les rapports des préfets au ministre de l'intérieur entre 1940 et 1944. *« J'entends que de nouveaux fonds fassent l'objet d'une dérogation générale*, écrit M. Jospin. *La direction des archives de France adressera prochainement une liste de ceux qui pourraient être ouverts à la consultation aux départements ministériels concernés en tant qu'administrations ayant effectué le versement des dossiers aux archives. »*

« Je souhaite, poursuit-il, *que les administrations destinataires de cette liste indiquent très rapidement (...) si elles consentent à l'octroi d'une dérogation générale de ces fonds. En cas de réponse négative, il conviendra d'exposer en détail les raisons impérieuses qui militent contre l'ouverture d'un fonds. »* Début décembre, au plus tard, le ministre de la culture rendra compte au premier ministre des réponses obtenues.

La circulaire indique que 2 201 dérogations individuelles ont été instruites en 1996, que la moitié concernait les archives départementales et que deux tiers de ces dernières portaient sur la période de la guerre. Au total, 85 % des demandes ont été honorées. M. Jospin souhaite que l'on aille plus loin et recommande une souplesse accrue, un meilleur inventaire et un délai de réponse plus court – trois mois est *« un maximum »* – sans s'attacher à *« la personnalité ou à la motivation des personnes qui sollicitent une dérogation »*.

Estimant que *« la divulgation de documents vieux de plus de cinquante ans ne présente plus aucun risque pour la sûreté de l'Etat ou la défense nationale »*, à de rares exceptions, le premier ministre décide que les demandes entrant dans ce cadre *« ne devront plus être rejetées sur le fondement de ces impératifs »*. Le seul motif de refus qui sera accepté sera *« le respect de la vie privée »*. Mais même dans ce cas, les chercheurs reconnus pour le sérieux de leurs travaux auront accès aux archives « sensibles » après engagement écrit de préserver *« l'anonymat des personnes en cause »*. Les dérogations individuelles ne seront plus temporaires.

Olivier Biffaud

Les armateurs sont prêts à rediscuter du régime d'exonérations fiscales des « quirats »

LE MONDE MARITIME – armateurs, agents consignataires, entreprises de construction navale, élus de droite et de gauche du littoral – est en ébullition depuis que le gouvernement a annoncé, dans le projet de budget 1998, son intention de supprimer totalement le régime fiscal des « quirats ». Cette disposition, concrétisée dans la loi Pons du 5 juillet 1996, permet à des personnes physiques ou à des sociétés de déduire de leur revenu imposable les sommes correspondant à des parts de copropriété dans des navires de commerce, neufs ou d'occasion.

Selon Jacques Oudin, sénateur RPR de Vendée et auteur d'un rapport sur le sujet, le mot « quirat » aurait désigné jadis, en orfèvrerie et en joaillerie, des mesures comptées en 24es. Initialement, le nombre de parts de copropriété de navires était de 24, mais aujourd'hui il est de plusieurs centaines.

Pour le ministère de l'économie, les quirats constituent la *« niche d'évasion fiscale »* par excellence. Un particulier qui investit dans une part de cargo ou de pétrolier pourra déduire jusqu'à 500 000 francs de son revenu et, *s'il s'agit d'une* société, il n'y a plus de limite au plafond. *« Cela permet à des contribuables avisés et disposant de revenus très importants de réduire leur impôt dans des proportions excessives. Quant aux sociétés de grands groupes, elles utilisent ce dispositif à des fins de pure optimisation fiscale pour des montants qui se chiffrent en dizaines de millions de francs »*, explique-t-on.

Selon les experts, ce dispositif se révélerait cinq fois plus onéreux que dans les prévisions et serait relativement inefficace puisque chaque emploi de marin ou d'officier créé ou maintenu coûte au budget 5 millions de francs. *« La vérité*, a déclaré Dominique Strauss-Kahn, le 27 septembre au quotidien *Ouest-France, est que ce système n'a pas tellement servi l'emploi, mais ça a servi exactement 1 000 contribuables sur 30 millions et 20 sociétés. »*

Ces arguments ont fait sortir de leurs gonds ceux qui estiment que les quirats ont été la seule mesure significative – et approuvée par la Commission européenne – pour enrayer le déclin de la flotte de commerce française qui, en vingt *ans, a dégringolé du 10e au 28e rang* mondial, avec seulement 210 navires. Pour Edouard Berlet, délégué général du Comité central des armateurs de France (CCAF), Bercy profère *« des mensonges » sur les* chiffres. Selon lui, les quirats coûtent au budget 600 millions de francs par an et non 2 milliards, comme le disent les fonctionnaires du budget.

« DÉLOCALISER LES FLOTTES »

Quant à la facture publique par emploi, le CCAF juge qu'il ne faut pas retenir seulement les marins mais les salariés des entreprises à terre et aussi les emplois maintenus dans les chantiers navals (5 000 personnes environ notamment à Saint-Nazaire). Pour les armateurs, cette *« niche »* n'est qu'un encouragement à l'investissement et n'est pas plus scandaleuse que les aides aux DOM-TOM ou au logement. Elle est sous contrôle vigilant de l'administration, puisqu'un investisseur ne peut se lancer dans son projet sans l'agrément du ministère des finances.

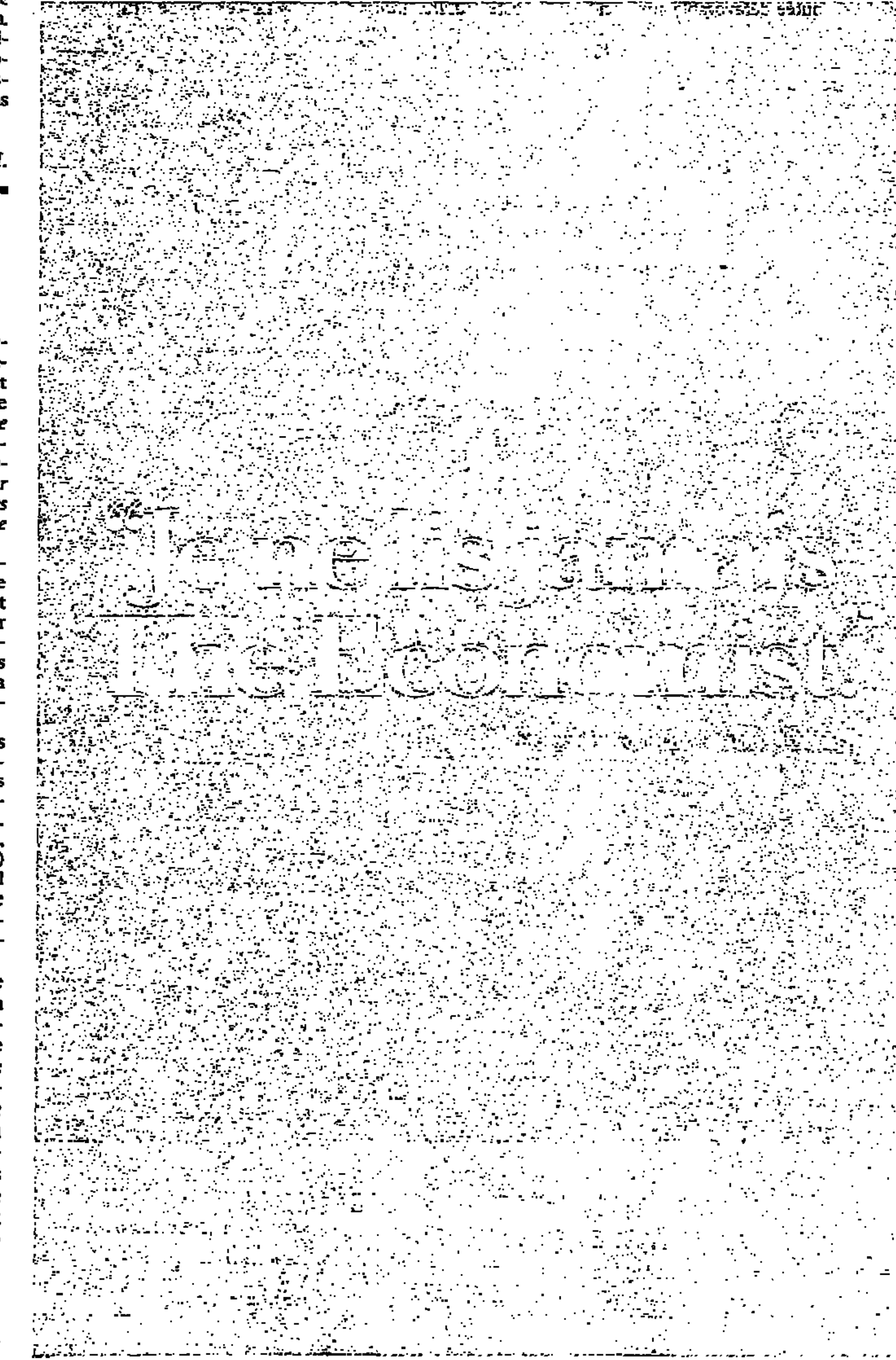
Ancien maire UDF de Sète, Yves Marchand, président du Conseil supérieur de la marine marchande, parle d'une décision *« qui se traduit par une régression incompréhensible, malheureuse et nocive »*. Président du groupe RPR du Sénat et sénateur du Morbihan, Josselin de Rohan nous a déclaré que *« ce mauvais coup »* va avoir tout simplement pour conséquence *« d'inciter les armateurs à délocaliser leur flotte ou à transférer leurs navires sous d'abominables pavillons de complaisance »*.

De fait les quirats « à la française » ont déjà donné un coup de fouet salutaire à l'investissement maritime. Au 15 septembre, sur seize navires neufs agréés par Bercy, six seront construits dans des chantiers français, soit en valeur la moitié du montant des investissements totaux.

Tandis que les professionnels *mettent au point une contre-offen*sive, de nombreux parlementaires du littoral préparent des amendements au projet de loi de finances. Favorable au principe des quirats, Jean-Yves Le Drian (PS, Morbihan) veut moraliser le dispositif, mais il estime que ce serait une faute de *« se cantonner dans une appréciation à courte vue, strictement financière »*.

Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, s'en tient à la solidarité gouvernementale mais, en privé, il assure qu'il ne ménagera pas ses efforts pour faire changer d'idée son collègue des finances, d'autant que pour la pêche un système très voisin d'incitation à l'investissement vient d'être approuvé à l'unanimité au palais Bourbon. Ouverture ? Jean-Claude Gayssot, ministre des transports et de l'équipement, vient de mettre en place un groupe de travail avec le ministère du budget pour réfléchir à d'autres systèmes d'aides.

François Grosrichard



Les libéraux veulent rénover le discours de la droite sur les sujets de société

Alain Madelin se dit « ouvert » sur le contrat d'union civile et la dépénalisation du cannabis

Les libéraux de l'UDF estiment que l'opposition est prête à adopter un discours libéral. Lors d'une réunion des délégués d'Idées Action, jeudi 2 octobre, Alain Madelin a souhaité donné *« une assise populaire »* au courant libéral. Le président de Démocratie libérale souhaite que l'opposition aborde *« sans tabou »* les débats sur les sujets de société tels que le contrat d'union civile et la dépénalisation du cannabis.

UNE QUESTION tracasse les libéraux : pourquoi, selon la formule d'Alain Madelin, le libéralisme a-t-il *« mauvaise presse »* en France ? Pourquoi, selon l'expression de François Léotard, *« les idées libérales »* ne sont-elles *« acceptées que par une partie seulement des Français »*, une partie qui, aujourd'hui et tout compris, *« ne fait pas une majorité »* ? Au moment où ils se prennent à rêver d'une opposition enfin décidée à se ranger sous leur bannière, les libéraux de l'UDF veulent en remodeler l'image et *« sortir le discours entrepreneurial du ghetto où nous l'avons laissé s'installer »*, de l'aveu de Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale.

C'est la priorité que s'est fixée Alain Madelin. L'ancien ministre de l'économie, qui avait en vain plaidé pour un « tournant libéral » pendant la campagne des élections législatives, juge qu'après sa défaite, l'opposition y est désormais prête. Il l'a expliqué, jeudi 2 octobre, aux délégués de son club de réflexion Idées Action, composé de membres de l'UDF, du RPR – son président délégué est l'ancien député RPR Yvon Jacob – et de « non encartés », dont il veut faire le laboratoire d'un *« puissant courant libéral avec une assise populaire »* capable de déboucher, le moment venu, sur *« une majorité libérale avec un centre de gravité libéral »*.

RÉTICENCES

Avec quel discours ? Pour se faire entendre, Alain Madelin, comme François Léotard, a entrepris de faire passer un message : le libéralisme ne se résume pas à l'économie. Lorsqu'il s'en prend aux projets fiscaux et économiques du gouvernement, comme il l'a fait à Tours, vendredi 26 septembre, lors du premier forum de Démocratie libérale, M. Madelin ne situe pas sa critique *« sur un plan d'efficacité, mais sur un plan moral »*. A la déresponsabilisation par le recours à l'Etat dont serait porteuse la politique de la gauche, mais aussi celle que la droite à trop longtemps mise en œuvre à ses yeux, il oppose une société de responsabilité.

Compte tenu des réticences auxquelles ils reconnaissent que le discours libéral se heurte sur le terrain de l'économie, les deux hommes ont entrepris d'exprimer une « différence libérale » dans d'autres domaines, au risque de bousculer ce que M. Madelin appelle la *« vieille droite »*. Lorsqu'il prône sans relâche une réforme des institutions qui garantisse un plus grand équilibre et une meilleure séparation des pouvoirs, M. Léotard reste dans les limites traditionnelles du débat à droite. Mais quand il propose de considérer la République comme *« divisible »* et de s'orienter vers une France *« fédérale »*, le président de l'UDF sait qu'il ne peut que heurter certains de ses amis, notamment dans les rangs du RPR, mais aussi chez les centristes, qui n'ont pas tardé à exprimer leur désaccord.

M. Madelin s'est délibérément exposé au même risque, jeudi, en souhaitant que le débat s'engage de manière ouverte et *« sans tabou »* sur deux sujets aussi sensibles, à droite, que le contrat d'union civile et sociale (CUCS) et la dépénalisation de l'usage du cannabis. *« Je suis très ouvert sur ces sujets »*, indique-t-il, sujets *« les plus difficiles »* qu'il convient d'aborder, selon lui, avec *« un bœuf sur la langue »*. Alors que M. Léotard a indiqué qu'il est à ses yeux légitime de mener un débat sur la dépénalisation du cannabis, M. Madelin se dit *« ouvert »* à l'idée de régler les *« problèmes réglementaires et contractuels auxquels se heurtent des projets de vie en commun »*. Et même si M. Madelin se dit opposé à l'institution d'un *« régime matrimonial bis »* via un contrat spécifique, il est peu probable que sa position soit acceptée sans grincements de dents par ceux qui, comme Nicolas Sarkozy, mettent en parallèle l'institution du CUCS avec la politique familiale du gouvernement, et déplorent que *« le gouvernement souhaite retirer un avantage fiscal aux familles au moment même où il songe à en accorder un autre aux couples homosexuels »* (*Le Monde* du 17 septembre).

Cécile Chambraud

Députés et sénateurs en désaccord sur le plan emplois-jeunes

L'Assemblée nationale pourrait accepter quelques amendements du Sénat sur le projet de loi de Martine Aubry

LES SEPT DÉPUTÉS et les sept sénateurs réunis, jeudi 2 octobre, au Sénat en Commission mixte paritaire (CMP) n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un texte commun du projet de loi de Martine Aubry visant à créer, en trois ans, 350 000 emplois dans les secteurs public, parapublic et associatif. Après son adoption par les députés, le 17 septembre, le texte avait été voté par la majorité de droite du Sénat, dans la nuit du 1er au 2 octobre, sous une forme si largement différente de sa version initiale que les membres de la gauche sénatoriale se sont prononcés contre un projet ainsi *« dénaturé »*.

« L'écart entre le texte de l'Assemblée nationale et celui du Sénat était trop grand », a indiqué Jean-Pierre Fourcade (UDF-RI, Hauts-de-Seine), président de la Commission des affaires sociales du Sénat. Son homologue de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis), a cependant annoncé que certaines dispositions adoptées par les sénateurs pourraient *« être reprises par l'Assemblée nationale »*.

Il s'agit en particulier d'un amendement du rapporteur, Louis Souvet (RPR, Doubs), visant à assouplir les conditions de l'expérimentation de l'apprentissage dans le secteur public, et d'un autre amendement de Jean Madelain (UC, Ille-et-Vilaine) créant un Fonds national de péréquation destiné à mieux répartir le financement des centres de formation d'apprentis (CFA). Les députés ne se sont pas montrés hostiles, au moins sur l'idée, de mettre des cadres au chômage à la disposition des associations qui bénéficieront d'emplois-jeunes.

HOMMAGE

Claude Bartolone et le rapporteur du texte, Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), ont tous deux rendu hommage à leurs homologues du Sénat pour le travail accompli sur ce projet de loi, en dépit des désaccords de fond. Déjà, en conclusion du débat, Mme Aubry avait souligné la différence à ses yeux entre la *« qualité du travail et des interventions »* de la Commission, par rapport à l'attitude *« très dogmatique et peu réaliste »* d'une autre partie de la majorité sénatoriale qui avait agi, selon elle, dans la *« confusion »* et dans *« l'incohérence »*.

Les députés se préparent donc à rétablir, mardi 7 octobre, le texte dans une version proche de celle adoptée par l'Assemblée nationale. Puis les sénateurs en seront à nouveau saisis le jeudi 9 octobre. M. Souvet a indiqué que la Commission souhaite débattre à nouveau du projet, plutôt que de lui opposer une question préalable (refus d'examiner un texte), comme une partie de la majorité sénatoriale le préconise.

Fabien Roland-Lévy

M. Chirac et M. Jospin perdent 4 points de confiance

JACQUES CHIRAC et Lionel Jospin perdent chacun 4 points de confiance dans l'opinion par rapport au mois dernier, selon le baromètre Sofres/ *Figaro Magazine* à paraître samedi 4 octobre dans l'hebdomadaire. Ce sondage a été réalisé en face à face, du 23 au 26 septembre, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes.

Selon cette enquête, 41 % des Français font *« confiance à Jacques Chirac pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement »*, contre 45 % le mois précédent (– 4 points). Les opinions négatives à l'égard du chef de l'Etat progressent pour leur part de 5 points, à 58 %. Bien que le premier ministre conserve un solde positif, la cote de confiance de M. Jospin subit une évolution exactement similaire, les opinions favorables au premier ministre perdant 4 points (58 % contre 62 % fin août), alors que les jugements négatifs en gagnent cinq, à 39 %. Depuis juin, la Sofres attribuait au premier ministre une cote de confiance au-delà de 60 %, légèrement supérieure aux estimations des autres instituts.

Le Sénat s'oppose au prélèvement sur les entreprises

LA DROITE sénatoriale a supprimé, jeudi 2 octobre, les trois premiers articles du projet de loi portant sur les mesures urgentes à caractère fiscal et financier – prélèvement temporaire de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises réalisant plus de 50 millions de francs de chiffre d'affaires, hausse de la taxation des plus-values à long terme des entreprises –, adopté le 17 septembre à l'Assemblée nationale. Le texte ainsi amputé a été adopté par la majorité RPR-UDF, tandis que le PS et le PCF ont voté contre.

Les orateurs de la majorité sénatoriale ont contesté le diagnostic du gouvernement sur la situation des entreprises. Ils se sont opposés à des mesures qui, selon Christian Poncelet, président (RPR) de la commission des finances, risquent de *« prolonger et d'aggraver la panne de l'investissement »*. Le rapporteur général du budget, Alain Lambert (centriste), a invité ses collègues à ne faire preuve *« d'aucun complexe ni d'aucune complaisance idéologique »*.

DÉPÊCHES

■ **CUMUL : Dominique Baudis, député (UDF-FD) de Haute-Garonne et maire de Toulouse,** a démissionné, jeudi 2 octobre, de son mandat de député au Parlement européen. Chef de file de la liste RPR-UDF aux élections européennes de juin 1994, M. Baudis est frappé par la loi sur le cumul des mandats après son élection, le 1er juin, à l'Assemblée nationale, qui fait l'objet d'un recours que le Conseil constitutionnel s'apprête à rejeter. Il est remplacé à Strasbourg par Roger Karoutchi (RPR), vice-président du conseil régional d'Ile-de-France et conseiller municipal de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). M. Karoutchi est un proche de Charles Pasqua et de Philippe Séguin, dont il a été chef du cabinet à la présidence de l'Assemblée nationale.

■ **CANTONALES : le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a indiqué, jeudi 2 octobre, à Paris,** que les élections cantonales sont fixées aux 15 et 22 mars 1998. Logiquement, les élections régionales – scrutin proportionnel de liste à un seul tour – auront lieu en même temps que le premier tour des cantonales. Elus pour six ans, les conseillers généraux siègent dans des assemblées qui sont renouvelables par moitié tous les trois ans.

■ **SÉGUINISTES : le Rassemblement pour une autre politique (RAP),** mouvement des jeunes séguinistes créé en février 1994, a décidé de s'autodissoudre, a annoncé, jeudi 2 octobre, son président, Florent Longuépée, dans une lettre adressée cette semaine aux adhérents. *« L'existence du RAP ne se justifie plus réellement »*, écrit M. Longuépée, estimant que *« la dissolution, la cohabitation puis l'arrivée de Philippe Séguin à la tête du mouvement gaulliste ont totalement changé la donne »*.

هكذا من الأصل

SANTÉ Après la publication d'une *« liste noire »* des établissements publics et privés dans le mensuel *Science et Avenir*, le rapport annuel de la Cour des *comptes sur la Sécurité sociale* est venu s'ajouter, mercredi 1er octobre, à la longue liste des dysfonctionnements du milieu hospitalier. ● LA COUR dénonce essentiellement les dérives de l'activité privée exercée par les praticiens dans le secteur public, qui *« tend à perdre son caractère subsidiaire »*. ● EN 1996, 4 390 médecins consultaient ainsi en libéral au sein de leur hôpital. Quatre spécialités sont particulièrement concernées : la chirurgie, la gynécologie, la radiologie, et la cardiologie. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS, un bilan exhaustif du secteur des prothèses posées dans les cliniques privées est effectué, qui révèle une véritable gabegie.

L'activité privée exercée à l'hôpital public engendre de nombreux abus

Dans son rapport annuel sur la Sécurité sociale, la Cour des comptes dénonce les dérives des praticiens hospitaliers autorisés à exercer en libéral et les arrangements très lucratifs des cliniques privées avec les fabricants de prothèses

OPÉRATION mains propres à l'hôpital. Après la publication d'une *« liste noire »* des établissements publics et privés dans *Science et Avenir* (*Le Monde* du 25 septembre), la chasse aux abus continue. Le rapport annuel de la Cour des comptes sur la Sécurité sociale, publié le 1er octobre, épingle à son tour les nombreux dysfonctionnements du milieu hospitalier. Il dénonce en particulier les pratiques fort lucratives de certains médecins hospitaliers. *« Les dispositions actuelles n'assurent pas la transparence de l'activité libérale à l'hôpital »*, écrivent en termes feutrés les magistrats de la Cour, qui pointent de nombreuses entorses à la loi, des *« errements »* dans l'information des patients et des contrôles indigents.

Une ordonnance du 11 décembre 1958 avait institué le « secteur privé » à l'hôpital public. La disposition visait alors à *permettre aux praticiens des hôpitaux y exerçant à plein temps de conserver une clientèle antérieurement acquise ou d'obtenir un complément de revenu.* Cette pratique apparaît aujourd'hui totalement dévoyée. En 1996, la Cour des comptes a recensé 4 390 médecins consultant en libéral à l'hôpital, et leur nombre n'a cessé d'augmenter (+ 21 % depuis 1990). Quatre spécialités sont particulièrement concernées, qui regroupent la moitié des praticiens hospitaliers (PH) consultant en privé : la chirurgie (25 %), la gynécologie (13 %), la radiologie (9,2 %) et la cardiologie (8 %). Au total, précise la Cour, près de 20 % des urologues exercent une activité libérale à l'hôpital, 20 % à 25 % des chirurgiens, 25 % des néphrologues, ainsi qu'un tiers des spécialistes en médecine interne et plus de la moitié des neurochirurgiens.

« NOMBREUSES ANOMALIES »

Déjà, en 1980, la Cour des comptes avait *« relevé de nombreuses anomalies dans le respect de la réglementation alors en vigueur »*. La loi du 27 janvier 1987, qui a rétabli l'autorisation d'exercice privé à l'hôpital public – éteinte en décembre 1986 en application d'une loi du 28 octobre 1982 –, a livré les nouvelles modalités de contrôle de cette pratique. La durée de l'activité privée dans le secteur public ne peut *excéder le cinquième de la durée du* service hospitalier, qui doit être concentrée sur deux demi-journées par semaine. *Si* une hospitalisation est nécessaire, les médecins ne peuvent utiliser plus de 8 % des lits du service, avec un minimum de deux et un maximum de quatre lits chacun.

Des contrôles effectués par les chambres régionales des comptes entre la fin 1994 et le début de cette année, dans 57 établissements hospitaliers – dont 11 centres hospitaliers universitaires et 11 centres hospitaliers régionaux spécialisés –, ont relevé de nombreuses infractions. *« Une situation d'abus caractérisée »* a ainsi été constatée dans un établissement de Loire-Atlantique, où les *praticiens prennent en moyenne* deux journées entières pour travailler en libéral au sein de l'hôpital. La part réservée aux consultations privées excède, dans bien des cas, les limites réglementaires : dans deux hôpitaux bretons, 25 % à 40 % des actes de chirurgie ont été effectués en secteur privé, et dans la région Rhône-Alpes, deux praticiens réalisent respectivement 80 % et 52 % de leurs consultations en secteur privé.

La loi prévoit que les médecins exerçant en privé dans le secteur public hospitalier versent à leur établissement une redevance dont le pourcentage varie en fonction de la nature de l'acte et la catégorie de l'hôpital. En 1995, le montant global de ces redevances *a atteint 290* millions de francs. Ces sommes peuvent être prélevées à la source sur le salaire du médecin, mais la *« quasi-totalité »* des praticiens concernés ont choisi de percevoir leurs honoraires directement, sans passer par l'établissement, et de verser leur dîme chaque trimestre, indique la Cour des comptes.



« Par son ampleur, écrivent les magistrats, *l'activité libérale tend à perdre son caractère subsidiaire. »* Les sommes en jeu sont considérables. *Le Nouvel Observateur* du 2 octobre cite le cas d'un médecin de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille qui détiendrait *« le record national »*, avec *« plus de 2,5 millions de francs perçus à titre privé en 1995 »* en sus de son salaire. Selon l'hebdomadaire, la chambre régionale des comptes de Bretagne a par ailleurs relevé, en 1996, qu'à l'hôpital de Lorient (Morbihan), des radiologues avaient fondé leur propre entreprise de radiologie et l'ont domiciliée au sein même de l'établissement public !

En corollaire de ces mauvaises pratiques, les magistrats de la Cour soulignent *« la carence fréquente de l'information des patients »*, estimant qu'*« il n'est dès lors pas certain que le patient optera en toute connaissance de cause pour le traitement dans le cadre de l'activité libérale d'un praticien »*.

UNE RÉUNION EN SIX ANS

« Très peu d'établissements contrôlent les déclarations [d'activité privée] *qui leur sont remises »*, déplorent encore les magistrats, expliquant que *« de tels contrôles seraient, semble-t-il, ressentis comme une suspicion du praticien* (...) *»*. Une commission de l'activité libérale est pourtant chargée, au sein de chaque hôpital, de *« veiller au bon déroulement de cette activité »*. En réalité, *« à quelques exceptions près, cette commission ne fonctionne pas »*, regrette la Cour des comptes, qui a comptabilisé *« une réunion en six ans dans un établissement de Picardie »* et *« deux dans le même laps de temps dans un établissement de Bretagne »*. Lorsqu'elles se réunissent, ces commissions *« n'exercent le plus souvent qu'un contrôle très superficiel »*, renchérit la Cour.

« Dix ans après la réintroduction d'une activité libérale à l'hôpital, concluent les magistrats, *les contrôles opérés par les chambres régionales montrent que certaines règles sont trop complexes ou mal adaptées à la pratique médicale »*. Et de prôner *« une modification des textes et des pratiques en vigueur »*.

Laurence Folléa

Une maîtrise « embryonnaire » des dépenses

La maîtrise médicalisée des dépenses de santé, concept instauré en 1993 et visant à éviter des gaspillages grâce au respect de normes médicales, reste *« encore embryonnaire »*, juge la Cour des comptes. *« Les références médicales (...) constituent des guides utiles pour rationaliser les prescriptions,* estiment les magistrats. *Toutefois, la multiplicité des références, d'importance inégale, nuit à leur efficacité. »* Si cette maîtrise médicalisée est *« aujourd'hui largement admise »* par les professionnels de la santé, *« ses outils sont loin d'être satisfaisants, les contrôles insuffisants et les sanctions trop rares »*, déplore la cour. Les magistrats financiers soulignent par ailleurs que 67 milliards de francs de dépenses d'assurance-maladie (honoraires et prescriptions des médecins salariés, établissements d'accueil des personnes âgées et handicapées notamment) ne sont soumis à aucune procédure de régulation et connaissent des taux de croissance *« relativement élevés »*, allant de 6 à 9 %.

Le « surcoût » du régime de la SNCF

La Cour des comptes constate que les prestations maladie gérées par certains régimes spéciaux sont souvent *« plus avantageuses »* que celles du régime général. Ainsi, les agents de la SNCF sont soignés gratuitement par le service médical de leur régime et remboursés à 100 % pour les frais d'hospitalisation et lors de la consultation d'un spécialiste en accord avec le service médical. Or, note la Cour, *« les cotisations effectives assises sur les salaires des agents en activité sont sensiblement inférieures à celles du régime général : 13,5 % au total, contre 19,6 % »*. Si les cheminots étaient soumis aux règles du régime général, le montant de leurs dépenses maladie (10,6 milliards de francs) serait diminué de 1,4 milliard de francs : *« Ce surcoût est en totalité financé par l'entreprise »* et *« contribue à creuser son déficit net »*, déplore la Cour.

Gabegie persistante dans l'industrie des prothèses

ON N'AVAIT eu jusqu'à présent à connaître, dans le champ des coûteuses prothèses chirurgicales remboursées par la Sécurité sociale, que quelques affaires spectaculaires comme celle qui a récemment conduit, au Mans, à une étonnante décision de justice : le 24 juillet, dix-sept chirurgiens soupçonnés d'avoir touché des commissions sur des prothèses de hanche de la marque Prolig et poursuivis pour *« complicité et recel d'escroquerie »*, ont été relaxés, le tribunal correctionnel du Mans ayant estimé que *« la preuve d'une surfacturation »* n'était pas établie (*Le Monde* du 26 juillet).

Dans son rapport annuel, la Cour des comptes fournit pour la première fois un bilan d'ampleur nationale, décortique les mécanismes mis en œuvre, précise les étroites limites du contrôle exercé par les pouvoirs publics ou l'administration de la Sécurité sociale et, au total, dénonce la gabegie ayant existé – et existant encore – dans ce secteur. À la différence des actes médicaux ou des médicaments notamment, ces matériaux ne font pas l'objet d'un remboursement strictement encadré par les caisses de Sécurité sociale et par la nomenclature.

Le chiffre d'affaires des cliniques privées à but lucratif a été estimé, pour la seule fourniture de ces appareils en 1996, entre 3 et 3,5 milliards de francs. Initialement, les prothèses internes étaient prises en charge par l'assurance maladie sur simple présentation d'une facture. Depuis le début des années 1990, la révélation *de certaines affaires et, parallèlement*, le souci des autorités de contenir l'augmentation rapide de ce poste de dépenses, a entraîné la création progressive de plafonds de remboursement obligatoires, dénommés *« tarifs interministériels des prestations sanitaires »* (TIPS).

Les comités départementaux d'examen des comptes de la Sécurité sociale (Codec) ont analysé la portée de l'économie réalisée par la Sécurité sociale avec le système des TIPS, entre le second semestre 1993 et la fin de l'année 1995. Ils ont ainsi contrôlé, dans les caisses primaires d'assurance-maladie (CPAM), les factures des prothèses internes orthopédiques d'un quart des cliniques privées françaises à but lucratif ayant une activité chirurgicale. La Cour fait, quant à elle, une lecture fort critique de l'activité des multiples administrations compétentes.

VERSEMENTS DE COMMISSIONS

L'étude des prix de trois dispositifs prothétiques orthopédiques (prothèses du genou, ligaments artificiels, prothèses du rachis), qui avaient été encadrés *via* le TIPS entre janvier 1993 et juillet 1996, *« a révélé que les prix moyens de ces trois prothèses (...) ont été divisés par deux,* écrivent les magistrats de la Cour des comptes. *L'économie pour la Sécurité sociale liée à cette nouvelle tarification peut être estimée à un montant compris entre 200 millions de francs et 250 millions de francs par an pour les prothèses du genou, entre 50 millions de francs et 60 millions pour les ligaments et les prothèses du rachis. »* Le coût pour la Sécurité sociale des délais administratifs nécessaires à la mise en place des TIPS a cependant été évalué, *« compte tenu de l'économie que permet la tarification par rapport au remboursement sur factures »*, à *« 1 milliard de francs »*, selon le rapport, et *« encore ce chiffre est-il sans doute sous-estimé »*.

La Cour ajoute que dans certaines cliniques, les prix des prothèses du genou dépassaient de plus de 40 % le coût moyen national, atteignant dans certains cas extrêmes 100 000 francs l'unité. Le TIPS a depuis plafonné à 35 000 francs certaines prothèses sur mesure et à 26 000 francs les simples prothèses de série. Il faut savoir qu'à la fin des années 80, le secteur des prothèses internes, traditionnellement artisanal, avait connu une profonde mutation caractérisée par une standardisation de la fabrication et une extension des indications de pose, dues à des raisons démographiques et médicales.

Le développement de cette industrie a également été à la source de versements de commissions à des chirurgiens et à des dirigeants de cliniques privées, le tout financé par des surfacturations à la Sécurité sociale. Ces pratiques, dénoncées dans le rapport de 1996 du Service central de prévention de la corruption et révélées dans les enquêtes de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (Dgccrf), ont été à l'origine de nombreuses procédures pénales.

La DGCCRF *« a constaté des prises de participation financière de dirigeants ou de praticiens de cliniques privées dans des sociétés distribuant des prothèses internes à leur seule clinique, des versements par des fournisseurs aux chirurgiens implanteurs de redevances pour de pseudo-brevets d'invention ou d'honoraires au titre de contrats de* "collaboration scientifique", *la rémunération étant parfois proportionnelle au nombre de prothèses d'une marque et d'un modèle donné implantées »*, observent les magistrats de la Cour.

L'instauration et l'extension des TIPS n'ont pas, tant s'en faut, réglé tous les problèmes. Les cliniques privées à but lucratif sont en effet libres d'utiliser les composants des prothèses qu'elles souhaitent en fonction des besoins médicaux. *« Certaines utilisent fréquemment des composants coûteux,* précise la Cour. *Ainsi, pour les prothèses de hanche, si la plus grande partie des cliniques pose en majorité des têtes en chrome ou en cobalt au prix maximal de 1 583 francs, il est recouru à des têtes en céramique au prix maximal de 2 637 francs dans plus de 90 % des cas dans sept caisses et dans plus de 60 % des cas dans trente-deux caisses »*, peut-on lire dans le rapport de la Cour.

En conséquence, les prix moyens des prothèses posées varient sensiblement selon les établissements. Par exemple, le coût moyen facturé pour les prothèses de hanche par deux cliniques comparables d'un même département est de 17 041 francs dans un cas et de 7 179 francs dans l'autre. Dans un département du sud de la France, après *« analyse des conditions de pose des prothèses de hanche avec tige spéciale, adaptée au patient »*, les magistrats ont relevé *« un surcoût moyen de 1,2 million de francs par an »*.

Jean-Yves Nau

Clinique du sport : plusieurs milliers de personnes potentiellement contaminées

L'AFFAIRE de la Clinique du sport, établissement parisien réputé, vient de rebondir avec les précisions apportées, jeudi 2 octobre, par le secrétariat d'Etat à la santé. On sait depuis peu qu'une stérilisation imparfaite des matériels chirurgicaux a fait qu'une trentaine de personnes opérées dans cette clinique entre 1988 et 1993 ont été contaminées par la bactérie *Mycobacterium xenopi*. Cette bactérie est responsable d'une forme parfois hautement handicapante de tuberculose osseuse (*Le Monde* du 13 septembre). Une association des victimes s'est créée et a annoncé sa décision de porter plainte pour *« coups et blessures involontaires, non-assistance à personne en danger et entrave volontaire aux mesures d'assistance »*.

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a notamment révélé, jeudi, que la direction de cet établissement avait poursuivi la pratique d'interventions chirurgicales jusqu'en 1993, alors même qu'elle avait été informée des risques depuis le mois de septembre 1989, date à laquelle elle devait conduire une enquête visant à prévenir d'autres contaminations. M. Kouchner ajoute que les informations qui lui ont été transmises sur cette affaire sont en contradiction avec le communiqué diffusé le 12 septembre par la direction de la clinique. *« Aucune mesure ne semblant avoir été prise avant mai 1993, le secrétaire d'Etat à la santé a saisi de ces faits le conseil régional de l'ordre des médecins, compétent en matière disciplinaire »*, précise le communiqué.

Le secrétariat d'Etat à la santé souligne, en outre, que la mise en place d'un numéro vert (08 00 150 160) et le contrôle des fichiers d'adresse de la clinique démontrent que l'ensemble des personnes exposées au risque d'infection par *Mycobacterium xenopi* n'avaient pas été directement informées du risque et de la conduite à tenir. La direction de la Clinique du sport indique aujourd'hui avoir procédé à *« 250 examens de dépistage »* et que *« 400 examens sont programmés d'ici à fin octobre »*.

Les autorités sanitaires préconisent le dépistage systématique de toutes les personnes opérées de la colonne vertébrale entre janvier 1988 et mai 1993. Cet examen – effectué par résonance magnétique nucléaire – sera pris en charge à 100 % et aucun frais supplémentaire ne sera demandé aux patients. La direction des affaires sanitaires et sociales de Paris va informer directement les personnes identifiées par un courrier individuel accompagné d'une lettre destinée à leur médecin traitant.

PLUS GRANDE AMPLEUR

Initialement la direction de la clinique estimait à 600 le nombre des personnes concernées. Or il apparaît aujourd'hui que plus de 1 300 patients ont subi, durant la période critique, une intervention sur le rachis et, à ce titre, sont potentiellement à risque, les symptômes de l'infection ne pouvant apparaître que plusieurs années après la contamination initiale.

Mais l'affaire pourrait être d'une plus grande ampleur. Des investigations sont en effet en cours pour déterminer si d'autres types d'interventions – au premier rang desquelles la très fréquente arthroscopie du genou – n'auraient pas elles aussi été à l'origine de contaminations. L'association des victimes – qui estime à *« plus de 4 000 »* le nombre des personnes susceptibles d'être infectées – a d'ores et déjà indiqué qu'un nouveau cas de contamination par *Mycobacterium xenopi* avait été identifié à la clinique du Marais, autre établissement des propriétaires de la Clinique du sport.

Ces derniers reconnaissent l'existence d'un cas survenu en 1989 mais contestent les accusations dont ils font l'objet. Ils précisent que les nouvelles investigations ont permis de dépister trois nouveaux cas d'infection. *« A ce jour, et à notre connaissance,* ajoutent-ils, *cela porte à 34 le nombre de personnes touchées, dont 3 en cours d'expertise. »*

Ils soulignent que *« tous les clichés d'imagerie par résonance magnétique seront systématiquement contrôlés par un comité d'experts »*. Ils rappellent *« avoir toujours collaboré et suivi l'avis des autorités de tutelle »* et *« n'avoir jamais cherché à occulter le problème »*.

J.-Y. N.

هكذا من الإهمال

Les dates des vacances scolaires d'hiver sont modifiées

Les professionnels du tourisme sont satisfaits

LES VACANCES d'hiver ne commenceront plus en milieu de semaine, mais un samedi, comme au « bon vieux temps ». Le calendrier scolaire a été modifié dans ce sens, jeudi 2 octobre, par la ministre déléguée aux enseignements scolaires, après un vote du Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Les élèves seront donc libres un vendredi soir et rentreront un lundi matin, soit seize jours de vacances au lieu de treize, trois week-ends étant inclus dans les vacances nouvelle formule, au lieu de deux.

Le 15 septembre sur LCI, Ségolène Royal avait déjà fait part de son intention de modifier le calendrier, *« afin de simplifier la vie des familles »* qui se heurtaient à des problèmes d'organisation. Mme Royal affirmait également penser aux familles séparées dont l'un des parents perdait ainsi le bénéfice d'un week-end avec ses enfants.

Elle assurait d'ores et déjà avoir obtenu l'accord de la sécurité routière et du ministère de l'équipement : le passage du samedi au mercredi avait en effet été établi pour remédier aux difficultés de circulation dans les vallées alpines, en étalant les départs. Les embouteillages monstres de février 1991 dans les Alpes, dus aux intempéries, avaient notamment conduit à modifier le calendrier, alors que celui-ci était voté pour trois ans depuis la loi d'orientation de Lionel Jospin en 1989.

Les nouvelles vacances d'hiver

ANNÉE SCOLAIRE 1997-1998

ZONE A	Vendredi 6 février (soir) au lundi 23 février (matin)
ZONE B	Vendredi 20 février (soir) au lundi 9 mars (matin)
ZONE C	Vendredi 13 février (soir) au lundi 2 mars (matin)

ZONE A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

ZONE C : Bordeaux, Paris, Créteil, Versailles

LE LOBBY DE « L'OR BLANC »

A la sortie du CSE, Mme Royal a précisé ses motivations : *« J'ai voulu harmoniser la vie familiale et la vie scolaire. Bien au-delà du problème du tourisme, ce qui a pesé le plus lourd fut une communication reçue de l'association des maires de France me disant combien il était difficile d'organiser les activités des centres aérés avec ces dates de vacances en pleine semaine »*, a-t-elle déclaré à l'AFP. Il ne fait pas de doute cependant que les lobbies du tourisme, en particulier celui de « l'or blanc », ont pesé de tout leur poids pour obtenir cette modification.

L'industrie touristique a aussitôt salué cette mesure. Tout comme la secrétaire d'Etat au tourisme, Michèle Demessine (PC), qui s'est déclarée satisfaite de cette décision, précisant qu'elle avait demandé aux professionnels du tourisme de *« prendre les dispositions nécessaires pour que ce changement soit immédiatement pris en compte pour l'organisation des vacances d'hiver 1998 »*.

ENSEIGNANTS PEU ENTHOUSIASTES

De son côté, le ministère de l'éducation nationale affirmait que *« toutes les assurances* [avaient été] *obtenues (...) pour que d'éventuels changements de réservations se fassent gratuitement »*.

La SNCF ne s'est pas montrée autrement émue par le changement : *« Nous sommes habitués à avoir des super-pointes de trafic, cela ne change pas grand-chose pour nous »*. Edmond Maire, président du numéro un du tourisme social, Villages Vacances Familles (VVF), a jugé que cette décision *« très positive »* répondait *« aux souhaits unanimes des opérateurs touristiques, des associations de mairies (...) et des organisations familiales »*.

L'enthousiasme était beaucoup moins net dans les milieux éducatifs. Obtenu par huit voix pour (dont le CNPF et les organisations de lycéens et d'étudiants), quatre contre (dont les parents d'élèves de la PEEP), dix-sept abstentions et vingt refus de vote (les parents de la FCPE, de l'enseignement privé et les syndicats d'enseignants), le vote du Conseil supérieur de l'éducation est surtout marqué par la lassitude. *« Lors des interminables discussions qui ont lieu pour établir le précédent calendrier, voté soi-disant pour trois ans en 1995, on nous avait dit que les impératifs de sécurité routière étaient incontournables »*, fait ainsi valoir Laurent Brisset, représentant du SE-FEN.

Le CSE a refusé d'examiner une modification des vacances de Pâques, car les trois zones n'ont pas le même nombre de jours de vacances et ceux-ci se compensent sur trois ans.

Béatrice Gurrey

M. Chevènement juge « irresponsables » les signataires de l'appel en faveur des sans-papiers

Le ministre de l'intérieur a reconnu que le processus de régularisation était « relativement lent »

Jean-Pierre Chevènement a vivement réagi, jeudi 2 octobre, à l'appel signé par 1 300 artistes et intellectuels demandant la régularisation de tous *« les sans-papiers qui en font la demande »*. *« Ils n'auront pas raison parce que tous les demandeurs ne peuvent être régularisés. Il y a des critères »*, a-t-il ajouté. Robert Badinter et d'autres parlementaires de la majorité souhaitent amender les projets du gouvernement sur l'immigration et la nationalité.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT a choisi de réagir immédiatement à l'appel à la régularisation de *« tous les sans-papiers qui en ont fait la demande »*, lancé, jeudi 2 octobre, dans *Le Monde*, par 1 300 artistes et intellectuels. A la sortie de la réunion du gouvernement, mardi 2 octobre, le ministre de l'intérieur s'en est pris vivement aux pétitionnaires, jugeant « irresponsable » leur revendication. « Il est *très facile de faire une pétition*, a-t-il déclaré. *C'est un droit reconnu par la Constitution. Mais ils n'auront pas raison parce que tous les demandeurs ne peuvent être régularisés. Il y a des critères. Ce sont donc les critères qui seront appliqués.* »

Rappelant que la circulaire envoyée le 24 juin aux préfets définissait des conditions pour être régularisé, M. Chevènement a ajouté : *« Il vaut mieux pour la gauche que ce soient des gens responsables qui soient à la barre, plutôt que des gens qui disent que quiconque vit en France peut être régularisé. Cela n'a pas de sens »*. Pour le ministre, une *« frontière »* doit être *« tracée entre un étranger en situation régulière et un étranger en situation irrégulière »*, les premiers disposant de *« tous les droits sociaux et les mêmes droits au travail qu'un Français »*. *« Quand j'ai des interlocuteurs de pays africains, ils le comprennent parfaitement*, a-t-il ajouté, *alors je pense que d'éminents intellectuels en France peuvent aussi le comprendre »*.

« LES CAS UN PAR UN »

M. Chevènement a reconnu que le processus de régularisation était *« relativement lent »*, puisque sur quelque 120 000 dossiers déposés, environ 5 000 régularisations auraient été effectuées. Mais il a justifié cette lenteur par la nécessité de *« réexaminer les cas un par un, après un entretien individuel »*. Il a conclu, concernant les signataires : *« Je ne leur en veux pas, en fait ils ne savent pas ce qu'ils signent »*.

Après une telle charge, le ministre de la justice, Elisabeth Guigou, pouvait intervenir plus modérément. Interrogée par France 3, elle a refusé de reprendre à son compte le qualificatif *« irresponsable »* prononcé par son collègue, jugeant la démarche des artistes et intellectuels *« généreuse »*. *« Nous faisons ce que nous avions dit que nous ferions*, a-t-elle ajouté. *Lionel Jospin n'avait jamais dit qu'on régulariserait tout le monde »*. *« Un pays a le droit de maîtriser ses flux migratoires*, a poursuivi le garde des sceaux. *Au moment ou nous proposons une loi beaucoup plus généreuse pour le droit d'asile, le regroupement familial et les retraités, nous devons être plus rigoureux dans la lutte contre l'immigration clandestine. »*

Ce débat autour de l'appel des intellectuels a fait passer au second plan l'avis très critique émis par la commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) concernant les projets du gouvernement sur l'immigration et la nationalité et les oppositions à ces projets au sein même de la majorité (*Le Monde* du 3 octobre). Si Jean-Pierre Chevènement a rapidement évacué cet avis en assurant qu'il serait *« versé au débat »*, c'est pourtant sur ce terrain que le gouvernement pourrait se voir menacé.

Les Verts et les communistes, peu nombreux à avoir signé l'appel, disposent là d'importantes munitions. Les syndicats devraient également s'en nourrir, comme en témoigne déjà la réaction de la CFDT, jusque-là très prudente, qui réclame des modifications du projet sur de nombreux points. Deux sénateurs socialistes, Robert Badinter et Michel Dreyfus-Schmidt, ont enfin réclamé, mardi 1er octobre, à Lionel Jospin, la possibilité d'amender largement le texte actuel.

La position délicate du gouvernement n'a pas échappé à Jean-Louis Debré. Commentant la situation, l'ancien ministre de l'intérieur a reproché aux socialistes d'avoir *« manipulé les intellectuels »* et *« trompé les Français »* en février, lorsqu'ils avaient combattu son projet de loi. Le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale a enfin prédit que le gouvernement allait *« céder »* sur ce dossier *« comme il cède sur tout »*.

Nathaniel Herzberg



Un accident d'autocar fait douze morts sur l'autoroute A 8

MARSEILLE,
de notre correspondant

Douze ressortissants marocains ont été tués dans un accident sur l'autoroute A8, jeudi matin 2 octobre, à la Croix-de-Coudoux (Bouches-du-Rhône), entre Salon-de-Provence et Aix-en-Provence. Parti de Casablanca mardi 30 septembre à 23 heures à destination de Naples, l'autocar a percuté la barrière de sécurité d'un pont autoroutier. Le véhicule a ensuite basculé et s'est écrasé une dizaine de mètres plus bas sur la voie Marseille-Lyon de l'autoroute A7. Douze des quarante-trois personnes présentes à bord ont été tuées et vingt-sept autres ont été blessées, dont six grièvement, a indiqué la préfecture des Bouches-du-Rhône, qui a déclenché un plan rouge.

Selon le témoignage d'un camionneur, l'éclatement du pneu avant droit de l'autocar pourrait être à l'origine de l'accident. Des rescapés corroborent cette version. *« J'allais m'endormir lorsque j'ai entendu un pneu éclater. Le car a louvoyé et, après un choc violent, on est tombé de l'autoroute »*, a rapporté un ouvrier déménageur qui retournait travailler à Reggio di Calabria. Le procureur de la République d'Aix-en-Provence devait ouvrir, vendredi 3 octobre, une information judiciaire contre X pour homicides et blessures involontaires. Le tachygraphe (boîte noire) a été saisi par les enquêteurs. Des témoins estiment cependant que l'autocar roulait à une vitesse normale.

Travailleurs marocains résidant en Italie, les passagers du véhicule accidenté revenaient de vacances dans leurs familles. *« Ce sont des habitués de la compagnie qui reviennent au Maroc tous les trois mois »*, a expliqué la directrice de la société ABC à Casablanca, Ikrane Hadi, propriétaire du véhicule. Celle-ci assure que l'autocar, de marque Renault, avait été acquis neuf il y a trois ans et avait subi, dans le courant de l'été, le contrôle technique biannuel obligatoire au Maroc. Deux chauffeurs se relayaient toutes les quatre heures. Il semble que le dernier changement ait eu lieu sur l'aire autoroutière de Lançon-de-Provence, à quelques kilomètres du lieu de l'accident.

Luc Leroux

Pierre Botton est condamné à dix-huit mois de prison avec sursis

La polémique sur le périphérique de Lyon est relancée

LYON,
de notre correspondant régional

L'homme d'affaires Pierre Botton ne retournera pas en prison. Condamné, jeudi 2 octobre, pour « recel d'abus de biens sociaux » à dix-huit mois de prison avec sursis, le tribunal correctionnel de Lyon a confondu sa peine avec celle prononcée lors de son précédent procès. Au mois de janvier 1996, la cour d'appel de Lyon l'avait condamné à cinq ans de prison, dont un an et demi avec sursis. Il a bénéficié au mois d'avril d'une liberté conditionnelle après vingt mois de détention.

Il était cette fois-ci reproché à M. Botton d'avoir perçu, en 1989 et 1990, 5,5 millions de francs de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI) et du cabinet d'études Merlin, pour des « *prestations fantômes* ». L'accusé a soutenu devant les juges que ces honoraires constituaient un « *habillage* » de sommes destinées à boucler le budget de la campagne électorale de son beau-père, Michel Noir, élu maire de Lyon en 1989. Ce dernier conteste formellement ces affirmations.

Le PDG des deux sociétés pourvoyeuses d'argent, Marc-Michel Merlin, mis en examen pour « abus de biens sociaux », a prétendu avoir effectué ces versements pour bénéficier du carnet d'adresses de Pierre Botton. M. Merlin, qui fut l'un des principaux acteurs du procès pour corruption de l'ancien maire RPR de Grenoble, Alain Carignon – dans cette affaire il fut condamné à quatre ans de prison dont trois avec sursis –, s'est vu infliger cette fois-ci une peine de deux ans de prison, dont un ferme. Mais il a lui aussi bénéficié de la confusion des peines.

UN MILLION DE FRANCS EN ESPÈCES

Ce jugement est intervenu le jour même où était publié par le mensuel *Lyon Mag* la déposition faite par Michel Noir devant le juge d'instruction Gilbert Emery. Interrogé dans le cadre de l'affaire dite des « comptes suisses » de Pierre Botton, l'ancien maire de Lyon a reconnu sur procès verbal avoir contacté au cours de l'automne 1988 Martin Bouygues, fils du PDG du groupe du BTP, pour « *soutenir [sa] campagne* » des élections municipales de 1989. Un million de francs en espèces lui furent remis quelques mois plus tard par l'intermédiaire de son gendre Pierre Botton. Jeudi, Martin Bouygues a « *contesté formellement* » les déclarations faites par Michel Noir.

Les propos consignés dans le procès verbal d'instruction ont aussitôt relancé la polémique sur le contrat de concession du périphérique nord de Lyon (TEO), signé quelques mois après les élections municipales de 1989 avec le groupe Bouygues et la société Dumez, partenaire minoritaire. Le juge d'instruction a interrogé Michel Noir sur un éventuel lien entre le million de francs versé par Bouygues et le choix de ce groupe du BTP pour la construction et l'exploitation de TEO. « *J'aurais pu choisir le groupe industriel que je voulais. Nous avons choisi de consulter Bouygues et Dumez car ces deux groupes avaient des références internationales.* »

« *Qui étaient les financeurs des campagnes électorales autrefois ? Les grands groupes*, interroge et répond l'avocat de Michel Noir, Me François Saint Pierre. *Qui étaient ceux qui pouvaient faire de grandes réalisations techniques comme le périphérique nord ? Les mêmes. C'est sûr que l'on peut faire des rapprochements. Mais là nous nous trouvons dans le cadre de la sociologie politique de l'époque.* » Enfin l'avocat prétend que son client a respecté toutes les procédures administratives.

En revanche, Etienne Tête, conseiller régional écologiste, élu à la Communauté urbaine de Lyon, estime que « *l'aveu* » de Michel Noir constitue un « *élément essentiel* » pour obtenir la nullité du contrat de concession du périphérique nord (TEO). M. Tête, qui est également membre de « l'association contre les effets néfastes de TEO », souligne que les propos de M. Noir sont « *suffisants pour remettre en cause la moralité du contrat* » passé, en 1989, entre la Communauté urbaine de Lyon et le consortium mené par le groupe Bouygues.

Claude Francillon

Les députés entament inopinément une réforme du statut du parquet

Ils ont adopté un amendement obligeant à notifier les classements sans suite

Au cours du débat parlementaire sur la délinquance sexuelle, les députés ont adopté deux amendements sur le parquet. Le premier oblige les procureurs à notifier par écrit les classements sans suite et le second prévoit que les classements concernant des affaires d'abus sexuels seront désormais motivés. Elisabeth Guigou devrait présenter une communication sur la réforme du parquet le 29 octobre, en conseil des ministres.

AU DÉTOUR du débat parlementaire sur la délinquance sexuelle, les députés ont modifié, dans la nuit de mercredi à jeudi 2 octobre, l'un des textes-symboles du débat sur le parquet. Dans son article 40, le code de procédure pénale pose en effet l'un des principes fondateurs du ministère public français : l'opportunité des poursuites. Alors que les pays dits de « *légalité* » *obligent leurs procureurs à poursuivre toutes les infractions*, quelles qu'elles soient, la France autorise les parquets à « *apprécier la suite à donner* » aux plaintes et aux dénonciations. En vertu de ce principe, plus de 80 % des procédures ont été classées en 1995.

Au cours du débat sur la délinquance sexuelle, Frédérique Bredin, rapporteur du texte, a présenté deux amendements qui avaient auparavant été adoptés par la commission des lois. Le premier oblige le procureur à aviser « *par écrit* » le plaignant et la victime de toute décision de classement. Le second prévoit que tous les classements concernant des affaires d'abus sexuels devront désormais être motivés. « *Cette dernière disposition se situe dans le droit fil des propositions de la commission de réflexion sur la justice présidée par Pierre Truche* », avait souligné la députée devant la commission des lois.

En séance, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, s'est opposée, sans succès, à ces amendements. Non qu'elle soit en *désaccord avec leurs principes*, mais parce qu'elle souhaite regrouper dans un seul texte l'ensemble des dispositions sur le parquet. Reconnaissant qu'il s'agissait d'une « *amélioration importante* », elle a précisé que le gouvernement « *soumettrait prochainement* [à l'Assemblée] *une réforme plus globale de la procédure pénale, demandant notamment qu'on notifie toutes les décisions de classements sans suite* ». Une communication sur le parquet est prévue, le 29 octobre, au conseil des ministres.

Au-delà de leur aspect technique, ces amendements donnent un avant-goût du débat à venir sur l'indépendance du parquet. Certains des députés socialistes ne cachent pas que pour eux, ce geste, même limité, a un sens politique : ils souhaitent que le gouvernement s'engage sans hésitation dans la réforme promise par le PS lors des législatives. « *Pour assurer l'indépendance, le lien qui existe aujourd'hui entre le garde des sceaux et le parquet doit être coupé* », notait le programme, qui prévoyait la suppression des instructions individuelles du ministre et l'alignement du statut des magistrat du parquet sur celui du siège.

SATISFACTION DES SYNDICATS

Les syndicats ne s'y sont pas trompés. « *Ces amendements sont le signe précurseur d'une réforme plus générale du parquet*, note le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), Valéry Turcey. *La motivation est une bonne chose : elle évite le sentiment que la justice ne se soucie pas d'un dossier.* » « *Si le parquet devient indépendant, il est logique de prévoir des contreparties*, ajoute le secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), Jean-Claude Bouvier. *Il faut plus de lisibilité et plus de contrôle sur les décisions des procureurs.* » Le secrétaire général de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), Georges Fenech, estime pour sa part que ces amendements « *consacrent les pratiques de la plupart des parquets* ».

Dans son rapport, la commission présidée par Pierre Truche demandait « *la motivation précise et la notification systématique* » de tous les classements. Cette mesure permettait, selon elle, « *d'assurer une transparence qui permettra de vérifier que le classement n'est pas en contradition avec la politique de l'action ou ne rompt pas avec le principe de l'égalité de tous devant la loi* ». En cas de divergences, elle prévoyait un recours, par l'intermédiaire du procureur général près la Cour de cassation, devant une commission composés de membres de la Cour de cassation, de la Cour des comptes et du Conseil d'Etat.

Anne Chemin

Le garde du corps de Lady Diana doit regagner l'Angleterre

UN MOIS après la mort de Lady Diana Spencer, le 31 août à Paris, les enquêteurs continuent d'explorer la piste d'une éventuelle collision de la Mercedes avec un autre véhicule au niveau du tunnel du pont de l'Alma. Effectuées à l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie, les expertises des fragments de clignotant arrière gauche trouvés sur les lieux de l'accident ont établi qu'ils provenaient d'une Fiat Uno. Les analyses en cours sur des traces de peinture prélevées sur le côté droit de la Mercedes cherchent à déterminer si elles ont pu être occasionnées par un choc avec un véhicule de marque Fiat. Rien n'autorise aujourd'hui à affirmer que ces traces proviendraient d'une Fiat Uno, souligne-t-on de source proche de l'enquête, vendredi 3 octobre. Entendu pour la deuxième fois par les enquêteurs, jeudi 2 octobre, l'unique survivant de la Mercedes, le garde du corps Trevor Rees-Jones, frappé d'amnésie partielle, n'a pas retrouvé la mémoire des faits qui se sont produits après que la berline eut quitté la place de la Concorde. De nationalité britannique, il devait regagner son pays vendredi 3 octobre.

DÉPÊCHES

■ **POLLUTION : la préfecture de police de Paris** a annoncé le maintien des mesures de limitation de vitesse en région parisienne pour lutter contre la pollution de l'air jusqu'à lundi 6 octobre inclus. De son côté Airparif prévoit une dégradation de la qualité de l'air vendredi 3 octobre du fait des conditions météorologiques.

■ ***ÉDUCATION : quatorze élèves d'une classe préparatoire au concours vétérinaire*** du lycée Thiers de Marseille ont été exclus, jeudi 2 octobre, pour trois semaines, par le conseil de discipline de l'établissement pour avoir participé à une séance de bizutage le jour de la rentrée.

■ **JUSTICE : l'ancien membre de l'OAS, Michel Enaud,** qui affirmait pouvoir fournir des documents prouvant que Jean-Claude Saint-Aubin avait été, en 1964, victime des services secrets, refuse de les communiquer. Il estime ne pas avoir reçu de garanties suffisantes contre d'éventuelles poursuites judiciaires. Selon Michel Enaud, l'accident de voiture qui avait coûté la vie à Jean-Claude Saint-Aubin et sa fiancée en 1964 aurait été dû à une erreur de cible d'un service de l'armée spécialisé dans la lutte contre l'OAS.

■ **MONT SAINT-ODILE : les familles des victimes de la catastrophe de l'Airbus A320,** qui avait causé la mort de 87 personnes, le 20 janvier 1992, au Mont Sainte-Odile (Haut-Rhin), ont estimé, jeudi 2 octobre, après la reconstitution en vol réel, qu'il existait « *une manœuvre pour retarder la justice* ». Lors de cette journée, Bernard Ziegler, l'ancien directeur technique du consortium européen, mis en examen le 2 janvier, a défendu une nouvelle fois la thèse selon laquelle « *l'équipage aurait volontairement commandé la descente excessive* ».

هكذا من الأصل

(Publicité)

RESTAURATION ET SERVICES
BASES-VIE • CHÈQUES DE SERVICES • LOISIRS

SODEXHO ALLIANCE ET MARRIOTT INTERNATIONAL, INC.
ONT DÉCIDÉ DE FUSIONNER LEURS ACTIVITÉS DE RESTAURATION ET DE SERVICES EN AMÉRIQUE DU NORD

✱ SODEXHO ALLIANCE et MARRIOTT INTERNATIONAL, Inc. viennent de signer un accord visant à rapprocher leurs activités de restauration et de services en Amérique du Nord.

La nouvelle société, appelée SODEXHO MARRIOTT SERVICES, deviendra leader en Amérique du Nord avec plus de 4 800 exploitations et 24 milliards de Francs Français de chiffre d'affaires. Elle sera cotée à la bourse de New York.

La fusion de SODEXHO NORTH AMERICA et de MARRIOTT MANAGEMENT SERVICES est prévue pour le premier trimestre 1998.

Les actionnaires de MARRIOTT INTERNATIONAL, Inc. détiendront 51 % (avec comme principal actionnaire la famille Marriott à hauteur d'environ 10 %) et SODEXHO ALLIANCE 49 % du nouvel ensemble : SODEXHO MARRIOTT SERVICES, Inc.

Ensemble, Pierre BELLON, Président Directeur Général de SODEXHO ALLIANCE et J.W. MARRIOTT, Jr, Chairman and Chief Executive Officer de MARRIOTT INTERNATIONAL, Inc. déclarent être certains que cette transaction apportera une valeur ajoutée à leurs actionnaires respectifs.

Pierre BELLON déclare que le rapprochement de MARRIOTT MANAGEMENT SERVICES et de SODEXHO NORTH AMERICA donnera naissance au leader nord-américain de la restauration et des services dans les entreprises, les établissements hospitaliers, les maisons de retraite et les établissements d'enseignement.

D'autre part, SODEXHO ALLIANCE qui était déjà n°1 en EUROPE conforte ainsi sa position de leader mondial. "Nous regardions la possibilité d'améliorer notre position sur le marché nord-américain, MARRIOTT MANAGEMENT SERVICES s'est révélé être le meilleur partenaire. Nous nous réjouissons des opportunités de croissance que ce rapprochement nous offre et de l'intérêt que cette alliance présente pour nos clients, notre personnel et nos actionnaires".

"La fusion permettra aux actionnaires de MARRIOTT de participer aux excellentes perspectives de croissance d'une société spécialisée dans la restauration et les services" explique J.W. MARRIOTT. "Dans un secteur de plus en plus concentré et sur un marché de plus en plus mondial, nous sommes très heureux de nous associer à SODEXHO ALLIANCE, l'un des groupes mondiaux de services les plus importants et les plus performants".

✱ SODEXHO MARRIOTT SERVICES, Inc.

La société sera dirigée par un conseil d'administration composé de 8 membres :
- deux désignés par MARRIOTT INTERNATIONAL dont William J. SHAW, President and Chief Operating Officer de Marriott International ;
- trois désignés par SODEXHO ALLIANCE dont Pierre BELLON ;
- Charles D. O'DELL, actuellement President de MARRIOTT MANAGEMENT SERVICES ;
- deux administrateurs indépendants américains désignés d'un commun accord par les deux parties.

William J. SHAW sera Non Executive Chairman of the Board, Charles D. O'DELL deviendra President and Chief Executive Officer et Michel LANDEL, actuellement President and Chief Executive Officer de SODEXHO NORTH AMERICA, deviendra Executive Vice-President de SODEXHO MARRIOTT SERVICES, Inc.

Charles D. O'DELL et Michel LANDEL déclarent que "les clients de SODEXHO MARRIOTT SERVICES pourront bénéficier des meilleurs programmes de qualité et de gestion des deux entités ainsi que d'un élargissement de la gamme des services rendus et assurent que l'ensemble des collaborateurs pourra profiter d'opportunités de développement de carrières".

"SODEXHO MARRIOTT SERVICES sera bien placée pour profiter de la croissance du marché" explique Michel LANDEL. "Nous espérons gagner des parts de marché dans un environnement favorable où nos clients recherchent des réductions de coûts et une amélioration de la productivité". De plus, Charles D. O'DELL précise que "rejoindre SODEXHO ALLIANCE, leader mondial, permettra de créer des synergies qui accélèreront la croissance de SODEXHO MARRIOTT SERVICES".

Charles D. O'DELL est certain que SODEXHO MARRIOTT SERVICES sera une entreprise très séduisante pour la communauté financière. "Société très spécialisée, leader sur son marché, SODEXHO MARRIOTT SERVICES espère améliorer sa rentabilité en utilisant les meilleures pratiques, en additionnant les ressources et en intégrant les différents systèmes de gestion des deux entités".

Sur une base proforma 1997, SODEXHO MARRIOTT SERVICES devrait réaliser un chiffre d'affaires de 4,1 milliards de US dollars et un résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements, y compris les survaleurs (EBITDA), de 233 millions de US dollars.

L'endettement net de SODEXHO MARRIOTT SERVICES sera d'environ 1,250 milliard de US dollars.

Pour compléter le financement de cette opération, qui sera consolidée dans ses comptes, SODEXHO ALLIANCE procédera à une augmentation de capital d'environ 2 milliards de Francs Français qui sera lancée prochainement.

Le groupe BELLON a indiqué qu'il suivrait cette augmentation à la hauteur de ses droits.

SODEXHO ALLIANCE consolidera dans ses comptes SODEXHO MARRIOTT SERVICES, Inc.; le groupe emploiera plus de 212 000 personnes avec un chiffre d'affaires proforma sur 12 mois d'environ 55 milliards de Francs Français.

Compte tenu de son cash flow stable et prévisible, SODEXHO ALLIANCE retrouvera très rapidement sa capacité d'investissement. A environ 3 ans, ce cash flow couvrira 5 fois les frais financiers et l'endettement net par rapport aux fonds propres ajustés sera de l'ordre de 60 %.

✱ Autres éléments de la transaction

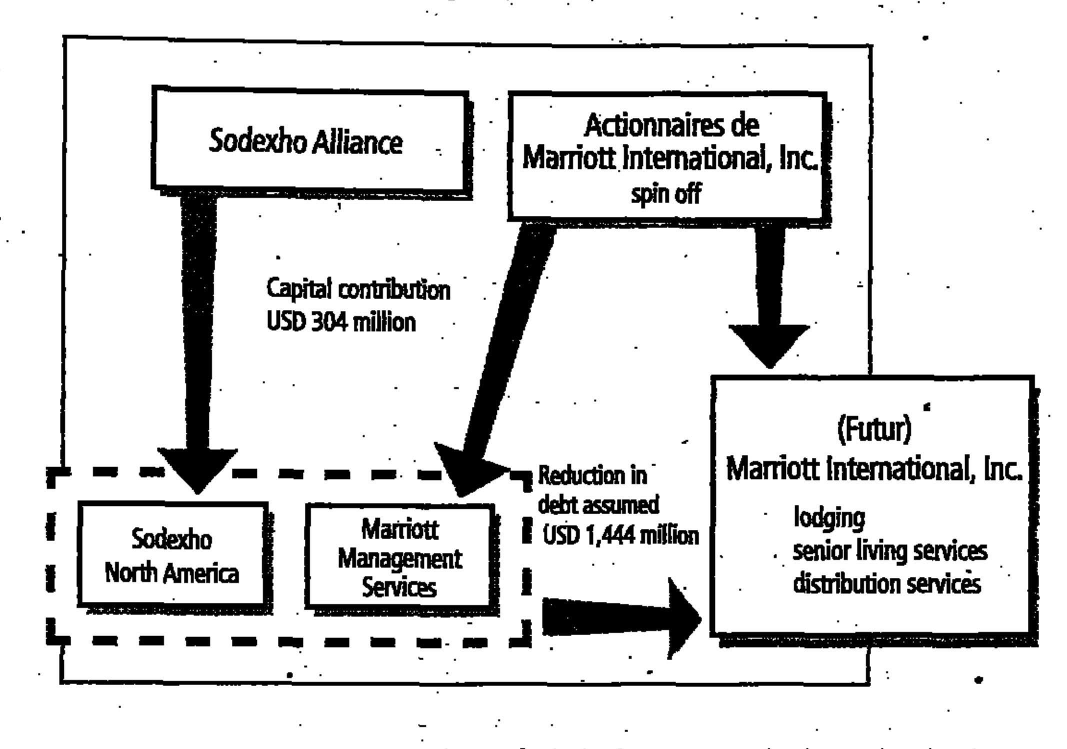
L'accord définitif est soumis à certaines conditions suspensives dont notamment l'accord préalable des actionnaires de MARRIOTT INTERNATIONAL, Inc., la confirmation favorable des modalités de la transaction par le Internal Revenue Service et les approbations réglementaires habituelles.

Par une transaction séparée, SODEXHO ALLIANCE achètera la filiale de restauration et services de MARRIOTT en Grande-Bretagne.

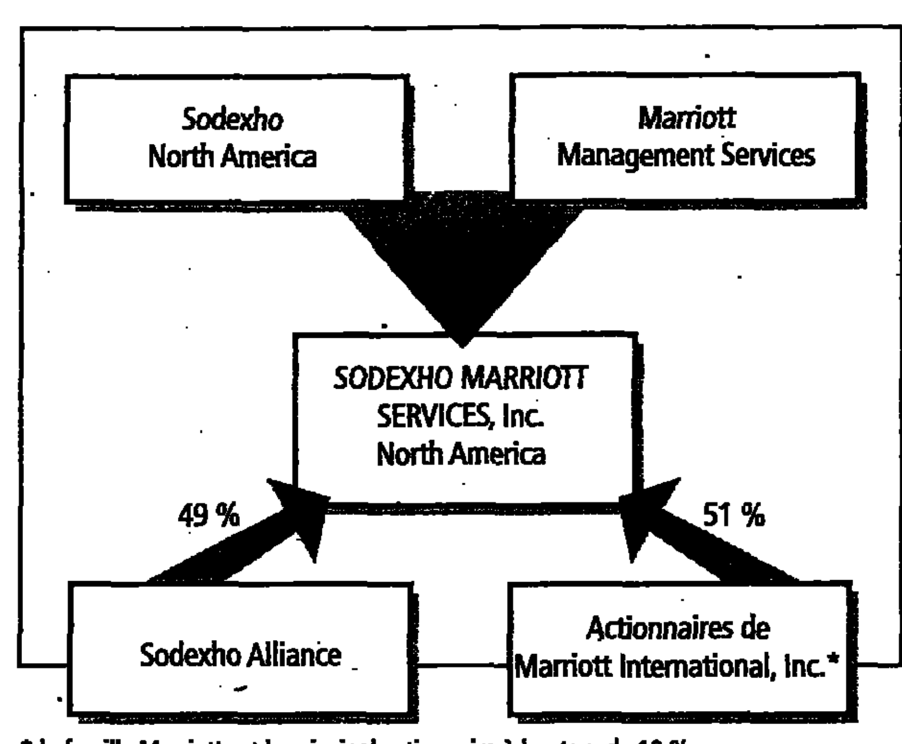
En tant que conseils sur la transaction, MARRIOTT INTERNATIONAL, Inc, a retenu MERRILL LYNCH and Co. et SODEXHO ALLIANCE la SOCIETE GENERALE Securities Corporation.

هكذا من الإمل

Organisation du regroupement



Répartition du capital après regroupement



* la famille Marriott est le principal actionnaire à hauteur de 10 %.

PRÉSENTATION DES DEUX GROUPES

✱ MARRIOTT INTERNATIONAL, Inc.

MARRIOTT INTERNATIONAL, Inc. est le leader mondial de l'hôtellerie et des services, avec plus de 4 900 établissements aux USA et dans 51 autres pays. Sa principale activité est la gestion d'hôtels sous les marques Marriott, Ritz-Carlton, Courtyard, Residence Inn, Fairfield, Towne Place Suites, Renaissance, New World and Ramada International, la gestion de résidences hôtelières de vacances, la restauration et les services pour les entreprises, les établissements de santé, les maisons de retraite et les établissements d'enseignement. Chiffre d'affaires pour 1996 : 10,2 milliards de US Dollars soit plus de 61 milliards de Francs Français.
MARRIOTT INTERNATIONAL, Inc. est basée à Washington et emploie 225 000 personnes.

✱ SODEXHO ALLIANCE

Leader mondial de la restauration et des services, SODEXHO est présent dans 62 pays et emploie 142 000 personnes. Le Groupe assure la restauration et les services dans 13 500 exploitations dans le monde : Entreprises, administrations, écoles, universités, hôpitaux, résidences pour personnes âgées, établissements pénitentiaires ainsi que sur les grands chantiers à terre et en mer.

Le Groupe est aussi le deuxième émetteur mondial de Chèques et Cartes de Services :
Chèque Restaurant, Chèque Cadeaux, Chèque Essence, Chèque Alimentation, Chèque Emploi, Carte Médicaments... Les chèques et les cartes de services sont un moyen de paiement original permettant aux entreprises de donner à leurs salariés des avantages en nature défiscalisés.

SODEXHO ALLIANCE développe également une activité de tourisme fluvial, de gestion de centres de conférences et est partenaire des grands événements sportifs internationaux.

Le chiffre d'affaires de SODEXHO ALLIANCE pour l'exercice 1996/1997 est de 28 milliards de Francs français (4,6 milliards de US dollars).



BP 100 - 78883 Saint-Quentin-Yvelines Cedex - Tél. : 01 30 85 75 00 - Internet : http://www.sodexho.com



Informations financières sur minitel : 3615 et 3616 CLIFF (1,29 F la mn).

La France et l'Italie relancent le TGV voyageurs-marchandises entre Lyon et Turin

Ce projet ambitieux devrait, à terme, soulager les vallées alpines asphyxiées par les poids lourds. Sans attendre, la capacité de transport de fret de la ligne classique pourrait doubler. Dans l'ouest de l'Hexagone, les élus demandent un prolongement de la grande vitesse vers Rennes et Angers

CHAMBÉRY
de notre correspondant

L'affirmation, lors du sommet de Chambéry, par les autorités françaises et italiennes, de l'absolue nécessité du TGV Lyon-Turin ainsi que l'accent porté sur le caractère mixte de la future ligne suffiront-ils véritablement à mettre cette liaison sur la bonne voie ? Cet engagement donne, en tout cas, une nouvelle impulsion à un projet qui semblait quelque peu peiner ces dernières années.

Inscrite au schéma directeur européen des liaisons à grande vitesse dès 1990, *cette transalpine a fait* l'objet d'un premier accord entre les Etats français et italien lors du sommet de Rome, en novembre 1993. Depuis un an, une commission intergouvernementale réunissant des hauts fonctionnaires des deux pays est ainsi chargée du contrôle des premières études techniques et financières, d'un montant de 200 millions de francs, engagées par Alpetunnel, un groupement européen d'intérêt économique (GEIE).

Réunissant les sociétés de chemin de fer française et italienne et présidé par l'Italien Maurice Cavagraro, Alpetunnel travaille sur la partie internationale du projet (Montmélian-Turin) et fait procéder à des premiers sondages géologiques sur le secteur frontalier du Mont-Cenis, où est envisagé le percement d'un tunnel de base de 54 kilomètres. Sur la partie française du projet, la section Lyon-Montmélian, désormais en phase d'avant-projet sommaire (APS), les études (124 millions depuis 1995) sont menées par la mission TGV de la SNCF installée à Chambéry.

Conçue au départ comme une simple liaison TGV devant mettre Lyon à 1 h 19 de Turin (contre 4 h 06 aujourd'hui) et Paris à 3 h 15 (contre 6 h 20), le projet a évolué, notamment sous la pression des écologistes, inquiets de la progression affolante du trafic international de poids lourds dans les vallées savoyardes : 26 millions de tonnes de fret y ont transité par la route en 1995 contre 10 millions par le rail. Le trafic poids lourd à travers les Alpes franco-italiennes a doublé entre 1985 et 1995, pour atteindre 2,3 millions de véhicules par an, au point que les experts redoutent la saturation des tunnels routiers du Fréjus et du Mont-Blanc à l'horizon 2010.

350 millions pour de nouvelles études

Au terme du sommet franco-italien de Chambéry, les deux exécutifs devaient réaffirmer, vendredi 3 octobre, leur volonté de réaliser une nouvelle liaison ferroviaire grande vitesse à usage mixte, voyageurs et fret, entre Lyon et Turin. 350 millions en trois ans, apportés par Rome, Paris et l'Union européenne, devraient être consacrés à de nouvelles études. La France devait souligner dans le communiqué final *sa volonté d'assurer la croissance du trafic de marchandises* à travers les Alpes par voie ferrée – et non par le percement de nouvelles infrastructures routières – et souhaiter que l'Italie agisse également dans ce sens. En attendant le TGV, Rome et Paris devaient demander à la SNCF et à son homologue italienne FS d'apporter diverses améliorations, notamment au niveau des *locomotives, à la ligne actuelle*, afin de doubler sa capacité de transport de fret à court terme.

PRESSIONS DES ÉCOLOGISTES

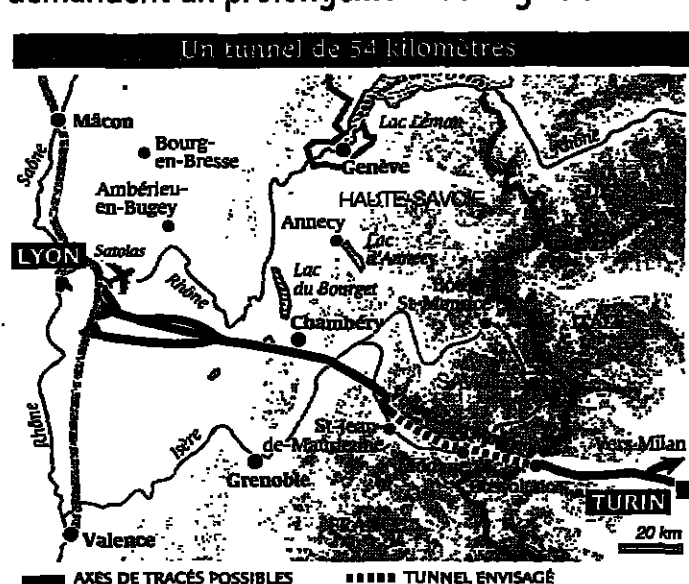
Dès l'origine, la Fédération des usagers des transports (Fnaut), les Verts, ainsi que les syndicats CGT et CFDT de la région SNCF de Chambéry avaient indiqué qu'ils s'opposeraient à la réalisation de la nouvelle liaison si le problème des marchandises n'était pas pris en compte sur la totalité du tracé. Dans un rapport commandité en 1993 par le ministre des transports Bernard Bosson, Louis Besson (PS), alors maire de Chambéry et membre du conseil d'administration de la SNCF, avait abondé dans ce sens en préconisant la solution du ferroutage. Fermement opposé au doublement des tunnels routiers du Mont-Blanc et du Fréjus, il suggérait la réalisation d'une nouvelle liaison entre Ambérieu (Ain) et Turin. Des plates-formes aménagées dans ces deux villes permettraient d'embarquer sur des trains les camions ou leurs chargements, à l'image de ce qui se pratique en Suisse, où 55 % des marchandises transitent par le rail (contre 20 % en France).

Ces dernières semaines, derrière Charles Millon (UDF-DL), président du conseil régional Rhône-Alpes, les élus locaux, toutes tendances confondues, n'ont cessé de défiler à Paris pour rappeler cet aspect essentiel du dossier. L'accueil a été favorable aussi bien chez le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot (PC), que chez Dominique Voynet (Verts), ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Début septembre, dans un communiqué commun, les deux ministres ont ainsi indiqué que le tunnel de base franco-italien était *« un élément essentiel des flux de trafic dans une région menacée par les effets d'une augmentation spectaculaire du transport routier des marchandises »*.

Au-delà des différentes variantes des nouvelles lignes, une consultation auprès des collectivités locales concernées et des associations, préalable au démarrage de l'enquête publique, doit être lancée prochainement par le préfet de région – le dossier du Lyon-Turin renvoie en effet à un problème de fond : celui du transit des marchandises entre le nord et le sud-est de l'Europe. A ce titre, il entre directement en concurrence avec un autre projet ferroviaire, celui d'une nouvelle ligne entre Munich (Allemagne) et Vérone (Italie), via le Brenner.

Mais le débat sur les nouvelles infrastructures induites par le Lyon-Turin *– dont le coût est estimé* à 65 milliards de francs – bute d'abord sur l'élaboration d'une nouvelle politique des transports à l'échelle de l'Europe, privilégiant le rail. C'est ce que souhaitait la convention alpine, signée en 1991 par sept Etats dont la France et l'Italie, mais son protocole transports n'est toujours pas ratifié. Les élus de la région craignent que tout retard pris sur le projet Lyon-Turin, dont la réalisation demandera au moins une vingtaine d'années, n'accentue les difficultés de circulation et la pollution dans les Alpes, alors que la Suisse a décidé d'interdire dès 2004 le transit international sur ses axes routiers.

Philippe Révil



La Bretagne et les Pays de la Loire forment un front commun face aux réticences du gouvernement

RENNES
de notre correspondante régionale

Depuis que le gouvernement a inscrit, en 1992, au schéma national des TGV le prolongement de la ligne à grande vitesse qui relie actuellement Paris au Mans, le grand Ouest s'est emparé du sujet : la procédure a suivi son cours avec débat préalable, consultations diverses, études préliminaires de la SNCF... Les 19 et 20 juin, les conseils économiques et sociaux de régions Bretagne et Pays de la Loire se sont prononcés pour la nouvelle ligne, estimée à 11 milliards de francs pour une mise en service vers 2005.

Mais depuis quelques mois, les esprits s'échauffent. Si le conseil régional de Bretagne s'est prononcé à la quasi-unanimité, le 22 septembre, *en faveur d'une future* ligne à grande vitesse entre Le Mans et Rennes, avec un embranchement vers Angers, le conseil régional des Pays de la Loire, qui examinait le dossier le 29 septembre a eu plus de difficultés. Le dossier du TGV-Atlantique a bien failli – comme la solidarité avec les voisins bretons – faire les frais des rivalités politiques que réveille la proximité des élections régionales et cantonales : les partisans d'un renvoi du dossier en commission, autant dire aux oubliettes, se sont longuement fait entendre. Finalement, au terme d'une journée de discussion, un avis favorable a été adopté à une large majorité.

Comme de coutume, les quatre fuseaux étudiés par la SNCF pour les prolongements vers Angers et Rennes sont autant de sources d'inquiétude pour les éventuels riverains. Une partie des écologistes s'accroche à un autre tracé, passant par Châteaubriant, à mi-chemin entre Nantes et Rennes, un peu plus coûteux en temps, mais permettant, selon eux, une meilleure desserte interrégionale.

Dans les Pays de la Loire, l'opposition la plus bruyante aux tracés envisagés par la SNCF vient des élus de la Sarthe, toutes couleurs politiques confondues. Que le TGV traverse leur territoire passerait encore, mais qu'il contourne Le Mans ! C'est là un affront insupportable pour une ville marquée par une forte présence de cheminots. La SNCF aura beau garantir que la desserte actuelle (en 53 minutes depuis Paris) n'en pâtira pas, souligner que l'augmentation du trafic filant vers la Bretagne sans s'arrêter finira par devenir insupportable aux Manceaux voisins de la gare, rien ne peut apaiser les Sarthois.

« CHER DE LA MINUTE »

Leurs élus n'étaient pas venus sans arme à la session extraordinaire du conseil régional : à l'entrée, ils distribuaient une étude payée par leur département, vantant les mérites du TGV pendulaire. Ce travail, commandé à Philippe Essig, ancien président de la SNCF devenu consultant, veut démontrer qu'il s'agirait d'une alternative parfaite puisque ne nécessitant pas la *« création de voies nouvelles »*.

L'argument n'a pas convaincu, non seulement parce que pèsent encore nombre d'incertitudes sur la technologie pendulaire, mais surtout parce que RPR, UDF, PS et Verts se rejoignent pour souhaiter un développement du transport ferroviaire de marchandises : avec une ligne unique pour exporter l'agroalimentaire breton, les conteneurs du port de Saint-Nazaire, faire circuler les trains régionaux et les TGV, on arriverait vite à saturation.

N'empêche, dans la Sarthe, on répète à l'envi que 11 milliards pour un gain de temps de 35 minutes entre Paris et Rennes et de 10 minutes entre Paris et Nantes, *« cela fait cher de la minute »*. Les Rennais ne l'entendent évidemment pas de cette oreille, eux qui ont dû commencer par convaincre... les Finistériens qu'ils seraient les principaux bénéficiaires de la future infrastructure. L'objectif affiché, qui nécessiterait de lourdes améliorations sur les lignes bretonnes actuelles, est de placer, à terme, *« Brest à trois heures de Paris »*.

Mi-septembre, Dominique Voynet a nourri quelques craintes et encouragé la contestation : les collectivités locales devaient admettre qu'*« il est inutile de délibérer sur le dossier en l'état »*, l'ensemble des éléments d'information n'étant pas suffisant, écrivait-elle en substance à un collectif des associations de la Mayenne opposées au TGV. Yvon Bourges, président (RPR) du conseil régional de Bretagne, s'est indigné de ce *« mépris grave à l'égard des assemblées »*, qui ont de toute façon maintenu leurs sessions respectives.

M. Bourges a rappelé qu'entre débats préalables et études préliminaires, 36 millions de francs d'argent public avaient déjà été engagés pour un dossier qu'il n'était pas question de *« reprendre de zéro »*. Après tout, l'intervention de Mme Voynet a peut-être indirectement incité les élus de l'Ouest à resserrer les rangs. Les plus pessimistes estimaient que sans une nette adhésion de leur part, la ligne à grande vitesse aurait toutes les chances de passer après tous les autres projets TGV de France, soit dans une cinquantaine d'années.

Martine Valo

Des gains de temps très coûteux

Brest, Landerneau, Morlaix, Plouaret, Trégor, Guingamp, St-Brieuc, Lamballe, Quimper, Rosporden, Quimperlé, Lorient, Auray, Vannes, Redon, Rennes, Vitré, Laval, Le Mans, vers Paris, Sablé, Angers, Ancenis, Nantes, La Baule, Le Croisic, St-Nazaire, MANCHE, OCÉAN ATLANTIQUE

PROJET TGV BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE MEILLEURS TEMPS PRÉVUS PAR DESSERTE DIRECTE TGV SUR PARIS
MEILLEURS TEMPS ACTUELS (HIVER 1996/1997) PAR DESSERTE DIRECTE TGV SUR PARIS

Priorité à l'Europe

Electrification de la ligne Rennes-Saint-Malo, amélioration d'Angers-Nantes... l'avis des conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire en faveur d'un futur TGV-Atlantique égrène des vœux tous azimuts. C'est au prix de ces amendements que les deux Assemblées ont recherché le vote le plus large possible. Il est au moins un point qui n'a pas fait débat : les deux régions demandent la réalisation d'un « barreau » au sud de l'Ile-de-France, *« élément essentiel de la connexion avec les métropoles de l'Est et du Sud »*. Compte tenu de leur situation périphérique, les élus du grand Ouest ont compris qu'ils sont les plus intéressés par ce dossier sensible. Il est déjà possible de relier Rennes ou Nantes à Lille, Roissy ou Lyon sans changer de gare à Paris, mais le contournement de la capitale se fait à petite vitesse. Or, pour les Bretons, l'extension de la ligne TGV à la hauteur du Mans vaut surtout par l'espoir d'une liaison rapide avec le reste du réseau ferroviaire européen.

Le Massif central, royaume des grandes races bovines

PENDANT QUE LA FRANCE et l'Italie se *retrouvent à Chambéry, les éleveurs du centre* de la France, eux aussi, tiennent sommet, près de Clermont-Ferrand, à Cournon. La sixième édition du traditionnel et annuel Sommet de l'élevage, les 3, 4 et 5 octobre, se veut le *« rassemblement des grandes races au cœur des grands espaces »*. Formule plaisante et significative, au moment où les consommateurs sont, à juste titre, préoccupés par la qualité, l'origine géographique voire l'« appellation » (comme pour les vins...) et l'authenticité de la viande que trop longtemps ils ont achetée sans se soucier de sa nationalité. *« Traçabilité »* de la filière et *« identification »* des animaux sont devenus des mots-clés.

Les derniers à se plaindre de cette vigilance retrouvée sont les éleveurs de vaches, veaux et broutards charolais, limousins, salers où aubracs, animaux prisés davantage pour leurs carcasses que pour leurs performances laitières. Le Massif central, c'est le royaume du troupeau allaitant, c'est-à-dire des vaches qui *nourrissent leur progéniture essentiellement à* l'herbe, pour qu'elle se transforme en rumsteack ou en araignée savoureuse. A l'opposé – et pour simplifier – l'Ouest ou le grand Bassin parisien élèvent des vaches pour leur lait, transformé éventuellement en poudre ou en fromage, la vente des animaux âgés à l'abattoir servant de revenu d'appoint. De là à parler de « guéguerre » entre éleveurs allaitants, dans des prairies extensives, et « industriels » bretons ou vendéens, utilisant le maïs et autres aliments composés dans des étables, selon des techniques intensives, il n'y a pas loin : ces clivages professionnels et géographiques ébranlent parfois les organisations agricoles, notamment la FNSEA.

Cette année, le Sommet de l'élevage a lieu dans un climat plutôt serein. Les cours se tiennent bien et les campagnes ont été calmes cet été. Mais les éleveurs redoutent ce que leur réserve la future politique agricole commune (PAC). Une baisse des prix de la viande est programmée, et la même prime compensatoire serait versée pour toutes les vaches, que leur destin s'oriente vers le lait ou la viande. Selon les professionnels du Massif central, cette mesure risque de déstabiliser complètement le fragile équilibre du marché. Trois députés PS de l'Allier, de la Nièvre et de Saône-et-Loire ont demandé la création d'un groupe d'étude parlementaire sur l'élevage.

Ministre de l'agriculture originaire d'une région d'élevage intensif, le Breton Louis Le Pensec était attendu au sommet auvergnat, pour parler d'aménagement rural et de forêt et annoncer des aides aux paysans qui, à cause de la sécheresse (en Haute-Loire par exemple), ont manqué de fourrages. Quant à la prime à l'herbe (300 francs l'hectare), les éleveurs demandent qu'elle triple. Réponse à Bruxelles, pas à Paris.

François Grosrichard

Le service des eaux d'Avignon critiqué par la chambre régionale des comptes

L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS du Vaucluse a rendu publiques, mercredi 1er octobre, les conclusions de la chambre régionale des comptes à propos du service des eaux et d'assainissement de la ville d'Avignon. Ce rapport, daté du 18 juillet, touche les années 1990 à 1995 et met en exergue plusieurs dysfonctionnements et irrégularités juridiques et comptables (appels d'offres, facturations, comptes sociaux, frais et séjours touristiques...). La Société avignonnaise des eaux (la SAE), filiale de la CGE, est attributaire depuis 1985. Devant le manque de réaction de la municipalité, l'UFC, qui a déjà lancé un boycottage du paiement des factures, s'est constituée partie civile. – *(Corresp.)*

■ **FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX : une mission de réflexion sur la fonction publique territoriale** a été confiée, jeudi 2 octobre, à Rémy Schwartz, maître des requêtes au Conseil d'Etat, par Emile Zuccarelli et Jean-Pierre Chevènement. Cette mission porte sur le recrutement, la formation et la gestion des carrières des fonctionnaires des *collectivités locales. Le rapport devra être rendu d'ici au 31 janvier 1998.*

Nicole Notat, la passion du possible

Son soutien à la réforme de la Sécurité sociale du gouvernement Juppé avait valu bien des critiques à la secrétaire générale de la CFDT. Privilégiant la recherche de l'efficacité, elle entend continuer à prôner une nouvelle approche syndicale des problèmes sociaux



L'OPINION publique l'avait inscrite spontanément parmi les premières victimes de la dissolution. N'était-elle pas l'interlocuteur syndical privilégié d'Alain Juppé ? N'avait-elle pas appuyé sa réforme de la Sécurité sociale, jusqu'à faire en sorte que la CFDT en assume l'application en enlevant à Force ouvrière la présidence de l'assurance-maladie ? N'avait-elle pas été l'une des cibles du mouvement social de la fin 1995, qui a, en partie, entraîné la défaite de la droite aux élections législatives de mai-juin ?

Lors de la cérémonie des voeux de Nouvel An aux forces vives, le 9 janvier 1997, c'était vers Mme Notat que le président de la République se tournait pour ouvrir le bal. La secrétaire générale de la CFDT avait un accès direct au premier ministre, auquel elle remontait le moral lorsqu'il avait des doutes. *« Elle est très bien. Elle fait ce qu'elle dit, sans entourloupe. Comme elle s'est aperçue que je fais de même, on s'entend bien »*, disait un jour en demi-confidence, Alain Juppé, qui s'amusait à la présenter comme *« la numéro deux* bis *du gouvernement »* elle répondait du tac au tac : *« Pourquoi* bis *? »*

Avec la victoire de la gauche, donc, son compte était bon. Déjà, cherchant à joindre Lionel Jospin dans la semaine précédant le second tour des élections législatives, elle avait été priée d'attendre. *« Le gouvernement n'aura pas d'interlocuteur privilégié »*, lâche le nouveau premier ministre, le 13 juin, en recevant Marc Blondel, secrétaire général de FO et adversaire irréconciliable de Mme Notat. M. Blondel s'empresse de diffuser la nouvelle, ne doutant pas qu'elle soit mauvaise – et uniquement mauvaise – pour la dirigeante de la CFDT.

Avec Martine Aubry, les relations sont aussi fraîches. C'est une vieille histoire : en 1983, déjà, la directrice adjointe du cabinet du *ministre* du travail avait morigéné la jeune secrétaire nationale en charge de la formation professionnelle : *« Tu t'es fait rouler par le patronat ! »* Depuis, Mme Notat fait partie, parmi beaucoup d'autres, des cibles sur lesquelles Mme Aubry aime jouer aux fléchettes en privé. Lors de leur première entrevue, au début de l'été, au ministère de l'emploi et de la solidarité, la secrétaire générale prévient la ministre qu'elle s'opposera à toute tentative pour revenir sur la réforme de la Sécurité sociale.

Reçue longuement le 30 juillet par J. Jospin, puis encore par Mme Aubry, le 12 septembre, sur la question de la Sécurité sociale, avec les autres membres du *comité Vigi-Sécu, elle affiche un* large sourire de satisfaction en sortant la dernière du cabinet de la *ministre*. Mme Notat n'est pas « l'interlocutrice privilégiée » du gouvernement, puisqu'il n'y en a plus ; mais, justement, personne ne l'a remplacée dans ce rôle. Voilà chacun à sa place, et elle à la sienne, celle de principale dirigeante de la deuxième centrale syndicale du pays.

Qu'est-ce qui fait courir Nicole Notat ? Le pouvoir, la politique, la suprématie de la CFDT sur les autres centrales ? Lorsqu'on lui pose la question, elle sourit, mais ne répond pas. Celle qu'on surnomme la Tsarine, et qui préférerait certainement s'entendre appeler *« Nini »*, n'envisage pas pour l'instant un après-CFDT. Cette perspective n'est pas à l'ordre du jour. *« Je ne reviendrai pas en arrière »*, concède-t-elle seulement, après un temps de réflexion. Tenant serrées les rênes de la CFDT depuis bientôt cinq ans, la dame de fer du syndicalisme français, âgée de cinquante ans, se sent dans la « force de l'âge », selon le mot de Simone de Beauvoir. De son engagement politique elle ne parle guère. Alors que Louis Viannet et Marc Blondel sont officiellement membres, l'un du PCF et l'autre du PS, la secrétaire générale de la CFDT n'a jamais adhéré à un parti.

AUX yeux de ses détracteurs pourtant elle n'a rien d'une syndicaliste : elle ne sait pas ce qu'est le monde de l'entreprise et a découvert le patronat autour d'une table de négociations. Venant de l'extrême gauche, de la Gauche socialiste ou de Tous ensemble – l'opposition interne à la CFDT, créée après les grèves de l'hiver 1995 –, les critiques fusent tant sur le fond que sur la forme. *« Balladurienne sous Balladur, juppéiste sous Juppé et maintenant jospinienne sous Jospin »*, grince *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire, mi-stupéfait, mi-écoeuré. Symétriquement, Pierre Guillen, ancien président de la commission sociale du CNPF, voit en Mme Notat une dirigeante syndicale *« tout à fait adaptée à la donne actuelle »*. *« En France*, poursuit-il, *c'est le gouvernement qui bat trop souvent les cartes. Elle l'a compris. Comme les hommes politiques s'occupent de tout, elle juge efficace d'avoir des relations avec eux. »*

La recherche de l'efficacité apparaît bien comme l'un des ressorts principaux de la personnalité de Mme Notat. A la tête d'une centrale qui revendique plus de sept cent mille syndiqués, patronne de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage, depuis 1992, et ayant conquis en 1996 la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAM), elle occupe une place incontournable sur l'échiquier social français. Plus de 50 % du champ syndical, évalue un de ses adversaires syndicaux. Elle ne se borne pas à l'occuper : elle a fait bouger le centre de gravité du syndicalisme français. *« Elle a développé la stratégie d'un syndicalisme moderne, misant sur l'ouverture à l'Europe et au reste du monde et cherchant à avoir un jugement et une action sur les problèmes de société. Je ne connais pas de plus belle définition de la politique »*, constate Jean Gandois, président du CNPF.

Par deux fois, la secrétaire générale de la CFDT a été celle par qui le scandale est arrivé : une première fois en octobre 1992, lorsqu'elle avait remplacé au pied levé – après avoir contribué à le déstabiliser – Jean Kaspar comme numéro un de la centrale, au terme de ce qu'il est convenu d'appeler pudiquement, à la CFDT, une *« crise de management »*. Cinq ans après, Mme Notat *« regrette »* cet épisode douloureux.

Scandale une seconde fois, en décembre 1995, quand la CFDT n'est pas descendue dans la rue, aux côtés des autres syndicats de salariés, pour contester la réforme de l'assurance-maladie, se bornant à appeler à la manifestation des fonctionnaires contre la mise en cause de leur régime de retraite. Affublée d'une image de « *briseuse de grèves* », Mme Notat s'est retrouvée face à un mouvement social de contestation, dont MM. Viannet et Blondel avaient pris les commandes.

Cette rupture-là est ostensiblement *assumée et revendiquée*. Dans son livre *Je voudrais vous dire* (Le Seuil-Calmann-Lévy), coécrit avec Hervé Hamon, le spécialiste de la « deuxième gauche », Nicole Notat revient longuement sur cette question. *« Quand j'entends des militants ou des intellectuels soutenir que le mouvement social est, par nature, porteur de progrès, d'évolutions positives, je leur réponds que non*, explique-t-elle. *Tout dépend du sens du conflit. Il y a des conflits novateurs, il y a des conflits conservateurs, il y a des conflits régressifs. »* Déjà, Edmond Maire avait déclaré en 1985 : *« Le plus grand acquis syndical depuis 1968, c'est d'avoir imposé l'économie de la grève. »*

« Et pourquoi pas une femme à la tête de la confédération ? » Cette interrogation de l'ancien secrétaire général, maintes fois commentée, n'explique qu'imparfaitement l'ascension de Mme Notat. Les avis sont, en effet, très contrastés sur sa personnalité. *« Elle n'avait pas les dents longues. Jamais je n'aurais pensé qu'elle deviendrait secrétaire générale de la CFDT »*, se rappelle une personne qui l'a vue arriver à la confédération ; mais elle avait du « potentiel », immédiatement détecté par l'homme à la pipe.

> Pour Jean Gandois, « elle a développé la stratégie d'un syndicalisme moderne, misant sur l'ouverture à l'Europe et au reste du monde et cherchant à avoir un jugement et une action sur les problèmes de société »

La proximité idéologique entre l'ancien secrétaire général de la CFDT et celle qu'il propulsa, en 1982, à la fois au bureau national et à la commission exécutive de la CFDT, en remplacement de Jeannette Laot, reste très forte. Patron de Villages, vacances, familles (VVF), déclarant volontiers qu'il a tourné la page du syndicalisme, M. Maire se montre très discret. Il ne fait que de rares apparitions au *siège de la confédération*, boulevard de La Villette, pour des pots de départ ou des anniversaires. Mme Notat n'hésite cependant pas à le consulter régulièrement au téléphone, sur toutes les questions d'actualité sensibles. Avec une ponctualité invariable, M. Maire *lui rend son avis. En novembre* 1995, c'est avec lui qu'elle fait le point sur la nouvelle donne créée par le plan Juppé sur l'assurance-maladie. *« Pour moi, c'est elle qui s'imposait »*, commente-t-il aujourd'hui, plutôt admiratif devant son parcours.

Pourtant, il a bien fallu la persuasion de deux hommes, la sienne et celle de Tony Troglic, secrétaire de la région Lorraine, pour faire « monter à Paris » l'institutrice de Villers-en-Argonne et Sainte-Menehould. Disparu prématurément à la suite d'un cancer, *Tony Troglic, à qui elle a dédié son* livre, est celui qui l'avait « dénoncée » à M. Maire. Son frère Jean-François, membre de la commission exécutive de la CFDT et ancien du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN), comme Mme Notat, est un des rares *intimes de la secrétaire générale*.

Aînée de quatre enfants, élevée dans une famille de petits paysans dont le père, d'abord ouvrier des fours à chaux, fut syndiqué à la CGT, puis, conquis par le gaullisme, eut comme grande référence politique Jacques Chaban-Delmas, Mme Notat a gardé de son enfance le souvenir vif de sa grand-mère maternelle et le sentiment d'avoir connu *« un vrai matriarcat »*. Préférant la vie urbaine à la campagne, elle a, d'après ses proches, très tôt émis l'ambition de devenir institutrice. C'est d'ailleurs en exerçant ce métier à Bar-le-Duc qu'elle a vu passer les événements de mai 1968, et *« ce n'était pas le Quartier latin ! »*, s'amuse-t-elle à faire remarquer.

SE confronter au réel : telle est la ligne directrice qui semble animer son action. *« L'ennui, c'est que l'alternative à l'économie de marché n'existe pas »*, explique-t-elle. Hostile à un syndicalisme replié sur lui-même, elle considère la mondialisation et la construction européenne comme des opportunités. Adhérant pleinement à la vulgate CFDT, selon laquelle la priorité d'un syndicalisme moderne est de jouer un rôle de transformation de la société, Mme Notat juge : *« Ce qu'il faut changer, désormais, c'est notre représentation du changement. » « Hier*, dit-elle, *nous avions la révolution sur les lèvres, mais la révolution est l'ennemie du changement. C'est une idéologie, à présent caduque, qui consiste à différer tous les possibles jusqu'à une étape impossible. »*

Méticuleuse, ordonnée, ayant une très bonne connaissance de ses dossiers, elle peut se révéler une négociatrice redoutable. Le 31 octobre 1995, alors qu'un premier accord sur l'annualisation et la réduction du temps de travail avait été signé entre les partenaires sociaux, elle s'est cabrée pour arracher au patronat un second accord sur la négociation collective dans les petites et moyennes entreprises, que le CNPF aurait bien différé afin de ne pas froisser FO. *« Mme Notat a toujours proportionné ses ambitions à ses possibilités. C'est une des raisons de son succès*, juge un partenaire qui l'a côtoyée ces dix dernières années. *Elle aime le changement dans l'ordre. »* Elle garde en toutes circonstances une grande maîtrise d'elle-même et fait montre d'un réel sang-froid. Confrontée par deux fois, à moins d'un an d'écart, le 24 novembre 1995 et le 17 octobre 1996, à des mouvements de foule, hostiles et violents la seconde fois, elle a conservé, le temps de l'épreuve, un pâle sourire figé, qui ne laissait rien trahir de ses vrais sentiments, face aux invectives et aux jets de projectiles. Visage digne pour les uns, masque sans émotion pour les autres.

Elle ne s'interdit pourtant pas de jouer sur les différents registres de la séduction. *« Elle a appris à sourire »*, constate Chantal Cumunel, ancienne secrétaire générale de la CFE-CGC. Elle a surtout modifié son image extérieure. A l'automne 1995, six mois après le désastreux congrès de Montpellier, où elle avait été mise en minorité sur son rapport d'activité, Nicole Notat a changé de coiffure. Un an plus tard, sont apparues des lunettes transparentes, censées adoucir les traits de son visage. Comme si la secrétaire de la CFDT, adepte d'un syndicalisme pragmatique et appliqué, et qui a obtenu l'adhésion critique de sa centrale sur cette ligne, était encore à la recherche d'un supplément d'âme.

Alain Beuve-Méry

Photo : Delphine Warin pour « Le Monde »

هكذا من الأصل

Elton John, de Disney à Westminster

par Jean Perrot

Depuis les chansons composées avec Tim Rice pour *Le Roi Lion* jusqu'à *Candle in the Wind 1997*, écrite par son ami Bernie Taupin et chantée à Westminster devant un parterre choisi, Elton John connaît une trajectoire qui ne manque pas de piquant ! Ce qui est dès maintenant son dernier « tube » consacre une mythologie personnelle et jette une lumière singulière sur la célébration médiatique des royautés dans la consommation de masse du spectacle.

Très significativement, le « baladin du monde occidental » participe à la sacralisation de la culture populaire anglo-saxonne sous le triple sceau de l'enfance, du divin et du mythe à travers le merveilleux du conte de fées moderne.

Intéressante est la comparaison de *Candle in the Wind*, résonnant sous les voûtes d'une cathédrale ouverte aux caméras du monde pour un temps minuté par les représentants du protocole britannique, et de *And Can You Feel the Love Tonight*, dernière ballade du *Roi Lion* chantée par Elton John lui-même pendant le déroulement du générique de fin de film. Cette dernière révèle directement ce qui est bien l'exportation mondiale d'un double modèle mythique de la monarchie fondé sur la vision d'un paradis primal et sensoriel, mais lié dès l'ouverture à la contemplation mystique des étoiles et du ciel.

La puissance du barde et de sa voix convoque tous les badauds du monde pour un échange symbolique royal et généralisé qui annexe les républiques. Dans l'aveuglement des larmes, s'installe peut-être un marché unique qui berce de contes les adultes de tous les pays...

Dans un tel monde, les lions expriment à la fois l'éloignement d'icones immobiles qui marquent la séparation du pouvoir et du peuple (le roi dressé sur son rocher et comme saisi dans un tableau) et la proximité qu'assurent les photos animées de la caméra révélant leur intimité propre.

Simultanément, la loi implacable des besoins (les hyènes), des désirs trahis par des gesticulations bouffonnes (les « joyeux » et sinistres « célibataires » Pumba et Timon, ou Oscar, le traître, l'oncle usurpateur) et de l'échange symbolique (la famille royale et ses amis) instaure une nouvelle « société de cour », qui réunit morale, famille et royauté. C'est l'essence de ce système que traduit la chanson.

Le Roi Lion se conclut ainsi sur un hymne à l'amour caressant et mystique, dont la séduction est redoublée par les modulations d'une musique adoptant les tonalités de haute-contre des chœurs traditionnels d'enfants anglais. Par moments déjà, on se croirait à Westminster ou dans les *Christmas Carols* de Benjamin Britten, mais en plus lent.

Après la conflagration générale du drame, marquée par un embrasement de la nature tout entière, le chantre s'est coupé du monde pour évoquer *« an enchanted moment »*, un instant de recueillement et d'émerveillement : *« There is a calm surrender to the rush of day »*, alors que le nouvel « enfant-roi », le lionceau, héritier de Simba et de Nala, vient d'être brandi à bout de bras devant le peuple, depuis l'énorme rocher projeté vers le ciel.

Il a fallu l'amour de la lionne Nala pour que Simba « ressuscite », qu'il s'éveille au sentiment de ses devoirs et de sa dignité et soit sensible au *« ciel étoilé »* par-dessus sa crinière enfin déployée (les étoiles, *« ces grands monarques disparus qui nous protègent »*).

Il fallait, pour que s'installe de nouveau « la loi morale », un *temps de latence en compagnie* des *« célibataires »* bambochards, Pumba, le phacochère, *« un gros porc »*, et Timon, la mouffette qui chante que l'amour *« pue »* (aigre rappel du misanthrope Timon d'Athènes de Shakespeare, et qui regrettera, lui aussi *« l'ingratitude »* du lion troquant l'amitié contre l'amour), avec lesquels Simba, qui se laisse aller à roter en leur présence, a supporté l'exil et l'oubli.

L'initiation rituelle du monarque a correspondu à l'abolissement fantasmagorique de la hiérarchie. La légitimité du royaume, un instant confisquée dans une aberration de l'histoire, est maintenant restaurée dans ses fondements mythiques. Le spectateur comblé peut quitter la salle obscure initié. Il possède le code. Il est à même d'entendre la voix du viveur réformé Elton John qui chante dans la cathédrale – « grands de ce monde » et *vulgus pecum* confondus dans l'œil des caméras – le partage d'une autre croissance : celle d'une femme morte, pourtant force vive du royaume :

« Good bye, England's Rose/May you ever grow in our hearts... »

(Adieu, Rose d'Angleterre, puisses-tu croître à jamais dans nos cœurs...

Même action salvatrice et nationale de l'héroïne inconnue sortie des limbes, « la princesse du peuple », pour mettre fin aux querelles intestines :

« You were the grace/That placed itself/Where lives were torn apart... /You called out to our country. »

(Tu fus la grâce qui surgissait, là où les vies s'étaient déchirées... Tu en appelas au pays.)

Même recours au scénario du baroque postmoderne :

« Now you belong to Heaven and the stars spell your name. »

(Maintenant tu appartiens au ciel et les étoiles épellent ton nom).

Mais errance féminine d'une liberté fiévreusement rythmée par le temps des mythes météorologiques et des cycles naturels :

« And it seems to me you lived your life/Like a candle in the wind/ Never fading with the sunset/ When the rain set in. »

(Et il me semble que tu vécus ta vie, comme un cierge dans le vent, sans jamais disparaître au couchant, quand la pluie s'installait...)

Même superlatif pour *England's Greenest Hills* (les très vertes collines d'Angleterre). Même sublimation enfin de l'enfant glorieux :

« Our nation's Golden Child »

(L'Enfant glorieux de notre nation.)

La légende est passée ici au service de l'Histoire. L'apothéose des larmes qui la fondent est celle de la joie d'un peuple entier :

« The joys you brought us through the years. »

(La joie que tu nous apportas au cours de ces années.)

Posée dans l'instant fragile de la parole-prière, l'héroïne d'un drame national, mais élargi aux dimensions cosmiques, resplendit dans un firmament glorieux du multimédia. L'héritier royal légitime n'est pas loin, qui comblera le vide d'un *« pays perdu en l'absence de votre âme » (« A country lost without your soul »)*.

Circularité du mythe et du spectacle. L'Histoire ici est bien devancée par la fiction cinématographique. Et la puissance du barde et de sa voix convoque tous les badauds du monde pour un échange symbolique royal et généralisé qui annexe les républiques. Dans l'aveuglement des larmes, s'installe peut-être un marché unique qui berce de contes les adultes de tous les pays...

***Jean Perrot** est professeur de littérature pour la jeunesse à l'université Paris-Nord-Villetaneuse.*

Une dure leçon : goodbye

Ceux qui ne retiennent pas les leçons de l'histoire, dit-on, sont condamnés à la revivre. Et ceux dont la carrière a déjà été sauvée par l'histoire savent fort bien comment la sauver une deuxième fois.

Il y a quelques dimanches de cela, *The Drugs Don't Work* par The Verve est passé premier au « Top Ten des singles » : un disque pétri de passion, de cette rage des outsiders dont plusieurs d'entre nous croient naïvement que toute musique doit les posséder. Ce fut un triomphe qui passa inaperçu.

Car la *chanson qui dominait ce* week-end-là – et qui dominera forcément la fin de l'année 1997 – fut écrite il y a vingt-trois ans et retapée de paroles mièvres pour incarner l'esprit de l'époque. Quand Elton John s'est installé au piano de concert de l'abbaye de Westminster pour jouer *Candle in the Wind* devant un auditoire mondial de milliards de gens – sanglotant tous ensemble, dans un immense et mystérieux réflexe pavlovien – la vieille garde du rock a repris les rênes une fois de plus.

George Michael et Chris De Burgh étaient sagement assis à leur place, mais ils savaient que leur heure était revenue. Nous étions quelques-uns à être restés chez nous, à avoir refusé d'allumer la télé et à nous dire : *« Seigneur, pitié, empêchez-les de recommencer ! »* Fin 1984, deux musiciens très modérément talentueux, dont la carrière partait en chandelle, Bob Geldof et Midge Ure, inventaient le projet Band Aid pour réagir aux images de la famine éthiopienne qui envahissaient les journaux télévisés de l'époque. En rassemblant un échantillon de dignitaires vieillissants du rock, hommes et femmes, et des pop stars contemporaines plus insipides, ils dotaient la pop d'une conscience et faisaient simultanément beaucoup pour l'aide humanitaire.

« Si c'est bon pour les Ethiopiens, c'est mauvais pour la musique », aimait alors à dire Tony James, des Sigue Sigue Sputnik. Ce qu'avaient fait Geldof et Ure, peut-être sans y songer, c'était regonfler quelques carrières étiolées tout en suscitant une bourgeoisie du rock, une élite clinquante prête à remonter ses manches pastel, pour devenir partie prenante d'une entreprise musicale abominable, mais au cœur gros comme ça, à l'abri des caprices de la mode, œuvrant depuis des hauteurs morales indiscutables qui permettaient d'assimiler tout début de critique de leur musique à une critique de leur juste cause.

Les crimes commis contre le goût au nom de la compassion se sont multipliés au cours des années suivantes. Mais à mesure que s'étiraient les années 90, la « fatigue du cœur » est apparue. Les disques de bienfaisance ont commencé à moins se vendre.

Même si ça paraît défaitiste, tout se passe comme si les mois qui viennent devaient voir se dérouler un combat d'arrière-garde en faveur de la bonne musique et de la sincérité

L'élite qui avait su bien profiter des retombées de Band Aid a dû lutter un peu pour promouvoir ses nouveaux titres. Peter Gabriel, Rod Stewart et David Bowie ont vu pâlir leur étoile, et ce vieil Elton lui-même a été obligé de se donner un air noceur dans le goût du temps en vendant au *New Musical Express* des histoires insensées de sauteries antédiluviennes aux huîtres et à la coke. Pourquoi cela ? Parce qu'une nouvelle génération de consommateurs, levée à l'acide et à la techno, férocement hédoniste, n'a pas de temps à perdre avec la vieille garde. Et parce que l'impact tellurique d'Oasis sur le public anglais a révélé que les fidèles d'âge mûr eux-*mêmes n'étaient* plus guère passionnés par leurs vieilles idoles.

Pourquoi acheter un autre disque des pleurnicheries de Phil Collins si on peut se procurer *(What's the Story) Morning Glory* d'Oasis, où figurent tous les indicateurs rassurants d'un rock « de qualité » doté par-dessus le marché de crédibilité ?

Quand la cabale de la pop britannique a débarqué avec le projet Help en faveur des enfants bosniaques, en 95, la comédie était éventée. Des groupes plus neufs et jeunes s'étaient parés du manteau des bonnes œuvres, mais avec un goût et une gravité à des kilomètres de la pose des autres Band Aid. La vieille garde faisait double emploi.

Jusqu'à aujourd'hui, bien entendu. Aujourd'hui, nous avons affaire à Richard Branson, qui donne la chair de poule avec sa roublardise – j'ai nommé l'organisateur du business musical à la mémoire de Diana, princesse de Galles.

Les noms avancés pour un concert de bienfaisance à Hyde Park comprennent David Bowie,

English rock

par John Mulvey

Sting, Bryan Adams, George Michael, Diana Ross, les Spice Girls, *Eric Clapton*, Boy George et – Dieu nous protège ! – Status Quo. Annie Lennox et Peter Gabriel seraient les coordinateurs d'un album de témoignages en préparation.

Les Spice Girls mises à part, l'immense majorité de ces artistes ont deux points communs : une participation explicite ou implicite à Band Aid et aux concerts de bienfaisance qui ont suivi et une trajectoire de carrière *déclinante*. Mais le déclin, c'est fini.

Depuis les années 50, *chaque* décennie – sauf la nôtre – a vu *poindre une école musicale* radicalement neuve en Angleterre. Le *milieu des années 50* nous a donné le rock 'n' roll, la décennie suivante la musique psychédélique, celle d'après les punks et la suivante l'acid. *Mais* 1997 ? De la musique splendide, certes – The Verve, Spiritualized, Radiohead – mais presque rien qui vienne unir toutes ces tendances.

Peut-être ce cycle d'innovation s'est-il brisé, hélas (à cause du culte *conformiste de la fête ou du* legs de la bonne conscience thatchérienne), *pour être* remplacé par un autre cycle : que tous les dix ans environ une tragédie vienne réveiller les monstres endormis du rock éploré pour les remettre en piste.

Grâce à leur autopromotion incestueuse, à l'éclat relifté d'une supériorité native, Elton et ses potes jouent désormais le rôle d'une famille royale supplétive d'autant plus que la véritable famille royale ressemble au *vilain petit canard*, austère et discrédité. Ils sont là pour réconforter *une nation qu'on* a persuadée de son affliction.

L'obligation de se rassembler autour de ces notables ressuscités, *comme celle de s'affliger*, est une sorte de chantage moral. J'ai tou*jours détesté Candle in the Wind* et j'ai idée que je ne suis pas le seul.

Il y a donc fort à parier que la musique va être une fois encore dominée par un sentiment de culpabilité de masse, qu'un rock consensuel régira la crédulité anglaise traditionnelle pour s'en repaître. Que des morceaux aussi énergiques et brillants que *The Drugs don't Work* devront lutter pour passer à la radio ou figurer au « Top Ten », du fait de l'encombrement d'« hommages » mièvres et mal fagotés. Et que la répétition soporifique neutralisera l'effet de *Candle in the Wind*, y *compris sur ceux qui l'ont trouvée* émouvante dans l'abbaye.

*Band Aid et Live Aid ont quasi*ment gommé tout mouvement musical important depuis 1985. Et voilà qu'on se dit que la prochaine génération de groupes anglais vraiment inspirés pourrait être étouffée dans l'œuf.

Mais je ne suis peut-être pas à la page. Peut-être qu'il y a des groupes plus jeunes et meilleurs pour ressentir la disparition de Diana aussi douloureusement que leurs aînés. Les Spice Girls seront *invitées à cette promenade* lucrative : n'ont-elles pas déclaré que *Diana souscrivait à leur concept* éternellement nébuleux de « Girl Power » ? *Il est vrai qu'elles* ont toujours été beaucoup plus proches du showbiz que du rock 'n' roll et – il ne faut jamais l'oublier – qu'elles sont au moins

Band Aid et Live Aid ont quasi gommé tout mouvement musical important depuis 1985

en partie tory. La bourgeoisie ne leur déplaît pas.

Le destin d'Oasis m'inquiète *davantage. Les frères Gallagher* sont déjà associés à Paul McCartney (la rumeur promet une réunion des Beatles à Hyde Park) et à tu et à toi avec le premier ministre. Comment Oasis conciliera-t-il son iconoclasme, sa foi ardente dans l'esprit contestataire du rock 'n' roll et le fait de prendre part à une fête « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil » moralisatrice avec un Elton canonisé et ses amis du showbiz ? Echanger les anoraks *contre de* l'Armani ? Faire un concert et entrer *dans l'entreprise ? Devraient*-ils refuser, être diabolisés par la presse de *caniveau, décrétés insen*sibles et égoïstes, cantonnés au terrain vague du rock alternatif, boudeur et rabat-joie ?

Espérons qu'ils opteront pour la deuxième solution. Même si ça paraît défaitiste, tout se passe comme si les mois qui viennent devaient voir se dérouler un combat d'arrière-garde en faveur de la bonne musique et de la sincérité.

Je continuerai, pour ma part, à soutenir la musique qui se situe en dehors de la bourgeoisie et contre elle – pour peu qu'elle ait quelque valeur. Et, si votre conscience vous tourmente pour une raison ou pour une autre, je me permettrai de vous suggérer de donner votre argent directement aux associations humanitaires plutôt qu'acheter *Candle in the Wind*. La vie est *trop courte, après tout, pour l'en*tendre plus que de façon absolument nécessaire.

(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve.)

© New Musical Express

John Mulvey *est éditeur adjoint du magazine New Musical Express.*

Faire avancer l'Europe

par Gordon Brown

Les douze mois à venir s'annoncent jonchés d'obstacles, mais riches de promesses pour l'Europe. La Grande-Bretagne assume*ra la présidence* de l'Union en janvier. Nous sommes résolus à en *tirer le meilleur* parti, pour le bénéfice de tous les peuples d'Europe.

D'importantes décisions seront à prendre quant à l'union écono*mique et monétaire, et quant aux* grandes orientations à adopter en *matière de développement écono*mique. C'est à l'aune de trois critères simples que nos citoyens jugeront de notre action : la croissance est-elle plus forte ? Les emplois marchands plus nombreux ? Les fruits de l'effort mieux répartis en direction des plus pauvres et des catégories en marge ?

La France et la Grande-Bretagne ont toutes deux changé de gouvernement récemment. Les citoyens de nos deux pays sont nombreux à s'inquiéter de la mauvaise répartition des richesses – de ce que le surcroît profite surtout à un petit *nombre au mépris de la solidarité* nationale.

En vertu des *valeurs communes* dont nous sommes héritiers en Europe, nous aspirons à un modèle économique qui soit porteur d'intégration et de cohésion sociale. Chacun de nos pays emprunte dans cette quête la voie qui lui est propre. Mais il est dans notre culture de rejeter les sociétés qui ne conviennent qu'aux plus forts et aux mieux lotis.

Nous devons donc dans les mois à venir montrer que tous nos ci*toyens peuvent engranger* les fruits d'une coopération européenne *bien* conduite. Et montrer surtout que l'Europe a quelque chose à apporter aux pauvres, aux exclus et à tous ceux qui désespèrent d'un système qui semble favoriser toujours plus les privilégiés et faire si peu de cas de ceux qu'il laisse de côté.

Il y faudra un regain de croissance, une reprise de l'emploi et une mobilisation sans précédent *en faveur de l'éducation et de la* formation, indispensables pour *donner aux jeunes en particulier* un bon départ dans la vie. Pour obtenir davantage de croissance, nous devons résister à la tentation de nous replier sur nous-mêmes, à l'échelle nationale ou à l'échelle européenne. Jean Monnet avait bien compris que cette voie menait à l'immobilisme, à la pauvreté et pour finir au conflit. L'Europe a le savoir-faire, l'assurance et les qualités *nécessaires pour réussir* et prospérer à l'échelle du monde. La *mondialisation nous offre une* chance d'offrir à nos citoyens une existence meilleure et plus épanouissante : nous nous devons de la saisir.

L'Europe est déjà la première place marchande du monde. C'est notre pouvoir de négociation et notre attachement sans faille à l'ouverture des marchés, au libre-échange et à la loyauté de la concurrence qui constitueront le socle de notre prospérité future. *De même* que notre élargissement prochain à l'Europe centrale et *orientale, auquel nous avons tous* à gagner.

Mais notre priorité immédiate doit être de nous attacher à ce que la croissance crée davantage d'emplois. C'est à cette fin que j'ai écrit à mes collègues ministres des finances au mois de juin pour leur dire que nous devions repenser l'action que nous menions pour ramener à des niveaux plus acceptables le chômage en Europe.

S'en prendre efficacement au chômage, et faire jouer les synergies entre l'emploi, le marché unique et le lancement réussi de l'Union économique et monétaire, voilà notre vrai grand chantier : il y va non seulement des dix-huit mil*lions de chômeurs* que compte l'Europe, mais de l'état de santé même de nos *sociétés. Le conseil* européen d'Amsterdam s'y est solennellement engagé dans sa résolution sur la croissance et l'emploi. Remettre l'Europe au travail, en consolidant les acquis de la présidence luxembourgeoise actuelle, *sera notre préoccupation première* en 1998, pendant toute la période où nous exercerons la présidence de l'Union.

Le rôle des petites entreprises dans la *création* d'emplois devra être au cœur du dialogue qui s'engagera entre les Etats membres sur ce front. Nous ne savons pas encore quels dividendes les petites entreprises retireront du marché unique lorsqu'il aura donné sa *pleine mesure. Or, c'est d'elles,* pour l'essentiel, que viendront les *emplois de demain. C'est pourquoi* nous devons aussi agir rapidement *pour achever le marché unique* dans des domaines tels que les *télécommunications et l'énergie* – qui représentent de gros gise*ments d'emplois* – et permettre ainsi aux petites entreprises de bénéficier à plein du grand marché et, demain, de la monnaie unique.

Nous devons en outre faciliter la diffusion en leur direction des technologies nouvelles, en cette période de pleine mutation. J'espère que la Banque européenne d'investissement pourra mobiliser ses experts à cet effet, comme le conseil européen d'Amsterdam lui en a confié la mission.

C'est à l'évidence aux gouvernements qu'il appartient en premier lieu de *mettre en place un environ*nement propice à la création d'em*plois et à la pérennité des activités* nouvellement créées. Les Etats membres ont là beaucoup à apprendre les uns des autres. La Grande-Bretagne présentera cet automne un « programme d'action pour l'emploi » qui recensera les avancées réalisées, mais analysera aussi les faiblesses du dispositif.

Nous nous intéressons aux succès remportés par les autres pays. Nous admirons la modération des

S'en prendre efficacement au chômage, et faire jouer les synergies entre l'emploi, le marché unique et le lancement réussi de l'Union économique et monétaire, voilà notre vrai grand chantier

taux d'intérêt à laquelle a su parvenir durablement la France et qui favorise les investissements créateurs d'emplois. De la même ma*nière, nous reconnaissons qu'en* matière d'éducation la France fait mieux que nous, *le taux de scolari*té des seize à dix-huit 18 ans y étant bien supérieur à ce qu'il est au Royaume-Uni.

Le nouveau gouvernement travailliste n'est pas resté inerte. En donnant son indépendance opérationnelle à la Banque d'Angleterre, nous avons mis en place le cadre nécessaire à la stabilité macro-économique durable qui est indispensable à la création d'une croissance non inflationniste, plus riche *de vrais emplois. Et si nous met*tons tant l'accent sur l'améliora*tion de notre système éducatif*, c'est que nous voulons donner à tous la possibilité de cultiver et d'exploiter leurs talents de façon productive.

Nous avons trop souvent par le passé soulevé de faux espoirs, faits des promesses de changement au quotidien que nous n'avons pas su tenir. Si nous voulons remettre l'Europe au travail, nous devons faire mieux. Je suis sûr que l'Europe saura apporter à nouveau la preuve que la prospérité et la cohésion sociale se nourrissent mutuellement. Car donner sa chance à tous dans la société et faire preuve de solidarité envers les plus démunis est à la fois un devoir moral et un *impératif économique*.

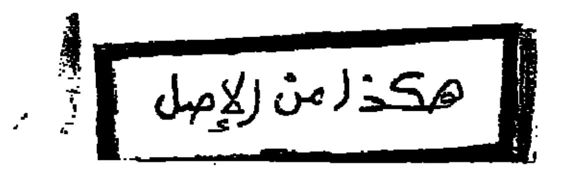
En étroite liaison avec l'ensemble de nos partenaires, et en particulier avec tous nos amis français, nous aurons à cœur de faire bénéficier tous nos citoyens des possibilités économiques qu'offre l'Europe, et de faire de l'Union européenne un modèle de liberté et de justice sociale aux yeux du monde.

(Traduit de l'anglais par Marie-Laure Lanchou.)

Gordon Brown *est chancelier de l'Echiquier.*







Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'erreur du patronat

LE patronat a bien compris que le gouvernement de Lionel Jospin ne serait pas le seul à endosser la responsabilité d'un éventuel échec de la conférence du 10 octobre sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail. Il pourrait, lui aussi, en faire les frais. Le président du CNPF l'a vite senti et a clairement annoncé, après quelques déclarations discordantes au sein de son organisation, qu'il ne pratiquera pas la politique de la chaise vide. Il se rendra donc au rendez-vous, mais à reculons. Ce qui n'est sans doute pas la meilleure des stratégies.

La première difficulté à laquelle le patronat est confronté est liée au contexte politique. Même si, aux élections législatives, le pays a davantage censuré la droite qu'il n'a plébiscité les projets de réforme des socialistes, le gouvernement « surfe » maintenant sur une attente qu'il serait périlleux de décevoir. Le fort engouement que suscitent les nouveaux emplois-jeunes est, à cet égard, révélateur : l'opinion n'entend pas les critiques de ceux qui veulent le torpiller. Et le risque est le même avec cette conférence : à faire entendre plus de récriminations que de propositions alternatives, le patronat s'expose au danger de détériorer un peu plus son image.

La deuxième difficulté, pour lui, a trait à la conjoncture économique. S'il existe une marge de manœuvre dans la conduite de la politique économique, elle se trouve beaucoup plus du côté des entreprises que de celui des finances publiques. Tous les grands indicateurs économiques témoignent que la situation financière des entreprises s'est rétablie. Le patronat peut-il donc refuser d'engager le débat sur le partage de la valeur ajoutée ? Le CNPF admet du reste implicitement que ce *n'est pas là le bon débat.*

La marge de manœuvre du CNPF est d'autant plus réduite que certains milieux patronaux sont depuis longtemps passés maîtres dans l'art du double langage à l'égard de la puissance publique. Prompts à dénoncer l'emprise tentaculaire de l'Etat et le poids de la dépense publique, ils savent tout aussi prestement tendre la main pour recevoir des subventions. Les réactions patronales à l'égard de la loi Robien sur la réduction du temps de travail sont significatives. Dans leur grande majorité, les chefs d'entreprise ont condamné le dispositif au motif qu'il était trop dispendieux, individuellement, ils ont été nombreux – à commencer par les principaux dirigeants du CNPF – à profiter de ses financements.

Le patronat a d'autant moins de raisons d'être réticent que le gouvernement n'aborde plus le débat sur le partage de la valeur ajoutée dans les mêmes termes qu'auparavant. Hier partisan d'une relance salariale, il recommande aujourd'hui à demi-mot la modération, pour que la priorité soit donnée aux créations d'emplois. Le CNPF, qui veut obtenir davantage de flexibilité, sera-t-il encore une fois le champion du « toujours plus » ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Heureux Tony Blair !

HEUREUX TONY BLAIR !. Alors que Lionel Jospin s'efforce de jouer le chef d'orchestre de sa majorité plurielle, que le chancelier Kohl est hanté par la crainte de perdre les prochaines élections, et que Bill Clinton voit son linge sale étalé par la presse et le Congrès, le premier ministre britannique est certain d'une chose : sa popularité – 93 % selon un sondage de la semaine dernière – ne peut monter plus haut. A la fin d'une conférence annuelle du Parti travailliste, qui ressemblait plutôt à un meeting de soutien, « Tony » peut aborder l'avenir avec confiance. Un avenir *qu'il n'évalue pas à l'aune d'une législature, mais* de deux au moins.

La presse le représente en empereur romain triomphant, en Jésus marchant sur les eaux, en Lord Protecteur (le titre de Cromwell) ou fait de lui le fils et héritier politique que Mme Thatcher n'a jamais eu. Il surfe sur la faveur sans précédent d'une opinion impressionnée par l'ampleur des mesures annoncées, sur un soutien sans faille des militants, et sur une admiration qui transcende les frontières.

Pour s'en convaincre, il suffit de regarder en arrière. Il y a quinze ans, la Dame de fer, qui venait de remporter la guerre des Malouines, avait atteint « seulement » 59 % *dans les sondages, loin* derrière « Tony ». Son rival travailliste, Michael Foot, qui s'efforçait de maintenir l'unité d'un parti que ses déchirements menaient au suicide, avait au moins autant de popularité que le falot leader actuel de l'opposition, William Hague. Aujourd'hui, le Labour triomphe sous la poigne de fer de M. Blair, tandis que c'est au tour des tories *d'être écartelés par leur guerre intestine sur l'Europe*.

TÉLÉVANGÉLISTE TOLÉRANCE ZÉRO

En quittant Brighton, vendredi 3 septembre, pour rentrer au 10, Downing Street, Tony Blair peut avoir la satisfaction du devoir accompli. Il est parvenu, pour la troisième année consécutive, à éviter tout vote négatif sur son programme. Décidément, le Parti travailliste a changé. Fini ce mouvement indiscipliné, miné de l'intérieur par son aile gauche. A la place est apparu ce « Labour nouveau » débarrassé des oripeaux socialistes d'antan – un mot auquel M. Blair n'a pas fait ré*férence dans son discours – et* doté d'une organisation qui tient plus du léninisme que de la démocratie brouillonne chère aux sociaux-démocrates.

Le « Vieux Labour » est impuissant face à ce leader charismatique et autoritaire, au tempérament de télévangéliste prêchant avec un bâton de gendarme à la main et qui allie compassion et tolérance zéro.

Que peuvent finalement les tories pour attaquer un homme qui a su si bien s'attirer les bonnes grâces de la City et qui va plus loin dans ses projets de bouleverser l'Etat-providence qu'ils ne l'ont jamais osé ? Ils ne peuvent pas l'accuser d'être l'otage d'une aile gauche marginalisée : ses deux ministres, Robin Cook et Clare Short, s'occupent respectivement de la politique étrangère et de l'aide au développement. Sans grande influence sur le débat intérieur, et même sur les grandes échéances européennes, ils sont chargés d'apporter ce supplément d'âme qui manque tant en politique économique et sociale.

Gaullien dans ses ambitions planétaires, Tony Blair a eu des accents churchilliens en promettant à ses compatriotes des « *choix difficiles* ». Ceux-ci s'appliquent surtout aux défavorisés et affectent peu les couches les plus aisées. L'objectif est remarquable : remettre au travail ceux qui vivent d'allocations sociales, mères célibataires et handicapés compris. Décidé à couper court à une culture de dépendance nuisant à leur employabilité et coûteuse pour le contribuable, le gouvernement travailliste veut réhabiliter le travail et le rendre plus attractif financièrement que le chômage.

PRÊT À « PENSER L'IMPENSABLE »

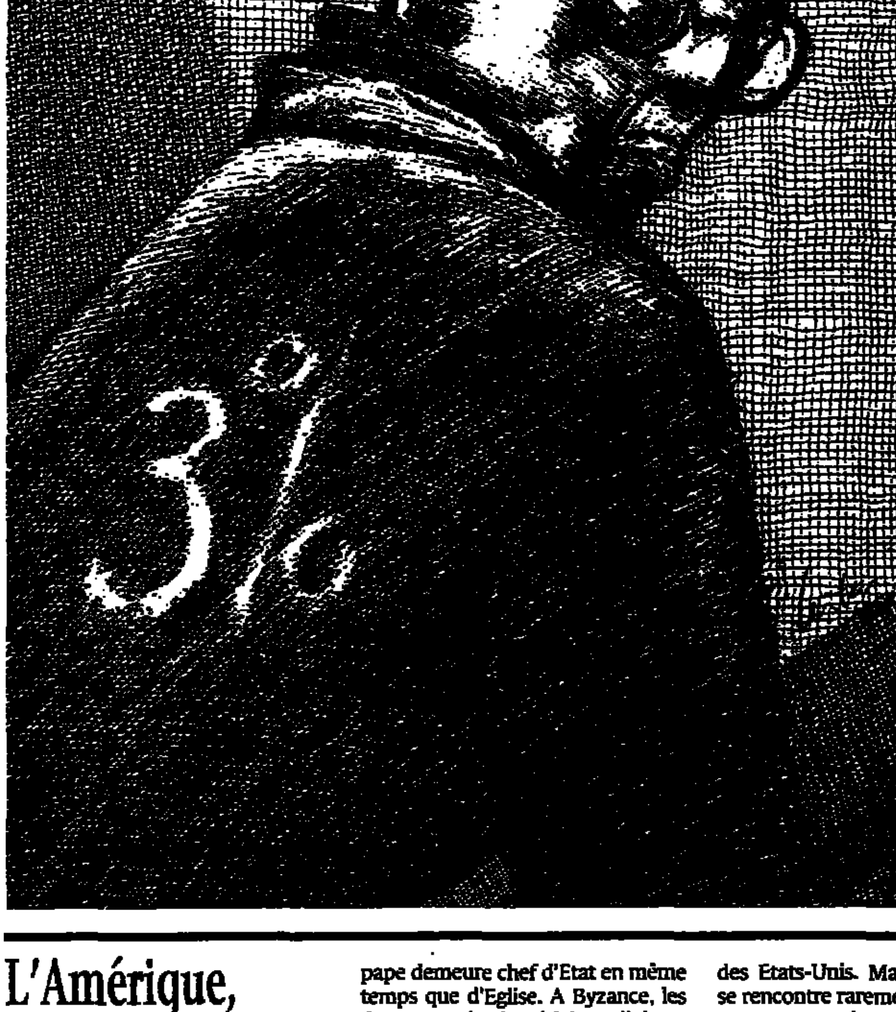
Cette méthode autoritaire semble satisfaire l'opinion en sa majorité, c'est-à-dire en fait ceux qui ont déjà un emploi et qui veulent mettre un frein à une coûteuse solidarité sociale. Elle fait grincer les dents de nombreux militants. Comment sera-t-elle accueillie par les intéressés ? La réforme d'un système éducatif sous-performant leur fournira-t-elle la formation qui leur manque ? Trouveront-ils tous du travail, qui plus est leur permettant de cesser de gonfler le chiffre des « *working poors* », ces pauvres au travail qui ne peuvent survivre avec leur salaire ?

L'exemple britannique est-il exportable ? La question se posait déjà dans les années 80 avec le thatchérisme. « Tony » souhaite lui aussi faire de son pays le « *phare* » éclairant l'Europe et le monde. Le PIB par tête de la Grande-Bretagne reste pourtant sensiblement inférieur à la moyenne européenne et largement en dessous de celui de la France.

Plusieurs leçons peuvent déjà être tirées des cinq premiers mois au pouvoir de Tony Blair. Sans états d'âme, le leader du Labour estime que la discipline du parti est un facteur déterminant de sa victoire électorale et de son maintien au pouvoir. Il montre aussi qu'une élection se gagne dès le lendemain du scrutin précédent, par des promesses tenues au quotidien. Ensuite, que l'on ne peut dépenser plus que l'on ne gagne et que la rigueur budgétaire doit être absolue si l'on veut pouvoir financer une politique sociale. Enfin, qu'il faut être prêt à « *penser l'impensable* », selon les termes du mandat qu'il a donné au ministre de la sécurité sociale, Frank Field, pour révolutionner l'Etat-providence, si l'on veut faire progresser un débat d'idées préalable à toute réforme. La majorité de 179 sièges de M. Blair lui donne cette latitude. Ses collègues européens doivent se contenter d'en rêver.

Patrice de Beer

Rappel *par Leiter*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le diptyque gaullo-communiste

M. MAURICE THOREZ a ouvert hier soir la campagne pour les élections municipales en partant en guerre contre tout ce qui n'est pas communiste en France et à l'étranger. Rien, ni personne n'y a échappé. Dimanche, à Vincennes, le général de Gaulle complétera le diptyque auquel tend à se réduire le tableau électoral de la région parisienne.

Les choses ne vont pas si simplement en province, et l'on continue de voir les alliances les plus diverses se constituer dans les petites et grandes communes. Il reste cependant que le Parti communiste et le RPF s'attacheront plus volontiers aux résultats de la région parisienne et de certaines grandes villes. Paris n'est pas toute la France, mais c'est là que siège le Parlement, qu'il s'agit pour l'un comme pour l'autre de convaincre, si l'on peut dire, de l'extérieur.

C'est un fait que dans la région parisienne, et à l'exception des grands meetings, seules font actuellement recette les réunions organisées par le RPF. Quelle que soit la qualité des orateurs, le public y vient nombreux, comme par curiosité peut-être, ou séduction du « neuf ».

C'est un autre fait que le Parti communiste vient de prouver, qu'il ne craint pas d'entretenir l'agitation populaire la plus violente, et que par son influence dans les syndicats il est le seul à pouvoir un jour « mobiliser » à son service des masses importantes. Le phénomène de polarisation de l'opinion publique tend ainsi à s'accentuer.

Jacques Fauvet
(4 octobre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'Amérique, quatrième Rome ?

Suite de la première page

Ecrivant à une époque où la chute de Constantinople avait rendu vie aux prophéties sur la fin des temps, Philothée écartait catégoriquement l'idée qu'il puisse y en avoir un jour une quatrième. Ce rôle ne revient-il pas pourtant à *l'Amérique ? Elle est désormais*, et le répète assez, « *la seule superpuissance* ». « *Nous avons jeté une semence de liberté et d'union qui germera peu à peu dans toute la Terre*, écrivait déjà George Washington à La Fayette, *les Etats-Unis seront le législateur de toutes les nationalités.* » Leur intervention dans la première guerre mondiale avait tout simplement pour objet, selon le président Wilson, de rendre « *le monde sûr pour la démocratie* ». Depuis 1941, ils n'ont guère cessé de se poser en leader d'un « *monde libre* » dont ils entendent définir à leur gré contours et orientations. Dans les années 50, le premier ministre conservateur Harold Macmillan estimait que les Etats-Unis étaient devenus un nouvel empire romain, espérant que la Grande-Bretagne en serait l'Athènes, le mentor intellectuel.

Le nom de Rome évoque une double hégémonie, séculière et spirituelle. Aujourd'hui encore, le pape demeure chef d'Etat en même temps que d'Eglise. A Byzance, les deux pouvoirs, impérial et religieux, vivaient en osmose. Il est arrivé en Russie qu'ils soient en conflit : à l'époque de Pierre le Grand, qui finalement a soumis l'Eglise, comme à celle des Bolcheviks, qui l'ont persécutée. Mais dans leur cas, c'est parce que leur pouvoir était lui-même fondé sur l'adhésion à un dogme, celui du caractère « *scientifique* » du socialisme de Marx et de Lénine. « *Les communistes croient qu'ils savent, les chrétiens savent qu'ils croient* », a dit une fois pour toutes Alain Besançon.

Compte tenu de la prépondérance depuis les origines des « *Wasp* », des Anglo-Saxons blancs et protestants, qui illustre à merveille la thèse célèbre de Max Weber sur *L'Ethique protestante et le capitalisme* et de tout ce qui a pu être écrit, depuis un siècle et demi, sur la « *destinée manifeste* » des Etats-Unis, il serait tentant d'établir un parallèle entre les deux messianismes que la guerre froide a durablement opposés. A condition toutefois de bien voir que le matérialisme historique dont se réclamait le soviétique n'était en réalité qu'un idéalisme orgueilleux au point de prétendre avoir résolu « l'énigme *de l'Histoire* ». L'idéalisme américain apparaît plutôt comme la justification morale de cet autre matérialisme qui se contente de donner la priorité à la satisfaction des intérêts matériels.

Ce n'est pas bien entendu une raison suffisante pour ignorer les grands courants d'idéalisme et de générosité qui ont jalonné l'histoire des Etats-Unis. Mais la générosité se rencontre rarement dans les rapports entre puissances, à l'état pur, la politique étrangère est de plus en plus dictée, comme partout, par la politique intérieure, et l'un des politologues les plus en vue d'outre-Atlantique, Samuel Huntington, en vient à considérer, dans le dernier numéro de *Foreign Affairs*, que le comportement de son pays vis-à-vis de l'étranger relève avant tout, actuellement, d'un double particularisme, commercial et ethnique.

PRÉSIDENT, PAS EMPEREUR

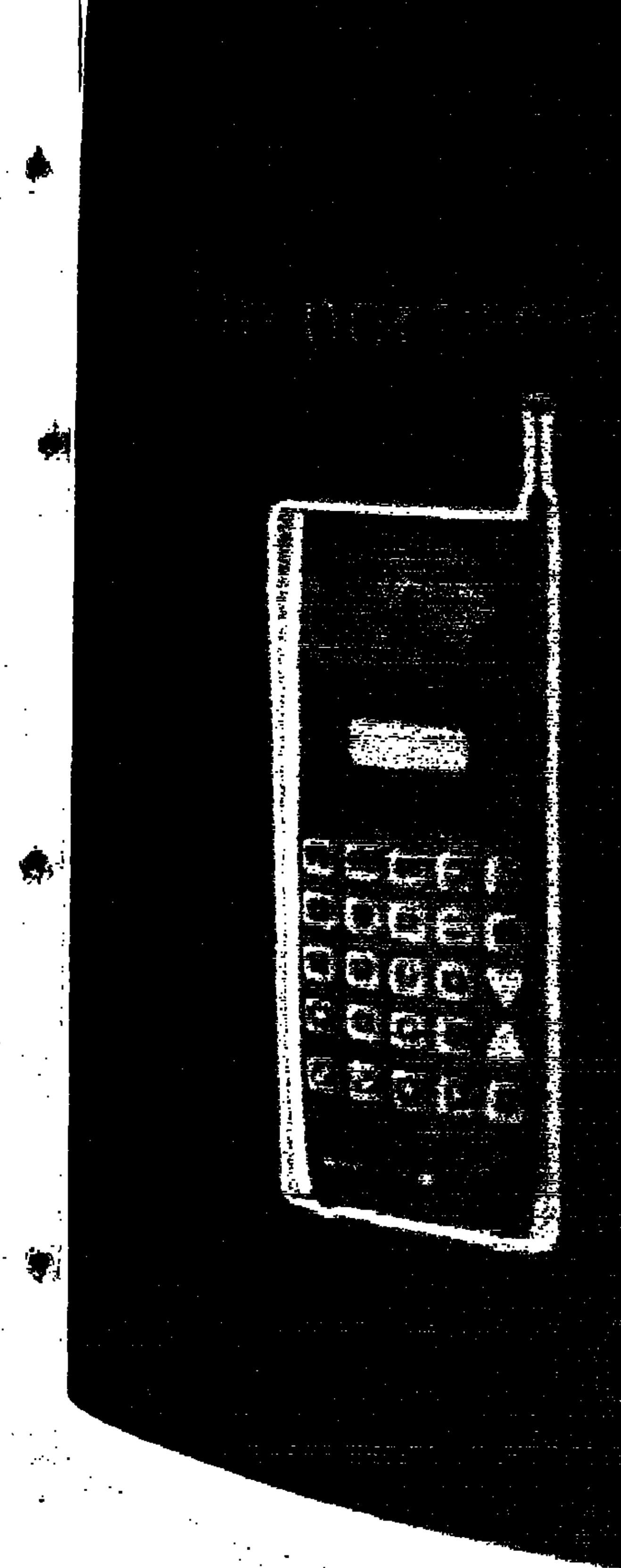
Commercial, d'abord : Bill Clinton lui-même entend faire de la « *diplomatie commerciale* » la priorité des priorités. Ce n'est d'ailleurs pas nouveau : « *La guerre commerciale avec l'Europe*, proclamait déjà il y a un siècle le secrétaire d'Etat Lodze, *ne peut se terminer que par la suprématie des Etats-Unis sur le monde entier.* » Ethnique, ensuite : *Huntington se réfère aux composants* les plus nombreux ou les plus dynamiques de la population (polonais, juifs, irlandais) pour montrer leur poids sur la Maison Blanche : s'il n'en allait pas ainsi, aurait-elle autant soutenu l'adhésion de la Pologne à l'OTAN, manifesté une telle patience envers Benjamin Nétanyahou, se serait-elle mêlée de cette façon du processus de paix en Ulster ?

Les Etats-Unis ont beau n'avoir jamais été aussi puissants et aussi prospères, leur président, à tout bien prendre, n'est décidément pas un empereur romain. Son image souffre de trop d'affaires douteuses. Le Congrès lui est majoritairement hostile. Il n'arrive pas à se débarrasser de Fidel Castro, malgré les sanctions qu'il lui impose en raison de violations des droits de l'homme qu'il préfère ignorer quand elles sont commises par la Chine populaire. L'Union européenne se solidarise avec la France dans son différend avec Washington sur l'Iran.

Sauf lorsque leurs intérêts pétroliers sont directement concernés ou qu'il existe un risque de dissémination nucléaire, les Américains se désintéressent de plus en plus du tiers-monde. Ils s'apprêtent à quitter la Bosnie sans trop se préoccuper de ce qui s'y passera ensuite. D'une manière générale, d'ailleurs, ils ont tendance à penser que leur propre réussite est d'une ampleur suffisante pour pouvoir conseiller à ceux qui les appellent à l'aide de commencer par suivre leur exemple.

« *Le jour où l'humanité deviendrait un grand empire romain pacifié et n'ayant plus d'ennemis extérieurs*, écrivait Renan, *serait le jour où la moralité et l'intelligence courraient les plus grands dangers.* » Que l'auteur de *La Réforme intellectuelle et morale* se rassure dans sa tombe. Ni la Russie, ni la Chine, ni le monde islamique dans sa majorité ne vont se placer sous la coupe des Etats-Unis et il ne dépend que des Européens de retrouver leur autonomie d'action. Mais ne sont-ils pas précisément, pour la première fois depuis longtemps, en train de donner quelques signes dans ce sens ?

André Fontaine



هكذا من الأصل

NOMINATIONS

Conseil d'Etat

Jean-François Girard, professeur de médecine, directeur général de la santé depuis 30 janvier 1986, a été nommé conseiller d'Etat au tour extérieur par le conseil des ministres du mercredi 1er octobre (*Le Monde* du 2 octobre).

[Né le 20 novembre 1944 à Luçon (Vendée), *Jean-François Girard* est docteur en médecine, interne des Hôpitaux de Paris (1969-1974), chef de clinique, assistant des hôpitaux à l'unité d'enseignement et de recherche de médecine Broussais - Hôtel-Dieu (1975-1979). Il est médecin des Hôpitaux de Paris, maître de conférences agrégé de médecine à l'hôpital Broussais, puis responsable de l'enseignement de deuxième cycle à l'UER Broussais - Hôtel-Dieu chargé de l'enseignement de néphrologie (1979-1983), avant de devenir conseiller technique aux cabinets des ministres de l'éducation nationale, Alain Savary (1983-1984) et Jean-Pierre Chevènement (1984-1986). Depuis le 30 janvier 1986, il était directeur général de la santé au ministère du travail et des affaires sociales, et parallèlement délégué interministériel à la lutte contre le sida. De mai 1992 à mai 1993, il a été président du conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé. Depuis 1992, il était secrétaire général du haut comité de la santé publique.]

Agriculture

Christian Galliard de Lavernée a été nommé, au conseil des ministres du mercredi 1er octobre, directeur général de l'administration au ministère de l'agriculture et de la pêche, en remplacement de Denys Vigouroux.

[Né le 2 mai 1950 à Lyon, Christian Galliard de Lavernée est licencié d'histoire, titulaire d'un DES de sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. En 1977, il a commencé sa carrière comme directeur du cabinet du préfet d'Indre-et-Loire. Il fut ensuite en poste en Seine-et-Marne (1978-1979), avant d'être sous-préfet de Pithiviers (Loiret). En 1982, il est rapporteur à la Cour des comptes, puis travaille au groupement industriel des armements terrestres au ministère de la défense (1984-1987). Nommé ensuite sous-directeur des affaires financières au ministère de l'intérieur, il devient, en 1991, secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine. Depuis juillet 1995, Christian Galliard de Lavernée était préfet de l'Ariège.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marc SHERMAN,
Véronique MAUMUSSON
et Eugénie
ont la joie d'annoncer la naissance de

Armance,

le 24 septembre 1997, à Los Angeles.

– *Carquefou. Saint-Germain-en-Laye.* Senlis.

M. et Mme Guy CARPIER,
M. et Mme Gérard PERES
ont la joie d'annoncer la naissance de

Baptiste,

à Senlis, le 27 septembre 1997,

chez

David et Delphine CARPIER.

Florence, née COSTA
et
Akihiro KAGEYAMA
ont la joie d'annoncer la naissance de

Lana, Ariane,

née à Ibaraki (Japon), le 17 septembre 1997.

7, rue Sébastien-Mercier,
75015 Paris.

Axelle
HERRENSCHMIDT-DEFAUT
et
Norbert DEFAUT
avec Zacharie
ont la joie d'annoncer la naissance de

Salomé,

le 26 septembre 1997.

6, square Bainville,
78150 Le Chesnay.

CARNET DU MONDE

Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Mariages/naissances	70 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Décès

– Le président,
Et les membres de la section 36 « Sociologie, normes et règles » du Comité national de la recherche scientifique,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Pierre ACHARD,
directeur de recherche au CNRS.

– *Les membres du laboratoire de* lexicométrie et textes politiques,
Et du comité de rédaction de la revue *Mots*,
CNRS et ENS de Fontenay-Saint-Cloud,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Pierre ACHARD,
directeur de recherche au CNRS,

survenu le 1er octobre 1997, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Ils présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Les obsèques auront lieu le lundi 6 octobre, à 14 h 15, au cimetière de Villiers-le-Bel.

– *Langage et société*,
Le SLADE,
Et la Maison des sciences de l'homme-Paris,
Ses collègues,
Ses étudiants,
Tous ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Pierre ACHARD,
directeur de recherche au CNRS,
directeur de la revue
Langage et société,

survenue subitement le 1er octobre 1997.

Nous sommes sous le choc de sa disparition brutale qui nous laisse désemparés.

Pierre était bien plus qu'un collègue, un ami d'abord ; son intelligence et sa vivacité, son attention, sa générosité *humaine et intellectuelle resteront dans* nos mémoires.

Sa disparition est pour nous tous une perte tragique.

Ses obsèques auront lieu le lundi 6 octobre, à 14 h 15, au cimetière de Villiers-le-Bel, rue Jules-Ferry, Villiers-le-Bel (Val-d'Oise).

– Les familles Lamarche, Bucau, Claustre, Massat, Franca Baratto-Trentin,
Ses amis de Florac, Toulouse et Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jane BOURNIQUEL,
née LAMARCHE,

survenu le 1er octobre 1997.

– Mme de Carmoy,
M. et Mme Geoffroy de Vogüé,
M. et Mme Hervé de Carmoy,
M. et Mme Pierre Terray,
M. et Mme Jean Matheus,
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy de CARMOY,
officier de la Légion d'honneur,
ancien inspecteur des finances,
ancien professeur
à l'Institut d'études politiques de Paris,
professeur émérite de l'INSEAD,

le 1er octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 octobre, à 14 heures, en l'église de La Chapelle-de-Bragny (Saône-et-Loire).

– Mme Jeannine Collin,
son épouse,
Robert et Brigitte Collin,
Catherine et Philippe Lisito,
Mireille et Jean Kerguelen,
Jean-Claude et Carole Collin,
Bruno Collin,
ses enfants,
Caroline, Delphine, Pierre, Nicolas, Clément, Timothée, Martin, Charlotte, Rémi, Thomas et Jérôme,
ses petits-enfants,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Sa famille, ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

François COLLIN,
directeur honoraire
de la Banque de France,

survenu à Gap, le 1er octobre 1997, dans sa soixante et onzième année.

L'office religieux sera célébré le 4 octobre, à 15 heures, au temple, 4, avenue Guillaume-Farel, à Gap.

L'inhumation aura lieu le même jour à 16 heures, au cimetière de La Chapelle, à Gap.

« L'Eternel est Amour. »

6, rue Hector-Berlioz,
05000 Gap.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– Saint-Didier-de-Formans (Ain). Ecully (Rhône). Montbieux (Ain). Lyon.

Mme Raymond Colin,
son épouse,
Jean-François et Anne, née Partensky,
Martine et Georges Essayan,
ses enfants,
Gaëlle, Yann, Albane et Maïlyss Colin,
Denis Adam,
Thierry et Olivier Morel,
ses petits-enfants,
Les familles Bonnefoy et Maulavé,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du départ brutal, dans sa soixante-seizième année, de

M. Raymond COLIN,
officier de la Légion d'honneur,
titulaire de la croix de guerre
et des Palmes académiques,

survenu à son domicile, le 30 septembre 1997.

Ses obsèques ont lieu en l'église de Trévoux ce vendredi 3 octobre, à 14 h 30. Il sera inhumé au cimetière de Trévoux.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les co-présidents,
Et le conseil d'administration de la Fédération nationale de la publicité,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean MERY,
ancien président de la FNP
et président d'honneur.

FNP,
40, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

Remerciements

– Michèle Chabrun-Gasq,
Sa famille,
Et ses amis,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du départ de

Jean-François CHABRUN,
poète français,
ancien résistant,
critique d'art,
journaliste et écrivain.

– Pierre Zémor,
Sandra et Delphine,
ses filles,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine après le décès survenu le 1er septembre dernier, de

Denyse ZÉMOR.

Avis de messe

– Le 17 juillet 1997,

Simone GUILHOU,
professeur agrégé de physique
(ENS Sèvres 1933),

est entrée dans la vie éternelle.

Une messe aura lieu vendredi 10 octobre 1997, à 19 heures, en sa paroisse du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris-12e.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt-cinq ans, en Sicile,

Armand BARBÈS

était rappelé à Dieu.

Syracuse, le 15 septembre,
Notre-Dame d'Auteuil, Paris, le 25 septembre,
Neuvéglise, le 26 septembre 1972.

En souvenir de ces journées toujours si douloureuses, son épouse demande à tous ceux qui l'ont connu,
à tous ceux qui l'ont estimé,
à tous ceux qui l'ont aimé
d'avoir pour lui une pensée, une prière.

Colloques

Centre national Musée Jaurès
Société d'études jaurésiennes
Colloque : Jaurès et l'Etat
Castres, 9, 10 octobre
Contact : 05-63-72-01-01.

L'ENGAGEMENT AUJOURD'HUI

Colloque annuel du CECCOF :
18 octobre 1997, Paris.

L'engagement est-il
une forme de désobéissance ?

Engagement et Ethique - Dimension internationale de l'engagement.

Avec la participation d'**Elie Wiesel**,
Prix Nobel de la paix, et de
Michel Camdessus, directeur du FMI.

Renseignements : CECCOF
01-48-05-84-33

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

BILANS Depuis le mois d'avril, les entreprises enregistrent une hausse notable de l'activité. *Les chiffres d'affaires*, les carnets de commandes, les stocks sont en augmentation. ● LES GROUPES qui ont assaini leurs comptes ces dernières années ont su *profiter de cette reprise. A l'exception* de la Cogema et de PSA, tous enregistrent une nette amélioration de leur résultats semestriels. ● LES ANALYSTES BOURSIERS révisent leurs prévisions de résultats des grands groupes pour 1997. ● LES ENTREPRISES sauront-elles transformer cet élan de la conjoncture en une croissance durable ? Des ressources financières abondantes, des taux d'intérêt bas et la pression des actionnaires, qui souhaitent que les groupes mènent des politiques de développement, peuvent les inciter à investir. ● MAIS TOUS NE SONT PAS PRÊTS à abandonner une attitude gestionnaire pour devenir plus entreprenants.

Portés par la reprise, les groupes se cherchent des politiques de développement

L'optimisme est revenu parmi les grandes entreprises françaises. Toutes enregistrent des résultats semestriels excellents. Les conditions sont réunies pour abandonner l'attentisme sur l'investissement

UNE DOUCE euphorie s'installe dans les entreprises : la reprise économique, tant attendue, est là. A l'exception de l'automobile qui n'a pas fini de payer les conséquences du soutien artificiel des primes à la casse, tous les secteurs connaissent un automne ensoleillé. Les chiffres d'affaires sont en hausse, les carnets de commande *s'étoffent, les prix, qui avaient* beaucoup baissé ces deux dernières années, commencent à se raffermir.

L'horizon s'est éclairci en peu de temps. Après un premier trimestre médiocre, les entreprises ont connu une hausse continue de leur activité à partir du mois d'avril. Cette augmentation s'est traduite sur les comptes semestriels assainis. Hormis la Cogema et PSA, tous les grands groupes, qui ont publié leurs résultats, affichent des *croissances – parfois spectaculaires* – de leurs ventes et de leurs bénéfices.

RECORD BATTU

Le maintien à un haut niveau du dollar et l'appréciation de la livre *et de la lire, auparavant sous-évaluées*, donnent un nouveau souffle à l'industrie française : les groupes qui se trouvaient handicapés, par le jeu monétaire, en tirent aujourd'hui avantages.

Cette reprise de l'activité, née de la grande exportation, est en train de se diffuser sur le marché français. Les PME, les sous-traitants dans la mécanique, le plastique, l'emballage commencent à ressentir le net regain d'activité. Les stocks, tombés très bas, commencent à être reconstitués. Mêmes des secteurs très touchés par la crise comme le BTP, le textile, l'habillement, se montrent moins pessimistes.

Impressionnés par les très bons résultats semestriels des groupes, les analystes boursiers révisent leurs prévisions de bénéfices pour l'année. Entre juin et septembre, les estimations de profits pour les sociétés qui font partie du CAC 40 ont augmenté de 1,9 %, selon le consensu boursier d'Associés en Finance. Pour Jacques Chahine Finance, les bénéfices en masse des sociétés du CAC 40 devraient atteindre 122 milliards de francs *cette année, dépassant* le record de 119 milliards de francs atteint en 1989.

Pour l'instant, ce rebond des profits est soutenu par les seuls effets mécaniques de la hausse de l'activité. Pour que l'optimisme *s'installe durablement*, il faudra que que les entreprises sachent consolider leur croissance durable par l'investissement et l'innovation.

Plusieurs facteurs les y incitent. Les groupes, qui ont assaini leurs bilans ces derniers années, en réduisant notamment de façon très sévère leurs dépenses d'investissement, ont pour la plupart des ressources financières suffisantes pour les relancer. La baisse des taux d'intérêt leur apporte des moyens supplémentaires. Les chefs d'entreprise prennent conscience que l'endettement est devenu plus intéressant que le capital : les remboursements des emprunts sont beaucoup plus bas que les rendements exigés par l'actionnaire. Des *projets d'investissements, qui* ne pouvaient pas voir le jour s'ils étaient entièrement auto-financés, deviennent réalisables. Enfin, les actionnaires eux-mêmes demandent aux entreprises de mener des stratégies de développement *plus agressives. Sur le long terme*, les performances boursières des groupes qui mènent des politiques de croissance sont meilleures que celles des sociétés qui ne réduisent que leurs coûts.

Conscients de cette nouvelle attente des actionnaires, les groupes entonnent tous le nouveau leitmotiv de la croissance. Si certains comme Total, Saint-Gobain, l'Oréal, Lafarge qui ont lancé – parfois depuis de longues années – des politiques de développement interne et externe, sont en mesure d'accélérer, d'autres sont loin d'être prêts. Danone vient juste d'achever sa réflexion sur ses pôles de développement futurs et de se décider à céder sa branche épicerie. Rhône-Poulenc vient seulement de choisir la branche « sciences de la vie » et passe 10 milliards de provisions pour dépréciations d'actifs dans la chimie. PSA ne connait pas encore ses axes futurs qui doivent être tracés par son nouveau président, Jean-Martin Folz.

La stratégie de croissance n'est pas plus au point dans les PME. Selon un sondage de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, deux tiers des entreprises n'ont aucun projet d'investissement. Même si ce chiffre est peut-être un peu exagéré, il reflète la prégnance de l'attentisme dans les petites sociétés. Craignant d'être déçus par une reprise avortée, inquiets de l'augmentation des impôts sur les bénéfices, les dirigeants hésitent. Surtout, ils ont du mal à se déprendre d'une attitude gestionnaire qui leur a garanti leur survie ces dernières années. *L'accélération* de la croissance dépend désormais de cette remise en cause. La Bourse elle a déjà fait son choix : elle consacre les entrepreneurs.

Martine Orange

Les résultats semestriels des principaux groupes industriels

en milliards de francs

	Chiffre d'affaires 1997	Chiffre d'affaires 1996	Évolution 97/96 en %	Résultat net 1997	Résultat net 1996	Évolution 97/96 en %
ELF AQUITAINE	128,4	113,3	+ 13,3 ▲	5,2	3,5	+ 47,7 ▲
RENAULT	100	94	+ 6,4 ▲	1,6	0,15	+ 956 ▲
TOTAL	96,3	80,6	+ 19,5 ▲	3,9	2,6	+ 50 ▲
PSA	94,6	89	+ 6,3 ▲	0,56	0,6	- 6,3 ▼
ALCATEL ALSTHOM	86,8	74,2	+ 17 ▲	1,4	- 0,37	NS ▲
SAINT-GOBAIN	52,8	40	+ 32 ▲	3,3	2	+ 65 ▲
RHÔNE-POULENC	45	43,2	+ 4,1 ▲	1,6	1,4	+ 14,3 ▲
DANONE	43,8	41,5	+ 5,3 ▲	1,8	1,7	+ 7,1 ▲
MICHELIN	38,4	34,9	+ 10 ▲	1,8	1,2	+ 47,6 ▲
USINOR	38,3	37,4	+ 3 ▲	0,8	0,8	0 ►
PECHINEY	36	32,9	+ 9,4 ▲	1	0,4	+ 134 ▲
ERIDANIA	30,7	25,9	+ 18,5 ▲	0,85	0,75	+ 14,8 ▲
LAGARDÈRE	30	25,4	+ 18 ▲	0,46	0,4	+ 13 ▲
AEROSPATIALE	25,8	23,1	+ 11,8 ▲	0,6	0,27	+ 122 ▲
SCHNEIDER	22,7	21,8	+ 4,1 ▲	1	0,55	+ 83 ▲
LVMH	21,5	13,3	+ 61,5 ▲	1,7	1,5	+ 10 ▲
LAFARGE	19,3	15,8	+ 22,1 ▲	0,75	0,54	+ 38,5 ▲
AIR LIQUIDE	18,5	16,6	+ 11 ▲	1,5	1,3	+ 12 ▲
COGEMA	15,8	16,4	- 3,6 ▼	0,53	0,57	- 7,3 ▼

[illegible]

Inquiétudes des sous-traitants de l'Arsenal

BREST
de notre correspondant

Le tribunal de commerce de Brest a prononcé, jeudi 2 octobre, la mise en liquidation de deux sociétés sous-traitantes de l'Arsenal, la MIM (Montage industriel et maritime) et IDM (Industrielle du montage), ainsi que de leur holding. Elles employaient 122 salariés, dont 18 sous contrats à durée déterminée expirant fin septembre.

Cette décision ravive l'inquiétude que provoque, dans la région, la restructuration des industries de défense. Ce sentiment s'est manifesté violemment par le saccage du bureau du maire, mercredi, et par une manifestation de 5 000 personnes qui s'est, elle, déroulée dans le calme jeudi soir. La chambre de commerce et d'industrie estime de 5 000 à 6 000 le nombre des emplois menacés à Brest dans la sous-traitance à l'Arsenal et dans la Marine.

Les effectifs de la sous-traitance n'ont jamais été aussi élevés du fait des délais de construction du porte-avions *Charles-de-Gaulle* et du transport de chalands de débarquement *Siroco*. Les travaux vont toutefois se terminer sans nouveau chantier en vue à l'Arsenal d'ici à l'an 2000. Or, une dizaine d'entreprises sous-traitantes dépendent à plus de 90 % du travail fourni par l'Arsenal. La chambre patronale de la métallurgie craint la suppression de 1 000 emplois cette année et de 500 autres en 1998, sur un total de 2 000.

Des mesures sociales concernant ces sous-traitants ont été annoncées mercredi par le préfet. Il s'agit de congés de conversion de dix mois et de départs en préretraite à cinquante-quatre ans, qui pourraient concerner une centaine de personnes d'ici à la fin 1997. Par ailleurs, une prime à la mobilité géographique de 35 francs est proposée aux salariés, et tout employeur embauchant une personne licenciée de la sous-traitance pourra toucher 21 000 francs, éventuellement abondés par les collectivités locales.

Ces mesures n'ont pas satisfait la CGT, syndicat le plus représentatif, dont des délégués continuaient d'occuper la mairie jeudi soir. Son leader, Patrick Appéré, expliquait : *« On ne souhaite pas que l'argent public serve à payer les licenciements ; ce qu'il faut, c'est du travail. »* L'Arsenal de Brest, qui a récemment travaillé pour le groupe parapétrolier Schlumberger, espère de nouvelles commandes dans ce secteur. La construction d'une plate-forme pour Forasol-Foramer, qui permettrait de faire travailler 400 personnes pendant dix-huit mois, est en cours de négociation.

Vincent Durupt

La mise en Bourse de France Télécom permettra de renforcer l'alliance avec Deutsche Telekom

COMMENT les opérateurs de télécommunications traditionnels réagissent-ils à l'OPA de l'américain WorldCom sur son concurrent MCI (*Le Monde* du 3 octobre) ? *« Cela illustre la nécessité des partenariats »*, a laconiquement répondu, jeudi 2 octobre, le président de France Télécom Michel Bon. Guère plus bavard, Ron Sommer, son homologue de Deutsche Telekom – allié de France Télécom – a indiqué qu'*« il est trop tôt pour en parler »*. M. Sommer était aux côtés de M. Bon, venu à Francfort « vendre » son groupe aux investisseurs, avant la mise en Bourse qui interviendra le 20 octobre.

« Rester seul n'est plus possible », a ajouté M. Bon. *« C'est pourquoi il fallait que France Télécom soit coté en Bourse »*. Cette opération, portant sur au moins 20 % du capital, est *« la condition préalable »*, qui manquait à une intensification de l'alliance entre les deux exploitants, ont réaffirmé MM. Bon et Sommer. Deutsche Telekom étant en Bourse depuis un an, les deux opérateurs vont bénéficier d'une évaluation des marchés et pouvoir prendre chacun une participation de même ampleur dans le capital de l'autre.

France Télécom et Deutsche Telekom n'envisagent pas pour l'instant d'élargir le champ des activités qu'ils ont déjà mises en commun au sein de Global One. Cette société, créée début 1996, offre aux entreprises des services de transmissions de la voix et des *données à l'échelle du globe. L'américain Sprint* en est aussi actionnaire. *« Nous n'allons pas fusionner l'an prochain, certainement pas »*, a précisé M. Bon. Pour lui, ce qui doit guider les deux groupes *« est la perspective d'un progrès que peut nous faire faire un resserrement de l'alliance. Si la meilleure façon, c'est de fusionner, nous le ferons. Sinon, nous aurions tort de le faire »*.

Dans l'immédiat, les participations croisées doivent servir à *« sécuriser »* l'association à l'international, au sein notamment de Global One. L'opération portera sur *« 5 à 10 % »* du capital des deux groupes. L'échange interviendra *« dans la seconde partie de 1998 »*, a confirmé M. Bon. France Télécom *« achètera des actions à l'Etat allemand et Deutsche Telekom à l'Etat français »*.

Pour les activités internationales ne relevant pas de Global One, c'est-à-dire le téléphone fixe à destination du grand public ou le téléphone mobile, MM. Bon et Sommer affirment vouloir continuer à harmoniser leurs stratégies. *« Chaque société a sa stratégie mais tout reste ouvert à l'autre »*, a indiqué M. Bon, qui par exemple a estimé possible une alliance en Italie avec Deutsche Telekom et l'Enel (groupe d'énergie) dans la téléphonie mobile et fixe. France Télécom et Deutsche Telekom vont par ailleurs définir, d'ici à fin 1997, un certain nombre de domaines (développement, achats) où ils pourraient mieux coopérer à l'avenir.

Philippe Le Cœur

La Région wallonne veut racheter FN Herstal, filiale belge de GIAT

LE MINISTRE-PRÉSIDENT wallon Robert Collignon a proposé, jeudi 2 octobre, de reprendre les 92 % que détient GIAT Industries dans FN Herstal (armements militaires individuels et embarqués de petit calibre, systèmes d'entraînement au tir, armes de chasse Browning et Winchester). La région wallone propose de recapitaliser l'entreprise à hauteur de 2,5 milliards de francs belges (410 millions de francs) et de financer un plan social de 2 milliards de francs belges pour la suppression de 576 des 1 350 emplois actuels de FN Herstal à Liège.

Actionnaire à 8 % de FN Herstal, la Région wallonne a rejeté le même jour un plan de reprise de l'entreprise par l'armurier américain Colt, avec lequel GIAT avait signé en juillet une lettre d'intention pour la cession de sa filiale belge. Le président de GIAT Industries, Jacques Loppion, a *« pris acte »* du rejet du plan Colt par la Région wallonne, qui disposait d'un droit de veto sur toute cession de FN Herstal.

« Je n'entends pas gaspiller l'argent du contribuable français (...)Nous avons été généreux, il n'est pas question d'être imbéciles », a-t-il ajouté. GIAT cherche depuis le printemps 1996 à se désengager de FN Herstal, qu'il avait acheté en 1991, et a provisionné dans cette perspective environ 1,5 milliard de francs français dans ses comptes 1996, qu'il versera au repreneur pour solde de tout compte.

GIAT, qui avait déjà proposé début 1996 aux pouvoirs publics wallons de reprendre sa filiale belge, explique que *« le conseil d'administration du 8 octobre décidera si les conditions sont acceptables ou pas. Nous allons discuter tout de suite avec la Région wallonne. Il faut que les choses soient conclues pour le 15 novembre »*. GIAT Industries, que l'Etat devra recapitaliser à hauteur de 8,5 milliards de francs pour reconstituer ses fonds propres, a décidé de se recentrer sur ses métiers de base (blindés, avec notamment le char Leclerc, systèmes d'armes et de munitions).

Christophe Jakubyszyn

Le gouvernement souhaite que Framatome reste dans le public

L'ACTIONNARIAT de Framatome doit garder une *« nature publique »*, a indiqué, mercredi 1er octobre, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale. Ces déclarations écartent la possibilité d'un rapprochement avec GEC Alsthom, toujours souhaité par l'actionnaire commun des deux sociétés, Alcatel Alsthom.

Evoquant l'avenir du premier constructeur mondial de chaudières nucléaires et de combustibles, M. Pierret a indiqué que ce dossier *« fait l'objet d'un examen approfondi avec les différentes parties intéressées, à savoir la direction de l'entreprise elle-même, EDF, Cogema, et Siemens »*. Le groupe allemand est associé à la construction du futur réacteur nucléaire européen, l'EPR. Cette réflexion passe par *« une stratégie à long terme clairement définie »* et implicitement par un réaménagement de l'actionnariat, actuellement réparti entre des entreprises publiques (principalement CEA-Industrie et EDF), qui en ont le contrôle, et le groupe privé Alcatel Alsthom, qui possède 44 % des actions.

INSTABILITÉ DE L'ACTIONNARIAT

En juillet, l'intersyndicale de Framatome avait rencontré un représentant du premier ministre et *« obtenu l'assurance de la volonté gouvernementale de confirmer l'actionnariat majoritairement public de Framatome »* (*Le Monde* du 17 juillet). *Le gouvernement précédent* était favorable au rapprochement du groupe avec Alcatel Alsthom proposé par son patron, Serge Tchuruk. Un projet qui avait échoué, au printemps, en raison des réticences du britannique GEC, actionnaire à parité de GEC Alsthom.

L'instabilité de l'actionnariat de cette entreprise fait partie intégrante de son histoire. En un quart de siècle, le capital a déjà été réaménagé treize fois. Aujourd'hui, après avoir combattu les projets de M. Tchuruk, les syndicats estiment qu'Alcatel Alsthom ne va pas en rester là. Depuis le début du mois, l'intersyndicale CFDT-CGT alerte les pouvoirs publics sur cette question.

La perspective d'un comité central d'entreprise le 7 octobre pour étudier les ajustements d'effectifs en raison de la baisse des commandes dans le nucléaire les a conduits, le 30 septembre, à demander à Lionel Jospin d'*« arbitrer contre la coalition des fossoyeurs de Framatome et de renforcer l'actionnariat du secteur public »*. La CGC, dans un tract distribué le 2 octobre, espère *« une restructuration qui mette l'entreprise dans la meilleure situation possible face à un marché temporairement en chute libre »*. Le syndicat préconise une participation croisée entre la Cogema et Framatome.

Quant à la direction, elle tente par la voix de son directeur des ressources humaines, François Nogué, de calmer le jeu. *« Il est nécessaire d'informer les syndicats de la situation des marchés et des carnets de commandes, afin d'anticiper les problèmes et de discuter le plus en amont possible des mesures à prendre »*, estime M. Nogué, soulignant que les organisations syndicales n'ont pas été prises au dépourvu. Ce rendez-vous, assure-t-il, a été pris de longue date, pour discuter de l'évolution du nucléaires.

Dominique Gallois

هكذا من الأصل

La COB s'en prend à la qualité des comptes de Pallas Stern

Le rapport du gendarme des marchés accable les dirigeants et les commissaires aux comptes de la banque. Il a été transmis au parquet

A l'issue de deux ans d'enquête, la COB (Commission des opérations de Bourse) a remis au parquet son rapport sur *« l'information financière et comptable »* diffusé par la banque Pallas Stern en cessation de paiement depuis juin 1995. Le document confidentiel, daté du 16 septembre 1997, réalisé par le chef du service d'inspection de la COB, Jean-Pierre Michau est accablant. Il s'en prend à la fois aux dirigeants de la banque et aux commissaires aux comptes. La COB revient sur les grandes étapes de l'histoire de la Banque Pallas Stern de 1991 à 1995, qui ont conduit à la plus grande faillite bancaire de l'après-guerre. Des dizaines de milliers de créanciers ont été piégés. L'inspection de la COB souligne que les premières difficultés de la banque sont antérieures à la fusion, en juin 1992, du groupe Pallas de Pierre Moussa avec Comipar, la holding de Gérard Eskenazi.

LA COMMISSION des opérations de Bourse (COB) a mis deux ans pour rendre son *« rapport d'enquête sur l'information financière et comptable diffusée par la Banque Pallas Stern »*, en cessation de paiement depuis le 22 juin 1995. Mais le document confidentiel, daté du 16 septembre 1997, réalisé par le chef du service d'inspection de la COB, Jean-Pierre Michau, et transmis au parquet, est accablant. Il s'en prend à la fois aux dirigeants de la banque et aux commissaires aux comptes, le cabinet ACL-Coopers and Lybrand, Nierza et associés et Calan Ramolino.

Le rapport revient sur les grandes étapes de l'histoire de la Banque Pallas Stern (BPS) de 1991 à 1995, qui ont conduit à la plus grande faillite bancaire de l'après-guerre. Des dizaine de milliers de créanciers et plus de 15 000 porteurs d'obligations ont été piégés.

L'inspection de la COB souligne que les premières difficultés de la banque sont antérieures à la fusion *en juin 1992 du groupe Pallas de* Pierre Moussa avec Comipar, la holding de Gérard Eskenazi, et de la Banque Pallas France (BPF) avec la banque Stern, filiale de la Société de Banque Suisse. Elles avaient été révélées dès la fin du mois de décembre 1991 par un audit du portefeuille immobilier effectué par la cabinet Salustro-Vincent Gayet.

De fait, face à ce problème immobilier, les discussions en vue de la fusion ont été interrompues. Elles n'ont repris qu'après la signature le 20 janvier 1992 d'un protocole d'accord entre BPF et la BRED (Banques populaires), prévoyant le partage du risque immobilier (un encours de 5,5 milliards de francs) entre les deux groupes à travers une filiale, BPFI. Cet accord fait ressortir plusieurs problèmes d'information financière, selon la COB, du fait notamment de la technique retenue pour consolider la nouvelle filiale. Elle a permis à la BPS *« de présenter un bilan allégé des engagements immobiliers »*. Quant à l'engagement illimité de soutien de BPS à sa nouvelle filiale immobilière, exigé par les commissaires aux comptes, il n'était pas porté en annexe des comptes 1992.

« En dépit de ses anomalies, les commissaires aux comptes n'ont formulé aucune réserve sur les comptes et n'ont pas davantage formulé de réserves sur la poursuite d'exploitation de BPS au 31 décembre 1992 et, en particulier, n'ont pas souligné qu'elle passait par le soutien de son actionnaire Comipar », conclut la COB. Une *« accumulation de négligences graves par les commissaires aux comptes qui pourrait être examinée au regard des dispositions de la loi (...) visant tant à la confirmation d'informations mensongères sur la situation de la société que la non-révélation de faits délictueux »*. La COB réitère ce constat en observant les comptes de l'exercice 1993, marqué par un transfert des risques immobiliers détenus par la BPS à Comipar. La holding a également repris en direct sa quote-part des engagements logés dans BPFI. Les annexes aux comptes de BPS au 31 décembre 1993 ne faisaient toutefois pas mention du financement par BPS des cessions d'actifs immobiliers aux filiales de Comipar. *« Le rapport du conseil d'administration présentant même l'exposition de la Banque au risque immobilier comme désormais résiduelle »*, constate la COB. *« En réalité (...) l'exposition au risque immobilier de BPS n'avait pas diminué depuis 1992, mais continuait de croître »*.

DÉROGATION

A ce stade, la BPS bénéficiait d'une dérogation, accordée par la Commission bancaire le 1er avril 1994, aux règles prudentielles de division des risques, puisqu'une lourde part de ses engagements était concentrée sur Comipar, sa maison-mère. La banque s'était engagée à les réduire. Or, selon la COB, *« à la date d'arrêté des comptes 1993 de BPS, et en l'absence d'assurance donnée par les actionnaires de Comipar sur une prochaine recapitalisation de la holding, il était prévisible que la banque se retrouverait dans l'incapacité de réduire (...) ses engagements »*. Le rapport en vient finalement à *« se demander si certains des objectifs poursuivis par les dirigeants communs de BPS et de Comipar ne consistaient pas à tromper le public sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation et à différer par des artifices la date de cessation des paiements »*.

En point d'orgue, la COB rappelle le contenu du communiqué publié par les dirigeants de BPS le 21 avril 1995, qui annonçaient les résultats de l'exercice 1994 évoquant *« une situation de bilan assainie »*, *« sans préciser que leur certification par les commissaires aux comptes dépendrait de l'issue des négociations sur la recapitalisation de Comipar »* qui ont finalement échoué, note la COB. Ce communiqué *« a pu induire en erreur des acheteurs d'obligations émises par BPS »*, souligne l'inspection de la COB.

Dernier point, le rapport note que *« le service de l'Inspection a relevé des actes de gestion qui pourraient s'avérer anormaux ; ces opérations auraient été faites au profit personnel de M. Albert Galicier qui était, à l'époque des faits, président du comité exécutif de BPS, de M. Patrick Simon, directeur général adjoint de BPS en charge du département immobilier, et de M. Patrice Vial, directeur général de BPS »*. M. Vial a toutefois indiqué au *Monde* que cette observation partait d'une erreur matérielle et portait sur un appartement de fonctions de trois pièces, pour lequel il a payé un loyer de marché et qu'il n'a, de surcroit, jamais occupé, ayant quitté la banque pour entrer au cabinet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. M. Vial n'a été entendu par le service de l'inspection de la COB qu'après la rédaction de ce rapport et a obtenu de la Commission l'envoi au procureur de la République d'une lettre reprenant ses explications. *« Ce rapport n'est pas contradictoire, les principaux intéressés n'ont pas été entendus par la COB »*, souligne un avocat proche du dossier.

Sophie Fay

Les grandes dates de la procédure

● **Juin 1992 :** la fusion de la Banque Stern et de la Banque Pallas France, filiale à 100 % de Comipar, donne naissance à la Banque Pallas Stern (BPS).
● ***22 Juin 1995 :*** *déclaration de* cessation des paiements de la BPS.
● **29 février 1996 :** ouverture d'une information judiciaire. Les principaux dirigeants de la Banque Pallas Stern et de *Comipar, Gérard Eskénazi*, Claude Vercambre, Gilles Oudiz et Olivier Hériard-Dubreuil, sont mis en examen pour escroquerie, présentation de comptes annuels ne donnant pas une image fidèle, et diffusion de fausses informations.
● ***Juillet 1996 :*** *assignation aux* fins de comblement de passif des commissaires aux comptes de Pallas Stern et de Comipar ainsi que de quarante-six personnes physiques et morales, dirigeants ou *administrateurs du groupe.*
● **28 février 1997 :** mise en liquidation de la BPS et de Comipar.

Krach sur la roupie indonésienne, en chute de 9 %

APRÈS la Thaïlande et la Malaisie, c'est maintenant l'Indonésie qui se retrouve au centre de la tempête financière qui secoue l'Asie du Sud-Est depuis plusieurs mois. La roupie indonésienne a brusquement décroché, vendredi 3 octobre.

Elle a perdu 9,3 % de sa valeur vis-à-vis du dollar : les investisseurs craignent que le maintien de taux d'intérêt élevés – ils se situent à leur plus haut niveau depuis six ans – et le ralentissement de la croissance économique (la hausse du produit intérieur brut pourrait être inférieure de 2 % aux prévisions initiales) *ne provoquent une faillite de* nombreuses banques et entreprises du pays. Ils redoutent aussi que les agences financières internationales, chargées d'évaluer la solvabilité des emprunteurs, ne révisent à la baisse la note attribuée à l'Indonésie, comme elles l'ont déjà fait avec la Thaïlande et la Malaisie. La chute de la roupie s'accompagnait, vendredi, d'un plongeon de la Bourse de Djakarta. L'indice des principales valeurs perdait 4,2 % à la mi-séance.

SPÉCULATION NATIONALE

Les analystes attribuent la responsabilité de ces mouvements spéculatifs aux intervenants nationaux et non aux investisseurs étrangers. *« La faiblesse est davantage le fait des investisseurs locaux désireux de couvrir leurs positions en dollars plutôt que celui des soi-disant spéculateurs »*, estime ainsi John Body, responsable à Singapour de l'ANZ Bank. Les entreprises indonésiennes ont une dette extérieure de 55 milliards de dollars (330 milliards de francs), pour l'essentiel libellée en billet vert. Pour faire face au remboursement de leurs emprunts, elles cherchent à se procurer des dollars à n'importe quel prix.

Afin de limiter le plongeon de la roupie, le gouvernement indonésien a annoncé vendredi qu'il subventionnera les opérations *d'échanges de devises (swaps)* des sociétés. Les analystes doutent toutefois que cette mesure suffise à ramener le calme.

P.-A D.

Avec l'euro, les taux d'intérêt risquent d'être plus élevés en France

SI LES ÉCONOMISTES attendent de la création de l'euro, le 1er janvier 1999, des conséquences financières positives – *le risque de* change disparaîtra pour les entreprises européennes, ce qui favorisera les échanges commerciaux à *l'intérieur de* l'Union – ils estiment, en revanche,



VERS L'EURO

qu'elle pourrait présenter quelques inconvénients. Le principal serait de provoquer, en France, une re*montée non négligeable des taux* d'intérêt. Un paradoxe quand on se souvient que la France a « fait » l'euro pour bénéficier de rendement aussi bas que ceux de l'Allemagne.

La France se trouve aujourd'hui *dans une situation très favorable :* elle possède les rendements parmi les plus bas au monde, derrière le Japon et la Suisse. Des quinze Etats de l'Union, elle est celle qui dispose des taux les plus faibles. Pour des emprunts de dix ans, ils se situent à 5,46 %, contre 5,48 % en Allemagne et 6,20 % en Italie. Le même décalage s'observe sur les échéances plus courtes. Les rendements français à deux ans s'établissent à 3,95 %, *contre 4,05 % pour leurs* homologues allemands et 5,65 % pour les Italiens. La France n'est devancée par l'Allemagne que pour les maturités très courtes (entre le jour le jour et six mois). Le niveau des appels d'offres de la Banque de France se situe à 3,10 %, contre 3 % pour les prises en pension de la Bundesbank.

Cet environnement monétaire exceptionnel, lié à la confiance *qu'inspire le franc sur les marchés* financiers internationaux, à l'excédent de la balance courante et à la maitrise de l'inflation en France est un atout majeur pour l'économie française : elle favorise l'investissement et le désendettement des entreprises, les achats de logements des ménages et diminue la charge de la dette publique. Le fait de disposer d'un coût du crédit inférieur à ses rivales et partenaires européennes constitue aussi un important avantage compétitif pour les entreprises de l'Hexagone.

Il disparaîtra avec le lancement de l'euro. Celui-ci se traduira par *une quasi-égalisation des taux* d'intérêt entre les pays participant à la zone monétaire commune. A partir du 1er janvier 1999, une politique monétaire européenne unique viendra se substituer aux politiques monétaires nationales. Il *n'existera plus alors qu'un seul* taux directeur dans le bloc euro. Dès cette date, les banques italiennes, si Rome est admis à participer à la troisième phase, pourront se refinancer au même taux que les établissements français auprès de l'institut d'émission.

NIVELER LES RYTHMES

La même convergence sera observée sur les rendements de marché, fixés non par les banques centrales, mais par les investisseurs. Avec la disparition du risque de change, les taux des emprunts d'Etat des différents pays deviendront très proches. La création de l'euro aura aussi pour effet de niveler *les rythmes d'inflation* à l'intérieur de la zone. Seul demeurera le risque de crédit, lié à la solvabilité de l'emprunteur. Les Etats lourdement endettés, donc les plus susceptibles de se retrouver en défaut de paiement, devront, pour continuer à attirer les souscripteurs, payer une prime de taux plus élevée que ceux faiblement endettés.

Les experts estiment toutefois que cette prime sera minime dans la mesure où la possibilité de défaillance d'un Etat, déjà très faible aujourd'hui, sera encore réduite par son appartenance à l'aire monétaire unique. Les opérateurs imaginent mal qu'en cas de difficultés financières d'un Etat les autres pays ne choisissent pas de voler à son secours. Avec la naissance de l'euro, le coût du crédit deviendra identique d'un pays à l'autre de l'Union, ce qui fera perdre à la France sa supériorité actuelle.

Le deuxième inconvénient est que l'arrivée de l'euro devrait se traduire, selon de nombreux experts, *par une remontée mécanique* des taux d'intérêt en France et en Allemagne. Ils affirment que la politique monétaire de la future Banque centrale européenne (BCE) sera plus restrictive, au moins dans la première période, *que celle que continuerait à mener* la Bundesbank et la Banque de France sans la monnaie unique. Pour quatre raisons. La première est que la BCE, en tant qu'institution nouvelle, devra asseoir sa crédibilité auprès des marchés financiers internationaux. Pour déjouer les soupçons de laxisme, elle sera tentée d'adopter un comportement plus rigoureux que ne l'exigerait la situation économique et monétaire.

L'adhésion de pays n'ayant pas la même réputation anti-inflationniste que la France et surtout l'Allemagne pourrait aussi provoquer des tensions sur les taux d'intérêt. C'est le cas des nations d'Europe du Sud où la décrue du rythme de hausse des prix à la consommation est un phénomène récent. Les gestionnaires d'obligations pourraient exprimer leur défiance en exigeant une prime *de risque plus élevée* que ceux qu'ils réclament aujourd'hui pour les emprunts français et allemands.

Le troisième facteur de hausse des taux réside dans le fait que la zone euro présentera un taux de croissance moyen plus élevé que celui de la France et de l'Allemagne. Les Pays-Bas, la Finlande, mais aussi le Portugal et l'Espagne, sont en avance dans le cycle économique sur Paris et Bonn, *ce qui* nécessitera une politique monétaire plus restrictive. Enfin, le bloc de la monnaie unique possèdera en moyenne un niveau de dette publique, rapporté au produit intérieur brut, plus haut que celui enregistré en France et en Allemagne. Dans ces deux pays, les ratios s'établissaient respectivement, fin 1996, à 56,5 % et 60,7 %. En Italie, il se situait à 124 %, et à 78,5 % aux Pays-Bas. *Ce surcroît d'endettement* pourrait peser sur les taux d'intérêt de la zone euro et impliquer une plus grande rigueur monétaire.

INTERPRÉTATIONS DIVERGENTES

Les marchés financiers parient *sur un tel scénario. Selon leurs an*ticipations, reflétées par les cours des contrats à terme, les taux français et allemands se situeront à 4,55 % à la fin du mois de mars 1999, soit 1,3 % au-dessus de leurs niveaux actuels. Certains experts contestent toutefois l'interprétation selon laquelle ces craintes de remontée des rendements sont liées à la création de l'euro. Ils y voient plutôt la conséquence de la reprise économique prévue en France et en Allemagne au cours des prochains mois, qui obligera les instituts d'émission de ces deux pays à resserrer leur politique monétaire.

Les économistes de la Caisse des dépôts et consignations estiment que *« l'examen des données permet d'envisager une politique monétaire de la BCE assez proche de celle de la Bundesbank »*. Ils observent notamment que le bloc des onze pays européens favoris pour l'euro présente depuis 1993 un important excédent de sa balance courante alors que le couple France-Allemagne se trouve à l'équilibre. Ils en déduisent que *« l'euro sera probablement à moyen terme une monnaie plus forte que ne l'a été récemment le mark, ce qui conduit à envisager des taux assez faibles »* dans la zone monétaire commune.

Pierre-Antoine Delhommais

Geodis renoue avec les bénéfices

ALAIN POINSSOT, le nouveau président du groupe de transport routier Geodis, filiale de la SNCF (qui en détient 48,3 %), promet 200 millions de francs de profits d'ici deux ans. Son groupe, largement endetté, a renoué avec les bénéfices au premier semestre 1997 (13,5 millions de francs, contre une perte de 138,4 millions pour les six premiers *mois de 1996). L'action, cotée au second marché, a bondi de 8 %, jeudi* 2 octobre, à 352 francs, alors qu'elle ne cotait que 200 francs à mi-juin.

M. Poinssot poursuit le désengagement des filiales non stratégiques ou non rentables avec la signature d'une lettre d'intention, le 30 septembre 1997, portant sur la cession de Samson transport au groupe Danois DSU.

DÉPÊCHES

■ **AVIC : le conglomérat aéronautique chinois à capitaux publics Aviation Industries of China** (AVIC) va licencier 150 000 salariés d'ici à 2000, soit un cinquième de la main-d'œuvre du secteur.

■ ***Rhône-Poulenc-Rorer : l'offre publique d'achat (OPA)*** *de* Rhône-Poulenc sur sa filiale pharmaceutique Rhône-Poulenc-Rorer a été *« un succès »*, a indiqué jeudi 2 octobre le groupe français, qui détient maintenant 98,6 % des actions de sa filiale.

■ **S-E BANKEN : la première société de bancassurance scandinave est née,** jeudi 2 octobre à Stockholm, *de la fusion de Skandina*viska Enskilda Banken (S-E Banken), première banque de Suède, avec Trygg-Hansa, deuxième assureur du pays. S-E Banken a offert 16,9 milliards de couronnes suédoises (13,3 milliards de francs).

■ **WORMS ET CIE : le conseil de surveillance du groupe,** cible d'une OPA lancée par le groupe Pinault, a rejeté, jeudi 2 octobre, à l'unanimité l'offre, considérant que *« le prix proposé est inadéquat »*. *Par ailleurs, Worms et Cie a annoncé une hausse de 55 % de son béné*fice net au premier semestre, à 1,2 milliard de francs.

Bayard-Presse, Dassault et les laboratoires Fabre s'intéressent au « Point »

Un conseil d'administration d'Havas a clarifié ses relations avec la CLT-UFA, en confirmant la cession de la régie IP et en procédant à une opération qui lui permettra de vendre ses actions dans le groupe germano-luxembourgeois

LE CONSEIL d'administration d'Havas qui a eu lieu jeudi 2 octobre a entériné les premiers effets concrets de la politique mise en œuvre par le nouvel actionnaire de référence depuis février, la Générale des eaux. Hormis des résultats semestriels encourageants, le conseil a, sans surprise, donné son feu vert à la cession de la régie publicitaire IP au groupe germano-luxembourgeois CLT-UFA (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et Universum Film AG, la filiale du groupe Bertelsmann), il a approuvé l'absorption de la branche édition CEP Communication par Havas et a donné son blanc-seing à une opération destinée à rendre plus « liquide » la part d'Havas dans la CLT-UFA.

Cette stratégie décidée par Jean-Marie Messier, président de la Générale des eaux, s'est doublée d'une réorganisation parfois cinglante de la direction, avec notamment le limogeage de Christian Brégou, ex-patron de CEP Communication (*Le Monde* du 2 septembre), et d'une politique de cession d'actifs menée à marche forcée. Selon Eric Licoys, directeur général d'Havas et proche de M. Messier, *« en l'espace de quelques mois, ces cessions permettront de dégager 6 milliards de francs, entre la vente de l'Office d'annonces (ODA) à France Télécom pour 3 milliards de francs, la vente d'IP pour un total de 1,3 milliard, l'introduction en Bourse d'Havas Voyages pour 1 milliard. Ce qui n'inclut ni les ventes déjà réalisées de Métrobus, Médiavision, ni celles à venir de* L'Express *et de ses filiales* (Lire, Le Vif-L'Express) *ainsi que celles du* Point *et de* Courrier international *»*.

D'AUTRES PROPOSITIONS

Le conseil d'administration a officiellement confirmé à Eric Licoys sa mission de poursuivre les discussions engagées pour céder ces titres. Jusqu'alors, seul *Le Monde* s'était déclaré intéressé, sous certaines conditions, par un rachat du groupe Express. Eric Licoys, directeur général d'Havas, a *« informé le conseil sur cette proposition et sur les différentes intentions et offres de reprise ». « Nous avons reçu plusieurs propositions. Après une première phase d'entretiens préliminaires, nous abordons véritablement les négociations »*, a-t-il affirmé à l'issue du conseil. Alors que certains observateurs pressentaient les candidatures spontanées des industriels François Pinault, Bernard Arnault (LVMH), d'Hachette ou de Marc Ladreit de Lacharrière (Fimalac), ce sont trois autres groupes français, Bayard-Presse, les laboratoires Pierre Fabre (déjà présents dans *Midi libre* et Sud-Radio) et le groupe Dassault (actionnaire de BFM et ancien propriétaire de *Jours de France*) qui se sont lancés dans la course : tous trois auraient demandé à la banque-conseil du vendeur, la Banexi (groupe BNP), un dossier pour finaliser une offre sur *Le Point*.

Sans surprise, le conseil d'administration d'Havas a parallèlement approuvé le projet de cession de la régie publicitaire IP au groupe germano-luxembourgeois CLT-UFA. Cette vente, qui exclut les autres actifs d'Havas Intermédiation, permet à Havas d'engranger 860 millions de francs, auxquels s'ajoute un dividende exceptionnel de 500 millions générés par la vente de 20 % de la société britannique Capital Radio (*Le Monde* du 9 septembre).

Pour réussir à sortir de l'imbroglio capitalistique dans lequel Havas s'était bel et bien enfermé au sein de CLT-UFA, les administrateurs ont approuvé une opération d'échange avec le financier belge Albert Frère des 40 % d'Havas dans le holding CLMM (non coté) contre des titres Audiofina, la maison mère de CLT-UFA, cotés sur le marché à Luxembourg. A l'issue de cet échange, Havas détiendra 19,6 % du capital dilué d'Audiofina et pourra donc, si elle le souhaite, les céder sur le marché. *« Havas continuera d'avoir un droit prioritaire pour reprendre le co-contrôle de CLT-UFA au cas où Electrafina le perdrait »*, a précisé la direction du groupe.

Enfin, les résultats semestriels d'Havas témoignent d'une progression de 5,1 % du chiffre d'affaires (25 milliards de francs) et un résultat net des sociétés mises en équivalence (34 % de Canal Plus, 40 % de CLMM, 38 % d'Havas Advertising, la filiale publicitaire) en très forte hausse (+ 204 %), à 660 millions de francs, en raison de résultats exceptionnels.

Nicole Vulser

A nos lecteurs

ÉDITORIAL

• **LUNDI 29 SEPTEMBRE**, tous les présidents de nos sociétés actionnaires, internes et externes, ont félicité le directoire pour la rapidité et l'ampleur du redressement d'une entreprise et d'un journal qui, il y a moins de quatre ans, était en très grave danger. Il était à vendre ; il est aujourd'hui en situation, il a les moyens, de procéder lui-même à des acquisitions. La communauté qui nous a aidé à réussir ce redressement a en effet encouragé, à l'unanimité, le directoire à engager dès maintenant une stratégie de développement. Celle-ci comporte notamment des projets d'investissements dans la presse.

Assurer le développement du *Monde*, garantir durablement sa rentabilité, c'est, si les circonstances le permettent, jeter les bases d'un groupe de presse dont le ciment serait le nôtre : l'indépendance ; avec une raison d'être identique à la nôtre : faire des journaux de journalistes. C'est pourquoi, informés des intentions de la Générale des eaux et d'Havas de se défaire de *L'Express*, et connaissant l'urgente nécessité dans laquelle se trouve cet hebdomadaire de repartir de l'avant, nous nous sommes déclarés intéressés. Les considérations économiques qui nous guident sont simples : *L'Express* serait pour *Le Monde* une bonne opération de développement ; *Le Monde* serait pour *L'Express* une formidable occasion de se relancer. Ce serait aussi, sinon surtout, pour les personnels et les journalistes de *L'Express* la garantie qu'ils seraient désormais partie prenante d'un groupe obéissant à une logique de presse et, à terme, bénéficiant du corps de valeurs qui a fait notre force, en faisant toute sa place à une société des rédacteurs.

Mais il va de soi que nous ne sommes pas acquéreurs de L'Express à n'importe quelles conditions. Ai-je besoin de rassurer tous ceux que le devenir du *Monde* intéresse : nous ne ferions cette transaction qu'au juste prix. Compte tenu des informations partielles dont nous disposons à ce jour, notre offre repose sur une juste évaluation de la valeur du titre. De ce point de vue, la transaction dont vient de faire l'objet la puissante régie publicitaire IP, cédée par Havas pour 860 millions de francs, alors que son chiffre d'affaires atteint 13 milliards de francs – un prix de cession, on en conviendra aisément, défiant toute concurrence – est édifiante. Elle souligne, s'il en était besoin, sinon le caractère opportun de certaines évaluations, du moins leur adaptabilité, la variabilité de leurs critères. Que dire en effet, à cette aune, des sommes que la rumeur parisienne accrédite pour la vente de *L'Express* : un prix de 600 millions de francs pour seulement 600 millions de chiffre d'affaires !

Il se dit, aujourd'hui, en contradiction avec toutes nos discussions antérieures avec Havas – qui durent depuis quatre mois déjà –, que l'offre du *Monde* ne serait pas jugée suffisante par le vendeur. En fait, deux hypothèses pourraient expliquer le rejet éventuel de notre proposition. Ou bien, comme on l'a hélas trop souvent vu en France, la vente d'un journal, en l'occurrence du plus prestigieux hebdomadaire français, obéirait toujours à des arrière-pensées politiques, au mépris de l'indépendance de la presse, qui a toujours été le combat du *Monde*. Ou bien *L'Express* serait vendu, pour des raisons d'opportunité, à un prix largement supérieur à sa valeur réelle, choix qui obligerait l'acheteur, quel qu'il soit, à une politique excessivement rigoureuse et malthusienne au détriment des personnels et du titre.

Chacune de ces hypothèses serait déplorable non seulement pour *L'Express*, ballotté depuis trop d'années d'un actionnaire industriel à l'autre, au gré de conceptions tristement financières, mais aussi pour la presse française tout entière, qui perdrait là l'occasion de voir s'affirmer, enfin, un groupe indépendant des pouvoirs.

Trop de temps a déjà été perdu. Il appartient donc désormais aux propriétaires actuels de *L'Express* de choisir entre l'unique offre de reprise du titre – la nôtre – et des concessions aux vieilles habitudes de l'establishment français, où politique et affaires font trop bon ménage.

J.-M. C.

Catherine Trautmann veut mettre en place un plan pour la presse

CATHERINE TRAUTMANN, ministre de la culture et de la communication, a reçu, jeudi 2 octobre, les présidents des syndicats des quotidiens et des hebdomadaires locaux pour évoquer *« un plan de soutien à la modernisation »* de leurs entreprises, qui doit être présenté au conseil des ministres, début 1998. La ministre a rappelé que *« l'action en faveur des quotidiens »* était *« la priorité de* [s]*es priorités en matière de médias »*.

Mme Trautmann souhaite *« créer des conditions favorables »* pour permettre aux *« entreprises de trouver une gestion saine, d'attirer des investisseurs ». « Face aux contraintes d'une histoire sociale bien spécifique,* [la presse] *doit réaliser d'urgence sa modernisation technique, économique, commerciale et bien sûr éditoriale. »*

TAXE SUR LE HORS-MÉDIA

Pour la ministre, ce plan *« ne doit pas être confondu avec l'adaptation des aides à la presse »*, qui sera engagée ensuite pour toutes formes de presse. Il s'agit d'*« une démarche limitée dans le temps, soit quatre à cinq ans, dotée de ressources spécifiques, s'adressant à un segment spécifique et homogène de la presse »*. Il s'agira de se donner *« les moyens d'évaluer les résultats des actions entreprises »*.

Des groupes de travail seront mis en place, avec un délai de trois mois. La ministre souhaite notamment que ces groupes examinent plusieurs thèmes, outre les gros dossiers que sont les problèmes de distribution et de fabrication : connaissance du lectorat, par exemple, en renforçant les études EuroPQN ; numérisation des documentations et des archives ; création de nouveaux produits publicitaires ; multimédia, et table ronde sur la formation des journalistes.

Il faut arriver, selon Mme Trautmann, à un *« renversement des mentalités des pouvoirs publics comme des entreprises ». « Cela doit se traduire par des campagnes d'images offensives, modernes, jeunes, aussi bien à l'adresse des lecteurs que des annonceurs. »* Ce plan s'appuiera sur des ressources spécifiques qui pourraient provenir d'une taxe sur la publicité hors média. Dans un entretien au *Figaro* du 3 octobre, la ministre estime que des *« décisions récentes prises par le CSA permettant une seconde coupure à TF 1 ont sans doute été assez inopportunes »*.

A. S.

■ **LA BOURSE** de Tokyo a terminé en hausse, vendredi 3 octobre, seule *séance gagnante de la semaine.* Le Nikkei a gagné 192,41 points à 17 647,45 points, soit une avance de 1,1 %.

■ **APRÈS** deux jours chômés, l'or a ouvert en hausse, vendredi 3 octobre, à Hongkong. L'once s'échangeait à 332,10-332,40 dollars contre 328,20-328,50 dollars, *mardi en clôture.*

■ **LA BANQUE D'ESPAGNE** a baissé, vendredi 3 octobre, son taux directeur de 0,25 point, à 5 %, lors d'une adjudication de certificats de dépôts à *dix jours.*

■ **L'ENCOURS** des sicav françaises, toutes catégories confondues, a diminué de 0,23 % en septembre par rapport à août, à 1 625,49 milliards de *francs, selon Fininfo.*

■ **AVEC UN TOTAL** de 5,654 millions de contrats échangés en septembre, l'activité sur le Matif a progressé de 25,4 % par rapport *au mois précédent.*

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘	↗	↗	↗	↗	↗	↘	↗
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

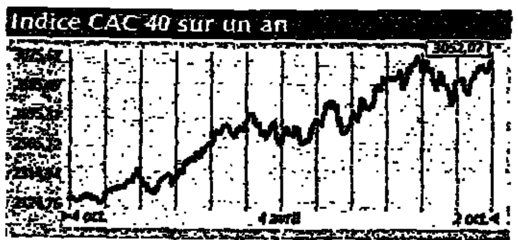
Nette reprise à Paris

LA BOURSE DE PARIS était bien orientée, vendredi 3 octobre, évoluant à proximité de ses niveaux record de juillet. Le marché *était actif* avec des transactions portant sur 2,4 milliards de francs, dont 1,6 milliard *sur les valeurs du CAC.*

En hausse de 0,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite accéléré l'allure pour dépasser pendant quelques secondes son record de clôture du 31 juillet (3 075,67 *points*) à 3 076,61 points en hausse de 0,80 % par rapport à jeudi soir. Deux heures après l'ouverture, les valeurs françaises progressaient de 0,7 % à 3 073,49 points. Le 31 juillet en cours de séance, le CAC 40 avait atteint le record absolu de 3 107,21 points.

Les marchés attendent la publication ce vendredi des statistiques américaines sur l'emploi pour septembre. Les opérateurs tablent sur un taux de chômage en légère baisse à 4,8 % et sur environ 300 000 créations d'emplois.

La Bourse continue à vivre au rythme des résultats semestriels. Clarins n'a pas pu être coté à l'ouverture après l'annonce d'un recul de 54 % des résultats semestriels qui annoncent un recul des bénéfices pour 1997. Les analystes s'attendaient à une hausse. Le titre perd 16,7 % à 555 francs. Metaleurop reculait de 4,7 % après la mise en garde du groupe sur des estimations trop optimistes de ses résultats.

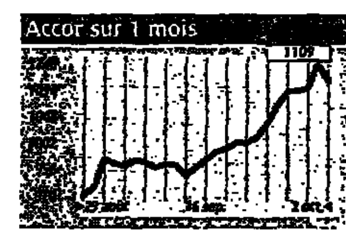


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

Accor, valeur du jour

APRÈS avoir atteint un plus haut niveau annuel à 1 173 francs, le titre Accor a reperdu du terrain, jeudi 2 octobre, à la Bourse de Paris, sous l'effet des prises de bénéfice. Le titre a terminé à 1 109 francs, en repli de 2,7 % avec des transactions portant sur 341 000 titres. Le courant actif *d'achats, notamment* de la part d'investisseurs américains, qui portait le titre depuis quelques séances semble s'être affaibli. Les analystes relèvent que cette récente envolée est due à la perspective de bons résultats semestriels. Accor doit publier ses comptes mardi 7 octobre.

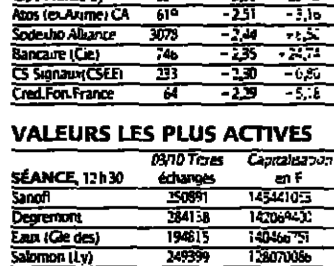


Accor sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

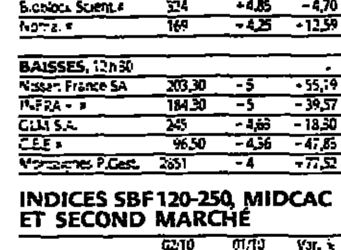
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 03/10	Var. % 02/10	Var. % 31/12
Degremont	500	+19,27	+29,57
Marine Wendel	650	+4,66	+36,55
Salvepar (Ny)	480	+4,62	+19,85
Cap Gemini	414,50	+4,09	+65,12
Vallourec	432	+3,54	+57,09
CGIP	1660	+3,79	+29,37
Colas	915	+3,74	+22
Nordon (Ny)	399	+3,36	+6,77
Plastic-Omn.(Ly)	593	+3,13	+41,19
Dassault Systemes	380	+2,98	+56,79
BAISSES, 12 h 30			
Clarins	555	-16,21	-35,27
UFB Locabail	603	-7,23	-27,03
Metaleurop	70,10	-5,92	+66,51
Finextel	108	-5,26	-34,[illegible]
Cipe France Ly *	254	-3,60	+23,42
Atos (ex.Axime) CA	619	-2,51	-3,16
Sodexho Alliance	3079	-2,44	+5,55
Bancaire (Cie)	746	-2,35	+24,74
CS Signaux(CSEE)	233	-2,30	-0,85
Cred.Fon.France	64	-2,29	-5,18

VALEURS LES PLUS ACTIVES



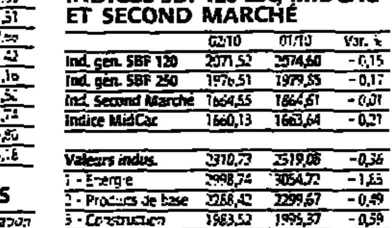
SÉANCE, 12 h 30	03/10 Titres échangés	Capitalisation en F
Sanofi	250891	145441055
Degremont	284138	142069430
Eaux (Gle des)	194815	140466751
Salomon (Ly)	249399	128070086
Clarins	224599	125601152
Rhone Poulenc A	437461	111344344,50
Accor	88949	99756237
Danone	86365	94426541
Bouygues	136264	77189054
Elf Aquitaine	96778	76532118

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

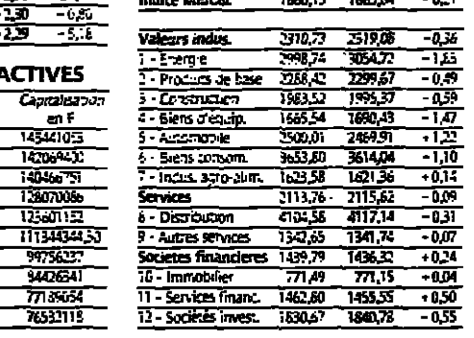


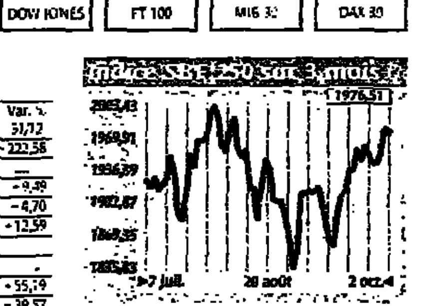
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 03/10	Var. % 02/10	Var. % 31/12
[illegible] (Ns)	3	+15,38	-222,56
EXEL Industries	362	+4,92	—
Phyto-Lierac #	523	+4,57	-9,49
Biobloc Scient. #	324	+4,85	-4,70
Norma. #	169	+4,25	+12,59
BAISSES, 12 h 30			
Nissan France SA	203,30	-5	+55,19
INFRA + #	184,30	-5	-39,57
CLM S.A.	245	-4,66	-18,50
C.E.E #	96,50	-4,56	-47,85
Montagnes P.Gest.	2651	-4	+77,52

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

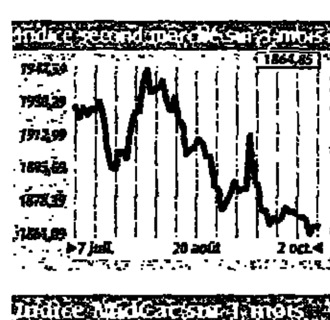


	02/10	01/10	Var. %
Ind. gen. SBF 120	2071,52	2074,60	-0,15
Ind. gen. SBF 250	1976,51	1979,55	-0,17
Ind. Second Marche	1864,55	1864,61	-0,01
Indice MidCac	1660,13	1663,64	-0,21
Valeurs indus.	2310,73	2319,08	-0,36
1 - Energie	2998,74	3054,72	-1,83
2 - Produits de base	2288,42	2299,67	-0,49
3 - Construction	1983,52	1995,37	-0,59
4 - Biens d'equip.	1665,54	1690,43	-1,47
5 - Automobile	2500,01	2469,91	+1,22
6 - Biens consom.	3653,60	3614,04	-1,10
7 - Indus. agro-alim.	1623,58	1621,36	+0,14
Services	2113,76	2115,62	-0,09
8 - Distribution	4104,56	4117,14	-0,31
9 - Autres services	1342,65	1341,74	+0,07
Societes financieres	1439,79	1436,32	+0,24
10 - Immobilier	771,49	771,15	+0,04
11 - Services financ.	1462,60	1455,55	+0,50
12 - Sociétés invest.	1830,67	1840,78	-0,55

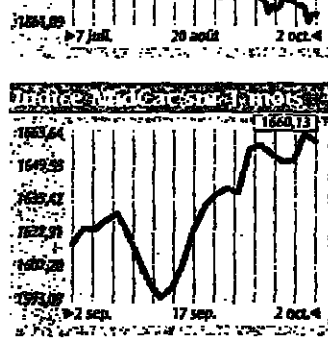




Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 3 mois

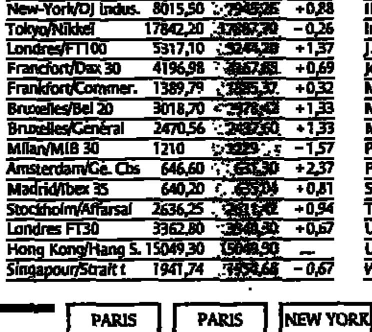
Reprise à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a enregistré, *vendredi 3 octobre, une nette* progression, des achats à bon compte ayant permis de mettre un terme à une série de six séances de baisse. L'indice Nikkei termine sur une hausse de 192,41 points, soit 1,10 %, à 17 647,45 points.

La veille, le principal indicateur de Wall Street a gagné 12,03 *points* (0,15 %), à *8 027,53* points, à l'issue d'une séance très calme à la veille de la publication des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis pour septembre. *Les affaires étaient peu* étoffées, plusieurs opérateurs étant absents pour les fêtes du nouvel an juif. L'OPA de 30 milliards de dollars de WorldCom sur MCI a continué *à stimuler les valeurs des télé*communications.

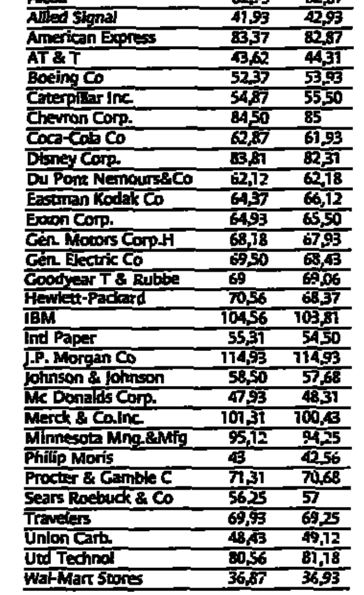
En Europe, la Bourse de Londres a baissé sous la pression de prises de bénéfice déclenchées par l'ouverture hésitante de *Wall Street* alors qu'un nouveau record avait été atteint par le Footsie dans la matinée. Ce dernier a perdu 21 points, soit 0,39 %, à 5 296,1 points. *Outre-Rhin, la Bourse de Francfort* a terminé en hausse de 1,83 % jeudi, l'indice DAX repassant pour la première fois depuis le 21 août la barre des 4 200 points, à 4 273,71 points.

INDICES MONDIAUX



	Cours au 02/10	Cours au 01/10	Var. en %
Paris CAC 40	3054,93	3008,36	+1,53
New-York/DJ indus.	8015,50	7945,26	+0,88
Tokyo/Nikkei	17842,20	17887,70	-0,26
Londres/FT100	5317,10	5244,28	+1,37
Francfort/Dax 30	4196,98	4167,81	+0,69
Frankfort/Commer.	1389,79	1385,37	+0,32
Bruxelles/Bel 20	3018,70	2978,43	+1,33
Bruxelles/Général	2470,56	2437,60	+1,33
Milan/MIB 30	1210	1229	-1,57
Amsterdam/Gé. Cbs	646,60	631,30	+2,37
Madrid/Ibex 35	640,20	635,06	+0,81
Stockholm/Affarsal	2636,25	2611,62	+0,94
Londres FT30	3362,80	3340,30	+0,67
Hong Kong/Hang S.	15049,30	15048,90	—
Singapour/Strait t	1941,74	1954,68	-0,67

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

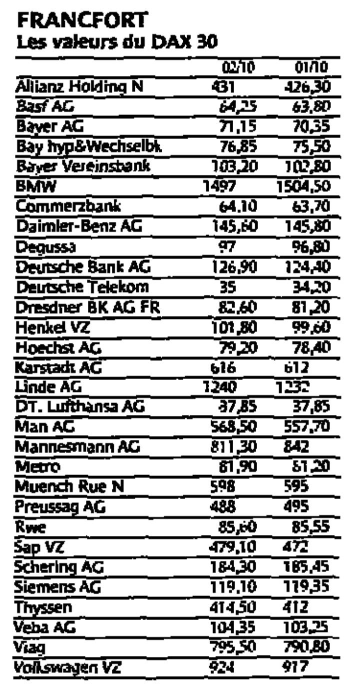


	02/10	01/10
Alcoa	82,93	82,87
Allied Signal	41,93	42,93
American Express	83,37	82,87
AT & T	43,62	44,31
Boeing Co	52,37	53,93
Caterpillar Inc.	54,87	55,50
Chevron Corp.	84,50	85
Coca-Cola Co	62,87	61,93
Disney Corp.	83,81	82,31
Du Pont Nemours&Co	62,12	62,18
Eastman Kodak Co	64,37	66,12
Exxon Corp.	64,93	65,50
Gén. Motors Corp.H	68,18	67,93
Gén. Electric Co	69,50	68,43
Goodyear T & Rubbe	69	69,06
Hewlett-Packard	70,56	68,37
IBM	104,56	103,81
Intl Paper	55,31	54,50
J.P. Morgan Co	114,93	114,93
Johnson & Johnson	58,50	57,68
Mc Donalds Corp.	47,93	48,31
Merck & Co.Inc.	101,31	100,43
Minnesota Mng.&Mfg	95,12	94,25
Philip Moris	43	42,56
Procter & Gamble C	71,31	70,68
Sears Roebuck & Co	56,25	57
Travelers	69,93	69,25
Union Carb.	48,43	49,12
Utd Technol	80,56	81,18
Wal-Mart Stores	36,87	36,93

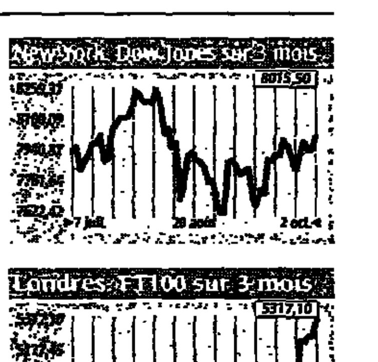
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	02/10	01/10
Allied Lyons	4,87	4,91
Barclays Bank	17,21	16,74
B.A.T. industries	5,54	5,43
British Aerospace	16,95	16,63
British Airways	6,79	6,78
British Petroleum	9,36	9,35
British Telecom	4,42	4,09
B.T.R.	2,50	2,51
Cadbury Schweppes	5,99	5,96
Eurotunnel	0,67	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,99	13,94
Granada Group Plc	8,71	8,76
Grand Metropolitan	5,96	5,92
Guinness	5,88	5,84
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,95	6,90
H.S.B.C.	21,39	21
Impérial Chemical	10,18	10,06
Legal & Gen. Grp	5,02	4,83
Lloyds TSB	8,50	8,34
Marks and Spencer	6,49	6,33
National Westminst	9,52	9,36
Peninsular Orienta	6,69	6,62
Reuters	7,27	7,35
Saatchi and Saatch	1,22	1,22
Shell Transport	4,76	4,53
Tate and Lyle	4,39	4,40
Univeler Ltd	18,44	18,13
Zeneca	20,54	20,21

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

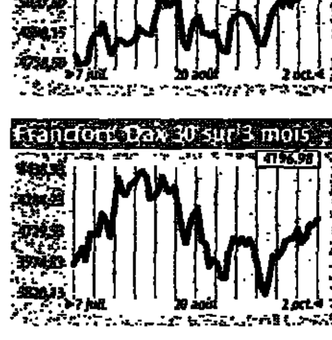


	02/10	01/10
Allianz Holding N	431	426,30
Basf AG	64,25	63,80
Bayer AG	71,15	70,35
Bay hyp&Wechselbk	76,85	75,50
Bayer Vereinsbank	103,20	102,80
BMW	1497	1504,50
Commerzbank	64,10	63,70
Daimler-Benz AG	145,60	145,80
Degussa	97	96,80
Deutsche Bank AG	126,90	124,40
Deutsche Telekom	35	34,20
Dresdner BK AG FR	82,60	81,20
Henkel VZ	101,80	99,60
Hoechst AG	79,20	78,40
Karstadt AG	616	612
Linde AG	1240	1232
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	568,50	557,70
Mannesmann AG	811,30	842
Metro	81,90	81,20
Muench Rue N	598	595
Preussag AG	488	495
Rwe	85,60	85,55
Sap VZ	479,10	472
Schering AG	184,30	185,45
Siemens AG	119,10	119,35
Thyssen	414,50	412
Veba AG	104,35	103,25
Viag	795,50	790,80
Volkswagen VZ	924	917



New York Dow Jones sur 3 mois

Londres FT100 sur 3 mois



Francfort Dax 30 sur 3 mois

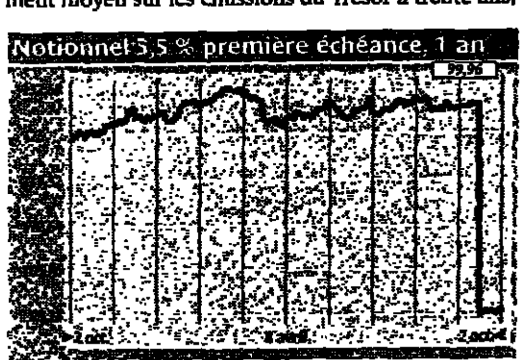
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘	↘	↘	↘	↘	↘
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français était bien orienté, vendredi 3 octobre. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 8 centièmes à 100,4. La veille, le contrat notionnel avait terminé en baisse de 4 centièmes.

Jeudi, sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les émissions du Trésor à trente ans, qui évolue à l'inverse du prix, est tombé à 6,30 % contre 6,32 % la veille au soir. Ce marché a peu réagi à l'annonce d'une hausse moins forte que prévu des demandes d'allocations-chômage pour la semaine arrêtée le 27 septembre. Les analystes tablaient sur une augmentation de 4 000 au lieu de 1 000. Les opérateurs attendent désormais la publication des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis pour septembre.



Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,45	6,07	1,78
Allemagne	3	5,47	6,10	1,90
Grande-Bretagne	7,12	6,34	NC	2,88
Italie	6,75	6,24	6,84	2,60
Japon	0,50	[illegible]	NC	0,50
Etats-Unis	5,78	6,04	6,33	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/10	Taux au 01/10	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,23	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	-2,18	-2,16	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	-2,05	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,09	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 02/10	Vente 02/10	Achat 01/10	Vente 01/10
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,22	3,32	3,23	3,38
3 mois	3,26	3,38	3,32	3,42
6 mois	3,45	3,53	3,44	3,59
1 an	3,69	3,81	3,70	3,85
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3281	—	3,3281	—
Pibor Francs 3 mois	3,4277	—	3,4375	—
Pibor Francs 6 mois	3,5313	—	3,5332	—
Pibor Francs 9 mois	3,6582	—	3,6621	—
Pibor Francs 12 mois	3,7852	—	3,7930	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3385	—	4,3385	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4323	—	4,4271	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5260	—	4,5260	—

MATIF

Échéances 02/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	127159	99,96	100,08	99,84	100,02
Mars 98	293	99,30	99,44	99,24	99,40
Juin 98	2	99,86	99,06	99,06	99,06
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	13539	96,42	96,43	96,40	96,41
Mars 98	9517	96,17	96,20	96,16	96,18
Juin 98	4547	95,94	95,97	95,93	95,95
Sept. 98	2176	95,76	95,80	95,76	95,78
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	1410	98,72	98,82	98,66	98,68

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 97	12243	3059	3084	3054,50	3060
Nov. 97	63	3070	3087,50	3063	3066
Déc. 97	1590	3076	3097	3070	3073
Mars 98	590	3100	3105,50	3100	3102

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/Y	DM/F	£/F
↘	↘	↗	↗	↘
5,9385	1,7730	121,5400	3,3599	9,5865

Rebond du dollar

LE DOLLAR regagnait du terrain, vendredi 3 octobre, au cours des premières transactions entre banques. La devise américaine se renforçait face au franc et au deutschemark. *Le billet* vert s'échangeait à 5,9675 francs et 1,7755 deutschemark contre respectivement 5,9583 francs et 1,7730 deutschemark la veille dans les derniers échanges interbancaires. Quelques heures plus tôt, à Tokyo, le dollar s'était négocié dans des marges étroites sur le marché des changes, les investisseurs restant prudents dans l'attente de la publication des chiffres américains de l'emploi plus tard dans la journée, ont indiqué des opérateurs. *Peu avant la clôture, la devise amé*ricaine cotait 121,82 yens contre 121,85-87 yens en milieu de matinée et 121,60 yens à New York jeudi soir. Il avait momentanément franchi à la hausse le seuil de 122 yens dans la matinée, atteignant un plus haut de 122,09 yens.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/10	% 01/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,9900	+0,02	324	348
Ecu	6,5880	-0,06	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9385	-0,13	5,6400	6,2400
Belgique (100 F)	16,2810	-0,01	15,7300	16,8300
Pays-Bas (100 fl)	298,2700	—	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4290	+0,09	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,2500	+0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,6365	-0,12	8,2300	9,0700
Gde-Bretagne (1 L)	9,5865	-0,13	9,1900	10,0400
Grèce (100 drach.)	2,1265	+0,02	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	78,7200	+0,34	72	82
Suisse (100 F)	408,5700	-0,11	395	419
Norvège (100 k)	83,7100	+0,08	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,7410	+0,01	46,2500	49,3500
Espagne (100 pes.)	3,9790	+0,06	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3000	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,3755	+0,24	4,0100	4,6100
Japon (100 yens)	4,9079	-0,39	4,6800	5,0300
Finlande (mark)	112,2600	+0,04	105,5000	116,5000

PARITÉS DU DOLLAR	03/10	02/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7730	1,7751	-0,12
TOKYO : USD/Yens	121,5400	120,9100	+0,52

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9657	5,9582	5,9025	5,8995
Yen (100)	4,9297	4,9251	4,8926	4,8898
Deutschemark	3,3580	3,3575	3,3585	3,3580
Franc Suisse	4,0861	4,0812	4,0882	4,0833
Lire ital. (1000)	3,4276	3,4222	3,4325	3,4277
Livre sterling	9,6232	9,6153	9,5609	9,5501
Peseta (100)	3,9823	3,9697	3,9825	3,9698
Franc Belge (100)	16,295	16,269	16,287	16,274

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,37	3,48
Eurodollar	5,59	5,65	5,75
Eurolivre	7,15	7,25	7,44
Eurodeutschemark	3,19	3,37	3,49

L'OR

	cours 02/10	cours 01/10
Or fin (k. barre)	64100	63100
Or fin (en lingot)	64300	63450
Once d'Or Londres	326,65	333,35
Pièce française(20f)	370	365
Pièce suisse (20f)	371	366
Pièce Union lat(20f)	371	366
Pièce 20 dollars us	2580	—
Pièce 10 dollars us	1330	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2395	2353

LE PÉTROLE

En dollars	cours 03/10	cours 02/10
Brent (Londres)	19,83	20,49
WTI (New York)	21,13	21,05
Light Sweet Crude	21,03	21,73

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	03/10	02/10
Dow-Jones comptant	139,20	—
Dow-Jones à terme	145,54	144,88
CRB	242,59	243,40
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2099,50	2069
Cuivre à 3 mois	2124,50	2069,50
Aluminium comptant	1666,50	1667,50
Aluminium à 3 mois	1674	1672,50
Plomb comptant	642,75	626,25
Plomb à 3 mois	648	640,50
Etain comptant	5607,50	5765
Etain à 3 mois	5725	5930
Zinc comptant	1363,50	1337,50
Zinc à 3 mois	1364,50	1346,50
Nickel comptant	6785	6682,50
Nickel à 3 mois	6945	6775

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	514,20	512,90
Platine à terme	430,10	430,60
Palladium	192,70	192,10
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	350,75	354,75
Maïs (Chicago)	256,25	257,25
Grain. soja (Chicago)	620,50	627,50
Tourt. soja (Chicago)	205,40	205,90
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	80,50	80,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1678	1667
Café (Londres)	1546	1546
Sucre blanc (Paris)	301,50	303,20
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	68,85	69,26
Jus d'orange (New-York)	71,90	73,05

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 3 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,67 %
CAC 40 : 3072,60

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	983	983	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	970	952	-1,75	1000
Renault (T.P.)	1879	1875	-0,21	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2220	2188	-1,44	1000
Saint Gobain(T.P.)	1284,10	1285,10	+0,07	1000
Thomson S.A (T.P)	970	950	-2,06	1000
Accor	1109	1129	+1,80	100
AGF-Ass.Gen.France	235,40	234	-0,59	30
Air Liquide	1005	1009	+0,39	[illegible]
Alcatel Alsthom	798	810	+1,50	40
Atos (ex.Axime) CA	635	619	-2,51	10
Axa	402,60	401	-0,39	60
Bail Investis.	747	741	-0,80	100
Bancaire (Cie)	764	746	-2,35	100
Bazar Hot. Ville	553	550	-0,54	50
Bertrand Faure	382	383	+0,26	5
BIC	450	458	+1,77	25
BIS	493	499,80	+1,37	20
B.N.P.	310	309,30	-0,22	25
Bollore Techno.	775	779	+0,51	50
Bongrain	2240	2240	—	50
Bouygues	562	570	+1,42	50
Bouygues Offs.	283	290	+2,47	10
Bull	68,75	67,70	-1,52	10
Canal +	1051	1054	+0,28	20
Cap Gemini	398	414,30	+4,09	40
Carbone Lorraine	1690	1693	+0,17	50
Carrefour	3771	3783	+0,31	100
Casino Guichard	356,60	358,10	+0,42	10
Casino Guich.ADP	277	278,20	+0,43	10
Castorama Dub.(Li)	621	629	+1,28	25
C.C.F.	358	355	-0,83	25
Cegid (Ly)	640	648	+1,25	25
Cerus Europ.Reun	35,90	35,80	-0,27	40
Cetelem	683	676	-1,02	[illegible]
CGIP	1792	1860	+3,79	100
Chargeurs	404	404	—	100
Christian Dalloz	774	771	-0,38	10
Christian Dior	807	809	+0,24	[illegible]
Ciments Francais	242	240	-0,82	25
Cipe France Ly #	263,50	254	-3,60	10
Clarins	666	558	-16,21	50
Club Mediterranee	479	476	-0,62	25
Coflexip	637	639	+0,31	10
Colas	882	915	+3,74	40
Comptoir Entrep.	12,20	12,35	+1,22	10
Comptoirs Mod.	2740	2779	+1,42	100
CPR	474,50	473	-0,31	50
Cred.Fon.France	65,50	64	-2,29	100
Credit Lyonnais CI	365	369	+1,09	100
Cred.Nat.Natexis	425	419,50	-1,29	100
CS Signaux(CSEE)	238,50	233	-2,30	100
Damart	3600	3634	+0,94	50
Danone	976	976	—	10
Dassault-Aviation	1332	1320	-0,90	50
Dassault Electro	575	578	+0,52	80
Dassault Systemes	369	380	+2,98	10
De Dietrich	259	255	-1,54	25
Degremont ●	419,20	500	+19,27	50
Deveaux(Ly)#	690	690	—	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	49,20	49,35	+0,30	100
Dexia France	572	565	-1,22	100
DMC (Dollfus Mi)	90,10	92	+2,10	75
Dynaction	155,50	156,40	+0,57	25
Eaux (Cie des)	709	724	+2,11	100
Eiffage	288	291	+1,04	50
Elf Aquitaine	784	795	+1,40	50
Eramet	281	285,70	+1,67	20
Eridania Beghin	915	915	—	65
Essilor Intl	1655	1663	+0,48	20
Essilor Intl.ADP	1569	1574	+0,31	20
Esso	551	549	-0,36	50
Eurafrance	2495	2470	-1	200
Euro Disney	8,05	8,05	—	5
Europe 1	1313	1319	+0,45	100
Eurotunnel	6,30	6,35	+0,79	[illegible]
Fimalac SA	513	511	-0,38	140
Finextel	714	[illegible]	-5,26	100
Fives-Lille	435	430	-1,14	50
Fromageries Bel	4105	4110	+0,12	50
Galeries Lafayette	3000	3000	—	100
GAN	139	138	-0,71	10
Gascogne (B)	577	584	+1,21	80
Gaumont #	419,50	420	+0,11	50
Gaz et Eaux	2450	2450	—	50
Geophysique	814	810	-0,49	10
G.F.C.	520	524	+0,76	100
Groupe Andre S.A.	560	560	—	50
GROUPE GTM	384	390	+1,56	50
Gr.Zannier (Ly) #	149,50	148	-1	10
Guilbert	846	831	-1,77	10
Guyenne Gascogne	2050	2058	+0,39	100
Hachette Fili.Med.	1150	1149	-0,08	20
Havas	417	415	-0,47	15
Havas Advertising	772	766	-0,77	50
Imetal	775	770	-0,64	50
Immeubl.France	336,50	334	-0,74	50
Infogrames Enter.	758	758	—	25
Ingenico	145	145	—	10
Interbail	177	173,50	-1,97	100
Intertechnique	1460	1475	+1,02	100
Jean Lefebvre	318,10	320	+0,59	50
Klepierre	784	790	+0,76	100
Labinal	1688	[illegible]	+0,17	100
Lafarge	445	444,50	-0,11	25
Lagardere	184,80	185	+0,10	40
Lapeyre	392	384,30	-1,96	10
Lebon	231	236	+2,16	50
Legrand	1290	1294	+0,31	30
Legrand ADP	855	861	+0,70	10
Legris Indust.	258,30	252,60	-2,20	20
Locindus	805	810	+0,62	150
L'Oreal	2445	2447	+0,08	10
LVMH Moet Hen.	1255	1280	+1,99	10
Marine Wendel	621	650	+4,66	100
Metaleurop	74,50	70,10	-5,90	25
Metrologie Inter.	15,25	15,25	—	10
Michelin	360	362	+0,55	12
Moulinex #	147	148,50	+1,02	10
Nord-Est	132,70	130,10	-1,95	50
Nordon (Ny)	386	399	+3,36	70
NRJ #	801	820	+2,37	10
Olipar	71,50	73	+2,09	60
Paribas	444	444	—	50
Pathe	1183	1180	-0,25	100
Pechiney	287,20	289,20	+0,69	100
Pernod-Ricard	293,80	293,30	-0,17	20
Peugeot	801	803	+0,24	35
Pinault-Print.Red.	2794	2813	+0,68	100
Plastic-Omn.(Ly)	575	593	+3,13	20
Primagaz	493	491	-0,40	10
Promodes	2284	2273	-0,48	20
Publicis #	560	565	+0,89	25
Remy Cointreau	115,20	115,50	+0,26	10
Renault	180,70	181,60	+0,49	25
Rexel	1699	1680	-1,11	20
Rhone Poulenc A	251	255,40	+1,75	25
Rochette (La)	31,75	31,60	-0,47	10
Rue Imperiale(Ly)	5650	[illegible]	—	200
Sade (Ny)	189	186	-1,58	100
Sagem SA	2940	2936	-0,13	50
Saint-Gobain	918	923	+0,54	100
Salomon (Ly)	515	513	-0,38	10
Salvepar (Ny)	458,80	480	+4,62	50
Sanofi	568	577	+1,58	25
Sat	1480	1470	-0,67	100
Saupiquet (Ns)	595	590	-0,84	50
Schneider SA	377	378,50	+0,39	50
SCOR	258,40	259,30	+0,34	25
S.E.B.	887	875	-1,35	20
Sefimeg CA	370	368,80	-0,32	100
SEITA	184,40	183,10	-0,70	50
Selectibanque	66,90	65,50	-2,09	100
SFIM	947	945	-0,21	160
SGE	139,80	140	+0,14	85
Sidel	375,10	383	+2,10	35
Silic CA	840	840	—	100
Simco	450	451	+0,22	100
S.I.T.A.	1189	1200	+0,92	50
Skis Rossignol	126	126,50	+0,39	25
Societe Generale	865	865	—	30
Sodexho Alliance	3155	3078	-2,44	100
Sommer-Allibert	230	226,10	-1,69	5
Sophia	223	223	—	75
Spir Communic. #	402,10	412	+2,46	20
Strafor Facom	415,90	417	+0,26	25
Suez Lyon.des Eaux	658	663	+0,75	60
Synthelabo	700	697	-0,42	10
Technip	764	765	+0,13	20
Thomson-CSF	187	190,80	+2,03	20
Total	687	696	+1,31	50
UFB Locabail	650	603	-7,23	100
UIF	423,80	420	-0,89	100
UIS	212,20	214,90	+1,27	25
Unibail porteur	582	583	+0,17	100
Union Assur.Fdal	649	646	-0,46	10
Usinor	121,50	122,10	+0,49	20
Valeo	393	397	+1,01	20
Vallourec	416	432	+3,84	100
Via Banque	183	[illegible]	—	100
Worms & Cie	441,90	433,50	-1,90	12
Zodiac ex.dt divid	1460	1460	—	10
Elf Gabon	1360	1360	—	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	125	124	-0,80	[illegible]
Adecco S.A.	2385	2385	—	[illegible]
Adidas AG #	771	777	+0,77	[illegible]
American Express	497	[illegible]	—	[illegible]
Anglo American #	309,20	320	+3,49	[illegible]
Amgold #	329	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	19,30	19,30	—	[illegible]
A.T.T. # ■	260,30	259,80	-0,19	[illegible]
Banco Santander #	195	194	-0,51	[illegible]
Barrick Gold #	145,50	143,50	-1,37	[illegible]
B.A.S.F. #	217,30	218,30	+0,46	[illegible]
Bayer #	244,90	243,50	-0,57	[illegible]
Cordiant PLC	11,50	11,60	+0,86	[illegible]
Crown Cork ord.#	272,80	276,50	+1,35	[illegible]
Crown Cork PF CV#	278,50	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	478,70	494,80	+3,38	[illegible]
De Beers #	180	178,50	-0,83	[illegible]
Deutsche Bank #	417,70	420,30	+0,62	[illegible]
Dresdner Bank	279	277,10	-0,68	[illegible]
Driefontein #	43,40	41,60	-4,14	[illegible]
Du Pont Nemours #	374,90	372,50	-0,64	[illegible]
Eastman Kodak #	387	386	-0,25	[illegible]
East Rand #	1,59	1,58	-0,62	[illegible]
Echo Bay Mines #	32	32,45	+1,40	[illegible]
Electrolux #	480,10	482	+0,39	25
Ericsson #	296,40	292,90	-1,18	[illegible]
Ford Motor #	273,70	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	36,70	35,60	-2,99	[illegible]
Gencor act.regr.	15,20	14,30	-5,92	[illegible]
General Elect. #	407	413,60	+1,64	[illegible]
General Motors #	407,40	406	-0,34	[illegible]
Gle Belgique #	566	575	+1,59	[illegible]
Grd Metropolitan	57,90	55,50	-4,14	[illegible]
Guinness Plc #	56	56	—	[illegible]
Hanson PLC reg.	28,35	29,05	+2,46	[illegible]
Harmony Gold #	26,90	25,75	-4,27	[illegible]
Hitachi #	51,50	54,25	+5,33	[illegible]
Hoechst #	265,10	269	+1,47	[illegible]
I.B.M #	614	624	+1,62	[illegible]
I.C.I #	98,25	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	317	316	-0,31	50
Kingfisher plc #	83	83,60	+0,72	[illegible]
Matsushita #	107,10	109	+1,77	50
Mc Donald's #	288,60	[illegible]	-0,55	[illegible]
Merck and Co #	592	605	+2,19	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	54,85	55,95	+2	50
Mobil Corporat.#	443,50	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	682	685	+0,43	[illegible]
Nestle SA Nom. #	8450	8480	+0,35	10
Nipp. MeatPacker #	79,50	81,50	+2,51	50
Nokia A	571	569	-0,35	[illegible]
Norsk Hydro #	352	357	+1,42	[illegible]
Petrofina #	2386	2386	—	[illegible]
Philip Morris #	253,80	257,10	+1,30	[illegible]
Philips N.V #	508	518	+1,96	[illegible]
Placer Dome Inc #	112,20	109,10	-2,76	[illegible]
Procter Gamble #	411,20	425,40	+3,45	[illegible]
Quilvest	340	340	—	[illegible]
Randfontein #	14,10	13,60	-3,54	[illegible]
Rio Tinto PLC #	98,55	98,70	+0,15	[illegible]
Royal Dutch #	341	342,20	+0,35	[illegible]
Sega Enterprises	167,10	166,70	-0,29	[illegible]
Saint-Helena #	24,50	24,50	—	[illegible]
Schlumberger #	512	514	+0,39	[illegible]
SGS Thomson Micro.	528	527	-0,18	[illegible]
Shell Transport #	46,45	45,60	-1,82	[illegible]
Siemens #	404,70	406,90	+0,54	[illegible]
Sony Corp. #	568	579	+1,93	50
Sumitomo Bank #	85,15	88,30	+3,69	50
T.D.K #	542	554	+2,21	[illegible]
Telefonica #	183	184,70	+0,92	[illegible]
Toshiba #	28,45	28,75	+1,05	[illegible]
Unilever #	1286	1295	+0,69	[illegible]
United Technol. #	475	482,90	+1,66	[illegible]
Vaal Reefs #	318,60	323	+1,38	[illegible]
Volkswagen A.G #	4151	4213	+1,49	[illegible]
Volvo (act.B) #	168	170	+1,19	[illegible]
Western Deep #	152	150	-1,31	[illegible]
Yamanouchi #	145,70	147,50	+1,23	50
Zambia Copper	16,20	16,30	+0,61	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	119,21	8,334
CEPME 9% 89-99 CA#	108,51	3,283 o
CEPME 9% 92-06 TSR	122,55	2,838
CFD 9,7% 90-03 CB	121,58	6,311
CFD 8,6% 92-05 CB	120,15	5,855 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	105,97	9,816 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	116,45	5,813 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,86	3,243 o
CLF 9%88-93/98 CA#	101,65	6,140
CNA 9% 4/92-07	124,30	3,871
CRH 8,6% 92/94-03	116,96	2,380
CRH 8,5% 10/87-88#	106,01	5,858 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,43	5,537
EDF 8,6% 92-04 #	118,68	4,288
Finansder 9%91-06#	124,27	7,792 d
Finansd.8,6%92-02#	114,33	5,985 ↓
Floral9,75% 90-99#	—	2,098
OAT 88-98 TME CA#	100,41	3,441
OAT 9/85-98 TRA	100,65	0,101
OAT 9,50%88-98 CA#	104,04	2,735 o
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	2,321
OAT 8,125% 89-99 #	106,34	3,027
OAT 8,50%90/00 CA#	109,76	4,518
OAT 85/00 TRA CA#	103,66	0,379
OAT 10%5/85-00 CA#	113,51	3,621
OAT 89-01 TME CA#	102,05	3,441
OAT 10% 90-01 ecu	115,80	6,337
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,96	7,541
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,06	4,821
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,51	7,382 d
OAT 8,50% 89-19 #	131	8,304
OAT 8,50%92-23 CA#	132,26	3,366 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	105,65	5,979
Suez Lyon.Eaux 90	972	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	75	74,80
Baccarat (Ny)	630	617
Bains C.Monaco ◆	624	624
Bque Transatland.	180,50	180,50
B.N.P.Intercont.	917	930
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	450	450
Champex (Ny)	27	27,30
CIC Un.Euro.CIP	434,60	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2510	2510
Concorde-Ass Risq	1180	[illegible]
Continental Ass.Ly	440	[illegible]
Darblay	533	[illegible]
Didot Bottin	776	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3400	3400
Ecia	1040	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1350	1350
Fichet Bauche	51	[illegible]
Fidel	37,20	[illegible]
Finalens	299,50	299,50
F.I.P.P. ◆	349	349
Fonciere (Cie)	588	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	705	[illegible]
Foncina #	500	[illegible]
Francarep	296	[illegible]
France S.A	1215	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1300	1300
G.T.I (Transport)	234	[illegible]
Immobail	148	[illegible]
Immobanque	642	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	451	451
Lucia	58,10	[illegible]
Monoprix	295	[illegible]
Metal Deploye	420	[illegible]
Mors	6,20	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	123	123
Optorg	353	[illegible]
Paluel-Marmont	305	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	880	[illegible]
Parfinance ◆	274	274
Paris Orleans	274	[illegible]
Promodes (CI)	1852	[illegible]
PSB Industries Ly	465	[illegible]
Rougier #	361	[illegible]
Saga	121	[illegible]
S.I.P.H. ◆	370	[illegible]
Sofragi	5020	[illegible]
Taittinger	3099	[illegible]
Tour Eiffel ◆	289	[illegible]
Vicat	542	[illegible]
Caves Roquefort	1900	[illegible]
Elyo ◆	322	[illegible]
Finaxa	338	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1560	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	162	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1725	[illegible]
Hotel Lutetia	321,60	[illegible]
Hotels Deauville ◆	501	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly) ◆	645	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	307	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	50	48,75
AFE #	482	490
Aigle #	300	299,50
Albert S.A (Ns) ◆	135,10	135,10
Altran Techno. #	1575	1576
Arkopharma#	315	321
Montaignes P.Gest	2970	2851
Assystem #	308,90	305
Bque Picardie (Li) ◆	760	760
Bque Tarneaud(B)#	343,90	348
Bque Vernes ◆	174	174
Beneteau #	900	905
B I M P	113	112,10
Boiron (Ly) #	322	333
Boisset (Ly) #	690	690
But S.A.	294	291
Cardif SA ◆	772	772
C.E.E #	100,90	96,50
CFPI # ◆	380	380
Change Bourse (M)	217	217
CNIM CA#	218	216,60
Codetour	360	351
Comp.Euro.Tele-CET	375	376
Conflandey #	310	316
C.A. Hte Normandie	318	318
C.A. Paris IDF	759	752
C.A.Ille & Vilaine	300	299
C.A.Loire Atl.Ns #	283	283
C.A.Pas de Calais	547	550
C.A.du Nord (Li)	528	521
C.A. Oise CCI	326	322,50
C.A. Somme CCI	323	314,80
C.A.Toulouse (B)	429	429
Devanlay	551	551
Devernois (Ly)	595	600
Ducros Serv.Rapide ◆	62	62
Emin-Leydier (Ly)#	470	471
Europ.Extinc.(Ly)#	437	436
Expand s.a	560	583
Factorem	699	690
Faiveley #	226	230
Finacor	69	68
Fininfo	710	725
Fructivie	560	560
Gautier France #	235	232
Gel 2000	38	38
GEODIS # ◆	352	352
GFI Industries #	1160	1138
Girodet (Ly) # ◆	30,50	30,50
GLM S.A.	256,90	245
Grandoptic.Photo #	1078	1077
Gpe Guillin # Ly	230,90	230,90
Kindy #	178,90	176
Guerbet	220,10	221
Hermes internat.1#	490	480
Hurel Dubois	682	710
ICBT Groupe #	239	240
I.C.C.	140,80	140,70
ICOM Informatique	571	579
Idianova ◆	70	70
Int. Computer #	75,50	76
IPBM	73,80	75
M6-Metropole TV	609	600
Manitou #	813	805
Manutan	423	423
Marie Brizard #	635	640
Maxi-Livres/Profr#	45,30	45,20
Mecelec (Ly)	60	59,30
MGI Coutier #	270	268
Monneret Jouet Ly#	170,10	175
Naf-Naf #	87	84
Norbert Dentres.#	730	720
NSC Groupe Ny	825	825
Onet #	1011	1010
Paul Predault #	142,20	145
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	91,85	89,55
Phyto-Lierac #	308	323
Pochet ◆	700	700
Poujoulat Ets (Ns)	228	221,10
Radiall #	679	666
Robertet #	1089	1089
Rouleau-Guichard	335	325
Securidev #	115,90	115,80
Smoby (Ly)#	657	657
Sofco (Ly) ◆	17,25	15,60
Sofibus	240,50	245
Sogeparc (Fin)	369,80	369
Sopra #	590	585
Steph.Kelian # ◆	73,15	73,15
Sylea	563	564
Teisseire-France	185,20	184,90
TF1	510	500
Thermador Hol. #	300,20	306
Trouvay Cauvin #	97	97
Unilog	831	830
Union Fin.France	620	610
Viel et Cie #	151,90	151
Vilmorin et Cie #	460	460
Virbac	505	510

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	37	37
Belvedere	838	845
BVRP	202	208
Coil	235	235
Electronique D2	861	861
FDM Pharma n.	227	226,90
Genset ◆	385,10	385,10
Guyanor action B ◆	15,30	15,30
High Co. ◆	140,10	140,10
Infonie	79	81
Joliez-Regol ◆	73,80	73,80
Mille Amis	58	58
Naturex ◆	78	78
Olitec	910	926
Picogiga ◆	215	215
Proxidis	19	19,95
R21 Santé	415	420
Stelax	8,35	8,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 3 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	751	751
Crédit Gén.Ind. ◆	9,55	[illegible]
Générale Occidentale ◆	178	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	127,10	127,10
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	148,17	141,11
Agipi Actions (Axa)	126,18	120,17
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2456,48	2408,18
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14300	14300
Natio Epargne	2231,24	2209,15
Natio Ep. Capital C/D	862,15	853,61
Natio Ep. Croissance	3432,68	3365,37
Natio Ep. Patrimoine	148,12	145,22
Natio Epargne Retraite	167,51	164,23
Natio Epargne Trésor	11329,58	11306,97
Natio Euro Valeurs	1132,08	1109,88
Natio Euro Oblig.	1026,87	1016,70
Natio Euro Opport.	1124,73	1102,68
Natio Inter	1108,38	1086,65
Natio Opportunités	203,45	199,46
Natio Revenus	1120,39	1109,30
Natio Sécurité	11512,67	11512,67
Natio Valeurs	1461,69	1433,03
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	93056,83	93056,83
Oblig. ttes caté.	274,11	270,06
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	897,22	873,09
Nord Sud Dévelop. C ◆	2639,83	2634,56
Nord Sud Dévelop. D ◆	2494,35	2489,37
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	314,87	308,70
Patrimoine Retraite D	305,35	299,36
Sicav Associations C	2435,91	2435,91
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19794,72	19794,72
Mutual. dépôts Sicav C	19432,65	19413,24
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	299,94	294,06
Écur. Capitalisation C	255,83	255,83
Écur. Expansion C	83491,81	83491,81
Écur. Géovaleurs C	3737,71	3664,42
Écur. Investis. D PEA	241,24	236,51
Écur. Monépremière	11409,72	11409,72
Écur. Monétaire C	13115,90	13115,90
Écur. Monétaire D	12491,23	12491,23
Écur. Trésorerie C	321,98	321,98
Écur. Trésorerie D	309,48	309,48
Écur. Trimestriel D	2030,38	2030,38
Éparcourt-Sicav D	193,72	193,72
Géoptim C	12947,75	12756,40
Géoptim D	11893,02	11717,26
Horizon C	2400,87	2353,79
Prévoyance Écur. D	106,16	106,16
Sensipremière C	13408,92	13375,48
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12095,06	12070,92
Écur. Sécuripremière C	12057,44	12045,39
CNCA — INDOCAM		
Amplia ◇	120507,89	120507,89
Atout Amerique	205,35	200,34
Atout Asie	108,69	106,04
Atout Futur C	861,69	840,67
Atout Futur D	811,17	791,39
Coexis	1968,42	1935,52
Dieze	2233,76	2196,42
Elicash ◇	956632,02	956632,02
Epargne-Unie	221,58	216,18
Eurodyn	2833,78	2764,66
Indocia ◆	1880	1833,81
Moné.JC ◇	12027,99	12027,99
Moné.JD ◇	11645,62	11645,62
Oblifutur C	554,29	545,08
Oblifutur D	531,13	522,25
Oraction	1860,35	1814,98
Revenu-Vert	1211,28	1191,03
Sévéa ◆	119,79	116,87
Synthesis	18456,36	18138,02
Uni Association ◇	121,49	121,49
Uni Foncier	1458,40	1422,83
Uni France	918,77	896,36
Uni Garantie C	1915,03	1883,02
Uni Garantie D	1464,69	1440,21
Uni Regions	1792,14	1748,43
Univar C ◇	311,69	311,69
Univar D ◇	298,71	298,71
Univers Actions	263,58	257,15
Univers-Obligations	252,64	248,40
CIC BANQUES		
Francic	792,89	769,80
Francic Pierre	143,13	138,96
Europe Régions	2025,36	1966,37
CIC PARIS		
Associc	1128,80	1128,80
Cicamonde	1679,28	1630,37
Converticic	414,56	408,43
Ecocic	1774,87	1723,17
Mensuelcic	10129,45	10029,16
Oblicic Mondial	4019,20	3939,88
Oblicic Régions	1185,99	1168,46
Rentacic	165,66	163,21
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	7396,02	2382,20
Lion 20000 C	17267,29	17267,29
Lion 20000 D	16563,95	16563,95
Lion Associations C	11128,38	11128,38
Lion Associations D	11128,38	11128,38
Lion Court Terme C	26600	26600
Lion Court Terme D	24119,21	24119,21
Lion Plus C	1586,80	1565,69
Lion Plus D	1513,67	1483,99
Lion Tresor	2466,83	2442,41
Oblilion	2197,59	2175,83
Sicav 5000	787,13	771,70
Slivafrance	1317,86	1292,02
Slivam	616,67	604,58
Slivarente	249,07	244,19
Slivinter	853,21	836,48
Trilion	5150,72	5084,62
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2410,58	2363,31
CM Option Dynamique	140,05	136,15
CM Option Equilibre	268,46	265,47
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	168,52	164,01
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	927,80	927,80
Créd.Mut.Ep.Ind. C	153,55	149,44
Créd.Mut.Ep.J	23087,65	23087,65
Créd.Mut.Ep.Monde	1745,16	1698,45
Créd.Mut.Ep.Oblig. ◆	1894,32	1852,18
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1097,94	1076,41
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,61	100,59
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	822,60	782,18
Saint-Honoré Capital ◆	20161,57	19574,34
St-Honoré March. Ener. ◆	934,66	894,41
St-Honoré Pacifique ◆	756,92	724,33
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1842,92	1842,82
Stratégie Actions	1186,17	1140,55
Stratégie Rendement	2005,50	1942,37
LA POSTE		
Amplitude Amérique	122,16	119,18
Amplitude Europe C	176,21	171,91
Amplitude Europe D	173,26	169,03
Amplitude Monde C	1105,43	1078,47
Amplitude Monde D	1054,59	1028,87
Amplitude Pacifique	109,44	106,77
Élancie! D PEA	197,10	192,29
Émergence Poste D PEA	161,88	157,93
Géobilys C	674,77	664,80
Géobilys D	638,41	628,98
Kaleis Dynamisme	1147,16	1124,67
Kaleis Équilibre	1095,80	1074,31
Kaleis Sérénité	1055,05	1034,36
Latitude C	149,44	149,44
Latitude D	136,14	136,14
Oblitys D	628,23	616,86
Plénitude D PEA	219,83	214,47
Poste Gestion C	14968,79	14968,79
Revenus Trimestr. D	5264,68	[illegible]
Solstice D	2358,52	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38243,42	38243,42
Actimonétaire D	31140,66	31140,66
Cadence 1 D	1077,49	[illegible]
Cadence 2 D	1067,58	[illegible]
Cadence 3 D	1054,96	[illegible]
Capimonétaire C	413,30	[illegible]
Capimonétaire D	372,92	372,92
Sogeoblig C/D	9360,71	[illegible]
Interoblig C	7602,39	[illegible]
Intersélection France D	773,68	[illegible]
S.G. France opport. C	2152,86	[illegible]
S.G. France opport. D	2055,18	[illegible]
Sogenfrance C	2043,91	[illegible]
Sogenfrance D	1868,23	[illegible]
Sogépargne D	315,64	[illegible]
Soginter C	2647,18	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1547,66	[illegible]
Sogelance D	1706,30	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	228,84	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Les gigantesques incendies qui ravagent actuellement l'Indonésie et la Malaisie doivent leur ampleur à la sécheresse inhabituelle qui règne sur la région depuis plusieurs mois. Ce déficit en précipitations est directement corrélé à El Niño. ● CE PHÉNOMÈNE cyclique perturbe la physique de l'océan Pacifique et les climats d'une bonne partie de la planète. ● LE CRU 1997 d'El Niño est exceptionnellement puissant et précoce. D'ordinaire, il se manifeste vers Noël le long des côtes du Pérou, ce que redoutent les pêcheurs car ses eaux trop pauvres font fuir le poisson. ● *GRÂCE À UN* RÉSEAU de bouées alignées sur l'équateur, les scientifiques ont pu pour la première fois suivre le phénomène en profondeur. Jusque-là, *seules les données de surface* fournies par les satellites enrichissaient les modèles établis par les chercheurs.

El Niño a favorisé les incendies dans le Sud-Est asiatique

Phénomène redouté des pêcheurs péruviens, l'apparition dans le Pacifique de cette mystérieuse masse d'eau chaude n'a jamais été aussi précoce. De nouvelles campagnes de mesure en profondeur permettent aujourd'hui de mieux le comprendre

« LES FUMÉES s'étendent sur une surface grande comme deux fois la France. Les feux sont principalement situés sur les îles de Bornéo et de Sumatra. » Le constat qu'établit à Paris Michel Dalloz, ingénieur à Météo-France, est lourd de sous-entendus. Les gigantesques incendies de forêts qui ravagent l'Indonésie et une partie de la Malaisie depuis plusieurs semaines menacent la santé des dizaines de millions de personnes qui vivent dans le secteur. La liste des problèmes qu'entraîne cette catastrophe ressemble fort à une dramatique litanie : des malades par milliers ; la saison touristique de toute une région gâchée puisque les fumées recouvrent Singapour ainsi qu'une partie des Philippines et de la Thaïlande ; une forêt tropicale dense qui part en cendres et mettra des décennies voire des siècles à se reconstituer. Sans oublier une part possible de « responsabilité » dans le crash, vendredi 26 septembre, de l'Airbus des *Garuda Airlines*, au cours duquel 234 personnes ont péri. Et puis aussi plusieurs collisions de navires. Et puis, et puis...

On mettra sans doute des mois à établir le coût total des incendies qui ont embrasé la région. Pour l'heure, le combat contre le feu se révèle très difficile. Quand certains foyers sont maîtrisés, d'autres se déclenchent. Il y a une quinzaine de jours, une mission de la sécurité civile française s'est rendue en Malaisie afin d'épauler les pompiers locaux. Après être rentrée en France, elle est aussitôt repartie, jeudi 25 septembre, emportant *cette fois avec elle un prévisionniste* de Météo-France, Hubert Brunet. Basé à Kuala-Lumpur, en liaison quasi permanente avec la France, que ce soit par fax, par téléphone ou *via* Internet, il dispose de données satellitaires ainsi que de calculs de trajectoires de masses d'air. Météo-France a aussi conçu des modèles de prévisions à mailles fines – 20 km – pour la région des feux.

« Avec mes collègues malaisiens, nous essayons d'établir des prévisions pour les deux principaux paramètres en matière d'incendies et de fumées que sont les précipitations – qui laveront l'atmosphère de ses polluants – et le vent, explique Hubert Brunet. *Même si nous avons eu quelques orages, des bouffées d'air sec empêchent le front intertropical de descendre jusqu'aux endroits où la forêt brûle. »* Dans cette région, les précipitations mensuelles représentent habituellement le tiers de ce qui arrose Paris en un an.

UN SEUL COUPABLE

Si, dans la péninsule malaisienne, il est effectivement tombé une conséquente quantité d'eau (200 mm) au mois de septembre, quelques degrés plus au sud, sur les îles de Bornéo et de Sumatra, certaines zones n'ont reçu que quelques millimètres de pluie. Depuis deux mois, la sécheresse – une des plus graves de ces cinquante dernières années – s'est installée sur l'équateur. Ce que les météorologues locaux appellent la « mousson » indonésienne, et qui correspond en fait à une saison plus humide que la normale, tarde à venir. Pour tous ces forfaits, les scientifiques en sont convaincus, il n'est qu'un seul coupable : El Niño.

Pour l'archipel indonésien, qui, d'ordinaire, constitue le centre d'une zone de forte ascendance d'air humide et donc de pluies, ce phénomène climatique cyclique n'a rien d'un enfant sage. Décalant cette zone vers le milieu du Pacifique, il prive de précipitations une région qui s'étend jusqu'au nord de l'Australie. Et cette année, El Niño se montre précoce et particulièrement robuste. Même s'il est encore un peu tôt pour affirmer qu'il battra le record de 1982-1983, les spécialistes de la question assurent que le cru 1997 sera puissant, puisque l'indice qui évalue son amplitude s'approche déjà des sommets.

Record battu ou pas, cette année sera à marquer d'une pierre blanche puisque, pour la première fois, les chercheurs auront pu suivre ce qui s'est passé dans les profondeurs de l'océan, la partie immergée d'El Niño. Jusqu'ici, les scientifiques devaient se contenter de données de surface, fournies notamment par des satellites comme le franco-américain Topex-Poseidon. Cette fois, ils bénéficient en direct des relevés qu'effectue un réseau de 70 bouées récemment mises en place dans le cadre du programme TOGA (Tropical Ocean Global Atmosphere) lancé dans le milieu des années 80. Alignées sur l'équateur, ces bouées quadrillent le Pacifique de part en part et mesurent cette fois la température de l'eau non plus seulement en surface mais jusqu'à 300 – voire 500 – mètres de profondeur.

« Grâce à ce réseau, s'enthousiasme Marc Pontaud, ingénieur à Météo-France et spécialiste d'El Niño, *on a observé un phénomène qu'on n'avait jamais pu voir. A la fin de l'été 1996, se forme, dans la partie ouest du Pacifique, une poche d'eau plus chaude que la moyenne de 1° C. En novembre, elle s'isole de la surface et descend entre 100 et 200 mètres de profondeur. A cette époque, elle mesure près de... 6 000 kilomètres et suit l'équateur. En janvier 1997, elle est plus chaude que la moyenne de 4° C et s'étire lentement vers l'est. On n'a jamais calculé l'énergie stockée dans cette poche. »* Cette spectaculaire bulle d'eau chaude, prévue par certains modèles, poursuit son chemin sous-marin jusqu'aux côtes américaines qu'elle touche en avril. Elle remonte alors et rejoint les eaux de surface qui commencent à se réchauffer sous l'effet « classique » d'El Niño. Fin septembre, la bulle est toujours là et fait 9° C de plus que la moyenne... A plusieurs milliers de kilomètres de là, de l'autre côté du Pacifique, s'est créée il y a quelques mois une poche d'eau froide, de taille importante elle aussi, qui viendra sans doute « tuer » El Niño et remettre les pendules climatiques à l'heure.

« Tous les spécialistes d'El Niño ont été surpris, rappelle Marc Pontaud. *J'ai l'impression qu'on a un élément nouveau qui va nous permettre de recoller les morceaux du puzzle. »* Ces observations inédites vont en effet enrichir et améliorer les modèles explicatifs et prévisionnels établis par les climatologues. Les interactions entre l'air et l'eau étant plus que complexes, on se heurtait jusqu'à présent au syndrome de la poule et de l'œuf : il était impossible de distinguer qui, de l'atmosphère ou de l'océan, déclenchait le phénomène. La découverte de cette bulle chaude, générée des mois avant les habituelles manifestations de l'enfant terrible du Pacifique va, selon Marc Pontaud, orienter les recherches du côté de la première victime d'El Niño 1997, l'Indonésie.

Pierre Barthélémy

Un grand mouvement de balancier

SITUATION NORMALE — ALIZÉS — OCÉAN PACIFIQUE — EAU FROIDE

PHÉNOMÈNE EL NIÑO — ALIZÉS — EAU FROIDE

ACTIVITE D'EL NIÑO — Source : NOAA — 1970 — 1980 — 1990 — 1997

Infographie : Le Monde • d'après Time

En temps normal, les vents alizés repoussent une grande masse d'eau chaude vers l'ouest du Pacifique, ce qui provoque des pluies abondantes dans cette zone. A l'est, un courant froid remonte le long des côtes péruviennes. Avec El Niño, les alizés faiblissent, laissent partir la masse d'eau chaude vers l'est, ainsi que les précipitations. Le courant froid ne peut remonter près du Chili et du Pérou. Cette année, le phénomène n'a jamais été aussi précoce, et tout semble indiquer que le Niño 97-98 sera l'un des plus gros de ces dernières décennies (cf. graphique).

La tourbe, une excellente matière inflammable

El Niño a bon dos. Certes l'Asie du Sud-Est subit une sécheresse calamiteuse, mais sans le « mitage » grandissant de la forêt de Sumatra, du Kalimantan et de l'Irian Jaya, les sols et la végétation auraient conservé un taux d'humidité limitant les incendies. De plus, des centaines d'exploitants ont joué les pyromanes pour planter, après le passage des forestiers, riz, hévéas ou palmiers à huile. Il existe cependant une autre cause à l'ampleur de ces feux gigantesques : la présence, sur plusieurs mètres d'épaisseur, de tourbe (résultant de la décomposition végétale et des restes d'incendies) dans de nombreuses zones marécageuses mais asséchées du pays. Légère et aérée, c'est une excellente matière inflammable *qui favorise la propagation souterraine d'une combustion* intense pouvant durer des mois. Bombardiers d'eau, lances à incendie et pluies trop faibles n'y peuvent rien... Avec les 600 000 à 800 000 hectares déjà partis en fumée, une flore exceptionnelle est détruite et des dizaines d'espèces rares sont menacées : tigres, éléphants forestiers, orang-outans, rhinocéros, tapirs, gibbons, etc.

Une oscillation océanique aux effets planétaires

RESPONSABLE présumé des incendies catastrophiques en Indonésie, le retard – ou l'absence – de mousson constaté dans le Sud-Est asiatique est à lier au phénomène El Niño. Les résultats obtenus grâce aux dernières campagnes de mesures dans le Pacifique équatorial permettront peut-être d'élucider les liens exacts de ce phénomène climatique avec le régime des pluies de cette région. Ils compléteront l'impressionnante moisson de données déjà recueillies par les chercheurs depuis une dizaine d'années.

Pendant des lustres, les pêcheurs péruviens ont baptisé El Niño (l'enfant Jésus) le processus mystérieux, qui, vers Noël, tous les trois ou quatre ans, provoquait un appauvrissement de leurs prises. Les océanographes ont établi que cela était dû à l'arrivée soudaine d'un courant chaud longeant la côte occidentale de l'Amérique du Sud, et empêchant la remontée des eaux froides, riches en poissons. Ses conséquences peuvent être dramatiques. Le grand El Niño de 1982-83 a causé des milliers de morts.

Dix ans d'investigations ont permis aux chercheurs de mieux comprendre le phénomène, de *« peaufiner »* leurs modèles grâce auxquels ils sont capables de prévoir l'arrivée d'El Niño six mois à l'avance. Ils ont ainsi découvert que, bien au-delà du simple courant, l'« enfant » constitue un phénomène puissant capable d'influencer le climat d'une partie de la planète.

Un phénomène qui se caractérise par le mouvement d'une masse d'eau chaude, de la taille de l'Europe, positionnée habituellement à l'ouest du Pacifique, qui se déplace en direction de l'est, sur une distance de 3 000 kilomètres. S'y ajoute un autre phénomène, baptisé *« oscillation australe »* : quand la pression atmosphérique augmente à l'ouest du Pacifique, près de l'Australie, elle diminue à l'est, près de l'Amérique du Sud, et inversement. Le couplage d'El Niño et de l'oscillation australe, maintenant établi, porte le nom scientifique d'ENSO (El Niño - Southern Oscillation).

En temps normal, l'atmosphère et l'océan, très ensoleillés, accumulent une importante quantité de chaleur dans la zone équatoriale de l'océan Pacifique. L'air chaud humide *« remonte dans l'atmosphère, se refroidit, ce qui provoque localement des pluies intenses »*, explique Joël Picaut, océanographe-physicien à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom). La chaleur libérée par ces pluies *« sert de moteur aux vents atmosphériques »*, les alizés, qui soufflent d'est en ouest, et exercent une pression à la surface de l'eau. Ceci a pour effet de pousser les eaux de surface du Pacifique de l'est vers l'ouest, et de créer, à l'ouest du Pacifique austral, une importante accumulation d'eau chaude, sorte de *« réservoir »* dont la *« température est toujours supérieure à 28 C »*.

Conséquences : une remontée, le long des côtes occidentales de l'Amérique du Sud, des eaux froides riches en poissons ; le maintien des précipitations dans cette zone. Pour cette raison, les pays situés vers le Pacifique ouest, Philippines, Indonésie, Papouasie-Nouvelle Guinée, Asie du Sud-Est, nord de l'Australie, connaissent habituellement une importante pluviosité. A l'opposé, les côtes chiliennes et péruviennes sont très sèches.

Mais il arrive que les alizés perdent de leur vigueur dans le centre et l'ouest du Pacifique, et relâchent leur action sur la surface de l'eau. C'est là qu'El Niño s'installe. Au lieu d'être *« calé »* à l'ouest du Pacifique, au niveau de l'équateur, le grand réservoir d'eau chaude se déplace d'environ 3 000 kilomètres vers l'est, en direction des côtes du Pérou. Ce mouvement entraîne tout le régime des pluies et les abondantes précipitations qui lui sont associées, ainsi que les cyclones. Les régions habituellement humides connaissent alors la sécheresse, et les zones sèches reçoivent des pluies diluviennes.

Les effets actuels d'El Niño sont déjà sensibles. Le nord du désert du Chili a été inondé à la suite des pluies tombées en mai et juin. Et au début du mois d'août, le Pérou a connu des chutes de neige, atteignant par endroit 1,5 mètre. La sécheresse sévit au Pakistan et le nord-ouest de l'Inde, comme en Indonésie. Les données recueillies par le satellite américain Defense Meteorological Satellite Program (DMSP) montrent que, depuis mars-avril de cette année, *« la zone de précipitations ENSO se déplace vers le Pacifique central, en laissant apparaître un déficit de pluies vers l'Asie du Sud-Est »*, explique Yves du Penhoat, océanographe et directeur de recherche à l'Orstom.

Christiane Galus

Un Américain et un Russe sont sortis dans l'espace avant la séparation de Mir et d'Atlantis

LE POINT D'ORGUE de la mission entre la navette américaine Atlantis et la station orbitale russe Mir a été la sortie dans l'espace du Russe Vladimir Titov et de son collègue de la Nasa, Scott Parazynski. Les deux hommes sont restés cinq heures environ dans le vide spatial. La première marche de l'Américain a été pimentée par la panne du système de rétraction de sa « ligne de vie ». Ce filin, qui lui permet de rester accroché à la station, s'est bloqué après s'être déroulé de quelques mètres seulement. Le centre de contrôle de Houston (Texas) lui a alors recommandé d'employer la méthode russe : escalade, et accrochage de point en point au fil de la progression le long de Mir. Aidé de Titov, il a récupéré une série d'échantillons placés à l'extérieur de Mir afin de tester la résistance de diverses peintures, fibres et métaux à l'impact de débris spatiaux et micrométéorites. *« Je vois plusieurs petits impacts »*, a assuré Scott Parazynski, se réjouissant de pouvoir donner du grain à moudre à ceux qui conçoivent les protections de la future station internationale.

Le duo a ensuite déployé une sorte de capuchon d'une soixantaine de kilogrammes, qui pourrait être installé lors d'une sortie ultérieure sur le module Spektr endommagé par un cargo de ravitaillement Progress le 25 juin. En septembre, un point d'impact avait pu être localisé lors d'une sortie, mais les contrôleurs se demandent s'il n'existe pas d'autres sources de dépressurisation de ce compartiment. Aussi attendent-ils les résultats d'une inspection supplémentaire pour décider s'il est utile de coller cette drôle de « rustine spatiale ».

La sortie a aussi permis de tester de nouveaux outils et surtout un système de secours, SAFER – un acronyme qui signifie « plus sûr ». Sorte de sac-à-dos doté de microfusées, il doit permettre aux astronautes qui se décrocheraient accidentellement de la station, d'y revenir par leur propre moyen. A l'intérieur de Mir, le déménagement des vivres et matériels s'est poursuivi. L'équipage a connecté le nouvel ordinateur central, dont les programmes de commande ont ensuite été téléchargés depuis le centre de contrôle russe.

Cet organe vital devra ensuite être testé, afin de s'assurer qu'il commande correctement l'orientation de la station. Celle-ci doit impérativement recouvrer son autonomie : Atlantis, qui la chaperonne depuis une semaine, doit s'en séparer vendredi 3 octobre à 17 h 43 heure française laissant derrière elle l'astronaute David Wolf et ses confrères russes Soloviev et Vinogradov. Mais l'équipage de la navette ne se posera à Cape Canaveral (Floride) que dimanche 5 octobre en fin de journée.– (*AFP, Reuters, AP*).

Les tenniswomen françaises disputent leur première finale de la Fed Cup

Deux semaines après ne pas avoir pu empêcher l'équipe de Coupe Davis de sombrer en deuxième division, Yannick Noah va tenter de faire gagner une équipe féminine dont les membres ont obtenu de bons résultats individuels cette saison

La finale de la Coupe de la Fédération (ou Fed Cup), l'équivalent féminin de la Coupe Davis, oppose les Pays-Bas à la France les 4 et 5 octobre à Hertogenbosch. L'équipe de France emmenée par Yannick Noah dispute pour la première fois la finale de cette épreuve et espère donc conquérir un titre inédit. Les Françaises sont très en forme après une excellente saison sur le circuit. L'équipe est composée de Mary Pierce, Sandrine Testud, Nathalie Tauziat, Alexandra Fusai et Julie Halard, dont c'est le grand retour après quinze mois de convalescence. Les Néerlandaises, qui ont déjà atteint une finale en 1968, espèrent également gagner leur première Coupe. Elles seront difficiles à battre sur leur terrain. Brenda Shultz-McCarthy, quinzième mondiale, Miriam Oremans, Kristie Boogert et Manon Bollegraf ont éliminé les Etats-Unis et la République tchèque pour parvenir en finale.

HERTOGENBOSCH
de notre envoyée spéciale

Les joueuses sont heureuses. L'euphorie dure depuis une semaine. Elle s'est installée au Touquet, pendant le stage de préparation, elle ne faiblit pas depuis l'arrivée, mardi, à Hertogenbosch, où l'équipe de France dispute face aux Pays-Bas la finale de la Coupe de la Fédération (Fed Cup), l'équivalent féminin de la Coupe Davis. Yannick Noah, le capitaine aux deux casquettes, sourit. Tout se passe pour le mieux. Le stade perdu dans une zone industrielle est tout ce qu'il y de plus accueillant à l'intérieur, et les filles jouent bien. Il y a bien de la nervosité dans cette joie, qu'importe. La finale est à portée de main.

TENNIS

Deux semaines après la rétrogradation de l'équipe de Coupe Davis, l'équipe féminine joue pour une première victoire française dans l'histoire de la Coupe de la Fédération après avoir longtemps buté aux portes de la demi-finale. Mieux, elle en est un peu la favorite. L'état des forces est, il est vrai, impressionnant. Yannick Noah n'a eu que l'embarras du choix pour constituer sa petite troupe. Trois joueuses évoluent parmi les vingt-deux meilleures mondiale, la quatrième, Alexandra Fusai, est 52e en simple. Et à Anne-Gaëlle Sidot, jeune talent qui n'aurait eu sa place que sur le banc des remplaçantes, Yannick Noah a conseillé d'aller défendre ses points et son classement dans les tournois du circuit.

La finale de la Coupe de la Fédération couronne une belle année pour le tennis féminin français. La finale des Internationaux d'Australie a ramené Mary Pierce au premier plan ; les quarts de finale à Wimbledon ont rappelé Nathalie Tauziat au bon souvenir des Français. Ceux-ci ont fait plus ample connaissance avec Sandrine Testud lors des Internationaux des Etats-Unis, où elle se qualifia aussi pour les quarts de finale. Dans les autres rendez-vous du circuit, les joueuses se sont aussi distinguées : l'Open de Rome pour Pierce, le Tournoi de Palerme pour Testud, celui de Birmingham pour Tauziat.

« C'est un bon moment », dit Françoise Durr. Chargée du haut niveau féminin à la Fédération française de tennis et ancien capitaine de Fed Cup, la championne de Roland-Garros 1967 veille toujours sur l'équipe : *« Il y a toujours de telles époques, ainsi celle de Yannick Noah, Guy Forget et Henri Leconte. »* Cette fois, c'est encore mieux. Derrière les protagonistes de la Coupe de la Fédération qui ont entre vingt-deux et vingt-neuf ans, pointent de nouvelles ambitieuses. Nathalie Dechy, Amélie Cocheteux et Amélie Mauresmo, la championne du monde juniors 1996, qui a vu sa première année sur le circuit professionnel gâchée par des blessures successives mais qui devrait rapidement compter parmi les cent meilleures joueuses du monde.

Cette nouvelle vague féminine est partie de l'onde de choc provoquée par la victoire de Noah, justement, à Roland-Garros en 1983, qui a enflammé les ambitions. Elle a été amplifiée par l'arrivée en tempête de Mary Pierce sur le circuit en 1990 et ses performances. Le tennis français profite enfin d'un profond changement des mentalités imprimé par Patrice Dominguez, ancien directeur technique national. Les relations entre la Fédération et le privé sont beaucoup plus faciles. Longtemps couvée par la Fédération, Alexandra Fusai vient de prendre un entraîneur qu'elle paie de sa poche : *« Je considère que je dois prendre ma carrière en main*, dit-elle. *Je pars, mais je fais toujours partie de la FFT. Quand je gagne, cela fait plaisir à tout le monde. »*

Yannick Noah est un peu moins de cet avis : *« Mary Pierce sort de chez Nick Bollettieri, Sandrine Testud s'entraîne avec la Fédération mais aussi avec la Fédération italienne, Nathalie Tauziat s'est entraînée en dehors de la Fédération comme Julie Halard. Il doit y avoir des leçons là-dedans. La première joueuse fédérale, c'est Alexandra, et elle s'en va. »* Selon ces observations et d'autres constatations, le capitaine des deux équipes de France masculine et féminine est en train de mettre sur pied un projet avec la FFT pour consolider les fondations, enrichir les réservoirs et relancer les aspirations : *« J'ai envie de m'occuper du jeu*, confie Noah. *Je pense qu'il y a des choses à faire »*. Il n'en dit pas vraiment plus car il est toujours en négociation avec la Fédération. Les choses devraient être un peu plus claires à la fin du mois d'octobre.

Si le tennis féminin est, pour l'heure, gâté, les années difficiles arrivent. En tennis comme dans tous les autres sports, le temps roule très vite. *« Pour la suite, il y a un petit vide chez les joueuses nées de 1980 à 1984*, explique Françoise Durr. *Après la bonne époque que nous vivons et celle que nous devrions vivre bientôt, nous allons peut-être nous retrouver au creux de la vague. Nous le savons, mais nous savons aussi qu'il peut toujours se passer quelque chose. J'espère que les Cocheteux, Dechy et Mauresmo pourront tenir le choc en attendant les prochaines. »*

Bénédicte Mathieu

Deux jours pour un titre

Fondée en 1963, la Coupe de la Fédération opposa jusqu'en 1995 les seize meilleures nations du monde pendant une semaine dans divers endroits du globe. Depuis deux ans, l'épreuve se dispute sur le modèle de la Coupe Davis. Rebaptisée Fed Cup, elle rassemble aujourd'hui une première division de huit nations et se joue en trois tours, d'avril à octobre. Chaque rencontre se dispute au meilleur des cinq matches sur deux jours : deux simples le samedi ; deux simples le dimanche, suivis du double. En 1997, quatre-vingt-quatorze pays ont participé à la Fed Cup, l'accession aux groupes supérieurs, puis à l'élite, qui s'effectue en matches de barrage, comme pour la Coupe Davis. En France, la finale de la Fed Cup est retransmise par TPS, donc accessible aux seuls abonnés du numérique.

La victoire sera inédite

L'équipe de France de tennis féminine atteint la finale de la Coupe de la Fédération pour la première fois en trente-cinq participations. Huit fois elle s'est arrêtée en demi-finale (1964, 1965, 1971, 1975, 1993, 1994, 1995 et 1996). Les Pays-Bas accèdent en finale pour la deuxième fois de leur histoire. La formation a été finaliste en 1968.

● **Composition de l'équipe de France :**
Mary Pierce, vingt-deux ans, huitième mondiale, droitière. En équipe de France depuis 1990.
Sandrine Testud, vingt-cinq ans, 14e, droitière. Sélectionnée depuis 1996.
Nathalie Tauziat, vingt-neuf ans, 22e, droitière. Sélectionnée depuis 1985.
Alexandra Fusai, vingt-trois ans, 52e, droitière. Sélectionnée en juillet 1997 lors de la demi-finale contre la Belgique, elle a apporté deux des trois points de la victoire.
Julie Halard, vingt-six ans, droitière, revenue de blessure, elle jouit d'un classement protégé qui lui permet de jouer parmi les meilleures pour retrouver son rang. Elle comptait parmi les vingt meilleures mondiales lors de sa blessure en juillet 1996. Sélectionnée depuis 1990.

● **Composition de l'équipe des Pays-Bas :**
Brenda Schultz-McCarthy, vingt-six ans, droitière, 15e. Sélectionnée depuis 1988.
Miriam Oremans, vingt-cinq ans, droitière, 47e. Sélectionnée depuis 1992.
Kristie Boogert, vingt-trois ans, droitière, 93e. Sélectionnée depuis 1993.
Manon Bollegraf, vingt-neuf ans, droitière, elle n'est pas classée en simple mais elle est la septième joueuse de double du monde. Sélectionnée depuis 1988.

Julie Halard à la reconquête

ELLE A TOUJOURS minois et mèches d'enfant. Son petit rire dégringole : *« Avec tout ce temps, je suis devenue plus patiente »*, dit Julie Halard. La joueuse française revient à peine d'une convalescence de quinze mois. En juillet 1996, lors de la demi-finale contre l'Espagne, dans le double décisif qu'elle disputait aux côtés de Nathalie Tauziat contre Arantxa Sanchez-Vicario et Conchita Martinez, Julie est tombée et s'est arraché la gaine d'un tendon du poignet. Les rêves de finale se sont évanouis là.

Quelques mois plus tard, Julie a retardé son retour, victime, cette fois, d'une blessure au genou. Quinze mois d'arrêt. D'abord, une immense déception : *« Nous étions si prêts*, se souvient-elle. *Ce n'était pas gagné mais nous étions à égalité avec l'Espagne deux points partout et le double marchait bien. Et puis je jouais bien, je pensais aux Jeux olympiques d'Atlanta. J'en avais envie. »* Quand elle s'est blessée, elle évoluait parmi les vingt meilleures joueuses mondiales.

La tristesse est passée. Aux côtés d'Arnaud Decugis, son entraîneur et mari, Julie Halard a multiplié l'entraînement physique avec Jean-François Perrin et François Rousseau. Le haut du corps, surtout. Julie a même joué de la main gauche : *« Parce qu'il y avait des moments où je m'ennuyais. Cela m'a permis de perfectionner mon revers de la main droite à deux mains. »* En repos forcé, elle a pris des cours de peinture dans un petit atelier parisien : *« Du fusain ? Un peu, surtout de la peinture. »*

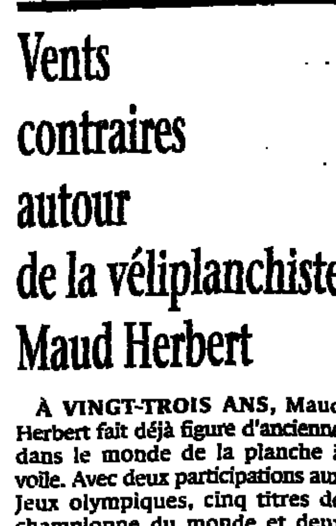
Elle est partie à la montagne : les Halard-Decugis retapent une ferme qu'ils viennent d'acheter en Haute-Savoie. Il y a eu quelques journées passées avec des enfants dans son club de La Baule ; elle s'est un peu plus engagée auprès de ses partenaires, ainsi Gaz de France pour qui elle est allée distribuer des coupes, des bouquets : *« Je me suis sentie plus impliquée. Il fallait que je les aide. »* Pas de soucis financiers, Julie souscrit une assurance depuis le début de sa carrière : *« Dans ce métier, on n'est jamais à l'abri d'un pépin. »*

Elle est revenue au Tournoi de Tokyo il y a deux semaines, elle a perdu au premier tour contre Natacha Zvereva : *« Dommage*, lance-t-elle. *J'avais gagné le premier set et fait le break dans le deuxième. J'ai été un peu juste, dans ma tête et dans les jambes. »* Elle s'est fait un immense plaisir en se hissant en finale du double aux côtés de l'Américaine Chanda Rubin, une excellente joueuse, aussi, empêchée pendant des mois par une blessure au poignet.

A Hertogenbosch, Julie Halard est remplaçante. Elle joue et s'entraîne avec les autres, c'est le début de l'essentiel. L'absente a toujours été présente au sein du groupe. Contre le Japon, en avril, les Françaises ont joué sous le regard de Michka, l'ours fétiche de Julie dont elle avait peint un portrait. A Nice, lors de la demi-finale marathon contre la Belgique, elle était là, à l'invitation de Yannick Noah, devenu capitaine de l'équipe de Fed Cup en remplacement de Françoise Durr, qui veille maternellement sur ses *« filles »*.

Julie Halard fit partie de celles qui demandèrent la venue de Yannick Noah pour mettre fin à une malchance. Sinon, l'équipe n'a pas changé : *« Nous avions déjà formé un super-groupe avec Françoise »*, dit-elle. Julie s'extasie que la formation ait pu s'étoffer si vite. Elle admire les performances de la bleue, Alexandra Fusai, qui joue en simple et en double avec Nathalie Tauziat. Julie dit avoir pris du recul : *« Quand le tennis n'est plus là, on se rend compte que la vie continue. »*

B. M.



Vents contraires autour de la véliplanchiste Maud Herbert

À VINGT-TROIS ANS, Maud Herbert fait déjà figure d'ancienne dans le monde de la planche à voile. Avec deux participations aux Jeux olympiques, cinq titres de championne du monde et deux titres européens, elle possède – et de loin ! – le plus beau palmarès des véliplanchistes qui disputent jusqu'au samedi 4 octobre le championnat d'Europe de Mistral (la planche olympique) à Murcie (Espagne). La jeune femme entame cette année une troisième olympiade, avec l'ambition affichée de faire oublier ses deux « ratages » olympiques de Barcelone (quatrième) et d'Atlanta (huitième).

« En rentrant des Jeux, j'étais complètement à plat, raconte-t-elle. *En plus, la Fédération a essayé tout me mettre sur le dos. »* Maud prend donc quelque distance avec le milieu de la voile. Elle s'inscrit en licence de mathématiques à Rennes. Elle tâte du saut en hauteur, une discipline à laquelle son gabarit (1,88 mètre) semble la prédisposer. *« Pour moi, il était clair que j'allais revenir à la planche à voile*, précise-t-elle. *J'ai repris l'entraînement en février dernier. J'ai dit aux responsables fédéraux que j'étais prête à repartir pour une olympiade, mais ils m'ont écartée de l'équipe de France. »*

IMPOSSIBLE DIALOGUE

Une analyse démentie par Jean-Pierre Salou, directeur des équipes de France : *« Si Maud avait été mise à l'écart, elle ne serait pas en train de disputer le championnat d'Europe. En fait, nous avons signé une convention avec elle : elle fait partie de l'équipe de France à titre individuel. En clair, elle gère sa préparation comme elle l'entend, bénéficie des mêmes avantages matériels que les autres, mais ne participe pas aux stages de préparation. »*

Au cœur de la querelle, la gestion sportive de la carrière Maud Herbert : depuis plusieurs années, les responsables de l'équipe de France déplorent à mots couverts le poids à leur sens écrasant de son père dans les choix de préparation de la jeune femme. Ainsi, pendant les Jeux d'Atlanta, celui-ci lui adressait régulièrement des fax lui ordonnant de ne sortir de sa chambre que pour se rendre au départ des régates.

Entre une Fédération qui regrette de voir sa plus grande championne refuser de s'émanciper et rester sous influence parentale, et une cellule familiale très soudée qui rejette en bloc les torts sur ladite Fédération, le dialogue est devenu quasiment impossible. Pourtant, Maud Herbert elle-même sait qu'elle ne pourra réaliser son rêve olympique que si un modus vivendi est trouvé un jour. *« Je ne vais pas passer quatre ans à m'entraîner dans mon coin*, dit-elle. *Sinon, je vais craquer. »* La planche à voile française n'aurait rien à y gagner. La famille Herbert non plus.

Gilles Van Kote

Nice qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe des coupes

FOOTBALL : Nice, club de deuxième division, s'est qualifié, jeudi 2 octobre, pour les huitièmes de finale de la Coupe des coupes de football, en obtenant le nul (1-1) à Kilmarnock, deux semaines après avoir battu les Ecossais 3 à 1. Bousculés d'entrée par leurs adversaires en première mi-temps, les Aiglons ont concédé un but du capitaine Mark Reilly à la 32e minute. Ragaillardis en seconde période, ils égalisaient à la 77e minute par Zoran Milinkovic. La formation azuréenne a ainsi conclu victorieusement une bonne semaine européenne pour les clubs hexagonaux qui qualifie, hors de la Ligue des champions, six des huits clubs engagés. En Coupe des coupes, Chelsea, Stuttgart, Vicence et le Betis de Séville se sont également qualifiés pour les huitièmes de finale, dont le tirage au sort devait se dérouler, vendredi 3 octobre, à Genève.

■ **Aimé Jacquet, le sélectionneur national,** a annoncé, jeudi 2 octobre, la liste des dix-neuf joueurs retenus pour le match amical France-Afrique du Sud prévu le 11 octobre à Lens. Ont notamment été convoqués pour la première fois l'espoir monégasque Thierry Henry, l'attaquant auxerrois Stéphane Guivarc'h et le joueur de la Sampdoria de Gênes Alain Boghossian. Le gardien messin Lionel Letizi et le défenseur d'Arsenal Emmanuel Petit ont également été appelés.

■ **BASKET-BALL : Limoges, Pau-Orthez et le Paris-Saint-Germain** ont perdu, jeudi 2 octobre, à l'occasion de la troisième journée de l'Euroligue. Dans le groupe A, Limoges s'est incliné 57-69 au Pirée face à l'Olympiakos. Dans le groupe D, le PSG a connu un nouveau revers (66-69) dans sa salle face à Lujbljana. Echec également pour Pau en Turquie dans le groupe C face à Ulker Istanbul (64-67).

Sur les podiums de la mode, Londres retrouve son swing

Vingt ans après la mode punk, la Fashion Week londonienne a fait défiler pour l'été 1998 ses prétendants au trône, avant Milan, Paris et New York





PHOTOS ROBERT HUTCHINGS/NETWORK/RAPHO POUR « LE MONDE »

Ci-dessus, à la sortie du défilé d'Owen Gaster, Snooker hall. Ci-contre, le défilé d'Alexander McQueen, sous la « pluie ».

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Pétroleuses contre tueuses à gages, micro-jupes contre *power suit* italo-américain, éphémère Technicolor contre basiques noirs : lancée dans un rodéo funk, la mode de l'été 1998, présentée dans la capitale britannique du 25 septembre au 1er octobre, a une nouvelle fois mis le feu aux poudres. Kate Moss en Calamity Jane de cuir chez Antonio Berardi, Chrystelle Saint Augustin en belle de saloon chez Owen Gaster. Jodie Kid *en cow-girl chez* Alexander McQueen, où le podium était inondé de pluie artificielle : sur fond d'orages et de musique techno, les défilés ont confirmé l'extraordinaire énergie d'une ville où la mode, cessant de jouer les bouffons de la reine, redevient un objet de culte national.

De retour au bercail, Kate Moss, sous contrat avec l'américain Calvin Klein, est apparue à la « une » du *Times* et du *Daily Star* habillée d'un T-shirt à l'effigie du drapeau anglais, que déchiraient les punks il y a tout juste vingt ans : *« Je suis fière d'être ici »*, a-t-elle déclaré. Ce drapeau, la créatrice de bijoux Solange Azagury, la Méduse pop de Westbourne Grove, en a fait une monumentale bague d'émail, de diamants et de rubis. L'Union Jack électrise la Cool Brittania, où, *comme une rock star*, Mr Blair, le premier ministre travailliste, se fait appeler « Tony ».

Sur les traces de *Harvey Nichols*, le grand magasin " bip " de Knightsbridge, on remarque que Selfridge's, l'institution d'Oxford Street, change de look et affiche en lettres roses shocking quelques prénoms : Paul (Smith), Terence (Conran), à l'occasion d'une exposition, sur les « Nouvelles expression urbaines ». La télévision se mét sur son trente et un. On parle du retour des talons hauts et des épaulettes dans les talk-shows du matin comme « Big Breakfast » et, le soir, « How do I look » (BBC2) donne le Top ten des couleurs de vernis. L'or monte.

Diana étant partie, la mode alimente non sans chauvinisme la presse quotidienne : *« Nous avons Oasis et les Spice Girls. Maintenant, c'est au tour de la mode de montrer que nous sommes le pays le plus branché du monde »*, clame le *Daily Record*.

Avec défilés (au lieu de seize en 1993), cent cinquante exposants (au lieu de cinquante-quatre en 1993), la Fashion Week affiche sa bonne humeur euphorique et ce, avant le marathon de Milan, Paris, New York, où l'on retrouvera en novembre, *et bien digéré, tout ce qui* a fait l'allure d'une saison sous haute tension : tissus « glamrock », talons à la Manolo Blahnik, plastiques fluo, accessoires en Plexi, scintillements à la David Bowie, rose Barbie, rouge lipstick, épaules anguleuses à la Alexander McQueen, celui qui selon *Time Out* a fait revenir Londres sur la carte du monde...

ESTHÉTIQUE « GORE »

Ce fils de chauffeur de taxi de l'East End, devenu en 1996 le directeur artistique de Givenchy à Paris, a offert à Brixton son show plus cher : 70 000 livres (plus de 600 000 francs), payés par ses financiers japonais (Kashiyama) et un nouveau sponsor, l'American Express. S'il déclare publiquement avoir envie de faire *« vomir »* son public, *plutôt que de lui offrir un* cocktail, sa grande force est de prouver, à travers son métier, son entêtement : *c'est une ligne absolue* qu'il dirige d'une main de fer en kaki, jaune et noir.

Là, à part quelques vieux numéros de Crazy Horse et deux ou trois citations de trop empruntées à Jean-Paul Gaultier et Thierry Mugler, pas de gimmicks ; le corps, bien que souvent malmené, s'étire à force de zigzags, d'entailles, de trompe-l'oeil, qui font basculer le graphisme couture dans un monde moderne où les silhouettes évoquent des vibrations, dessinent des ellipses dans l'espace. Ce faisant, McQueen, si perfectionniste, montre que le comble de la provocation pourrait bien être de fuir celle qu'on vous impose. Mais ce Jack l'éventreur de la mode reste l'apprenti sorcier d'une esthétique « gore » à qui l'art contemporain anglais renvoie des images, corps d'animaux tranchés de Damien Hirst, enfants à nez-pénis de Jake et Dinos Chapman, parmi les œuvres de la collection Saatchi, actuellement présentées à la Royal Academy et dont l'effet de scandale fait le succès : commencée quelques jours avant les défilés, l'exposition attire deux mille personnes par jour, autant qu'une rétrospective comme celle de Giacometti, qui a eu lieu récemment.

Derrière Alexander McQueen, de Mark Williamsson à Julien MacDonald et à Tristan Webber – inspiré par les recherches en génétique –, les prétendants au trône se bousculent, offrant à la presse américaine les nouveautés qu'elle picorera : épaules géantes et jupes-bandeaux, manteau de ouate déchiré sur une robe latex chair d'où s'envolent des mouches (Andrew Groove).

Vingt ans après le *God Save the Queen* des Sex Pistols, les créateurs anglais semblent partagés entre la haine de soi, le fouet et la *dolce vita*, le fétichisme sado-masochiste et une sensualité aux accents sud-américains : celle qu'on retrouve *chez les Brésiliens Cléments Ribeiro*, ou encore chez Antonio Berardi et sa chevauchée gallianesque à Mexico.

La transition est là, toute parcourue de couleurs et de désirs neufs, inspirée par un style, un corps réconcilié avec lui-même à travers lequel la mode londonienne révèle l'engouement pour les terrasses à l'italienne, les *health clubs* et les supermarchés « organiques » si en vogue du côté de Notting Hill, et peut-être tout simplement le plaisir.

« Have fun », lance le nouveau magazine *Frank* dans son éditorial. L'été indien n'est pas terminé qu'on se croirait à Noël, la foule envahit les boutiques. Les acheteurs internationaux sont venus. La mode anglaise a vu ses exportations augmenter de 16 % en 1996. Art, design, publicité, musique, le cœur de la ville bat à *toute allure, faisant de* Londres un *« petit New York en Europe »*, selon Joseph, capitale *cosmopolite*, où l'individualité est un visa.

Laurence Benaïm

★ Le reportage de Paris-Première consacré à la mode à Londres sera diffusé sur le câble le dimanche 6 octobre, à 11 heures et à 18 heures.

Hussein Chalayan ou la religion du corps

En marge d'un sexy national qui privilégie souvent les playmates du *Sun*, le créateur Hussein Chalayan célèbre le corps d'une manière plus secrète, et *plus scandaleuse aussi, allant jusqu'à présenter au final de sa collection*, cinq mannequins nues en tchador, du plus court au plus couvrant. Se défendant d'être le Salman Rushdie de la mode, il dit s'intéresser au *rapport entre le corps, la religion, et l'espace. Né à Nicosie (Chypre) il y a* vingt-sept ans, cet ancien élève de la célèbre Saint Martin's School a lancé sa première collection en mars 1994, ayant au préalable enterré celle-ci dans son jardin. Austère et sensuelle, *la ligne qu'il a dessinée pour l'été* 1998 balance entre les extrêmes, tour à tour colonne souple, et momie rouge. Les broderies, épis d'or géant, ou lignes Art déco, miroitent sur cette peau tissée, révélant pudiquement la naissance d'une jambe, d'un cou, une taille au décolleté en anneau, un genou effleuré par une robe pantalon. *« Le blanc est la couleur de l'espace »*, aime à repéter ce puriste, pour qui le luxe est d'abord une définition de l'entêtement.

Joseph, un fidèle du noir et blanc

LES MAGASINS à son enseigne dans le quartier de South Kensington sont conçus comme des magazines *en trois dimensions, des livings* spacieux où fleurs blanches et musique accessoirisent le shopping du samedi, dont Joseph a fait un art. Chez lui, il arrive que des femmes viennent dépenser en une après-midi 6 000 livres (plus de 50 000 F) en « basiques ». De la toute dernière boutique « Joseph Men », ouverte en septembre, il dit : *« C'est presque un magasin de femmes pour hommes. Un club anglais moderne... »*. Originaire de Casablanca, Joseph, né Ettedgui, ex-coiffeur à King's Road, a construit en trente ans un véritable empire du style.

Dans les années 90, il fut le premier à diffuser en Grande-Bretagne les créations de Kenzo, puis Alaïa, Galliano, Rifat Ozbek. Du marbre noir des années 80 à la pierre polie des années 90, son parcours s'est imposé, auréolé de *quelques succès : des Joe's Café de* Londres à l'ouverture à New York de deux boutiques uniquement consacrées aux pantalons, *dont il* vend 30 000 pièces par saison.

« Ses boutiques sont les plus belles du monde », assure Muccia Prada, dont les atours pour l'hiver côtoient ceux de Martin Margiela, Martine Sitbon, Yohji Yamamato. Derrière les volutes de son cigare, *ce jeune homme de soixante* et un printemps aime sentir la France à New York, et New York à Londres : *« En France, la tradition est extraordinaire, mais elle fait peur. Ici, il n'y a pas d'obstacle. Tout se fait naturellement. L'important, c'est de savoir donner envie aux gens. »*

L. B.

Des meubles dans l'air du temps

STOCKHOLM
correspondance

Quoi de plus capricieux que l'air ? Il s'infiltre partout mais n'a de cesse de filer dès qu'on l'enferme. Léger, propre (souvent), recyclable, c'est une matière première donnée : il ne coûte rien. Pariant sur cet immatériel, le géant suédois de l'ameublement, Ikea vient de lancer, à Stockholm, le 25 septembre, une nouvelle gamme de fauteuils et canapés baptisée « a.i.r », qui sera disponible en France à la mi-octobre.

L'idée avait déjà intéressé les créateurs, dans les années 70, des Scandinaves notamment. Jan Dranger s'en souvient. Fondateur à l'époque de la société suédoise de design industriel Innovator, il avait buté sur la question... des fuites. Les soudures reliant les pièces de plastique PVC de ses fauteuils craquaient ; ce fut un flop. Une vingtaine d'années et beaucoup d'*expérimentations* plus tard, il vient de s'associer à Ikea pour parvenir à une technique qui, *assurent-ils en chœur, « ne fuit pas »*. Leur secret : l'oléfine, matière plastique souple et résistante, *sans aucune soudure*. A peine doit-on regonfler les meubles *« tous les trois ans »*, pour éviter qu'ils ne s'avachissent.

Autant il peut arriver aux acheteurs de maudire le fabricant suédois pour leur avoir laissé le soin de monter eux-mêmes une armoire, autant la méthode à suivre pour les meubles a.i.r paraît simple et amusante. Prenez un sèche-cheveux ou l'aspirateur (en position soufflerie) pour remplir chaque coussin en plastique rectangulaire jusqu'au niveau indiqué, fermez le bouchon étanche, glissez le tout dans la housse. Un coup de fermeture Eclair et le tour est joué ! Un support métallique peut servir d'appui dorsal aux canapés. Vite *monté, vite démonté*. C'est l'un des arguments de vente du groupe qui, une fois de plus, fait des *jeunes citadins* sa cible privilégiée. *« Besoin de flexibilité », « moins d'argent pour l'ameublement », « protection de l'environnement »*, autant de mots-clés qui – Ikea l'espère – feront tilt chez *« les gens ouverts aux idées nouvelles »*.

La vie est-elle si *« simple »* que cela, une fois embarqué sur ces canapés-bouées ? Oui, jusqu'au moment où quelqu'un d'autre vient s'asseoir à vos côtés... Car l'air se déplace sous l'effet de la pression. Or, vous avez beau reposer sur une série de coussins censés limiter les contrecoups de cette fatalité de la physique, l'arrivée d'un voisin un tant soit peu inattentionné ne se passe pas sans quelques soubresauts. Mais sans *doute cela fait-il partie des* charmes de la cohabitation. Et puis, en cas d'accidents ménagers, *les housses – à rayures, dessin* panthère ou dalmatien, en jean ou argentées – sont lavables.

Benoît Peltier

★ La France sera, le 10 octobre à Villiers-sur-Marne, le premier des 27 pays où la chaîne est implantée à diffuser ce mobilier.

Encore du soleil

UN PUISSANT anticyclone se maintient du proche Atlantique à la France, protégeant notre pays des perturbations. En marge de la dépression située sur la Pologne, quelques passages nuageux sans importance déborderont samedi près des frontières belges.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera encore au rendez-vous. Les températures maximales seront proches de 21 à 23 degrés.

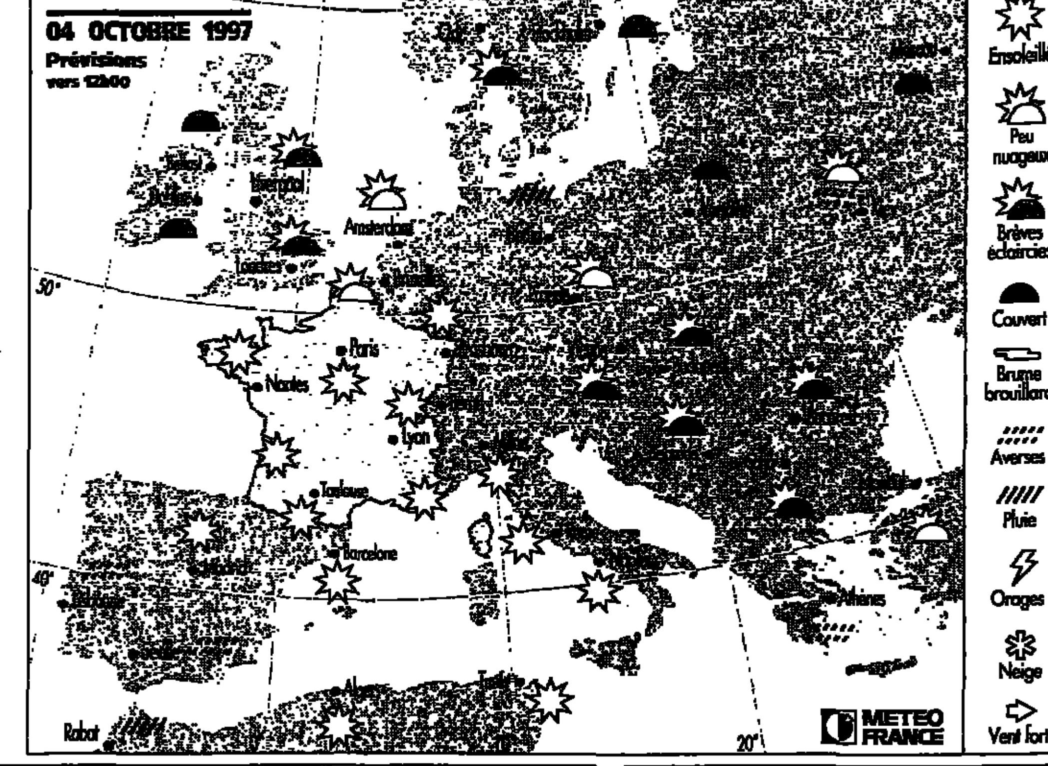
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Quelques passages nuageux sur Nord-Picardie n'empêcheront pas le soleil de briller. Ailleurs, le soleil se montrera toujours aussi généreux. Les températures maximales avoisineront 20 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les brumes ou brouillards formés au lever du jour se dissiperont en cours de matinée. Le reste de la journée sera placé sous le signe du soleil. Le thermomètre marquera 20 à 23 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Il faudra encore se méfier de quelques brouillards formés en fin de nuit sur la vallée de la Garonne. Ensuite, le soleil régnera en maître sur l'ensemble des régions. Il fera encore chaud, avec 25 à 29 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps restera bien ensoleillé toute la journée sur l'ensemble des régions. Les températures maximales seront estivales, avec 22 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Côte d'Azur, les nuages côtiers du matin laisseront place au soleil l'après-midi. Ailleurs, le temps sera beau toute la journée. Il fera doux pour la saison, avec 24 à 28 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ARGENTINE.** La compagnie Aerolineas Argentinas augmente sa fréquence aérienne hebdomadaire sur sa ligne qui relie Paris à Buenos Aires. Un cinquième vol, le dimanche, s'ajoute à ceux existants déjà les lundi, mercredi, vendredi et samedi, ralliant la capitale argentine en quelques 17 heures. Inaugurée cette année, la classe « Club Gold » permet aux passagers de bénéficier des privilèges de la première pour le prix de la classe affaires.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Air France et la compagnie régionale britannique Gill Airways ont signé un accord de franchise portant sur l'ouverture de la desserte Paris-Newcastle. A partir du mercredi 26 octobre, cette liaison sera assurée, deux fois par jour, du lundi au vendredi, par des appareils de Gill Airways sous numéro de vol Air France.

PRÉVISIONS POUR LE 04 OCTOBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 P	KIEV	5/9 N	VENISE	12/19 S	LE CAIRE	22/32 S
				POINTE-A-PIT.	27/28 S	LISBONNE	19/26 N	VIENNE	8/16 S	MARRAKECH	17/24 N
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 N	LIVERPOOL	14/17 N	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/25 C
				EUROPE		LONDRES	15/21 N	BRASILIA	19/25 P	PRETORIA	18/31 S
				AMSTERDAM	12/17 N	LUXEMBOURG	9/18 N	BUENOS AIR.	13/16 P	RABAT	19/24 P
FRANCE métropole		NANCY	4/20 S	ATHENES	17/23 P	MADRID	15/28 S	CARACAS	26/31 C	TUNIS	20/27 S
AJACCIO	14/25 S	NANTES	10/24 S	BARCELONE	17/25 S	MILAN	12/24 S	CHICAGO	15/23 N	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	13/26 S	NICE	16/24 S	BELFAST	11/17 C	MOSCOU	3/5 C	LIMA	19/23 C	BANGKOK	28/31 P
BORDEAUX	13/27 S	PARIS	7/22 S	BELGRADE	7/17 S	MUNICH	6/15 S	LOS ANGELES	18/25 S	BOMBAY	24/31 S
BOURGES	6/21 S	PAU	12/26 S	BERLIN	8/17 P	NAPLES	15/24 S	MEXICO	14/22 N	DJAKARTA	26/31 C
BREST	10/19 S	PERPIGNAN	16/27 S	BERNE	8/17 S	OSLO	6/13 S	MONTREAL	6/19 S	DUBAI	27/37 S
CAEN	11/18 S	RENNES	9/22 S	BRUXELLES	10/18 N	PALMA DE M.	19/28 S	NEW YORK	17/22 C	HANOI	24/27 P
CHERBOURG	7/19 S	ST-ETIENNE	7/21 S	BUCAREST	4/18 S	PRAGUE	5/15 N	SAN FRANCS.	14/21 S	HONGKONG	25/28 C
CLERMONT-F.	7/23 S	STRASBOURG	5/21 S	BUDAPEST	7/17 S	ROME	14/25 S	SANTIAGO/CHI	7/10 P	JERUSALEM	19/29 S
DIJON	7/21 S	TOULOUSE	10/28 S	COPENHAGUE	10/15 C	SEVILLE	20/26 S	TORONTO	13/21 C	NEW DEHLI	21/29 P
GRENOBLE	9/24 S	TOURS	7/22 S	DUBLIN	11/17 C	SOFIA	4/13 S	WASHINGTON	14/28 S	PEKIN	6/17 S
LILLE	9/21 S	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	8/18 N	ST-PETERSB.	4/7 P	AFRIQUE		SEOUL	14/24 S
LIMOGES	11/25 S	CAYENNE	22/32 S	GENEVE	10/18 S	STOCKHOLM	6/12 C	ALGER	16/29 S	SINGAPOUR	26/30 C
LYON	9/23 S	FORT-DE-FR.	24/30 N	HELSINKI	4/10 N	TENERIFE	17/23 S	DAKAR	27/32 N	SYDNEY	10/18 S
MARSEILLE	15/27 S	NOUMEA	19/25 S	ISTANBUL	13/16 N	VARSOVIE	7/13 C	KINSHASA	23/30 P	TOKYO	17/22 C

Situation le 3 octobre à 0 heure TU

Prévisions pour le 5 octobre à 0 heure TU

INFORMATIQUE

Une analyste américaine se penche sur le commerce électronique

SAN FRANCISCO
correspondance

Ses pairs disent d'elle qu'elle est *« la première dame du cyberespace »* ou qu'elle est *« la personne la plus intelligente »* de l'informatique. Elle figure en haut lieu dans la liste des cent personnes les plus influentes de la Silicon Valley aussi bien que dans le Who's Who des industries de l'ordinateur en Russie. Assez surprenant pour quelqu'un qui vit à New York et n'utilise pas le téléphone à domicile.

Mais rien n'est peut-être plus éloquent que cette petite phrase à tête de mot d'ordre que l'on trouve au bas de ses messages électroniques, au-dessus de son adresse professionnelle : *« Commettez toujours de nouvelles erreurs ! »* L'art d'être provocant en douceur et à plusieurs niveaux. Née dans une famille de scientifiques, elle fait partie de ceux qui savent comment marchent ordinateurs, modems et autres microprocesseurs. Elle est aussi une des rares analystes du secteur.

Esther Dyson, qui parle couramment le français et le russe, a une passion pour l'Europe de l'Est, qu'elle explique en affirmant : *« Si j'étais bonne à tout faire, je préférerais avoir à nettoyer une chambre en désordre plutôt qu'une pièce bien rangée. L'Europe de l'Est est un grand capharnaüm. En particulier la Russie. »* L'originalité ici consiste à aller y faire des affaires et, plutôt que de s'intéresser aux aciéries et autres pachydermes de l'ère industrielle, à se concentrer dans la high-tech. Elle a commencé dès 1989, sous l'œil amusé d'hommes d'affaires qui trouvaient cela *« charmant mais pas sérieux »*. Aujourd'hui, ils l'appellent pour lui demander des conseils.

Elle estime que le succès même des pays riches de l'Europe de l'Ouest fait qu'ils tendent à estimer qu'*« ils n'ont pas besoin du reste du monde et de ce nouveau truc qu'est l'Internet. Alors que les petits pays, surtout ceux de l'Europe de l'Est, savent que ce qu'ils ont ne marche pas et sont parfaitement disposés à tenter autre chose »*. A l'Ouest, le Net est plus un phénomène de consommation, à l'Est, c'est le monde des affaires qui s'y intéresse.

« En Allemagne, les entreprises utilisent le fax, dit-elle. *Ca marche très bien. Mais, à l'Est, ils utilisent le courrier électronique. Avoir quelque chose qui fonctionne vous rend moins enclin au changement. »* Voilà pourquoi investir dans la high-tech en Europe de l'Est et en Russie est *« un bon investissement et un instrument de changement et de réussite »*. Et, dans le monde de demain, la réussite dépendra moins de la géographie. Si on prend le cas de la France et de la Pologne, par exemple : *« Etre en France constituait un avantage, ce qui sera moins le cas dans le futur. Le succès dépend plus des qualités intrinsèques d'une entreprise, car la compétition se fait maintenant par-dessus les frontières. »*

UN BILAN CONTRASTÉ

A la veille d'une conférence qu'elle réunit à Amsterdam, du dimanche 5 au mardi 7 octobre, avec des participants de toute l'Europe pour parler du marché émergent qu'est l'Internet, elle tire un bilan contrasté de la situation de l'informatique sur le Vieux Continent. Elle souligne le rôle positif que joue l'existence d'un capital-risque dynamique en Grande-Bretagne (elle insiste pour dire que l'anglais *« n'est pas un avantage à long terme »*) ou d'un esprit d'entreprise qui sait s'adapter aux technologies de l'information comme en Suède.

Le cas de la France est plus compliqué : *« Elle n'est pas au dernier rang, mais elle ne joue pas non plus un rôle de leader. C'est dû à un mélange de xénophobie, à l'existence du Minitel (qui fait croire aux gens qu'ils n'ont pas besoin d'Internet), au fait qu'il n'y a ni une culture de capital-risque ni une culture favorable à l'esprit d'entreprise. On est plus attiré par les carrières prestigieuses dans des entreprises d'Etat que par le fait de prendre des risques. »*

« Le danger, estime-t-elle, *est que ce mode de vie confortable ne durera pas éternellement et que la France ne s'insère pas assez vite sur le marché global. Car le problème va beaucoup plus loin que le commerce électronique. »*

En plus de ses activités d'analyste et de femme d'affaire, Esther Dyson est la présidente de l'Electronic Frontier Foundation, organisation qui se bat pour préserver la liberté de parole dans le cyberespace. Elle vient de terminer un livre intitulé *Release 2.0 : A Design for Living in the Digital Age*. *« Le livre de Bill Gates traite d'Internet pour les consommateurs,* explique-t-elle. *Ma Newsletter s'intéresse au Net pour les affaires et mon livre au Net pour les citoyens et ceux qui définissent les règles, que ce soit dans la société en général ou au sein d'une compagnie. »*

MAINTENIR LES INSTITUTIONS

Elle se dit convaincue de la nécessité de maintenir les institutions étatiques (tels que tribunaux et prisons) pour qu'il soit possible d'y avoir recours *« contre les crimes traditionnels tels que la fraude »*. Mais, à ceux qui voient dans l'approche libertarienne du Net mise en avant par les milieux d'affaires de Silicon Valley une nouvelle règle imposée par les Etats-Unis au reste du monde, elle répond que, en fait, *« cela les invite à imposer leurs propres règles, mais pas pays par pays. Le Net doit être gouverné au sein de communautés par leurs membres et non par un gouvernement terrestre qui ne peut pas franchir les frontières (comme les citoyens du Net peuvent le faire). Ces règles adoptées par une communauté ont une grande autorité morale parce que, sur le Net, les membres y participent volontairement »*.

Cette femme menue, infatigable et atypique dans le milieu des technologies de l'information, qu'elle parvient à influencer plus avec sa perspicacité que d'autres avec des paquets de dollars, est convaincue que le Net *« est une culture morale »*. Parce que les économies d'échelle y favorisent les petits. *« C'est l'effort qui est récompensé, et non pas les énormes investissements en capital. C'est un monde d'affaires décentralisé et fragmenté dans lequel les individus saisissent mieux ce qui se présente que les grosses corporations. »*

Mais, quand elle gagne de l'argent, Esther Dyson le réinvestit. *« En Europe,* assure-t-elle, *les gens partent du principe que s'ils deviennent riches ils vont s'acheter un bateau, alors qu'il faut réinvestir. Il ne s'agit pas d'avidité, mais de créativité. »* A chacun son image d'Epinal.

Francis Pisani

★ **Esther Dyson : www.edventure.com**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97217

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III				■			■					
IV										■		
V					■				■			
VI							■					
VII						■						
VIII				■							■	
IX		■			■			■				
X												

HORIZONTALEMENT

I. Emportée par le mieux-disant. – II. Trait d'esprit. Vient du continent noir. – III. Plaisirs et plat fin. La preuve que Zeus aimait l'amour vache. Sa ville et sa tour valent le détour. – IV. A disparu au profit du café. Possessif. – V. Se prend en apéritif ou avant de dormir. Sans aucun intérêt. Un bien populaire. – VI. Fêtée en musique. Voie souterraine. – VII. Garder pour soi. Mit une couche. – VIII. Trois sur six. Celui d'à côté ou celle que l'on n'avait pas envie d'avoir à côté. – IX. Note. Personnel. Base alimentaire. – X. Peut venir de Gouda ou d'Edam.

VERTICALEMENT

1. Une décharge qui libère. – 2. Ses clichés évoquent un Paris gouailleur et populaire. – 3. Fait elle-même le ménage. – 4. Départ de gamme. Province de l'Arabie saoudite. Fin de verbe. – 5. Ruminant des forêts. Circule en Bulgarie. – 6. Convenable. Franchit le pas. – 7. Démonstratif. Dans le plus simple appareil. Qui dépasse largement la moyenne. – 8. Prêtes à être dégustées. – 9. Garde son secret. Protégea le conducteur. – 10. Egouttoirs en cave. Mis des limites. – 11. Beau parleur et aussi haut parleur. En France. – 12. C'est déjà le bel âge à Bruxelles.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97216

HORIZONTALEMENT

I. Cartomancien. – II. Opiomanie. VO. – III. Rang. Indices. – IV. Digeste. Nono. – V. Osa. Ore. Duel.– VI. Nargue. Cr. Mo. – VII. Dessalé. Eg. – VIII. Iris. Sue. Ani. – IX. Ensilé. Route. – X. Rueras. Criss.

VERTICALEMENT

1. Cordonnier. – 2. Apaisa. Rnu. – 3. Ringardise. – 4. Toge. Gésir. – 5. Om. Sous. La. – 6. Maîtresses. – 7. Année. Au. – 8. Nid. Clerc. – 9. Ceindre. Or. – 10. Cou. Aui. – 11. Evénements. – 12. Nosologies.

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

PHILATÉLIE

Au sommaire du « Monde des philatélistes »

JEUNESSE, mariage, 21e anniversaire, naissances des princes William et Harry, dixième anniversaire de son mariage... : une bonne soixantaine de pays des cinq continents ont, par le passé, émis des timbres sur la princesse Diana, justifiant même l'édition, en septembre 1982, d'un catalogue de 160 pages recensant toutes les émissions consacrées à son mariage. En attendant les neuf timbres de « deuil » annoncés par l'île antillaise de Nevis et une possible émission britannique. *Le Monde des philatélistes* d'octobre publie deux pages très documentées sur cette thématique promise à un large succès ainsi qu'un poster regroupant les plus beaux timbres à l'effigie de Diana.

GRENADA $5

La littérature de cape et d'épée et ses timbres sur d'Artagnan, le capitaine Fracasse, Cyrano de Bergerac, etc., constituent le dossier du mois.

★ ***Le Monde des philatélistes*, 84 pages, en vente en kiosques, 27 F.**

EN FILIGRANE

■ **Jacques Chirac en Bolivie.** La Bolivie permet à Jacques Chirac de faire sa première apparition sur un timbre : tiré à 100 000 exemplaires, ce timbre à 4 bolivianos a été émis le 15 mars à l'occasion du voyage de Jacques Chirac en Bolivie.

1997, année du Japon

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 6 octobre, un timbre à 4,90 F (tarif de la lettre pour le Japon), intitulé « 1997, l'année du Japon ».

La Maison de la culture du Japon, 101 *bis*, quai Branly, à Paris 15e – 10 000 mètres carrés dont 4 500 ouverts au public –, a été édifiée sur un terrain offert par le gouvernement français. Le timbre représente le bâtiment avec, en premier plan, la statue de la déesse Kudara Kannon sculptée dans du bois de camphrier (VIIe siècle), qui sera exposée au Louvre au titre d'un échange bilatéral, tandis que *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix rejoindra le Musée national de Tokyo. Dessiné et gravé par Claude Jumelet, il est imprimé en taille-douce.



P. J.

★ **Vente anticipée, samedi 4 octobre, au bureau de poste « premier jour » ouvert à la Maison du Japon.**

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

هكذا من الأصل

EXPOSITION Jusqu'au 28 janvier 1998, une importance exposition au Grand Palais, à Paris est consacrée au peintre lorrain Georges de La Tour. ● SI L'ARTISTE est aujourd'hui connu du grand public, plus que nombre de ses contemporains, il a été tenu dans l'ombre jusqu'à la fin du XIX[e] siècle. On connaît peu de chose sur l'homme, et les documents d'archives ne suffisent pas à éclairer les mystères et les hypothèses autour de son œuvre. ● LA RÉTROSPECTIVE du Grand Palais, rigoureuse, sobre et démonstrative, évite le spectaculaire, invite le visiteur à comparer toutes les copies recensées d'un original disparu, à examiner des œuvres qui ne sont pas parmi les plus évidemment séduisantes, et l'initie au grand jeu de l'attribution. ● PLUSIEURS publications et un film, d'Alain Cavalier, permettent d'avancer dans la connaissance du peintre.

Les anges et les vauriens de Georges de La Tour

Tout le monde connaît aujourd'hui le peintre lorrain, et pourtant on ne sait presque rien de lui. L'importante exposition qui lui est consacrée au Grand Palais, à Paris, apportera quelques éclaircissements sur son œuvre, mais sa biographie continuera d'appartenir au mystère

GEORGES DE LA TOUR. Galeries nationales du Grand Palais, entrée Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures ; mercredi, jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 13 heures sur réservation. 56 F. Après 13 heures, 50 F. Jusqu'au 26 janvier 1998. Catalogue 320 pages, 290 F.

La Tour, Georges de. Tout le monde connaît La Tour. Il est devenu timbre, carte postale. Une bougie, la nuit, une jeune femme immobile : identification immédiate, séduction automatique. Dans l'ordre de la consommation culturelle, La Tour est devenu une figure de référence – une valeur plus que sûre esthétiquement et économiquement parlant. Sans peine, il éclipse ses contemporains, moins médiatiques que lui, dont le sévère Nicolas Poussin.

Tout contribue au développement de la légende, à commencer par le romanesque de la résurrection. Il y a cent ans, le nom de La Tour n'était connu de personne. Aujourd'hui, il l'est du plus grand nombre. Pour autant, sa vie demeure énigmatique. Où fut-il instruit dans l'art de peindre ? Accomplit-il un voyage en Italie ? Quels artistes fréquenta-t-il ? Desquels fut-il en mesure de s'inspirer ? On ne le sait pas. Les seuls documents certains, issus des archives lorraines, suggèrent un homme âpre au gain, colérique, vaniteux, détesté de ses voisins. Les recherches continuent, les hypothèses prospèrent. Le mystère ne se dissipe pas. Et qu'y a-t-il de plus attirant que le mystère ?

Des tableaux surgissent, jusqu'alors reclus dans des châteaux et des greniers. Les savants hésitent. *Les attributions oscillent*. Originaux ? Copies ? De bonne qualité ? Médiocres ? Encore des questions insolubles. Qu'est devenu l'original du *Saint Sébastien à la lanterne*, que *le peintre offrit* peut-être à Louis XIII et qui fut son œuvre la plus célèbre ? Dans ces conditions très *favorables*, le marché international *s'emballe*. Les œuvres autographes ne peuvent valoir que des fortunes. Autrement dit : elles ne peuvent que quitter l'Europe pour les Etats-Unis. Affaires d'Etats. Quand, en 1960, *La Diseuse de bonne aventure* fut acquise par le Metropolitan Museum après avoir été exportée dans des conditions plus que douteuses, il fallut qu'André Malraux, alors ministre de la culture, se défende à l'Assemblée nationale de l'avoir autorisée à quitter le territoire. Le départ pour la National Gallery de Washington de *La Madeleine au miroir*, en 1974, quoique plus discret, ne fut pas mieux accepté. Une telle gloire se chiffre. En visiteurs : 350 000 pour l'exposition à l'Orangerie en 1972. En francs : 10 millions en 1972 pour *Le Tricheur à l'as de carreau* – ce qui équivaut à près de 50 *millions* actuels ; près de 19 millions en 1991 pour *Le Vielleur* ; 32 millions en 1988 pour le *Saint Thomas à la pique*. Bataille d'enchères, souscriptions publiques, fortunes : encore du mythe.



GÉRARD RONDEAU/RMN

La rétrospective du Grand Palais permet de comparer toutes les copies recensées d'un original disparu.

EXERCICES AUSTÈRES

Mais La Tour, que devient le peintre Georges de La Tour, pris dans ce phénomène ? La principale fonction d'une rétrospective doit être d'en revenir à lui hors de toute considération extérieure – d'en revenir aux œuvres et d'essayer de comprendre deux ou trois choses à leur propos. Telle qu'elle a été conçue et disposée au Grand Palais, l'exposition actuelle s'efforce d'y parvenir avec une estimable simplicité. Elle se veut rigoureuse, sobre et démonstrative. L'accrochage évite le spectaculaire à bon marché, *la théâtralisation redondante* par la pénombre. Il impose au visiteur des exercices austères et nécessaires : comparer toutes les *copies* recensées d'un original disparu, examiner des œuvres peu séduisantes, se demander quelle version de *L'Education de la Vierge* pourrait être, par sa composition et son exécution, la plus proche du modèle autographe. On ne saurait trop se féliciter de ces intermèdes instructifs qui invitent à l'analyse et initient l'amateur au grand jeu de l'attribution.

A l'inverse, il sait peu de chose du jeu de la datation. Deux œuvres portent une date lisible après la signature : 1645 pour *Les Larmes de saint Pierre* ; 1650 pour *Le Reniement de saint Pierre*. Or l'exposition compte quarante-deux peintures tenues pour des La Tour incontestables, ce qui en ferait quarante à classer dans l'ordre de leur exécution. Selon quels critères ? Nouvelle difficulté. La succession des toiles dans les salles a valeur de proposition, pas plus. Il se pourrait fort *bien* qu'il faille inverser, déplacer, recommencer sur la foi d'autres découvertes, d'autres archives. A quoi s'ajoute une *évidence* : ce que nous connaissons n'est sans doute qu'une fraction de l'œuvre complet, après destructions et dispersions, après l'oubli. Dans ces conditions, il est plus que difficile de distinguer l'évolution d'un style ou l'effet des influences. Et quelles influences du reste ? Caravagesques ? Peut-être.

Mais il serait trop court de ne voir en La Tour que le spécialiste du clair-obscur à la chandelle ou à la lanterne, fût-il d'une incomparable habileté. Sans doute Madeleine, saint Joseph, saint Sébastien et Vierge sont-ils éclairés par les lueurs blanches et rouges d'une flamme qui décolore leur peau et se reflète dans leurs yeux. Avec peu de tons, des bistres, des bruns, des noirs, un peu d'écarlate et de blanc, La Tour construit la toile selon le principe de l'apparition et de la disparition, *effacement de tout ce qui* serait annexe dans une ombre indistincte, révélation presque outrée d'un profil, d'une *main*, du pli d'une chemise. Il pousse cet artifice d'éclairage, qu'il n'est pas le seul à pratiquer dans cette période, jusqu'à une stylisation qui exige des formes épurées et la réduction du fond à un plan vertical en avant duquel il place un corps et peu d'objets.

Tout son art ne tient pas pour autant à cette formule si efficace, si émouvante. Les deux versions du *Tricheur*, *La Diseuse de bonne aventure*, *La Rixe des musiciens*, les deux *saint Jérôme*, les *Vielleurs* vivent dans une lumière plus égale. Ils vivent d'une vie moins méditative. Ils s'agitent, ils bougent, ils échangent des regards ou des coups, ils dressent leurs grands corps osseux parmi des meubles, des livres et des animaux familiers. Les couleurs ont plus d'éclat et de variété, jusqu'aux roses, aux écarlates, au jaune jonquille. Les tableaux sont peuplés de figures qui le garnissent presque entièrement. Les histoires qu'ils racontent ne sont pas très plaisantes : larcins, escroqueries, querelles de mendiants, séductions frauduleuses. Femmes et hommes mentent, volent, détestent, veulent tuer – pour pas grand-chose, pour quelques pièces, un bijou. L'humanité selon ces La Tour : vauriens, coquettes, vieillards hébétés et brutaux.

Les autres toiles, les nocturnes, montrent la même humanité quand *elle a compris, quand elle s'est dévisagée* un moment dans un miroir, à la bougie. Les vieillards se changent en *ermites et en saints, les coquettes* se repentent, les vauriens se transfigurent en anges. Tout cela est *justement observé et logiquement* pensé, du péché à la rédemption.

Peut-être peut-on avancer sans trop se tromper que Georges de La Tour était plus philosophe encore que peintre – très grand peintre donc.

Philippe Dagen

Trois livres, un film

L'ANNONCE d'une rétrospective au succès assuré stimule l'ardeur des éditeurs. L'ardeur, pas l'imagination. Des écrits de circonstance, des monographies qui se bornent à redire ce que les spécialistes et les chercheurs ont dé*couvert et publié, des albums* d'image baptisés hors-série – mais les La Tour ne se laissent pas photographier *commodément. Autant* s'en tenir aux livres véritablement instructifs. Le premier est la monographie de Jacques Thuillier, qui est le connaisseur par excellence du peintre et de ses énigmes insolubles. Catalogue précis et nourri de comparaisons, chronologie riche, abondance de documents extraits des archives : plus qu'une biographie, le livre se veut l'exposé minutieux des incertitudes innombrables du cas La Tour, un état de la question qui, s'il le faut, sera mis à jour.

Le parti pris de Jean-Pierre Cuzin est tout autre : il décrit et interprète avec un luxe de détails les étapes d'une résurrection, ou comment un peintre jusque-là inconnu *devient en un siècle* l'une des figures majeures du XVII[e] siècle. La maquette est toujours aussi incommode que d'habitude – collection oblige – mais la qualité de l'information fait presque oublier cet inconvénient et les ruptures d'échelle qui dénaturent les reproductions.

Dernier conseil de lecture, moins attendu : un roman. *Rouge ou la proie du peintre* est le journal d'une jeune fille égarée dans la Lorraine en guerre et que La Tour admet chez lui. Elle pose, elle l'observe, elle comprend peu à peu son art, tout en décrivant le pays, sa jeunesse, ce dont elle se souvient, ce qu'il vaudrait mieux oublier. Dans le genre périlleux de la fiction littéraire *suscitée* par des tableaux, ce petit livre est un plaisir.

Comme il est aussi devenu fréquent, on a fabriqué un film sur La Tour à l'occasion de l'exposition. Comme il est beaucoup *moins fréquent*, on l'a commandé à un vrai cinéaste, Alain Cavalier. Celui-ci, brièvement, en vingt-sept *minutes, a fait ce qu'on peut faire* de mieux en pareilles circonstances : parler de lui. De lui se posant *des questions de cinéaste* ayant à filmer des tableaux – et ces questions, de cadre, de lumière, de sens, d'argent, croisent des questions de peintre, mais en expliquant d'où elles viennent et comment elles se formulent.

De lui s'adressant directement au spectateur pour partager quelques souvenirs personnels inspirés par telle œuvre et suggérer à chacun de se raconter ses propres histoires à partir de l'entre-deux des œuvres et des existences individuelles. Projeté au Grand-Palais et disponible en cassette, le *Georges de La Tour* d'Alain Cavalier aide à mieux aimer et la peinture et le cinéma.

Ph. D. et J.-M. F.

★ A lire : *Georges de La Tour*, de Jacques Thuillier, éd. Flammarion, 320 p., 350 ill., 175 F ; *Georges de La Tour, Histoire d'une redécouverte*, de Jean-Pierre Cuzin et Dimitri Salmon, éd. Gallimard/Découvertes, 174 p., 82 F ; *Rouge ou la proie du peintre*, d'Idelette de Bure, éd. Gallimard, « L'un et l'autre », 1994, 160 p., 95 F.
★ A voir : *Georges de La Tour*, d'Alain Cavalier, RMN/Télérama/13 Production, vingt-sept minutes, 58 F.

Rubén González, trésor national

A 77 ans, ce grand pianiste cubain n'avait encore jamais enregistré sous son propre nom. L'erreur est réparée

IL Y A les disques réfléchis, planifiés, calculés, et puis il y a ceux qui naissent comme ça, par la grâce du hasard, au gré d'une inspiration, d'un moment volé à la fuite du temps. Les contes de fée peuvent commencer n'importe où, même dans un studio d'enregistrement. Au départ, Nick Gold, producteur du label anglais World Circuit, avait prévu d'enregistrer deux albums de musique cubaine à La Havane, dont l'un autour du guitariste américain Ry Cooder. Engagé dans l'aventure, le chanteur et *joueur de guitare tres* Juan de Marcos Gonzalez, également leader du groupe Sierra Maestra, recruta quelques figures historiques du *son*, la musique emblématique de Cuba, née à la fin du XIX[e] siècle dans l'Oriente, l'est de l'île. Parmi ces héros obscurs pour les jeunes générations, un pianiste de soixante-dix-sept ans, Rubén González, beau vieillard à l'élégance raffinée, diminué par une arthrite tenace, mais capable de prodiges dès qu'il se met au piano. Un instrument qui lui donne une énergie dont il ne se croyait plus capable, depuis qu'il s'était retranché dans une retraite paisible.

Chaque matin, pour les séances d'enregistrement, il arrive toujours le premier au studio EGREM, le studio d'Etat, situé dans le centre de La Havane, construit par RCA dans les années 40. Aussitôt la porte ouverte, il se précipite sur le piano, avec une impatience enfantine, comme celle qu'il montra encore voici quelque jours à Paris, avant son concert au New Morning, le 25 septembre. Au studio, entre chaque prise, il gambade sur le clavier, faisant à chaque fois grandir l'admiration de Ry Cooder qui jure n'avoir jamais entendu un tel pianiste de toute sa vie. Les deux disques prévus terminés – Afro-Cuban All Stars et *Buena Vista Social Club* avec Ry Cooder (disponibles sous le label World Circuit, distribué par Night & Day) –, il reste deux jours libres de studio. Nick Gold et Juan de Marcos Gonzalez décident alors de lui donner carte blanche. Entouré de quelques-uns des musiciens ayant participé aux séances précédentes, il enchaîne de grands classiques avec certaines de ses propres compositions.

UNE CARTE DE VISITE IDÉALE

Deux jours plus tard, tout est prêt. Un album bruissant d'intimité, qui impose d'emblée sa chaleureuse spontanéité. Un parcours délicieux à travers tout un pan de l'histoire de la musique cubaine. Des morceaux d'anthologie comme *La Enganadora*, un cha cha cha composé en 1951 par le violoniste Enrique Jorrin, inventeur du genre, avec qui Rubén González travailla plus de vingt-cinq ans. Autres titres familiers pour tout aficionado de la musique cubaine, maintes fois repris, *Mandinga*, une guaracha – style bondissant sur un rythme enlevé, dont l'origine remonte au XVIII[e] siècle –, ou bien encore *Siboney*, une chanson d'amour composée par Ernesto Lecuona. Au gré des plages baignées d'une atmosphère au romantisme sensuel, on croise ici un boléro – *Melodia Del Rio*, avec de superbes interventions voilées du trompettiste Manuel «Guajiro» Mirabal –, là un danzon (*Tres Lindas Cubanas*), dérivé de la contredanse parvenue à Cuba à la fin du XVIII[e] siècle. Outre Mirabal, le contrebassiste Orlando «Cachaïto» Lopez capte sans forcer l'attention de l'auditeur. Son toucher efficace accompagna longtemps un autre pianiste cubain célèbre, Frank Emilio – dont le dernier disque *Tribute To Ernesto Lecuona* (Milan/BMG), paru récemment, est un vrai bonheur.

L'équipe des percussionnistes, dans laquelle on remarque entre autres Amadito Valdes aux timbales et Robertico Garcia au bongo, veille à la bonne tenue du tempo, parfois vif, le plus souvent alangui. Si l'on peut émettre quelques regrets de ne pas voir intervenir davantage le flûtiste Richard Egües, un ancien du mythique Orquesta Aragon, cette *descarga* (en anglais, *jam session*) offre un beau moment de musique. Elle compose la carte de visite idéale pour faire connaissance avec Rubén González, pianiste inscrit dans l'histoire de la musique cubaine depuis sa collaboration avec le légendaire Arsenio Rodriguez, qui le fit enregistrer la première fois à ses côtés en 1943. Hormis ceux qui avaient repéré son nom dans le « All Stars » *Estrellas de Areito* (disponible chez Mélodie), personne ne connaissait ici ce musicien, ancien étudiant en médecine qui opta un jour pour la musique car, dit-il, *« elle donne bien plus de joie que la médecine qui, elle, côtoie la maladie et la tristesse »*.

Patrick Labesse


LOUIS VINCENT

Le pianiste cubain Rubén González.

★ **Rubén González, *Introducing*. 1 CD World Circuit, WCD 049. Afro Cuban All Stars, *A Toda Cuba le Gusta*. 1 CD World Circuit, WCD 047. Ry Cooder, Compay Segundo, Rubén González..., *Buena Vista Social Club*. 1 CD World Circuit, WCD 050.**

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE CLASSIQUE : les Diapasons d'or 1997** décernés par la revue musicale *Diapason* ont été attribués à l'enregistrement de la *5[e] Symphonie* de Bruckner par le chef allemand Gunther Wand à la tête de la Philharmonie de Berlin (chez RCA).

■ ***JAZZ* : Frémeaux-et-Associés** publie un double album retraçant la carrière de Yochk'o Seffer, saxophoniste pionnier du rock progressif. Fondateur du groupe Perception en 1969, il avait intégré Magma cette même année, avant de participer à Zao et de fonder Neffesh Music. Il est revenu depuis au jazz acoustique.

■ **ROCK : un triple album CD**, enregistrements de concerts donnés en juin 1996 et juin 1997 en faveur du respect des droits de l'homme au Tibet et organisés à l'initiative du groupe américain The Beastie Boys, sortira le 27 octobre. *Tibetan Freedom Album*, dont les bénéfices iront à Milarepa, association de défense du peuple tibétain, réunit, entre autres, U 2, Oasis, Patti Smith, Radiohead, REM, De La Soul, The Fugees.

■ **Robbie Williams, ex-chanteur de Take That,** vient de publier *Life Thru A Lens* (Chrysalis). L'ex-membre du boys band qui a vendu 15 millions de disques entre 1989 et 1995 a changé d'image, en devenant proche d'Oasis. Le compositeur Noël Gallagher lui a écrit des chansons.

■ **CHANSON : le troisième album de Sol En Si,** dont le produit de la vente sera versé à l'association Solidarité enfants sida, est paru le 3 octobre chez WEA. Il réunit quinze chansons de Francis Cabrel, Michel Jonasz, Catherine Lara, Maxime Le Forestier, Maurane, Alain Souchon et Zazie, enregistrées en juin lors de concerts donnés à Paris.

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUE
1	JEAN-JACQUES GOLDMAN	1	En passant	COLUMBIA
2	BJÖRK		Homogenic	BARCLAY
3	ROLLING STONES (THE)		Bridges to Babylon	VIRGIN
4	ELTON JOHN		The Big Picture	MERCURY
5	JOE COCKER	9	Across from Midnight	CHRYSALIS
6	DOC GYNECO	2	Première consultation	VIRGIN
7	PORTISHEAD		Portishead	BARCLAY
8	ERA	5	Ameno	MERCURY
9	ANDREA BOCELLI	4	Romanza	POLYDOR
10	BOYZ II MEN		Evolution	POLYDOR

Période du 21/9 au 27/9 inclus
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de 100 magasins représentatifs des circuits de distribution

Le Monde publiera chaque vendredi le classement des meilleures ventes de disques de la semaine écoulée, fourni par le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP). Le comptage est effectué par l'institut de sondage IFOP Tite-Live à partir d'un échantillon de cent points de vente, représentatif de tout le réseau de distribution : disquaires spécialisés (FNAC, Virgin), hypermarchés, disquaires indépendants..., tous équipés de caisses à lecture optique (code-barre). Ce classement prend donc en compte les ventes réelles au public, et non les pré-commandes des disquaires, stocks, etc. Ce baromètre ne permet pas de fournir des chiffres de vente, mais des indices suffisamment précis pour qu'on puisse les commenter. Ainsi, fin septembre, Jean-Jacques Goldman est-il largement en tête du classement, très loin devant Björk, l'une des entrées de la semaine qui viennent bousculer le paysage. En une journée de vente (le 26 septembre), les Rolling Stones arrivent au troisième rang. Le « Top Ten » a ses vétérans : Doc Gyneco y est présent depuis décembre 1996, Andrea Bocelli depuis janvier 1997. Dans les singles, Elton John crève le plafond des deux millions d'exemplaires vendus avec *Candle in The Wind 1997*, à des années-lumière du suivant, *I'll Be Missing You*, de Puff Daddy. Au rayon des compilations, Maria Callas (*La Voix du siècle*) trône en deuxième position derrière le volume 3 de *Hit Express* et devant Supertramp.

SÉLECTION DISQUES

LES CARACTÈRES DE LA VARIATION

Œuvres de Louis Couperin, Pachelbel, Storace, Frescobaldi, Merula, Byrd, Bruna, Sweelinck
René Saorgin (orgue)

Ce disque suscite deux craintes liminaires : une suite de variations, chaconnes et passacailles est-elle écoutable au disque ? Peut-on jouer sans la trahir la musique du XVII[e] siècle sur un instrument datant de... 1847 ? Grâce aux qualités d'imagination, de rebond, de phrasé de René Saorgin, ces « formes obligées » passent et repassent sans lasser ; grâce aux sonorités de l'instrument Lingiardi de Saorge (région niçoise), construit selon une tradition archaïque, rien ne choque, au contraire. Les sonorités de ce petit orgue sont infiniment colorées, pimpantes et semblent, contre toute attente, proprement idiomatiques. *R. Ma.*

★ **1 CD Tempéraments-Radio France TEM 316010.**

ALBÉRIC MAGNARD

Sonate pour violoncelle et piano
Trio pour violon, violoncelle et piano
Régis Pasquier (violon)
Xavier Phillips (violoncelle)
Hüseyin Sermet (piano)

Albéric Magnard demeure toujours en retrait des catalogues discographiques et des programmes de concert. Sa musique de chambre est pourtant de premier ordre, en particulier sa *Sonate pour violoncelle et piano op. 20* (1910), peut-être la plus belle sonate du répertoire français. Le jeune Xavier Phillips donne à son mouvement lent une profondeur captivante. Les trois musiciens réunis sont formidables et incarnent on ne peut mieux le *Trio op. 18* (1904), lui aussi déserté par les grandes formations constituées. *R. Ma.*

★ **1 CD Valois Auvidis V 4807.**

MILES DAVIS
Dark Magus

Uniquement diffusé au Japon dans les années 70 (pochette en épais carton, feuillets couvert de pictogrammes), *Dark Magus* a été enregistré en public au Carnegie Hall, le 30 mars 1974. Sans début (on est happé avant même la première note) ni fin (le concert se dissout dans une brume). Les thèmes indiquent des tempos et des couleurs, rien n'annonce leur enchaînement. Des bribes de *Black Satin*, *Calypso Frelimo* ou *Ife* – thèmes au motif mélodique fort développés en studio – ramènent l'orchestre dans une direction commune avant que le trompettiste, de quelques notes lâchées, déformées par la pédale wah-wah des guitaristes, ne distribue les solos (en particulier au saxophoniste Dave Liebman). Le rythme, principale préoccupation, mélange des cycles funk, orientaux et africains. Miles Davis a besoin pour atteindre à un point d'intensité sonore de trois guitaristes, d'une rythmique (Al Foster qui joue en permanence avec les cymbales, Michael Henderson, bassiste à la sonorité ronde des studios Tamla Motown) ; il passe de l'orgue à la trompette avec des effets de stridence. *Dark Magus*, point de non-retour d'une musique hantée, douloureuse, électrique, fascine par son jusqu'au-boutisme. *S. Si.*

★ **2 CD Columbia C2K 65137. Distribué par Sony Music.**

THE VERVE
Urban Hymns

Le temps de deux premiers albums balourds (*A Storm in Heaven*, *Northern Soul*), The Verve a végété en seconde division. Ces dernières semaines, deux singles époustouflants ont annoncé sa promotion dans la cour des grands du rock anglais. *Bittersweet Symphony* d'abord, mélodie auguste menée par des violons empanachés, puis *Drugs Don't Work*, ballade fiévreuse et confession déchirante. Deux numéros un dans les charts britanniques. Et la révélation d'un chanteur leader, Richard Ashcroft, qui, au-delà des poses arrogantes propres aux pop stars d'outre-Manche, est transcendé par une vraie noirceur. Sur *Urban Hymns*, le groupe s'amollit encore parfois (*Weeping Willow*, *Catching the Butterfly*) dans les tournoiements d'un psychédélisme trop conventionnel. La plupart des titres équilibrent pourtant une exacte proportion d'électricité délétère, d'exaltation et de savoir-faire pop. Ces « hymnes urbains » réussissant à peu près tout ce que Oasis a raté sur son dernier album. *S. D.*

★ **1 CD Hut 7243 8 449 1321. Distribué par Delabel.**

PIZZICATO FIVE
Happy End of the World

Quelques années déjà que Konishi Yasuharu cultive ses obsessions pop. Au sein de Pizzicato Five, cet excentrique japonais a marié en pionnier ses connaissances d'ingénieur futuriste à son amour fétichiste du stylisme *sixties*, des mélodies du *swingin'London* et du cinéma européen. Bien avant Deee-Lite, Dimitri From Paris ou Mike Flowers Pop, il a exploré les ressources d'un *easy-listening* revu aux normes du vingt et unième siècle. Gorgé de voix féminines, *Happy End of the World*, son nouvel album, frétille de refrains en sucre et de clins d'œil fantasmés aux hit-parades du troisième millénaire.

Des trouvailles de laboratoire et sa science mélodique lui permettent de ne pas étouffer dans l'univers claustrophobe des références. Et après quelques écoutes, on s'aperçoit que la langue des yéyés nippons twiste aussi allègrement que celle de Twiggy et Burt Bacharach. *S. D.*

★ **1 CD *Matador 7243 8 59181 2 4*. Distribué par PIAS**

FAUDEL
Baïda

Jeune héritier du raï de là-bas (d'Algérie), Faudel exécute un raï d'ici (de Mantes-la-Jolie), joyeux mais sans tension émotive extrême, avec des lignes de basse efficacement placées pour faire danser sans penser. Faudel n'hésite pas : des claviers qui sonnent comme de faux violons, de fausses clochettes et de vrais sentiments qui donnent envie de chanter en chœur (*Tellement N'Brick*) comme dans un mariage moyen-oriental, avec décors rose bonbon et fanfreluches de la *jeel-music* égyptienne. Faudel a de la voix, de la présence en scène, de la prétention affichée (le style Gipsy Kings-raï de *Omri*). Il a tout à gagner après ce premier essai, qui est imparfait, mais qui offre de belles plages à danser (*N'Sel Fik*, le premier tube, coquin, de pop-raï qui avait rendu célèbre Fadela et Sahraoui en 1983) et une belle voix, qui mérite mieux que de pauvres effets synthétiques. *V. Mo.*

★ **1 CD Sankara/Mercury 536206-2**

هكذا من الأصل

Parsifal, héros d'une symphonie avec voix sur la scène du Châtelet

Semyon Bychkov, Klaus Michael Grüber et Gilles Aillaud donnent une version juste de l'œuvre de Wagner

Dernier opéra et testament artistique de Richard Wagner, *Parsifal* a quitté la confidentialité de Bayreuth pour s'imposer dans le répertoire des théâtres. Au Châtelet, la direction de Semyon Bychkov, la mise en scène de Klaus Michael Gruber, les décors de Gilles Aillaud et une distribution et des chœurs exceptionnels ont réussi à lutter contre le risque de banalisation de cette manifestation d'art.

PARSIFAL, de Richard Wagner. Avec Poul Elming (Parsifal), Waltraud Meier (Kundry), Matti Salminen (Gurnemanz), Monte Pederson (Amfortas), Günter von Kannen (Klingsor), Theo Adam (Titurel). Orchestre de Paris, chœurs du Théâtre du Châtelet, Semyon Bychkov (direction), Klaus Michael Gruber (mise en scène), Gilles Aillaud (décors).
THÉÂTRE DU CHÂTELET, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. Tél.: 01-40-28-28-40. De 80 F à 750 F. Prochaines représentations les 6 et 9 octobre à 18 heures, le 12 à 15 heures.

Parsifal est le dernier opéra de Wagner, son testament artistique, mais depuis que ses représentations ne sont plus réservées au Festspielhaus de Bayreuth, qu'il est entré au répertoire des théâtres, il s'est banalisé à ses risques et périls. Rien qu'à Paris, il a paru au printemps sur la scène de l'Opéra-Bastille, et voici que le Théâtre du Châtelet accueille la production du Nederlandse Opera. On ne va pas entendre *Parsifal* pour passer le temps ou pour applaudir un chanteur à la mode, mais pour assister à ce que les romantiques appelaient une manifestation d'art, quelque chose d'exceptionnel et de supérieur. Il faudrait s'y préparer, et l'atmosphère mondaine des théâtres ne s'y prête guère. Ainsi, pendant le premier acte, on attend bêtement que le choc se produise, que la confrérie des chevaliers du Graal ouvre ses portes au visiteur incongru. Mais, pas plus que cet étourdi de Parsifal, on n'éprouve de compassion pour son prêtre-roi blessé dans la luxure par la sainte lance dont il avait la garde. La musique distille tranquillement ses subtilités et ses fastes. Quand le rideau tombe, on n'est guère plus avancé que le héros rudement renvoyé garder les oies par le vieux Gurnemanz, Matti Salminen, à la voix d'airain.

Le premier entracte, prévu pour la restauration légère, peut être aussi utilement occupé à échanger des impressions sur la direction musicale qui, comme la mise en scène, semble à la fois souligner le moindre détail et ne jamais prendre parti, oscillant entre le réalisme de la direction d'acteurs, une certaine componction, et la distance que sécrète une sorte d'hédonisme musical. Tout change au deuxième acte, et la musique, plus directement dramatique, du château magique de Klingsor (vieux rentier en robe de chambre de velours rouge sombre), avec son requin empaillé suspendu au plafond, convient visiblement mieux à Semyon Bychkov. La voix de Günter von Kannen n'est pas très belle, elle semble blessée, entre deux registres, comme celle d'Amfortas au premier acte. Dramatiquement pourtant, c'est on ne peut plus juste : ils sont mutilés l'un et l'autre.

LA GRÂCE DE WALTRAUD MEIER

La Kundry de Waltraud Meier, en femme fatale visiblement éprise du « chanteur fol » qu'on lui envoie, est irrésistible de persuasion dans l'extrême douceur comme dans la violence. Son grand monologue est un moment de grâce absolue. Tout ce qui l'accompagne dans l'orchestre se hisse à la même hauteur, le chef la suit avec une souplesse complice. On prend conscience alors de la qualité rare d'une représentation dont le premier acte ne donnait qu'une idée partielle ; on peut désormais admirer sans réserve ce que chacun des musiciens de l'Orchestre de Paris apporte d'intelligence artistique, individuellement, comme dans les alliages de timbres. Il faudrait citer tous les pupitres. La façon dont Semyon Bychkov sait laisser chanter ou jouer, tout en tenant fermement en main d'impalpables variations de tempo, ajoute encore à l'émotion.

On peut suivre ces quatre heures dix de musique sans lever les yeux sur les surtitres, tant l'œuvre est conduite comme une symphonie avec voix. Le décor de Gilles Aillaud pour le jardin féerique dont les plaques de couleurs suspendues aux forme étranges évoquent un tableau de Miró ou des mobiles de Calder, occupe pourtant l'essentiel des conversations du second entracte ; il est cependant très séduisant. Le dernier acte avec toutes ces armures noires des chevaliers en deuil va encore plus loin et plus haut. Matti Salminen, malgré des intonations parfois imprécises, impressionne davantage, la douleur viscérale de Monte Pederson devient pathétique. Enfin, Poul Elming, dont les accents incisifs rappellent ceux de Wolfgang Windgassen, incarne Parsifal, au sens propre, dans les étapes de son initiation. C'est, à l'évidence, un ténor wagnérien idéal.

L'excellente tenue des chœurs au rôle si important dans ce drame sacré n'est pas la moindre des bonnes surprises de ces représentations. On en néglige de parler de la mise en scène. Nombre de spectateurs sont venus pour la voir, mais elle se laisse oublier à force d'être juste.

Gérard Condé

CE SOIR EN RÉGION PARISIENNE

Loïc Touzé
Loïc Touzé sait que la danse est un vaste champ à explorer. Danseur émérite, passé depuis dix ans à la chorégraphie, il refuse d'accumuler œuvre sur œuvre. Travail de lenteur, de réfexion, d'élégance. Cette fois-ci, il collabore avec le plasticien Francisco Ruiz de Infante pour une chorégraphie intitulée *Un bloc*, nom paradoxal et provocateur pour parler de danse. On attend le meilleur de ce spectacle, qui s'annonce comme une multiplication des perspectives et des points de vue.
La Ferme du buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. RER A Noisiel. 20 heures et 21 h 30, les 3, 4, 10, 11, 14, 15, 16, 17 et 18 octobre : 16 heures et 17 h 30, les 5 et 12 octobre. Tél. : 01-64-62-77-77. 75 F à 120 F

Reprazent, Roni Size
La scène jungle, aussi appelée drum 'n' bass, – mélange de *breakbeats* vibrionnants et d'ingrédients multiples (ragga, ambient, soul, hip-hop) – façonne la bande-son la plus excitante de l'Angleterre. Originaires de Bristol, Roni Size et les DJ du collectif Reprazent en sont parmi ses créateurs les plus inspirés. En concert avec des vocalistes et des instrumentistes, ils mêlent machines hypnotiques et acoustique jazzy, tension urbaine et extase rêveuse.
Gibus Club, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. 20 h 30, le 3 octobre. Tél. : 01-47-00-78-88. 120 F.

Pablo Moses
L'un des vétérans du reggae *roots*, au style velouté, Pablo Moses reprend le flambeau du refus, de la lutte contre Babylone, avec une idée féline de la rythmique jamaïcaine. L'ancien protégé de Lee Perry, créateur du dub, tient toujours la scène, vingt ans après son *Revolutionary Dream*, l'un des meilleurs albums de reggae.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 3 et 4 octobre. Tél. : 01-45-23-51-41. 110 F à 130 F.

INSTANTANÉ

AKI KURODA ET LES TASSES À CAFÉ

Un spectacle ? Non, une dégustation de gelée d'algues parfumée au campari. Une expo ? Non, un défilé de mannequins. Une installation ? Non, le dernier salon où l'on cause. Un happening ? Non, une démonstration de parfum. Une pochette-surprise ? Non, *Cosmogarden 97*, la dernière création du peintre-plasticien japonais Aki Kuroda, qui nous tire par la manche dans le *« jardin-labyrinthe »* de sa vie. Quel chaos ! Sculptures trouées en polystyrène, grandes peintures colorées, homme au pilori, danseurs reptiliens lovés dans les poutrelles métalliques de la grande halle, l'espace s'agite en tous sens, les spectateurs aussi. Des fils sont tendus d'un bout à l'autre du plateau. La fusée Ariane trône dans un coin. Le Minotaure ne rôde pas loin. Et au milieu de tout ça (ou plutôt à côté), un jeune Japonais en costard-cravate, l'œil éberlué derrière ses lunettes.

Spectateur ? Figurant parachuté à la dernière minute dans le décor ? Il est si gauche, si délicieusement *mal à l'aise* que l'on s'attache immédiatement à ses pas. Le voilà assis dans un monte-charge rouillé parmi des bouteilles vides en plastique. Regard en coin, que fais-je, où vais-je ? Un danseur l'enlace tendrement par le cou et le pose (comme un enfant ? un malade ? une porcelaine ?) dans un coin d'ombre. Attente. Enfin, notre mignon Nippon trouve sa place : à genoux devant un parterre de soucoupes et tasses à café blanches (tous les petits noirs sirotés par Kuroda au bistro). Là, il est parfait, d'une beauté apaisante. Une carte postale de l'éternité. Vite pulvérisée par une pluie de tampons Gex (toutes les météorites qu'on se prend dans la tête au quotidien). *Aligato* à Aki Kuroda pour ce moment de perplexité dans notre monde rempli d'efficacité.

Rosita Boisseau

★ Performance, jusqu'au 5 octobre, à 21 heures. Exposition, jusqu'au 19 octobre. Manufacture des Œillets, 25-29 rue Raspail, 94200 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-46-71-71-10.

Les illuminations épatantes de Claude Nougaro

***CLAUDE NOUGARO**, avec* **Maurice Vander (piano), Loïc Pontieux (batterie), Laurent Vernerey (basse), Jean-Marie Ecay (guitare), Denis Benarrosch (percussions) et Arnaud Dunoyer de Segonzac (synthétiseurs).**
CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. 20 h 30, jusqu'au 19 octobre. 16 heures, les 12 et 19. Tél.: 01-49-95-99-99. De 160 F à 250 F.

Avec Claude Nougaro, on débarque tous les jours à New York, on roule chaque nuit dans le lit de la Garonne. L'exercice est exaltant. Il y a deux ans, un grave problème de santé l'avait obligé à stopper net ses tournées marathons. De retour au Casino de Paris le 1er octobre, il n'a rien perdu de son excellence. Dopé par le plaisir de la scène, le chanteur balaie la crainte – celle du timbre feutré, du coffre rapetissé – un instant surgie dans son dernier disque, *L'Enfant phare* (chez Mercury). En vingt-huit chansons, le Toulousain règle son compte à la frilosité par un classicisme humaniste. Plus que jamais, Nougaro nourrit pour la chanson française, le jazz, la bossa-nova ou le rock 'n' roll la même passion charnelle.

Au Casino de Paris (*« Impair et passe »*, dira Nougaro), le chanteur porte la montre de son père en talisman. Pour bien marquer le temps, qui, pour une fois, devra nous cajoler plutôt que nous user (*Tic-tac*, en lever de rideau est traité en rap sudiste). Nougaro n'a jamais déçu sur scène. Il a suffisamment de chansons superbes (*Toulouse, Armstrong*) et assez de talent pour y greffer les plages de repos de *L'Enfant phare*, composées après la tempête cardiaque. Un peu rose bonbon, ces chansons servent cependant, dans leur poétique simple, de marque-page dans un itinéraire viscéralement castagneur.

Nougaro a déjà tout fait, mais il n'y paraît pas. La chemise trempée, il jouit en toute liberté des tempos du jazz et de la force électrique du rock 'n' roll. A ses côtés, il a recruté une jeune garde de musiciens. Trois éléments (Loïc Pontieux, Laurent Vernerey, Jean-Marie Ecay) ont été empruntés au groupe de Didier Lockwood. Dans le rôle de l'ange gardien fantasque et surdoué, le pianiste Maurice Vander avec qui, il y a six ans, il avait osé un tête-à-tête (*Une voix, dix doigts*) qui n'avait ennuyé personne. Nougaro revisitait son bestiaire – le taureau, les souris, le coq, le chat –, Vander navigait sur des lignes de jazz très personnelles, et ensemble ils tissaient les liens étroits du couple. Au Casino de Paris, ils reprennent le fil de leur histoire, dessinant les contours élégiaques d'une *Cécile* qui n'a pas pris une ride.

DU GOÛT POUR LES SOURIS

Ce spectacle a des illuminations épatantes. Nougaro nous dit qu'à la fin des années 50 il était amoureux. D'une chanson bien sûr, il n'est pas homme à faire des confessions de princesse – de lui, on connaît simplement son goût générique pour les souris (ou poupées). La chanson s'appelait *Avec les anges*. La musique était de Marguerite Monnot, qui donna *L'Hymne à l'amour* à Édith Piaf ou *Mon légionnaire* à Marie Dubas. Alexandre Breffort en avait écrit les paroles : *« Y a rien à s'dire, y a qu'à s'aimer. »* Le swing feutré de la pianiste, qui avait beaucoup appris de la comédie musicale américaine, et les paroles limpides du librettiste d'*Irma la Douce* se fondent en Nougaro, comme on passerait un vêtement de qualité, sans hâte, voluptueusement. C'est de l'Aznavour encanaillé, du Salvador pour philosophes.

Pour faire le coup de poing, Nougaro a aussi convoqué une fanfare aux sonorités de big band, le Piston Circus. Après l'entracte, voici *L'Enfant phare* (en fanfare) qu'assène un Nougaro joueur comme jamais à un public médusé par la performance. Le Piston Circus reviendra aux rappels, en rang d'oignon, pour *Marie-Christine*, une chanson à rire et à boire qui marche toujours au quart de tour. Quant à *Nougayork*, trituré à la guitare par Jean-Marie Ecay, il ne fait pas un instant vaciller le têtu Toulousain, pur produit de la négritude et de l'hellénisme, devenu à soixante-huit ans le plus classique (comme on le dit des lettres) des chanteurs français.

Véronique Mortaigne

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Air Force One
de Wolfgang Petersen (Etats-Unis), avec Harrison Ford, Gary Oldman, Wendy Crewson, Paul Guilfoyle.
L'Anguille
de Shohei Imamura (Japon), avec Koji Yakusho, Misa Shimizu, Fujio Tsuneta.
El Che
de Maurice Dugowson (France).
Essaida
de Mohamed Zran (Tunisie), avec Hichem Rostom, Chdli Bouzayen, Myriam Amarouchene.
J'irai au paradis car l'enfer est ici (**)
de Xavier Durringer (France), avec Arnaud Giovaninetti, Gérald Laroche, Daniel Duval.
Le Mariage de mon meilleur ami
de P. J. Hogan (Etats-Unis), avec Julia Roberts, Dermot Mulroney, Cameron Diaz, Rupert Everett.
Messieurs les enfants
de Pierre Boutron (France), avec Pierre Arditi, François Morel, Catherine Jacob.
The House
de Sharunas Bartas (France-Lituanie-Portugal), avec Francisco Nascimento, Valeria Bruni-Tedeschi, Leos Carax.
The Mortal Storm (inédit)
de Frank Borzage (Etats-Unis), avec Margaret Sullavan, James Stewart, Robert Young, Robert Stack.
Touch
de Paul Schrader (Etats-Unis), avec Bridget Fonda, Christopher Walken.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour *vendues à moitié prix* (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Dans la compagnie des hommes
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. A 20 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée 3 heures. De 110 F à 160 F.
L'Héritage
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Catherine Marnas, avec Dominique Frot, Christophe Reymond...
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. A 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. Durée 2 h 30. 95 F et 140 F.
Les Petites Heures
d'Eugène Durif, mise en scène d'Alain Françon, avec Clovis Cornillac, Valérie de Dietrich...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. A 21 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée 1 h 50. De 110 F à 160 F.
La Pluie de feu
de Silvina Ocampo, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Marilù Marini, Fanny Marcq...
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo-Picasso. A 21 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 1 h 30. De 60 F à 140 F.

Les Arts florissants
Couperin : *Leçon de ténèbres, Motet pour le jour de Pâques.* Sophie Daneman, *Patricia Petibon (soprano)*, William Christie (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. A 21 heures. Tél. : 01-39-20-78-00. De 70 F à 220 F.
Simon Goubert Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. A 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Steve Grossman Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. A 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Miossec, Louise attaque, Cornu
Chapiteau, parc des Cormailles, 94 Ivry-sur-Seine. A 20 heures. Tél. : 01-45-15-07-07. Location Fnac, Virgin. 100 F.
Yann Fanch Kemener, Didier Squiban
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. A 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16.

ANNULATIONS

Demi-jour, de Jean-Marie Patte
Demi-jour, le spectacle de Jean-Marie Patte que le Théâtre de la Bastille devait présenter du 25 novembre au 20 décembre, est reporté à l'automne 1998.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Tél. : 01-43-57-42-14.

RÉSERVATIONS

Catherine Ribeiro
Bouffes du Nord, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du 8 au 18 octobre. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 140 F.
Festival de Troyes :
Nuits de Champagne
Avec William Sheller, La Tordue, Julien Clerc, Enzo Enzo, Akademia, Khaled, Stephan Eicher, Françoise Pollet, Clarika, Miossec, Les Sœurs Labeque, Michel Petrucciani Sextet, Pascal Comelade, Tri Yann...
Bureau du festival, 42, rue Paillot-de-Montabert, 10000 Troyes. Du 26 au 31 octobre. Tél. : 03-25-73-75-97. De 105 F à 215 F.

DERNIERS JOURS

6 octobre :
Austerlitz autrement
Espace d'expositions, 41, rue Cantagrel, Paris 13e. Mo Nationale. Tél. : 01-45-86-17-67. De 13 heures à 20 heures ; samedi et dimanche de 11 heures à 20 heures. Entrée libre.
12 octobre :
Livres d'artistes
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. 35 F.
13 octobre :
Prague 1900-1938, capitale secrète des avant-gardes
Musée des beaux-arts, palais des Etats de Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-09. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. 20 F.
15 octobre :
Jean-Michel Basquiat
Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. 26 F et 40 F.

EN VUE

■ En application d'une « convention de lutte contre l'absentéisme scolaire », signée récemment par le procureur de la République de Poitiers et l'inspecteur d'académie de la Vienne, une mère de famille nombreuse, tunisienne, ne parlant pas un mot de français, abandonnée par son mari, a dû comparaître, jeudi 2 octobre, devant le tribunal correctionnel, pour ne pas avoir empêché un de ses fils de « sécher les cours ». A l'audience, elle a bien avoué manquer d'autorité sur son garçon, âgé de dix-sept ans, mais en rappelant humblement que quatre de ses enfants possédaient des diplômes universitaires. La prévenue a été relaxée. Le parquet ne fera pas appel.

■ Durant sa visite au Brésil, **Jean Paul II**, grand amateur de papayes, ne mangera que des plats sans épices à base de légumes. Pour lui éviter toute fatigue, un ascenseur le montera à l'autel de Flamengo Park, pourvu de pare-soleil spéciaux. Quatre hôpitaux, deux cent cinquante médecins et infirmières sont mobilisés pour lui porter secours. Un hélicoptère équipé d'un moniteur cardiaque, d'un appareil de respiration artificielle et d'une table d'opération, prêté par le pétrolier Petrobras, le survole, prêt à se poser au moindre signe.

■ *Les* **Nétanyahou**, *en baisse dans* les sondages, confient au quotidien israélien *Yedot Aharonot* qu'en 1988, quand Sara était hôtesse de l'air à bord des avions d'El Al, à l'époque où elle rencontra « **Bibi** » dans un aéroport d'Amsterdam, les services secrets israéliens l'avaient approchée pour lui confier une mission en Europe. **Benyamin**, farouchement opposé, lui aurait alors conseillé : *« Laisse tomber, ce n'est plus de ton âge ! »*

■ Les hindous d'Ayodhya veulent construire un temple à **Rama**, dieu de la guerre, sur les ruines de la mosquée Babri, rasée par des fanatiques en 1992. **Kalyan Singh**, premier ministre hindou de l'Etat d'Uttar Pradesh, s'étant recueilli sur le site où, déjà, des ouvriers sont à l'ouvrage, un ministre musulman est allé aussitôt prier **Allah** au même endroit. *« Nous sommes déterminés »*, disent les adorateurs de Rama. *« Nous aussi »*, rétorquent les fidèles de Mahomet. Il y a cinq ans, après la destruction de la mosquée, plus de deux mille personnes avaient péri dans des émeutes qui avaient débordé jusqu'au Pakistan et au Bangladesh.

■ Un agriculteur de Burgwedel, en Allemagne, propose, d'octobre à mars, la vente à bail de ses cochons pour 84,50 marks (280 francs environ) par mois. *« Ici*, explique Albrecht Lammers, *les consommateurs, méfiants à cause du scandale dans le secteur de la viande, surveillent la croissance et l'alimentation du bestiau. Dès qu'il pèse le poids, je l'abats à leur demande, et je peux le transformer en saucisses sous leurs yeux. »*

Christian Colombani

La presse confessionnelle unanime après la repentance de Drancy

Au-delà de leurs différences de sensibilité, les publications catholiques approuvent le rapprochement de leurs évêques avec la communauté juive

MAIS QUELLE MOUCHE a donc piqué *Libération* pour affirmer, dans un titre de son édition du 26 septembre, que l'hebdomadaire catholique *la Vie « critiquait »* le repentir des évêques de France après les silences de l'Eglise sous Vichy ? Un vent de révolte a soufflé dans les couloirs de cet hebdomadaire, héritier de la démocratie-chrétienne et du concile. *Libération* n'avait retenu qu'une partie du message de son confrère : cette *« repentance »* est tardive, ce qu'en effet tout le monde a regretté. L'essentiel était ailleurs : dans l'adhésion massive d'une presse confessionnelle, juive et chrétienne, dépassant ses querelles de sensibilité et applaudissant le geste des évêques. Raphaël Draï, dans l'hebdomadaire *Tribune juive* du 2 octobre, félicite la hiérarchie catholique, dont *« le courage rebâtit notre mutuelle confiance »*, et demande aux juifs d'*« entendre cette demande de pardon »*. Il attend toutefois une prise de position analogue du Vatican.

Pour couper court à toute ambiguïté sur son attitude, *La Vie* consacre une deuxième « couverture » et près d'une quinzaine de pages aux *« retrouvailles »* de Drancy, dont Jean-Claude Petit, dans son éditorial du 2 octobre, souligne l'*« importance historique »* et la *« portée universelle »*. Invoquant le souvenir de Péguy, de Maritain et de Claudel, l'hebdomadaire y voit *« un pas de plus dans l'affirmation d'une identité commune »* aux juifs et aux chrétiens et d'une solidarité nouvelle *« au service concret d'une humanité continuellement souffrante »*.

L'antisémitisme de ses origines n'étant plus qu'un très mauvais souvenir, *La Croix* veut aussi se positionner à la pointe du rapprochement judéo-chrétien et Bruno Frappat écrit, dans son éditorial du 2 octobre, que *« le retour loyal de l'Eglise sur les silences d'hier vaut engagement à risquer les paroles de demain »*. Quant à l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, il a gardé des *Cahiers du Témoignage chrétien*, organe clandestin de la Résistance, un goût pour le combat qui agace souvent la hiérarchie catholique. Une fois n'est pas coutume, il approuve sans réserve. Et, à quelques jours du procès Papon, son directeur, Bernard Ginesty, élargit la perspective : *« Quand les Etats, les Eglises, les institutions font de l'obéissance un impératif absolu, elles conduisent à l'abandon de toute responsabilité morale »*. Et il conclut : *« Il n'y a pas d'existence sans résistance spirituelle. Il appartient à la justice de juger les auteurs des crimes, à chacun de nous de résister à toute complicité avec la banalité du mal »*.

L'EGLISE ET LES JUIFS

« DEVOIR DE MÉMOIRE »

Porte-parole de sensibilités catholiques plus traditionnelles, *Le Pèlerin-Magazine* ne boude pas non plus son plaisir. Son directeur, Gérard Bardy, admet que *« le travail de mémoire effectué par les responsables de l'Eglise peut paraître inutile à certains »*. Mais, ajoute t-il, *« cultiver le devoir de mémoire, c'est alerter chacun et d'abord les nouvelles générations sur la présence jamais très éloignée de réflexes racistes et xénophobes »*.

Pour se convaincre de la permanence de ces réflexes, il suffit de se reporter à la lecture de *Présent*. *« Nous n'acceptons pas cette capitulation épiscopale »*, écrit le 2 octobre, en manchette de « une », l'organe du Front national et des catholiques intégristes. Jean Madiran accuse même de mensonge les évêques de France : *« Le statut des juifs du maréchal Pétain n'a rien eu à voir avec le national-socialisme et l'extermination des juifs. Pas davantage avec l'" antijudaïsme " de saint Jean l'Evangéliste, des Pères de l'Eglise, des papes et des conciles »*. Si le sujet n'était si grave, il faudrait en rire.

Henri Tincq

DANS LA PRESSE

THE WALL STREET JOURNAL

■ Il est difficile de ne pas croire que le monde est devenu fou, quand ces mêmes élites qui s'efforcent d'obtenir l'interdiction des mines terrestres *« se réjouissent »* d'un projet qui pourrait donner à l'Iran les moyens d'acquérir des missiles nucléaires. Telle fut pourtant la réaction du premier ministre français Lionel Jospin au nouveau contrat de deux milliards de dollars signé par le groupe français Total (...) qui procurera à l'Iran une nouvelle source de revenus (...). Ce qui est vraiment remarquable, c'est l'apparente incapacité de l'Europe à prendre conscience d'une menace qui est plus directement dirigée contre l'Europe que contre les Etats-Unis. Les missiles iraniens seront beaucoup plus en mesure de viser Paris que Washington. Cette légèreté résulte sans aucun doute de cette manière européenne de considérer les Etats-Unis comme en charge de l'essentiel de la sécurité de l'Occident (...). Cette attitude est particulièrement prédominante en France (...) et il est spécialement désagréable de voir un premier ministre français prendre plaisir à tirer l'Amérique par la queue. Il s'agit, pour dire les choses franchement, d'un comportement immature, caractéristique de beaucoup des actes de M. Jospin en politique intérieure, par exemple son invraisemblable plan consistant à soigner les problèmes économiques dus à une mauvaise administration en étendant encore plus cette administration.

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ Le réveil de la polémique sur les *« sans-papiers »* est très dangereuse pour le premier ministre. (...) Amis et alliés de Lionel Jospin ont dû avaler sans sourciller, en effet, la conversion aux privatisations, l'approbation du pacte de stabilité et pour tout dire l'acceptation d'une pensée unique, hier encore honnie. Il ne leur reste plus, pour oublier cette cure de « blairisation » accélérée, que ce combat symbolique et généreux, fut-il irréaliste, en faveur des *« sans-papiers »*. Ils ne sont pas prêts de le lâcher.

RTL

Michèle Cotta

■ Sur les 35 heures, sur les emplois-jeunes, Martine Aubry se bat depuis l'été, avec une sévérité de notaire, défendant, jusque dans ses aspects les plus dogmatiques, le programme socialiste. Qu'on la diabolise, (...) qu'on l'appelle simplement « la Aubry », comme on le fait d'une diva insupportable, peu lui importe. Mais lorsque le ministre des finances (...) s'est prononcé vendredi dernier publiquement pour les 35 heures avec *« modération »*, c'est-à-dire en réalité contre la notion de loi-cadre, le sang de Martine Aubry n'a fait qu'un tour (...). L'incompatiblité d'humeur entre Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn ne date pas d'hier.

Affaire de tempérament, sans doute, autant que de politique. Martine est aussi véhémente, pugnace que Strauss-Kahn est nonchalant.

www.bigweek.com

Les simulations aériennes en réseau prennent un tour résolument guerrier

DES CENTAINES de pilotes s'affrontant pendant des heures à bord de forteresses volantes ou de Messerschmitt 109 : sur le site Bigweek, dédié au jeu de simulation aérienne en réseau Air Warrior II, la seconde guerre mondiale continue à faire rage, surtout le week-end. Avant de s'élancer dans la bataille, le combattant virtuel télécharge une version test gratuite du jeu sur le site de Kesmai Studio (www.kesmai.com), puis un logiciel permettant de jouer en temps réel sur Internet. Il peut alors se présenter dans la salle de briefing de Bigweek, décider s'il va s'enrôler avec les Alliés ou les forces des pays de l'Axe, et choisir de piloter un chasseur en solo ou de rejoindre l'équipage d'un bombardier.

La nouvelle version d'Air Warrior II, qui propose trente-cinq types d'appareils, a misé sur le réalisme et le souci du détail, qu'il s'agisse de l'agencement des cockpits ou des bruits de moteur et de tirs. Mais pour les joueurs, l'essentiel est le réseau, c'est-à-dire la camaraderie entre frères d'armes : *« Notre guerre est virtuelle mais les relations entre les joueurs sont réelles »*, explique Jonathan Baron, le développeur d'Air Warrior. Un équipage de bombardier peut réunir une dizaine de joueurs, qui apprennent à se connaître et aiment à se retrouver pour la mission suivante. Si en cours de jeu le mitrailleur est tué au combat, donc déconnecté de la partie, le navigateur ou le copilote peut prendre sa place : *« Les joueurs ont créé une micro-société. C'est une communauté solide, car au lieu de regarder passivement un film de guerre, ils entrent ensemble dans l'action. »*



Entre deux sessions, ils restent en contact sur des forums de discussion, et font connaissance. Leonard, la trentaine, évoque l'une de ses missions : *« Lors d'un combat difficile, j'étais en danger. Un autre joueur est venu m'aider et s'est fait descendre. Dès la fin de la partie, je me suis précipité dans la salle de débriefing pour le remercier. Maintenant, je suis un mitrailleur fidèle dans son bombardier. »*

Certains ont créé leurs pages web, pour discuter tactique et former de nouveaux équipages. Selon Jonathan Baron, les participants sont surtout Américains, mais on trouve désormais des étrangers, notamment des Japonais. Bientôt des kamikazes dans Air Warrior ? La prochaine campagne commencera le 22 octobre, avec une bataille programmée toutes les deux heures.

Yves Eudes et Sébastien Lubrano

SUR LA TOILE

LEADERSHIP

■ Les organismes professionnels américains Commercial Internet eXchange (CIX) et Association for Interactive Media (AIM) ont lancé une campagne contre un projet visant à transférer vers une instance internationale le contrôle des adresses Internet actuellement gérées par la société américaine Network Solutions. Selon Barbara Dooley, directrice exécutive de CIX, la réforme du système actuel doit rester une affaire intérieure américaine. Les associations ont déjà trouvé des appuis au Congrès, notamment le représentant du Missouri, Chip Pickering, qui a rappelé : *« Les contribuables américains ont permis la création de l'Internet, aux côtés d'entreprises et d'investisseurs privés américains... C'est une chose exclusivement américaine, dont nous sommes les leaders, et nous devons garder ce leadership »*.

SURFERS SOUS SURVEILLANCE

■ Selon une étude à paraître dans la revue informatique *PC World*, un tiers des entreprises américaines surveillent l'usage que leurs employés font d'Internet. Cette proportion atteint les deux tiers pour les entreprises de plus de mille salariés. – *(AFP.)*

Changement de convive *par Alain Rollat*

LES CALEMBOURS sont en deuil. *« A la Saint Léger, je prends congé. »* Bruno Masure vient de quitter ma table. Pour cause de changement de vitrine. Chouette ! Le service public va m'envoyer un nouveau pensionnaire. Pourvu qu'il soit sympa ! Homme ou femme, peu m'importe. L'essentiel est qu'il soit décontracté. Et, surtout, qu'il ait de l'humour. Il faut qu'il me raconte des histoires drôles pour me faire oublier les actualités. Il faut qu'il me montre des images roses pour égayer mes dîners. Pourvu qu'il sache bien me regarder les yeux dans les yeux ! Pourvu qu'il fasse bien semblant de me parler avec spontanéité ! Pourvu qu'il reconnaisse bien en moi le nombril du monde ! J'exige d'être séduit. Que France 2 se le tienne pour dit : pas question qu'un pisse-froid s'immisce dans mon intimité familiale !

Il me faut aussi du spectacle. Je veux que mon nouvel ami de 20 heures connaisse toutes les ficelles du métier. Il doit être capable de mettre en scène n'importe quel aléa planétaire, de pratiquer n'importe quel faux direct, de fragmenter n'importe quel dossier, d'émietter n'importe quel sujet, de bidouiller n'importe quel entretien, de monter en épingle n'importe quel fait-divers, de bidonner n'importe quel reportage. Peu m'importe qu'il soit considéré par ses employeurs comme un chef d'orchestre ou par ses pairs comme le simple interprète d'une partition conçue en coulisses. Puisqu'il incarne un pouvoir médiatique dont il est la figure emblématique, j'attends de lui qu'il assume ce rôle de démiurge. Qu'il n'hésite pas à m'imposer sa vision de la vie ! Qu'il m'épargne ses états d'âme ! Qu'il se place lui-même, sans complexe, au centre de la scène ! Que mon écran soit le miroir de sa grandeur ! Puisqu'il a le pouvoir de convoquer l'univers sur son plateau, j'attends de lui qu'il se comporte avec une autorité souveraine. Qu'il n'hésite pas à être grand avec les puissants, condescendant avec les petits ! Mon peuple télécratique n'aspire-t-il pas à la soumission ? Puisqu'il détient le monopole du verbe, qu'il n'hésite pas à distribuer la parole à sa guise ! Qu'il l'impose à ses amis et la coupe à ses ennemis !

Arrêtez de me bassiner avec vos objections de pisse-vinaigre sur la responsabilité du journaliste, la hiérarchie des informations, le respect de l'intérêt public ! Qui vous parle de journalisme, de déontologie ou d'éthique ? Je vous parle de communication, de fidélisation, d'audience, de devanture. Le journal télévisé est-il autre chose qu'une page intermédiaire entre deux plages de pub ? Ce soir, je suis retombé en enfance. A la Saint Léger, je prends mon pied !

هكذا من الأصل

VENDREDI 3 OCTOBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Femme ou démon ■ ■
De George Marshall (Etats-Unis, 1939, N., 95 min). Ciné Cinéfil

20.45 Piège en eaux troubles ■
Δ De Rowdy Herrington (Etats-Unis, 1994, 105 min). TSR

22.05 Figure de proue ■
De Christian Stengel (France, 1947, N., 90 min). Ciné Cinéfil

23.10 Waterworld ■ ■
De Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1995, 129 min). Canal+

23.35 La Belle et la Bête ■ ■ ■
De Jean Cocteau (France, 1946, N., 95 min). Ciné Cinéfil

23.55 ▶ Les Contes de la lune vague après la pluie ■ ■ ■
De Kenji Mizoguchi (Japon, 1953, N., v.o., 95 min). Arte

0.15 Un tramway nommé Désir ■ ■
D'Elia Kazan (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 115 min). France 2

0.25 Les Survivants de l'infini ■
De Joseph Newman (Etats-Unis, 1955, 85 min). Ciné Cinémas

0.45 Le Bonheur ■
De Marcel L'Herbier (France, 1935, N., 105 min). RTL 9

1.10 La Patrouille perdue ■
De John Ford (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil

2.50 Piège de cristal ■
De John McTiernan (Etats-Unis, 1988, v.o., 125 min). Canal+

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Bernard Giraudeau ; Eric-Emmanuel Schmidt ; Akhénaton. Canal+
20.00 Brut. Arte
20.00 Temps présent. Avortement : une affaire de femmes. TV 5
20.05 Courts particuliers. Films des années 30. Avec Serge Bromberg. Paris Première
20.50 Thalassa. Menace sur le Yeet. France 3
21.00 De l'actualité à l'histoire. L'héritage du Che. L'Histoire aujourd'hui. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Avec Daniel Picouly. France 3
21.55 Paris modes. Spécial Prêt-à-porter à Londres. Paris Première
22.40 Bouillon de culture. Dieu et la science. Avec Claude Allègre ; René Frydman ; etc. France 2
22.50 Sans aucun doute. Mentir pour vendre. TF 1
22.55 Noms de dieux. Invitée : Danielle Mitterrand. RTBF 1
23.00 Pole Position. Eurosport
23.20 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Mon père, le Che. France 3

DOCUMENTAIRES

19.15 Vers le bleu voyage en cerf-volant. Planète
20.00 Le Musée d'Orsay. [3/6]. L'art et la ville. Histoire
20.35 Ngorongoro, les derniers rugissements du lion. Canal+
20.35 Voyage au cœur de la matière. Planète
21.00 Avoir 20 ans. [3/6]. Sydney. TV 5
21.00 Gilles Apap and Friends. Muzzik
21.30 Patagonie : rendez-vous avec les baleines. Planète
22.00 Au nom de Mandela : guerre et paix. Histoire
22.20 Au peuple allemand : Christo et Jeanne-Claude. L'emballage du Reichstag, 1971-1995. Arte
23.35 Les Grands Moments de l'art en Italie. Venise. France Supervision

DANSE

20.45 Carmen on Ice. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

19.15 Les Francofolies 1997 : Jean-Claude Vannier. Concert. France Supervision
22.25 Deep & Hot Blues, Montreux 96. Concert. Muzzik
22.45 Frederic Chiu. France Supervision
22.50 Così fan tutte. Mise en scène de Göran Järvefelt. Enregistré à l'Opera de Sydney en 1990, dir. Peter Robinson. Paris Première
0.20 Yehudi Menuhin à Leningrad. Concert enregistré en 1987. Muzzik

THÉÂTRE

0.30 Les Rustres. De Carlo Goldoni. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 Tailleur croisé et bas résille. De Jack Bender. RTL 9
20.35 L'Enfant de la forêt. De John Kent Harrison. TMC
20.45 Dans la forêt vierge après cinq heures. De Hans-Christian Schmid. Arte
20.45 Un berceau vide. O De Paul Schneider. M 6
22.10 Battling le ténébreux. De Louis Grospierre et J.-L. Roncorini. Festival
23.25 L'Homme à abattre. O De Noël Black. M 6
23.45 Meurtre à Marine Park. De Paul Wendkos. Téva

SÉRIES

18.15 Friends. Celui qui a un dentiste carié. France 2
20.25 Star Trek. Le traître. Canal Jimmy
20.45 Two. Que justice soit faite. Série Club
20.55 ▶ Maigret. Maigret et l'enfant de chœur. France 2
20.55 Susan ! Pour le meilleur, mais sans le pire. Téva
21.20 Le Grand Batre. L'Europe des lendemains. RTBF 1
21.50 Bottom. Apocalypse (v.o.). Canal Jimmy
22.10 Murphy Brown. Coup de tonnerre. Les années soixante. Téva
22.10 Nash Bridges. Skirt le revendeur de drogue. TMC
22.30 Dream On. Lien de parenté (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Two. L'œil de Moscou. M 6
22.55 Seinfeld. Les Imperméables (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Profit. The Hero (v.o.). Canal Jimmy
1.35 Une fille à scandales. Le bal des fous (v.o.). Canal Jimmy
2.00 New York Police Blues. Hors limites (v.o.). Canal Jimmy
4.10 Spin City. Les rivaux (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 21.00 Histoire
De l'actualité à l'Histoire
● 23.20 France 3
Les Dossiers de l'Histoire

Il y a tout juste trente ans que le « Che » disparaissait. Ce vendredi, la chaîne Histoire propose un débat autour de « L'héritage du Che ». Sur France 3, le film de Marie-Monique Robin, présenté dans le cadre des « Dossiers de l'Histoire », vaut d'être regardé par l'approche intimiste d'un destin exceptionnel, restitué à travers l'enquête du plus jeune fils du « Che », Ernesto Guevara March. Tout au long de la semaine prochaine, Arte consacrera au célèbre guérillero la seconde partie de son magazine d'information, le « 7 1/2 ». Enfin, Planète diffuse (cette semaine et la suivante) les deux parties du documentaire réalisé par Jean Cormier, *Les Compagnons du Che, Cuba Libre !*

● 23.40 Planète
Du côté de la Côte

1958. Une grande année, sauf pour le vin. Cet été-là, la guerre d'Algérie est au milieu du gué, de Gaulle verrouille la Constitution de la Vᵉ République, Malraux arrive aux affaires culturelles... et Agnès Varda filme la Côte d'Azur dans ses mythologies de pierre et ses mythes de pacotille galopante. Exercice de style sophistiqué – palettes lumineuses et géométries joueuses. Poésie insolite, ton décalé et humour ajusté, de Monaco à Fréjus, de Nice à Saint-Tropez, de Cannes à Menton. Pincée de nostalgie à bonne distance pour évoquer ce carrefour des villégiatures de la High Society européenne, les fastes évanouis d'un Eden enseveli sous les hordes et les modes touristiques. Délicieux. – *Val. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.45 Capitale d'un soir. Amnéville, en Moselle.
22.50 Sans aucun doute. Mentir pour vendre.
0.40 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Point route.
20.55 ▶ Maigret. Maigret et l'enfant de chœur.
22.35 Un livre, des livres.
22.40 Bouillon de culture. Dieu et la science.
23.40 Au bout du compte.
23.45 Journal, Météo.
0.05 Ciné-Club.
0.15 Un tramway nommé Désir ■ ■ Film d'Elia Kazan (v.o.).

FRANCE 3
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.55 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Menace sur le Yeet.
21.55 Faut pas rêver. Avec Daniel Picouly.
23.05 Soir 3.
23.20 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Mon père, le Che.
0.15 Libre court.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Philippe Brenot ; Sleater Kinney ; Bernard Giraudeau ; Eric-Emmanuel Schmidt ; Akhénaton.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Ngorongoro, les derniers rugissements du lion.
21.25 L'Homme de nulle part.
22.05 et 23.05 Flash infos.
22.10 Manga, Manga : Armitage III.
23.10 Waterworld ■ ■ Film de Kevin Reynolds.
1.20 Foudres sur Babylone. Film de Silvio Amadio.

ARTE
19.30 7 1/2.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Dans la forêt vierge après cinq heures. Téléfilm de Hans-Christian Schmid.
22.20 Grand format. Au peuple allemand : Christo & Jeanne-Claude, l'emballage du Reichstag, 1971-1995.
23.55 ▶ Les Contes de la lune vague après la pluie ■ ■ ■ Film de Kenji Mizoguchi (v.o.).

M 6
19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Mister Biz.
20.35 Décrochage info, Les Produits stars.
20.45 Un berceau vide. Téléfilm O de Paul Schneider.
22.35 Two.
23.25 L'Homme à abattre. Téléfilm O de Noël Black.

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.32 Perspectives scientifiques.
20.00 Le Rythme et la Raison.
20.30 Radio archives. Les gitans sans romantisme.
21.32 Black and blue.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
19.30 Prélude.
20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de l'ancien Opéra de Francfort et diffusé simultanément sur les radios de Leipzig, Berlin et Sarrebruck.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. La jeunesse de Richard Strauss. Œuvres de R. Strauss, Wagner, Brahms, Mozart.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Beethoven.

SAMEDI 4 OCTOBRE

FILMS DU JOUR

13.25 L'Entreprenant Monsieur Petrov ■ ■
De Mark Sandrich (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

15.10 Figure de proue ■
De Christian Stengel (France, 1947, N., 95 min). Ciné Cinéfil

16.45 La Belle et la Bête ■ ■ ■
De Jean Cocteau (France, 1946, N., 90 min). Ciné Cinéfil

18.15 Femme ou démon ■ ■
De George Marshall (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

20.45 Les Aventures d'un homme invisible ■
De John Carpenter (Etats-Unis, 1991, 100 min). RTBF 1

21.15 Retour vers le futur 2 ■ ■
De Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1989, 110 min). TSR

23.00 Vainqueur du ciel ■
De Lewis Gilbert (Grande-Bretagne, 1956, N., 120 min). Ciné Cinéfil

23.00 Blanval ■
De Michel Mees (France - Belgique, 1991, 95 min). Ciné Cinémas

23.05 La Machine infernale ■
De Tobe Hooper (Etats-Unis, 1994, 105 min). TSR

1.00 Une femme sans importance ■ ■
De Hans Steinhoff (Allemagne, 1936, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

1.35 Flirt ■ ■
De Hal Hardley (Etats-Unis, 1995, 85 min). Canal+

1.55 La Princesse du Nil ■
De Harmon Jones (Etats-Unis, 1954, v.o., 70 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

12.45 Le Grand Forum. Avec Laurent Fabius. Canal+
12.50 La Vie en plus. Logements d'insertion. La Cinquième
13.40 Savoir plus santé. Attention : Urgences. Avec le docteur Patrick Goldstein, responsable des urgences au Samu de Lille. France 2
14.00 Strip-tease. RTBF 1
15.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Marc-Olivier Baruch. Histoire
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'affaire Spaggiari. Histoire
19.00 T.V. +. Canal+
19.00 A bout portant. Claude Nougaro. Paris Première
19.00 L'Invité de Cajou. Daniel Pennac. Canal J
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 4 octobre 1947. La Sarre entre France et Allemagne. Arte
20.40 Le Club. Avec Jean-Loup Hubert. Ciné Cinéfil
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Pierre-André Taguieff, Florence Montreynaud, Georgette Elgey et Pierre Briant. Histoire
21.35 Cap'tain Café. Lambert Wilson. France Supervision
21.40 Metropolis. Arte
22.15 T'as pas une idée ? Avec Laurent Terzieff. Canal Jimmy
22.30 Strip-tease. L'amour sans voile ; Tiens ta droite : 10 250 carats. France 3
23.55 Musique et Cie. *Les Noces de Figaro* new look, à Compiègne. France 3
0.50 La 25ᵉ heure. La Mecque secrète. France 2

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Enquêtes du National Geographic. L'autoroute du blues. La Cinquième
17.55 Chroniques de l'Amazonie sauvage. La survivante. TSR
18.00 Libération. Planète
18.00 Le Musée d'Orsay. [3/6]. Histoire
18.05 La Vie en miettes. La Cinquième
18.20 Les Grands Moments de l'art en Italie. France Supervision
19.15 La Malédiction des plumes. Planète
19.15 Le Théâtre de la poésie. France Supervision
19.30 Femmes soldats. Téva
20.00 Les Grandes Romances. Rita Hayworth & Ali Khan. Paris Première
20.35 Joueur de blues, souffleur de rêves. Planète
20.35 L'Eléphant paysagiste. TMC
20.45 L'Aventure humaine. Via Mala. Arte
22.00 La Ville en marche. Planète
22.55 Voyage au cœur de la matière. Planète
23.00 Sexe, musique et vidéo. Canal+
23.00 Madame le Président : un portrait d'Hillary Clinton. Histoire
23.25 Music Planet. U2. Arte
23.45 Patagonie : rendez-vous avec les baleines. Planète
0.00 Hubert Beuve-Méry. Itinéraire du fondateur du *Monde*. Histoire

SPORTS EN DIRECT

13.55 Rugby. Conférence européenne. Dax - Stade Français. Canal+
14.30 Tennis. Tournoi messieurs de Bâle (Suisse). Eurosport
14.30 Tennis. Tournoi messieurs de Bâle (Suisse). TSR
15.20 Rugby. Coupe d'Europe. Brive - Bath (GB). France 2
19.55 Basket-ball. Championnat de France Pro A. Evreux - Nancy. Eurosport
20.35 Boxe. Championnat du monde WBO. Canal+
3.00 Boxe. Championnat du Monde WBC. Canal+

MUSIQUE

18.00 Jazz at Montreux 1991. Muzzik
19.30 Tchaïkovski Festival Concert : Symphonie nᵒ 2. Muzzik
20.45 Vondelpark Concert 1997. France Supervision
21.00 Cathy Berberian. *Melodie di seconda mano, nᵒˢ 1 et 2,* enregistrées en 1975. Muzzik
22.10 Cathy Berberian. *Una voce protagonista,* enregistrée en 1969 à Lugano. Muzzik
22.25 Festival interceltique 1994. The Chieftains. France Supervision
22.30 Suede. Paris Première
23.30 La Pucelle d'Orléans. Enregistrée au théâtre du Bolchoï à Moscou. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.00 Bouvard et Pécuchet. De Jean-Daniel Verhaeghe [1 et 2/2]. Festival
20.00 Sandra, princesse rebelle. De Didier Albert [1/8]. TV 5
20.30 La Sorcière d'Istanbul. De Daniel Taplitz. Ciné Cinémas
20.30 Le Trajet de la foudre. De Jacques Bourton. Festival
20.50 Les Filles du maître de chai. De François Luciani [3/3]. France 3
20.55 Mariée pour le pire. De Noël Black [1 et 2/2]. Téva
22.35 Les Révoltés d'Attica. Δ De John Frankenheimer. M 6
23.00 Hollywood Night. L'Exécuteur. Δ De Joseph Merhi. TF 1
23.00 La Fenêtre des Rouet. De Joseph Rusnak. Festival
0.25 Zone contaminée. De Markus Fischer. Arte

SÉRIES

18.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Mission très improbable. M 6
18.00 Murphy Brown. Coup de tonnerre. Les années soixante. Téva
18.15 Extrême urgence. De plus en plus bizarre. TF 1
18.40 Alerte à Malibu. Les saisons de la vie. RTL 9
19.00 KYTV. Le défi d'Anna (v.o.). Arte
19.05 Beverly Hills. Inconscience. TF 1
19.05 Loïs et Clark. Le cœur du dragon. Série Club
19.35 Nash Bridges. Voleur d'arme. TMC
19.55 Highlander. Punition suprême. Série Club
20.30 Derrick. Double enquête. Une affaire énorme. RTL 9
20.45 Aux frontières du réel. Tunguska [1 et 2/2]. M 6
20.45 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois. La revanche des Mongols. Série Club
21.00 Profit. Sykes. Canal Jimmy
22.10 L'Heure Simenon. Les Demoiselles de Concarneau. Festival
22.25 Les Anges de la ville. Trafic au Central 7. Série Club
22.25 Inspecteur Morse. Mort vivant. TMC
22.40 Wild Palms. Le réveil des fils [4/6]. Arte
23.15 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club
23.15 Des agents très spéciaux. Quitte ou double. Canal Jimmy
0.00 Mission impossible. Diamants sous la mer. Série Club
0.35 Star Trek : la nouvelle génération. Nouvel échelon (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Nestor Burma. Retour au bercail. RTL 9
1.20 Seinfeld. Les Imperméables (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 0.50 France 2
La 25ᵉ Heure :
La Mecque secrète

L'islam au plus juste

LES SPÉCIALISTES feront sans doute la moue. A tort. En ces temps troublés où le sens commun colporte, en matière d'islam, les plus fantaisistes approximations, l'effort de pédagogie qui anime le documentaire de Saïd Bakhtaoui consacré au pèlerinage de La Mecque est salutaire. L'auteur nous invite à la suite d'un groupe de pèlerins venus de France respecter ce qui constitue le cinquième pilier de l'islam, avec l'acte de foi, la prière, l'aumône et le jeûne du Ramadan. Par ce prétexte, c'est en fait une rapide histoire de la troisième religion du Livre qui est évoquée de manière didactique, sans jugements de valeur. Le réalisateur laisse au téléspectateur le soin de se faire son opinion.

Ils sont chaque année plus de trois millions de fidèles à se presser à Médine, Ouhoud, autour de la Kaa'ba de La Mecque et sur le mont Arafat. Il en coûte en moyenne 20 000 francs à chacun. Parfois le produit de toute une vie. Le voyage est long, pénible. Chaque année, des dizaines de pèlerins, âgés ou malades, n'en reviennent pas. Mais la foi qu'il inspire commande le respect et rompt avec les rapprochements hasardeux que la télévision commet souvent à propos des musulmans. Au travers des images superbes du film, les prières et les purifications retrouvent enfin leur dimension spirituelle originelle. *« Les gens confondent islam, intégrisme et terrorisme. Qui craint Dieu n'enfreint jamais les enseignements du Coran »*, rappelle l'un des pèlerins.

Mais, par son documentaire, Saïd Bakhtaoui témoigne également de l'enjeu géo-politique attaché à l'islam. Plus que l'instrumentalisation qu'en font les groupes armés d'Algérie ou d'Egypte, le journaliste met en évidence les avantages considérables qu'en retire l'Arabie saoudite, maîtresse des lieux saints.

Parfois contesté, comme le rappelle l'évocation des émeutes meurtrières de 1987 qui avaient opposé chiites et sunnites, les fils ennemis de Mahommet, le gardien de la mémoire du prophète est aussi sourcilleux que borné. Autour de La Mecque règne sans partage un puritanisme religieux qui n'est pas sans expliquer la mauvaise image véhiculée, malgré elle, par la foi musulmane.

Gilles Paris

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.55 MacGyver.
15.05 K 2000.
16.00 Savannah.
16.50 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.20 Hercule.
18.15 Extrême urgence.
19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.40 Météo, Simple comme...
20.45 Drôle de jeu.
23.00 Hollywood Night. Δ L'Exécuteur, de Joseph Merhi.
0.40 Formule foot.
1.15 TF1 nuit, Météo.
1.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2
13.40 Savoir plus santé. Attention : Urgences.
14.40 Samedi sport. 14.45 Tiercé. 15.20 Rugby. Coupe d'Europe. En direct : Brive - Bath (Angleterre). 17.10 Rugby. Résumé : Leicester (Angleterre) - Toulouse.
17.50 Samedi champions.
18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Farce attaque... La Baule.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.
20.50 Surprise Party. Tangos, Techno et Frédo.
23.00 Du fer dans les épinards. Le nucléaire, c'est dangereux.
0.35 Journal, Météo.
0.50 La 25ᵉ heure. La Mecque secrète.
1.45 Bouillon de culture. Dieu et la science.

FRANCE 3
14.05 Evasion.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 23.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Les Filles du maître de chai. Téléfilm de François Luciani [3/3].
22.30 Strip-tease. L'amour sans voile ; Tiens ta droite ; 10 250 carats.
23.40 Soir 3.
23.55 Musique et Cie. *Les Noces de Figaro* new look, à Compiègne.
0.50 Tennis.
1.25 New York District.

CANAL +
13.55 Rugby. Conférence européenne. En direct : Dax - Stade français.
16.00 Football américain.
17.05 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Boxe. Championnat du monde WBO. Poids super-plumes : Julien Lorcy (France) - Arnulfo « Chico » Castillo (Mexique).
22.10 Flash infos.
22.15 Jour de foot.
23.00 Sexe, musique et vidéo
0.00 Le Journal du hard.
0.10 L'Irrésistible Séducteur. Film classé X de Joe D'Amato.
1.35 Flirt ■ ■ Film de Hal Hartley (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE
13.20 *Va savoir.*
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Cinéma américain. [4/10].
15.30 Fenêtre sur court.
16.00 Les Montgolfières de l'extrême
17.00 Les Enquêtes du National Geographic.
17.30 La France aux mille villages.
17.55 Le Journal du temps.
18.05 La Vie en miettes
19.00 KYTV. [6/18].
19.30 Histoire parallèle. La Sarre entre France et Allemagne.
20.19 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Via Mala.
21.40 Métropolis.
22.40 Wild Palms. [4/6].
23.25 Music Planet. U2.
0.25 Zone contaminée. Téléfilm de Markus Fischer.
1.55 Cartoon Factory.

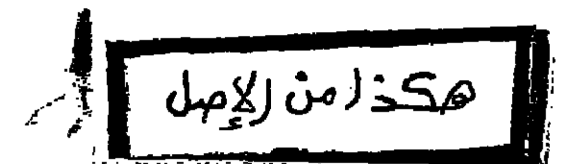
M 6
13.20 La Planète des singes.
14.15 Space 2063.
15.10 Surfers Detectives.
16.10 Les Têtes Brûlées.
17.00 Les Champions.
18.00 Chapeau melon et bottes de cuir.
19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.45 Aux frontières du réel. Tunguska [1 et 2/2].
22.35 Les Révoltés d'Attica. Téléfilm Δ de John Frankenheimer.
0.30 Le Monstre évadé de l'espace.

RADIO

FRANCE-CULTURE
18.35 Questions d'époque.
19.25 Projection privée.
20.05 Poésie sur parole. Les poèmes d'Antoine Vitez.
20.35 Si ça vous chante.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. *Zoo de nuit*, de Michel Azama. 22.15 *La Taverne du grand roi*, de Jean-Luc Moreau.
22.35 Opus. Les mille et une notes de la Cité de la musique.
0.05 Tard dans la nuit. *Le Petit Assassin*, de Ray Bradbury.

FRANCE-MUSIQUE
19.07 Prélude. Bruno Poindefert, chef d'orchestre.
19.30 Opéra. *Turandot*, de Puccini, en direct de l'Opéra de Paris-Bastille.
23.07 Présentez la facture. La flûte.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Intermezzo. Œuvres de Reinecke, Kiel, Grieg.
20.40 Le Concert baroque d'après Alejo Carpentier. Œuvres de Vivaldi, Haendel, Scarlatti, Vivaldi, Stravinsky, musique de danse latino-américaine.
22.40 Da Capo. Œuvres de Brahms, Tchaïkovski.



Le Monde
SAMEDI 4 OCTOBRE 1997

« Vous, toi-même »

par Pierre Georges

UN PETIT BONHEUR déniché ce vendredi dans *Le Figaro*. Faisant état d'une prochaine vente aux enchères à Drouot d'objets ayant appartenu à Napoléon ou de lettres et autographes de sa main, notre consœur Nathalie Simon cite deux extraits de la correspondance amoureuse entretenue avec Joséphine de Beauharnais par celui qui n'était encore que Bonaparte.

Le premier extrait est d'un pur classicisme. La lettre date du 30 mars 1796. Bonaparte et Joséphine se sont mariés le 9. Le général l'a quittée le 11 pour rejoindre l'armée d'Italie. En somme, l'affaire est encore brûlante. Et le soir, au bivouac, le soldat amoureux s'offre le courrier du guerrier. Ce n'est plus de l'amour, mais de la passion : « *Je n'ai pas passé un jour sans t'aimer, je n'ai pas passé une nuit sans te serrer entre mes bras, je n'ai pas pris une tasse de thé sans maudire la gloire et l'ambition qui me tiennent éloigné de l'âme de ma vie.* »

Les mots pour le dire, en somme. Mais la merveille, le bonheur d'expression viennent ensuite : « *Dans ta lettre nº3 du 26 ventôse, tu me traites de VOUS. Vous, toi-même. Ah ! mauvaise, comment as-tu pu écrire la lettre ? Mais qu'elle est froide ! Et puis, du 22 au 26, restent quatre jours. Qu'as-tu fait puisque tu n'as pas écrit à ton mari...* »

Ce « *vous, toi-même* », formule fulgurante, comme un coup de génie du jaloux, n'a pas de prix. Ou plutôt, si, il en a un, puisque cette lettre, qui sera vendue le 19 novembre, a été estimée entre 130 000 et 150 000 francs. Et l'on ne doute pas qu'ils se bousculeront, les gardiens de la mémoire, lors de la dispersion, selon l'expression consacrée, des éclats de cette passion amoureuse.

On trouve tout à Drouot. Et même des trésors. Dans l'avalanche actuelle, et justifiée, d'écrits sur Georges de la Tour et de reproductions de son œuvre, il convenait pour la légende de ce peintre oublié pendant trois siècles qu'une de ses œuvres ressurgisse un jour entre deux machines à coudre, trois buffets Henri II et quatre croûtes de boulevard. Ce fut le cas, paraît-il, pour ce *Saint Jean-Baptiste dans le désert*, débusqué, en 1993, dans le capharnaüm d'une piètre vente aux enchères à Drouot-Nord.

Cela, c'est l'anecdote. Reste tout de même un mystère, incompréhensible au commun. Comment, par quel égarement du goût ou des modes, un tel peintre a-t-il pu être condamné à trois siècles de pénitence, voire pour certaines de ses œuvres à des dizaines d'années de relégation dans les greniers ou les églises les plus obscures ? Autrement dit, comment des générations entières de peintres, de marchands d'art, de critiques se sont-elles débrouillées pour passer à côté de ce maître ?

Cela reste inexplicable. Et d'ailleurs on ne nous l'explique guère. Ce qui donne un peu à cette célébration, universelle et dithyrambique, du fils du boulanger lorrain, un petit goût de repentance. Un tel génie et nous ne l'avions pas vu !

Nous le voyons maintenant. Et nous allons le voir partout, avec cette exposition éclatante au Grand Palais. Et il vaut d'être vu effectivement. On peut n'être point trop connaisseur, n'avoir que peu de mots justes pour le dire. Alors, disons simplement que certains de ces tableaux sont renversants de beauté et de vie, d'une vie justement peinte à la chandelle, comme une passion bonapartiste écrite à la bougie.

Jean Paul II souligne qu'« il ne faut pas oublier qu'il y a eu plusieurs holocaustes »

Des experts vont se réunir à partir du 30 octobre au Vatican pour réfléchir sur l'antijudaïsme

RIO DE JANEIRO
de notre envoyé spécial

Interrogé sur la « déclaration de repentance » des évêques de France pour le silence de l'Eglise catholique sur les persécutions antijuives de Vichy, Jean Paul II a déclaré, jeudi 2 octobre, dans l'avion qui l'emmenait à Rio de Janeiro pour son troisième voyage au Brésil : « *On a déjà plusieurs fois demandé pardon pour le passé et pour des événements plus récents. Il est intéressant de voir que ce sont toujours le pape et l'Eglise catholique qui doivent demander pardon et les autres qui restent silencieux. Mais, c'est peut-être juste.* » Le pape n'en a pas dit plus sur cette « *repentance* » des évêques français. Une démarche analogue est toujours attendue de la part du Vatican (*Le Monde* du 2 octobre).

Au cours de cette conférence de presse d'une dizaine de minutes dans l'avion, Jean Paul II a fait part de son sentiment sur l'holocauste. Le document attendu depuis dix ans sur la responsabilité de l'Eglise dans la Shoah ne sera pas publié dans l'immédiat. Il faut d'abord savoir, a t-il souligné, ce qui résultera du colloque sur les causes de l'antijudaïsme qui se tiendra à Rome du 30 octobre au 1er novembre, réunissant un groupe d'experts catholiques. « *On doit écouter. Après, il faudra savoir ce qu'ils diront et ensuite décider ce qu'il faut faire avec ce qui a été dit* », a précisé Karol Wojtyla.

« *L'attitude sur l'holocauste est une chose claire. Il n'y a pas de problème* », a-t-il encore ajouté. Avec cette importante précision : « *Il ne faut pas oublier que, dans le monde, il y a eu plusieurs holocaustes. Il ne faut pas oublier ces autres holocaustes.* » Jean Paul II faisait sans doute allusion aux autres tentatives d'extermination perpétrées par les nazis, visant notamment les Tsiganes, et qu'il a souvent dénoncées.

Dix ans après avoir promis, le 1er septembre 1987, à cinq grandes organisations juives, de publier une déclaration sur les fautes commises ou sur le silence complice de l'Eglise catholique à propos de l'antisémitisme, le Vatican n'est donc pas encore prêt. La demande de pardon viendra sans doute avant la fin du siècle, à l'occasion du « jubilé » de l'an 2000 que le pape a décidé de célébrer, en particulier pour « purifier » la mémoire de l'Eglise de ses manquements passés et récents. Président de la commission préparatoire de ce jubilé, le cardinal français Roger Etchegaray n'a pas voulu en dire plus. Il a cependant fait remarquer que la démarche de l'Eglise de France était propre à l'histoire de France et que l'an 2000 n'était pas si loin, si le Vatican avait l'intention d'emprunter le même chemin que les épiscopats français, allemand et polonais.

POUR « ESSAYER » EN ALGÉRIE

A propos d'une autre tragédie, celle qui a lieu en Algérie, le pape s'est déclaré partisan d'« *essayer* » une intervention humanitaire afin de soulager le sort de la population. « *Hier* [mercredi], *j'ai rencontré l'unique survivant des frères cisterciens de ce drame*, a-t-il dit. *Il me semble que la chose continue. Il y a des terroristes et du terrorisme. On doit chercher un moyen de persuasion parce que, dans le monde musulman, tout cela n'est pas bien vu. Ils ne veulent pas être pris pour des terroristes.* » Enfin, concernant le procès de béatification de Mère Teresa, il a estimé qu'il n'y avait pas de raison de précipiter la procédure prévue par l'Eglise et que celle-ci suivrait « *son cours normal* ».

Plutôt décontracté, souriant et l'œil vif, Jean Paul II a enfin récapitulé tous les voyages qu'il a entrepris au cours de cette année, sans commentaires particuliers. Il a simplement précisé que la visite de quatre jours qu'il effectue jusqu'au dimanche 5 octobre à Rio de Janeiro serait la dernière, cette année, à l'étranger. Contrairement à ce qui avait été estimé il y a un an, après son appendisectomie au début du mois d'octobre, le pape a tenu tous ses engagements, même si son programme est souvent réduit, comme c'est encore le cas au Brésil, à deux manifestations par jour.

Michel Bôle-Richard

MM. Chirac et Jospin font leur marché politique à Chambéry

CHAMBÉRY
de notre envoyée spéciale

En marge du sommet franco-italien, vendredi 3 octobre, Lionel Jospin a prévu de visiter un quartier défavorisé de Chambéry, qui fait l'objet, depuis plusieurs années, d'un gros effort de réhabilitation et d'animation. Le premier ministre devait parcourir ce quartier, s'entretenir avec les associations et rencontrer la presse locale. Au moment où la polémique enfle sur la définition des « couches moyennes », touchées par les projets de réforme gouvernementaux en matière familiale et fiscale, Matignon attend, sans doute, des images de ZUP réhabilitée qu'elles offrent un utile contrechamp.

Jacques Chirac, lui, a décidé d'attendre la fin du sommet franco-italien pour rencontrer dans la plus grande discrétion, en milieu d'après-midi, les principaux élus RPR et UDF de Savoie et de Haute-Savoie, parlementaires, maires et présidents d'exécutifs départementaux. M. Chirac devait retrouver deux anciens ministres du gouvernement d'Alain Juppé, Hervé Gaymard, député RPR de Savoie, et Michel Barnier, sénateur (RPR) et président du conseil général. Comme il l'avait déjà fait, à l'occasion de son déplacement dans la principauté d'Andorre, les 12 et 13 septembre, en rencontrant les élus – et les battus – de l'opposition à Toulouse et à Perpignan, le président de la République semble bien décidé à mettre à profit chacun de ses déplacements pour assurer, sur ses troupes, une autorité que d'autres sont parfois tentés de lui contester.

Pascale Robert-Diard

DÉPÊCHES

■ *LITTÉRATURE* : l'Académie Goncourt a rendu publique sa deuxième sélection pour son prix, qui sera décerné le 10 novembre. Sept romans restent en lice : *Les Deux Léopards*, de Jacques-Pierre Amette (Seuil), *Les Voleurs de beauté*, de Pascal Bruckner (Grasset), *1941*, de Marc Lambron (Grasset), *Le Maître des paons*, de Jean-Pierre Milovanoff (Julliard), *La Bataille*, de Patrick Rambaud (Grasset), *Viol*, de Danièle Sallenave (Gallimard), *Coup de lame*, de Marc Trillard (Phébus). La troisième et dernière sélection sera publiée le 4 novembre.

■ ESPACE : le lancement du deuxième exemplaire de la fusée européenne Ariane-5 aura lieu au mieux à partir du 28 octobre, ont annoncé l'Agence spatiale européenne et le Centre national d'études spatiales. Des contrôles sont en cours pour valider la date de ce vol de qualification et tenter d'effacer l'échec que le lanceur avait essuyé le 4 juin 1996.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 3 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	—
Honk Kong index	—	+4273,71	+1,83

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/10	Var. en % 02/10	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3069,74	+0,58	+32,56
Amsterdam CBS	—	+3063,09	+0,36
Bruxelles	—	+5850,70	+0,44
Francfort Dax 30	—	+3471,21	−0,07
Irlande ISEQ	—	+8027,53	+0,15
Londres FT 100	—	+940,59	+0,04
Madrid Ibex 35	—	—	+1,10
Milan MIB 30	—	—	—
Zurich SMI	—	—	+1,45

Tirage du *Monde* daté vendredi 3 octobre 1997 : 527 911 exemplaires 1

